40e année—No 112—Edition quotidienne
Mardi, 26 février 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

1e SECTION — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 22 PAGES--2 CENTINS

EXTRA

L'HON. M. COPP NE DEMISSIONNE PAS

LETTRE OUVERTE

DANS L'INTERET MEME D'ONTARIO

A l'honorable M. G.-H. Ferguson,
Premier Ministre
de la province d'Ontario.

Monsieur le premier ministre,

Mieux que personne, vous savez combien les Canadiens français d'Ontario sont désireux de travailler, conjointement avec leurs concitoyens de nationalité anglaise et de toutes autres nationalités, à accroître la richesse et le prestige de leur province d'adoption. Dès lors, serait-il juste, serait-il sage de leur enlever les moyens de collaborer efficacement à l'oeuvre commune dont ils veulent sincèrement assurer le succès?

Or, vous l'admettrez, la législation scolaire actuelle d'Ontario empêche nos compatriotes de développer, dès leur bas âge, les qualités et les aptitudes dont ils ont essentiellement besoin pour donner leur maximum de rendement, tant dans le domaine économique que dans tous les autres champs de l'activité sociale. Privés du droit de s'instruire dans leur propre langue, ils perdraient leur physionomie propre, leur caractère particulier. Il y aurait solution de continuité entre eux et la lignée des ancêtres dont ils reçoivent inspiration et exemple. Ils cesseraient d'être de bons Cahadiens français sans pour cela devenir aucunement de bons Canadiens anglais. Le résultat serait inévitable autant que fâcheux.

Vous ne voudrez pas, monsieur le premier ministre, qu'un régime qui donne d'aussi peu désirables résultats, dure plus longtemps encore. Vous aurez à coeur de vous employer, comme vous nous en avez donné l'assurance, à écarter tous les obstacles et plus particulièrement le règlement XVII, qui empêchent nos compatriotes établis dans votre province de jouir de la liberté d'éducation que leur assurent le droit naturel, les traités, et que l'intérêt même d'Ontario commande de leur accorder. Sans doute, le redressement des griefs canadiens-français pourra susciter quelques récriminations chez certains individus plus obstinés qu'éclairés; mais nous restons assuré que vous pouvez compter sur l'appui de la très grande majorité de vos collègues et de la population ontarienne.

De leur côté, nos compatriotes ne pourront que vous être reconnaissants d'avoir travaillé à leur faire rendre justice. Devenus capables de mieux s'instruire, ils seront en mesure de servir avec plus d'efficacité encore les intérêts de la province. Ainsi, la collaboration entre les représentants de deux principales nationalités dans Ontario sera plus étroite. Ne doit-on pas croire qu'il en résultera un progrès de plus en plus marqué pour votre province?

Vous l'avez sans doute compris depuis longtemps, monsieur le premier ministre, la cause canadienne-française ne peut se séparer de la cause ontarienne. En réglant heureusement celle-là, vous favorisez hautement celle-ci. Le peuple de la province de Québec s'attend que vous y apportiez tous vos efforts.

LA PRESSE.

Le secrétaire d'Etat entend garder son portefeuille et n'accepter aucun poste.

RUMEUR DEMENTIE

Ottawa, 26—L'hon. A.-B. Copp, secrétaire d'Etat, ne va pas démissionner. Il n'acceptera aucun poste de juge ou de sénateur. A son retour, ce matin, du Nouveau-Brunswick, l'hon. M. Copp a démenti tous les bruits qui ont couru sur sa démission comme ministre à la suite de la conférence qu'il a eue, samedi dernier, avec le premier ministre Veniot et d'autres personnalités libérales du Nouveau-Brunswick.

LA CHUTE D'ANACONDA ENTRAINE UNE FOULE D'AUTRES VALEURS

A l'annonce de la suppression temporaire du dividende Anaconda Copper, tous les cuivres ont subi une dégringolade, cet après-midi, en Bourse. Ces reculs créèrent un profond malaise chez la plupart des valeurs industrielles américaines. Anaconda, Gen. Electric, National Lead, Tidewater et quelques autres tombèrent à leur minimum de l'année. Exceptionnellement, Norfolk & Western atteignait son maximum 1924, à 110½.

Calme et lourd à Montréal. Abitibi, Brazilian, Argonaut et les Spanish sont recherchés à cours modérément réactionnaires.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

Steel of Canada—10 à 77½.
National Breweries—50 à 52½.
Abitibi P. & P.—1140 de 66 à 65⅝; 50 à 66¾ à 66¾; 10 à 66½.
Asbestos Corp. pfd—10 à 58.
Atlantic Sugar—10 à 19.
Bell Telephone—30 à 128.
Brazilian Traction—1350 de 51½ à 50⅞; à 51; 130 à 51.
Brit. Emp. Steel 1st pfd—30 à 57½; 50 à 57½.
B. E. Steel, 2nd prf—15 à 15½.
Brompton P. & P.—10 à 42¾; 5 à 41.
Canada Cement—100 à 88; 25 à 88.
Detroit United—20 à 64.
Cons. Emelting—120 de 37½ à 37; 50 à 37.
Canada Steamship Pref.—10 à 42.
Laurentide Co.—25 à 91½.
Lake of the Woods—40 à 175.
Montreal Power—445 de 156 à 155¾ à 156.
Quebec Power pfd.—1 à 92.
Spanish River—125 de 108 à 107½. 5 107¼.
Spanish River pfd.—20 de 114 à 113½.
Shawinigan—25 à 126.
Dom. Canners—10 à 34.
Canada Car—45 à 41, 95 à 41½.
Canada Car prf—340 à 90, 125 à 90.
Canadian General Electric pfd.—1 à 83.
Woods Manfacturing—55 à 20.
Railway—6 à 27¾.
Crown Reserve—4800 à 65
Can. Converts—5 à 84.
Can. Ind. Alcohol—25 à 28
MacDonald—95 à 4½.
Illinois—10 à 79.
Illinois pfd—25 à 90¾.
Bell Rights—821 à 4½ à 4⅝ à 4½.

COURS DE WALL STREET

Cours de H.-M. Connolly & Cie:—

	Ouv.	Max.	Min.	Clôt
Allis Chalmers	46	..	..	..
Ame Beet Sugar	40½	40¼	40	40¼
Ame Can	110	110½	111	111¾
Ame Loco	74½	74½	74¼	74¼
Ame Smelters	60¾	61	58¾	58¾
Ame Sumatra	21½	..	..	..
Ame Wool	73¾	73¾	71¼	72¼
Anaconda	37⅝	37⅞	33¾	33¾
A. C.	18¾	18¾	17	17
Baldwin Loco	121¾	122¾	120¾	121¼
B. S.	57¾	58¼	56⅝	57¼
Atchison	99¾	99¾	98½	98½
Cal Pete	25⅝	25⅝	24¾	25
Can. Pac.	147	..	..	..
Cen. Leather	15	15	13¾	13¾
S. C. L.	63¼	63¼	61¾	62¼
S. N. J.	39¼	39¼	38¼	38½
Corn Prod.	17⅝	..	..	..
Crucible	64	65¼	64¼	64¼
Cuban Cane	16¼	16¼	15¾	15¾
Erie	25	25	24¾	24½
Gen. Electric	206½	207½	204½	204½
Gulf Steel	82	82	80¼	20¾
Insp. Copper	24¾	24½	23½	23¾
I. Mar. Pfd	31	31	30¼	30¼
Int. Nickel	12⅞	12⅞	12½	12½
Kenn Copper	36¾	36⅞	34⅞	25
P. P. A.	47⅛	47¼	46⅝	47⅛
P. S. G.	63	63⅜	61½	61½
L. V.	69½	69⅝	69¼	69¼
P. P. B.	45½	45⅝	44⅝	45
M. V.	31¾	..	..	..
M. P.	12	..	..	..
New Haven	19	19⅜	18⅞	18⅞
N. Y. Central	100⅝	101	100¼	100¼
Nevada	13⅜	13⅜	12⅝	12⅝
North. Pac.	53⅜	53½	52½	52½
Pennsylvania	43¼	..	..	..
C. O. T.	50⅝	50⅞	49⅝	49¾
Reading	55½	55½	55¼	55¼
R. Ir. & Steel.	56½	56⅝	55¼	55¼
Rock Island	24	..	..	..
South. Pacific	88	88⅜	87⅝	87⅝
Studebaker	100	101⅜	99⅝	100⅛
Texas Oil	43¼	43¾	42⅝	42¾
T. B.	62⅜	63	61⅝	61⅞
Union Pacific	131½	131½	130¾	131
U. S. Ind. Alc.	75¼	75⅝	73½	73⅞
U. S. Rubber	36	36⅛	36	36⅛
U. S.	104¼	104⅝	103¼	103⅞
U. P.	65½	65½	64¼	64¼
Cosden	35¼	36¼	33⅞	34⅛
Willys Overland	11⅝	12¼	11⅝	11¾
Westinghouse	61¾	61¾	61½	61½
D. S. V.	52⅝	54	52¼	53⅜

L'AFFAIRE DELORME

LES SOEURS DELORME SONT INTERROGEES SUR LES SORTIES DE RAOUL ET ADELARD

Me Calder cherche des précisions sur les mouvements de la victime et de l'accusé, le jour même du meurtre.—Pas de contre-interrogatoire.

LECLAIR VIENDRA-T-IL ?

On discutait, cet après-midi, dans les cercles de la Couronne, de la venue d'Ernest Leclair, ancien chauffeur des fournaises d'Adélard Delorme, qui est en ce moment au bagne de Windsor, dans l'Etat du Vermont. On ne connaît pas encore le résultat des démarches du procureur général auprès du gouverneur du Vermont pour faire venir ce témoin pour la Couronne au procès qui s'instruit en ce moment. La demande du procureur a été reçue à Windsor, mais on n'a pas encore de réponse. En cas d'un refus, on nous informe qu'une commission rogatoire sera immédiatement demandée à l'hon. juge Martineau, par Me Calder.

La séance de cet après-midi, au procès d'Adélard Delorme, s'est ouverte à 2 heures 3. La Couronne a terminé son interrogatoire de Rosa Delorme, sur les mouvements de l'accusé et ceux de la victime la veille et le jour du meurtre. Les avocats de la défense n'ont pas posé une seule question en contre-interrogatoire. Me Auguste Angers, procureur de la Couronne, a commencé de se manifester par une question de précision. Les soeurs Delorme témoigneront jusqu'à l'ajournement.

DESCRIPTION DES LIEUX

Quand Delorme apparaît à la barre, il salue d'un sourire son ancien procureur, Me W. Henry, qui assistait Me Cahan, au dernier procès, et l'avocat va lui serrer la main. Me Calder appelle successivement les témoins Gaston Marot et Rosa Delorme. La miniature de la maison de Delorme, 190, rue Saint-Hubert, est apportée au centre du prétoire; comme on ne peut la voir exactement, Mes Calder et Germain la saisissent, la soulèvent, la retournent en tous sens et la placent finalement devant le jury, près du témoin.

LES CARTES DE SOUHAITS

On fait sortir Mlle Delorme de la boîte, pour poser une question à M. Marot, de "La Sauvegarde". Me Calder:

—Comme Sa Seigneurie vous l'a demandé, ce matin, avez-vous relevé à quelle date "La Sauvegarde" a commencé d'envoyer des cartes de souhaits à ses clients?

—Le système a été définitivement établi, en janvier et février 1922, mais il y en avait eu plusieurs d'envoyées, depuis septembre 1921.

Le juge: De sorte que la carte dont on parlait aurait été envoyée à l'accusé, entre septembre 1921 et janvier 1922?

—Oui. Il ne pouvait en avoir reçu en 1920.

LA CHAMBRE DE RAOUL

Mlle Delorme revient dans la boîte. Me Calder:

—Mlle Delorme, si vous regardez de face le modèle de la maison que vous habitiez, en 1921 et en janvier 1922, reconnaissez-vous la façade de votre ancienne maison?

—Oui.

—Quand vous parlez de la chambre de Raoul, c'est celle du deuxième étage, qui donne sur le "bow-window?"

—Oui.

Le juge: La maison du No 190 est la maison jaune, à gauche?

—Oui.

Me Calder: Qui habitait la maison grise, à droite?

—A l'étage inférieur, il y avait les époux Lalime; à l'étage au-dessus, les époux Bousiane; et au dernier, les époux Aikins.

—Où était le bureau de l'accusé?

—Ici, à gauche en entrant, au rez-de-chaussée; sa fenêtre ne donnait pas sur la rue, mais sur la cour, devant l'autre bâtisse.

—Reconnaissez-vous le garage?

—Oui, là.

—Où était la porte de cave par laquelle entrait le chauffeur Leclair?

—Là, à côté du garage.

—Où était votre fenêtre, celle de votre chambre?

—Au troisième, ici, en arrière.

Me Angers: C'est-à-dire que votre chambre était à côté de la chambre de bain?

—Oui.

La Couronne a terminé. Me Germain: "Pas de question".

Mlle FLORENCE DELORME

Me Calder fait ensuite appeler Mlle Florence Delorme.

—Vous demeuriez au No 190, rue Saint-Hubert, lors de la mort de Raoul?

—Oui.

—Là demeuraient l'accusé, vos soeurs Rosa et Lily, vous-même et Raoul quand il était en vacances?

—Oui.

—Aviez-vous des serviteurs ou des servantes à la maison?

—Non.

—Au temps des fêtes, vous n'eûtes pas de serviteur?

—Non.

—Vous aviez bien un chauffeur du nom de Leclair?

—Oui.

—Vous rappelez-vous du jour où l'on vous a annoncé la mort de Raoul?

—Oui.

—Après quel jour était-ce?

—Le lendemain des Rois.

—Où avez-vous passé le jour des Rois, en ce qui vous concerne?

—A la maison en partie, j'ai pris les deux repas du midi et du soir chez nous.

—A quelle heure le repas du midi?

—Vers midi.

—Toute la famille assistait-elle au dîner de midi?

—Rosa était sortie.

—Dans quelle salle fut pris le dîner?

—Dans la cuisine.

SORTIE DE RAOUL

—Après le dîner, qu'avez-vous fait?

—Je suis montée à ma chambre, au 3ème étage.

—Raoul était-il encore à la maison?

—Oui.

—Indiquez-donc sur le modèle, où est votre chambre?

—En face de celle de l'accusé.

—En arrière?

—Non, en avant.

—Voici la fenêtre en baie, où est votre fenêtre?

—Ici, à gauche en regardant la maison, du côté de la rue Sainte-Catherine.

—Jusqu'à quelle heures êtes-vous restée dans votre chambre?

—Jusqu'à 3 heures 30.

—Ensuite?

—Je suis allée à vêpres.

—L'accusé est-il sorti?

—Oui, pour chanter son salut, vers 4 heures 30.

—Raoul est-il parti de la maison, après le dîner?

—Oui, vers 2 heures.

—Comment le savez-vous?

—Je ne l'ai pas vu, mais je l'ai entendu sortir.

—Comment savez-vous que c'est lui?

—Je suis allée voir au bay-window; il marchait dans la rue, du côté de la rue Sainte-Catherine.

—Comment était-il habillé alors?

—Je ne l'ai pas bien remarqué; il était déjà loin.

—Au dîner, comment était-il habillé?

—Il avait un habit brun.

—N'avait-il pas un habit bleu?

—Oui, il mettait quelquefois son habit bleu, bordé de lignes blanches.

L'HABIT DE LA VEILLE

Me Calder continue:

—Raoul portait l'habit qu'on lui avait repassé la veille?

—Oui.

—Quelles chaussures portait-il?

—Des chaussures brunes.

—Etes-vous sortie l'après-midi du jour des Rois?

—Oui.

—Les trottoirs étaient-ils très glissants?

—Je ne me rappelle pas.

—Vous portiez des "claques"?

—Oui.

—Quand Raoul est sorti, il en portait lui aussi?

—Oui.

—De quelle couleur?

—Des claques noires.

—Vous êtes revenue vers 5 heures?

—Vers 5 heures 30. Mon frère Adélard a soupé avec moi.

—Etes-vous sortie dans la soirée?

—Oui, vers 9 h., avec M. Tassé. Je suis allée au Passe-Temps.

—L'accusé est-il sorti après souper?

—Oui, mais il était revenu quand je suis sortie. Il se trouvait dans la cuisine.

—Quand l'accusé est-il sorti?

—Vers 8 heures.

La cause se continue.

REVOLUTION AU HONDURAS

San Salvador, République de Salvador, 26. — Les révolutionnaires du Honduras se sont emparés de Gomayagua, ville située à quarante milles au nord-ouest de Tegucigalpa, la capitale. Ils se sont aussi rendus maîtres de plusieurs autres villes importantes. Ces renseignements sont donnés par les dépêches reçues ce matin.

LA GUERRE ECONOMIQUE

DEVOIRS DE LA FRANCE

Le président Millerand prononce un remarquable discours et déclare que son pays sera à la hauteur de sa tâche. — Les armes nécessaires.

LE MORAL VAINCRA TOUT

Paris, 26. — Dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment de la Chambre de Commerce de Paris, le président Millerand a dit, aujourd'hui, que "l'occupation de la Ruhr fut toujours simplement un moyen d'obtenir des paiements et jamais un but". Il a dit aussi: "Nous désirons vivement que l'heure vienne où les négociations pour fixer simultanément les dates du paiement de nos réclamations et la date de l'évacuation de la Ruhr auront été couronnées de succès. Si la France est aussi éloignée que possible de l'idée d'une agression et d'une conquête, elle a cependant l'intention de réclamer ce qui lui est dû et elle a décidé d'obtenir ce qu'on lui doit."

M. Millerand a dit aux hommes d'affaires qu'ils étaient les mieux qualifiés pour repousser l'offensive économique qui a remplacé l'offensive militaire, puis il a ajouté: "Equilibrer les dépenses et les revenus par une saine et sûre économie publique est le moyen de corriger la situation actuelle.

Nous pouvons envisager la lutte engagée contre notre numéraire sans anxiété, quant au résultat. Réduire, économiser, ces mots contiennent toute notre politique économique. Ce n'est ni à Paris ni à Bruxelles qu'on aura recours aux presse d'imprimerie comme instruments de libération. Nous attendrons notre salut de notre travail et de nos épargues seulement. Dans une guerre économique comme dans toute autre guerre, le moral est la principale arme et nous saurons être à la hauteur de notre tâche et de notre destinée."

L'ARCHITECTE CONTENT DEVRA COMPARAITRE

Dans la cause d'Alphonse Content, architecte, accusé de s'être approprié une somme d'environ $93,000, propriété des RR. SS. du Précieux-Sang, d'Ottawa, l'hon. M. Fauteux, qui représente la poursuite a demandé, cet après-midi, l'émission d'un mandat et la cancellation des garanties, pour forcer l'accusé à comparaître.

Le juge Cusson a demandé à M. Béique, qui défend l'accusé, si la famille consentirait à faire transporter le malade dans un hôpital où il serait sous la surveillance des médecins.

"Dans tous les cas, ajoute le juge, je remets la cause à deux heures, demain après-midi. Si alors, Content n'est pas dans un hôpital, je l'enverrai chercher par la police pour qu'il comparaisse".

UN OCTOGENAIRE DIT AVOIR ETE GUERI MIRACULEUSEMENT

Il attribue sa guérison à l'intercession de la fondatrice du Précieux-Sang.

SA DECLARATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 26. — Le monastère du Précieux-Sang, de Trois-Rivières, a livré, hier, au public la nouvelle d'une guérison qui tiendrait du miracle et qui est attribuée à l'intercession de la Révérende Mère Catherine-Aurélie, fondatrice du Précieux-Sang. Dans un document attesté sous la foi du serment et qui porte la signature de la personne guérie, ainsi que celle de M. le chanoine Louis-R. Laflèche, curé de Grand'Mère, et celle d'autres personnes, M. Onésime Clermont, de Grand'Mère qui est âgé de 81 ans, raconte ainsi sa guérison:

"A la date du 21 janvier, en travaillant, je fus frappé à la jambe par un morceau de bois. Je n'y fis d'abord aucune attention, mais au cours de la nuit suivante, le mal m'obligea à me plaindre. Je fus pris d'un si gros frisson que l'on ne parvenait pas à me réchauffer... puis, au lever, ma jambe avait fort mauvaise apparence, était très enflée, toute violacée et je portais au genou une plaie d'un rouge feu. En outre, je souffrais atrocement.

"Pourtant, de concert avec mon épouse, nous décidâmes de ne pas appeler le médecin, mais de nous confier entièrement en la sainte Mère Aurélie Caouette,—par l'entremise de qui nous avions déjà obtenu des faveurs signalées.

"Commençant aussitôt une neuvaine, nous faisions tremper sa médaille dans de l'eau avec laquelle on lavait ma jambe, puis on appliqua sur mes plaies des parcelles de vêtement de la vénérée Mère Catherine-Aurélie que nous avions reçues du Précieux-Sang de Trois-Rivières.

"La "gangrène des vieux" était à redouter; cependant, dans les deux semaines j'étais guéri.

"Je suis convaincu de devoir ma guérison à l'intercession de la Révérende Mère Catherine - Aurélie Caouete qui a plus que jamais toutes mes confiances.

A suivre sur la page 21

ACCIDENT MORTEL.

Sydney, N.-E., 26—Deux mineurs, John Babb, de Carbonear, Terre-Neuve, et Daniel McDonald, de Louisbourg, ont été tués par le glissement d'une énorme pierre.

L'ENQUETE SUR LA COMMISSION DES LIQUEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 26 — L'enquête sur les opérations de la commission des liqueurs a été reprise, ce matin, par le comité des comptes publics à l'Assemblée législative. M. Lucien Giguère, secrétaire de la commission des liqueurs, a rendu témoignage. Les membres de l'opposition l'ont interrogé sur les fonctions de M. Guibert, le principal représentant de la commission à Paris. M. Giguère a refusé de donner les renseignements qu'on lui demandait à moins de recevoir l'autorisation de ses supérieurs.

L'Opposition voulait savoir ce qui avait été demandé, la semaine dernière, au président Cordeau et que ce dernier avait refusé de dévoiler à cause du tort que cela ferait aux affaires de la commission. L'Opposition veut savoir les noms des maisons avec lesquelles la commission fait affaires et les prix qu'elle paie pour les liqueurs.

M. Giguère a répondu à M. Sauvé qu'il ne pouvait donner ces renseignements, attendu que le président de la commission, lorsqu'il a été interrogé, a refusé lui-même de les donner.

En réponse à l'hon. M. Nicol, M. Giguère dit que le catalogue de la commission des liqueurs indique la provenance de certaines marques, mais qu'il ne peut donner toutes les marques des liqueurs achetées par la commission, parce que cette dernière revend certaines de ces liqueurs sous son propre nom.

M. Dufresne a demandé à M. Giguère si la commission se sert d'essences pour imiter les scotchs et les cognacs.

M. Giguère a répondu qu'il n'était pas au courant de toutes les choses qui se passent dans le département de l'embouteillage, mais il a affirmé que toutes les liqueurs que la commission vend sont absolument pures.

En réponse à M. Patenaude, M. Giguère déclare qu'il ne déposera devant le comité les lettres reçues des marchands de vins d'Europe que s'il en reçoit l'ordre de ses supérieurs.

En réponse à l'hon. M. Patenaude, M. Giguère déclare qu'il a reçu de ses supérieurs instructions de ne rien révéler de l'administration de la commission. En réponse à M. Duranleau, il dit qu'il ne peut déposer devant le comité les lettres et autres documents concernant M. Guibert.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE D'AUJOURD'HUI

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
Un vieillard trouve la mort dans un incendie.
L'enquête sur la Home Bank.
Une affaire palpitante.
Le succès du radio.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Pour cette association des anciens.
PAGE 8
Nouvelles ouvrières.
PAGE 10
La session de Québec.
PAGE 14
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
L'affaire Delorme.
PAGE 15
Terrebonne se relève de ses ruines.
PAGE 15
Les spectacles.
PAGE 16
Nouvelles de finance.
PAGE 17
Les aventures de Marius
PAGE 18
Nouvelles de sport.
PAGE 19
Le Radio.
PAGE 20
Il y aura 30 ans demain.
Le feuilleton.
PAGE 21
Cour supérieure.
PAGE 22
Le monument à Mgr Laflèche.

MORT TRAGIQUE D'UN GARÇONNET

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Sylvère, 26 — Un garçonnet, Germain Deshaies, âgé de 4 ans, enfant de M. Zéphir Deshaies, a été tué en jouant dans la grange de son père. Ayant déplacé une planche qui soutenait le lourd brancard d'un camion, ce brancard en tombant frappa l'enfant au cou et le tua. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

CEUX QUI JUGERONT ADELARD DELORME



Les membres du jury qui sera appelé à rendre un verdict dans l'affaire Delorme, en Cour d'assises. De droite à gauche: le lieutenant E. Turner, en charge de la surveillance du corps des jurés; MM. R. Thibault, Louis Lamoureux, Georges Larose, Edmond Longpré, J.-O. Caron, Eugène Bastien, E. Grandbois, J. Parent, F. Chartier, E. Daragon, L.-P. Dufresne, D. Lecavalier, le constable G. Filiatrault, préposé à la surveillance des jurés; A. Chartrand, gardien des jurés. — (Cliché du photographe de la "Presse").

AU FIL DE L'HEURE

SUR NOTRE PETIT GLOBE

Les voyages auront-ils bientôt perdu toute leur magie? L'on part aujourd'hui pour faire le tour du globe sur des vaisseaux où se trouve tout ce qu'il est possible de désirer de confort et de luxe, comme l'on partait autrefois pour des excursions à de courtes distances.

Il n'y a plus guère de périls à parcourir les mers et les océans, et à revenir au point d'où l'on était parti, après avoir vogué toujours vers le levant ou vers l'occident. Mais aussi, pour ceux qui voyagent de cette manière, il n'y a plus de ces aventures qui rendent les récits des voyageurs d'autrefois si intéressants, et souvent même empoignants. Bientôt personne ne pourra plus trouver, dans tous les lieux de la terre, que ces aventures banales que l'on peut rencontrer tout aussi bien dans les endroits les plus peuplés des pays les plus civilisés.

Autrefois, les voyageurs ne craignaient pas de s'exposer aux dangers pour aller visiter des pays étranges. A leur retour, ils racontaient les choses qu'ils avaient vues, leurs fantastiques aventures, les dangers terribles qu'ils avaient courus. En les lisant, l'on partageait, en quelque sorte, leurs fortes sensations, l'on croyait parcourir avec eux de lointaines contrées. L'on croyait voguer avec eux sur des mers inconnues aux terrifiantes tempêtes. L'on croyait visiter ces îles enchantées de la mer du Sud. Il reste encore, dans notre imagination, quelque chose de mystérieux et d'attirant tout à la fois lorsque l'on prononce ces noms des îles de la Sonde, de Java, de Bornéo, de Sumatra, de l'océan Indien, des îles de l'Archipel. Mais aujourd'hui tout ce mystérieux prestige se dissipe rapidement.

L'histoire d'un voyage de circumnavigation, et surtout autour du globe terrestre, trouvait toujours d'innombrables et passionnés lecteurs autrefois. Oserait-on croire qu'il en puisse être de même pour les voyages d'aujourd'hui?

Il faut se hâter si l'on veut trouver encore dans les pays de l'Orient, de l'Afrique, et même dans la Polynésie des moeurs qui ne soient pas les nôtres, des coutumes différentes de celles des peuples civilisés, des modes qui ne soient pas celles des Européens.

Tout tend vers une terne uniformité. Les femmes voilées de la Turquie ne seront, dans quelques années, qu'un souvenir du passé. Aujourd'hui, les élégantes de Constantinople se vêtent, ou du moins veulent se vêtir comme les femmes de Paris et de Londres. En cette Turquie que l'on croyait encore, il y a si peu d'années, si en retard, si loin de nous par ses moeurs et ses usages, les femmes aspirent au droit de vote et veulent l'obtenir tout comme les suffragettes de l'Angleterre. Les Turcs, dont les costumes étaient autrefois si pittoresques, portent, au moins ceux de la classe aisée, la redingote et même, à l'occasion, ces grotesques haïks de cérémonie, si en vogue parmi nous, que l'on appelle des queues-de-morue. Les Chinois n'ont plus de longues tresses de cheveux sur le dos et se sont érigés en république. Les automobiles parcourent l'Asie et l'Afrique et y écrasent des gens tout comme dans les pays où la civilisation est la plus raffinée. Je ne doute pas qu'au Siam il ne se trouve d'enragés "radiomanes" qui écoutent des concerts et des conférences communiqués par des postes perfectionnés.

C'est l'uniformité, l'ennuyeuse uniformité qui partout, partout se propage avec la rapidité d'une maladie contagieuse, j'allais dire comme une lèpre, mais ce serait peut-être trop. Le monde devient de plus en plus blasé. Où trouvera-t-il du nouveau? Où trouvera-t-il, avant qu'il ne s'écoule beaucoup de temps, des émotions nouvelles?

La terre, qui paraissait autrefois immense à l'humanité, nous semble aujourd'hui beaucoup moins vaste. Dans quelques années, elle nous paraîtra bien petite, puisque déjà l'on peut la parcourir en si peu de temps. Quand elle ne cachera plus de secrets à la surface d'aucun de ses continents, nous intéressera-t-elle autant? Nous regretterons, sans doute, de ne pouvoir faire un de ces voyage comme Jules Verne en avait imaginé dans son "Voyage à la lune"!

Puisque partout dans les moeurs, dans les coutumes, dans la façon de se vêtir, tout sera devenu uniforme, renoncera-t-on aux voyages?

Non, car il sera encore possible de trouver du pittoresque. La nature, plus sage que l'humanité, n'aura pas, elle, établi une monotone uniformité. L'on pourra encore contempler de grandioses spectacles et cette merveilleuse et prodigieuse diversité de paysages que les hommes ne parviendront pas à faire disparaître.

MACAZA

M. l'abbé P. Neveu, missionnaire-colonisateur a donné ici une conférence.

—La villa des Pins du lac Chaud, propriété de M. Arthur Trudeau de Montréal, a été complètement détruite par un incendie.

VOUS NE POUVEZ PAS JUGER D'APRES L'APPARENCE

C'est totalement impossible de reconnaître la qualité du thé par l'apparence de la feuille. Parfois un thé âpre, grossier, roulé inégalement, peut avoir un très bon goût une fois infusé et dans la tasse être meilleur que le thé bien roulé et bien garni et qui paraît avoir plus de finesse. Le seul et unique moyen d'avoir du thé d'une qualité à laquelle on peut se fier, est d'acheter un mélange garanti comme le "SALADA", dont le bon goût et la pureté ont subi l'épreuve du temps. (r)

CONTRAIREMENT AU PROVERBE

...il n'arrive pas toujours que "la route la plus détournée soit la plus avantageuse". Prenez, par exemple, la ligne courte du Pacifique pour aller à Ottawa. Non seulement c'est la route la plus commode et la plus confortable, mais c'est aussi de beaucoup la plus rapide. Les trains quittent la gare Windsor à 8.15 a.m., excepté le dimanche, 9.20 a.m tous les jours, 4.00 p.m. excepté le dimanche, 6.35 p.m. le dimanche seulement, 8.15 et 10.15 p.m. tous les jours. Les billets sont aussi bons via la route de la rive nord par Lachute; deux trains tous les jours dans chaque direction entre la gare Viger et la gare Union d'Ottawa. r

LA VIE SOCIALE

—Lady Mary et lady Elizabeth Byng, qui ont passé quelques jours en ville, les invitées du lieutenant-colonel et de Mme Herbert Molson, sont retournées à Ottawa, hier.

—Lady Pope, d'Ottawa, est en ville.

—Parmi les personnes qui ont retenu un appartement, au Drummond Court, pour le prochain mois de mai: M. Harold-L. Fetherstonaugh, M. Henry-J. Gross, M. Russell-L. Fairbairn, M. W.-B. Roberts, M. J.-Wilfrid Potvin, M. Joseph-A. Lemieux, Mlle Jane Glendenning, Mme J.-L. Cowan, Mlle Helen Parker, Mme J. O'Balska, le colonel F.-M. Gaudet, M. D.-O. Wood, M. E.-A. Parsons, M. Arthur Tooke, Mme C.-N. Cowan, M. James Hill, M. Leslie Marler.

—Mme G.-W. Cook s'embarquera à Saint-Jean vendredi, à bord du Montclare, en route pour l'Ecosse, où elle passera quelque temps chez ses filles, la comtesse de Minto et la comtesse de Haddington.

—Mlle Elodie Richard est revenue de Québec, où elle a fait un séjour de quelques semaines, l'invitée de Mme Jules Tessier.

—Mlle Olympe Bruneau est à Québec, l'invitée du lieutenant-colonel et de Mme C.-A. Chauveau.

—Mlle Yvette Paradis ira à Ottawa, ces jours-ci, et sera l'invitée de M. et Mme Oscar Paradis.

—Mme A. de Villers Latouche, de Victoriaville, était de passage en ville, ces jours derniers, chez Mme A. Robitaille, rue Saint-Hubert.

—Mlle Paule Brodeur se rendra à Ottawa pour assister à l'ouverture de la session, jeudi, et sera l'invitée de Mlle Simone Parent.

—Mme Geneviève Lipsett-Skinner sera l'hôte d'honneur et fera une causerie au déjeuner qu'offriront les membres du Montreal Women's Press club, à l'hôtel Ritz, samedi.

—Mme Henri Senécal est partie, hier soir, pour Warren, R. I., où elle sera, pendant une quinzaine de jours, l'invitée de M. le Dr et Mme Charles Scott.

—M. et Mme Albert Tétrault rentreront demain soir de Québec, où ils ont passé quelques jours.

—Mmes J.-L. Perron, Louis de Lotbinière-Harwood, Charles des Baillets, Yvon Dupré, Jules Poisvert, J.-B. Trahan, Duval, P.-L. Turgeon, Louis Normandin, Albert Prévost, T. Derome, Guillaume Saint-Pierre, Gonzalve Desaulniers, H. de Verneuil, J.-P.-R. Drouin, Jacques Butard, Paul Seurot, Edouard Desbarats, Charles Duckett, H. Duclos, Talbot, Ubald Garand, Hector Garand, H. Lespérance, Edmond Rouleau, Desaulniers, Léon Trépanier, L.-J. Leroux, E. Bertrand, J.-H. Blanchard, P.-J. Mahoney, I. Caisse, R. Sylvain, E.-C. Hébert, Mlle A. Gérin-Lajoie, Mmes de Rostaing, F. Beaudoin, J.-A. Beaulieu, Nantel, Denis, Mlle Young, Mmes E. Vanier, C. Branchaud, Joseph de Boucherville, R. Martineau, R. Gibeault, F. Laurin, A. Chevrier, A. Venne, J.-A. Garceau, L.-R. Boisy, L.-J.-O. Brais, Mlles H. Lefebvre, M. Longtin, M. Ménard, H. Villemur, Mmes J.-L. Larocque, A. Gauthier, F. Wood, E. Sicotte, J.-D. Fortin, O. Turgeon, O. Beaulieu, Y. Lamarre, L. Gagné, Godbout, Mlle T. LeSage, Mmes Courteau, Léonce Plante, J. Larue, Mlles Berthe LeMoyne, Corinne LeMoyne, Mme L.-E. Beauregard, J.-C. Charron, J.-A. Rivard, Louis Giroux, Rosario Lamontagne, E. Montet, L.-W. Sicotte, Karsh, J. Bourdeau, C. Dessaulles, F. Desrochers, Raoul Masson, Henri Masson, Raoul de Lorimier, Mlle Blanche Labrecque, Mme Paul Labrecque, Mlles Berthe Dussault, Jeanne Labrecque, Mme A. Brodeur assisteront au déjeuner qui aura lieu à l'hôtel Windsor, jeudi, sous la présidence de Mme L.-Athanase David, au bénéfice de la maison que les membres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste se proposent d'acquérir et qui deviendra le centre de leurs oeuvres sociales. Mme Arthur Terroux, rue Crescent, et Mme T. Bruneau, rue Sherbrooke ouest, donneront des renseignements à ce sujet aux personnes qui en désireraient.

—Mlle Aline Brien, de Beloeil, est en ville, l'invitée de Mme Adrien Sénécal.

—Le mariage de Mlle Adrienne Brossard, fille de M. et Mme J.-E. Brossard, de Montréal, avec M. Harold-W. Godwin, fils de M. E.-B. Godwin, décédé, et de Mme Godwin, d'Ottawa, a été célébré à Hull, ces jours derniers. M. et Mme Godwin sont en ville, les hôtes de M. et Mme J.-E. Brossard.

—Mlle Jeanne Ostiguy de Valleyfield a reçu dernièrement, en l'honneur de Mlles Marguerite et Marcelle Guindon, de Montréal. Les invités étaient: Mlles Alma Patenaude, Georgette Ostiguy, Justine Daignault, Lucia Beaudoin, Bernadette Sénécal et Yvonne Dumouchel, de Montréal; Germaine et Adrienne Ostiguy, de Marieville; Emma Desfandes, de Rougemont; Gabrielle Besner, de Vaudreuil; Marcelle et Edmée Saint-Onge, Blanche Gauthier, Laurette, Hermance et Irma Brossoit, Lucie Ostiguy, Germaine et Simone Biron, Marguerite Langevin, Antonine Bissonnette, Laurette et Jeanne Leduc, Gaëtane Langevin, Cécile de Grandpré, Blanche Besner, Rolande Hébert, Emilia Lefebvre et Estelle Ostiguy, de Valleyfield; MM. L. Baillargeon, J.-M. Ponton, A. Parent, R. Pilon, N. et C. Painchaud, P. Gagnon, H. Emard, R. Maynard et A. Landry, de Montréal; Roma Bissonnette, des Cèdres; le Dr Hector Toupin, de S.-Jean-Chrysostôme; Roméo Beaudry, de Trois-Rivières; N. Ostiguy, de Marieville; Brideut, Raphael et Médard Bélanger, Albert Wallot, Gontran Saint-Onge, Vincent Ostiguy, Archibald Reid, Clovis et Lorenzo de Grandpré, Armand Deguire, Jean-Paul et Lionel Cossette, Rodrigue Leduc, A. Guindon, Sauveur Gosselin, Paul Lefebvre et Edmour Lavimodière, de Valleyfield.

—Mme James Ewing a reçu à une soirée-musicale hier, en l'honneur de Mme Adine Fafard-Drolet. Les invités étaient: M. et Mme H. Bertrand, Mme Grant de Rouen, M. et Mme Harold Lawson, M. et Mme Frederic Wright, Mme A. Bérard, Mme Matys, M. Louis Larue, M. H. O'Dell, M. Joseph Bourque, Mlle M. Philipps, Mlle A. Myette, Mlle E. Gaudet, Mme J.-A. Larivière, M. Jean Riendeau.

—Mlles Simone Gravel et Lucette Robineau sont revenus de Berthierville, où elles ont été, pendant une quinzaine de jours, les invitées de Mme René Tessier (Lucette Gravel) qui a reçu à une partie de bridge, en leur honneur, mercredi.



Mme ALLAN BLACK (Germaine Marion) photographiée aussitôt après son mariage qui fut célébré à l'archevêché, hier après-midi.—(Cliché Rice Studio, rue Sainte-Catherine Ouest).

Mlles Florence Tessier, Simone Gravel et Lucette Robineau ont servi le thé.

QUEBEC

—Mme Achille Paquet a reçu à l'heure du thé, samedi. Mmes Thomas Vien, P. Coote, Joseph Caouette et Aurèle Leclerc ont servi le thé, aidées de Mmes René Turcot, Daniel Bruneau, Marguerite MacDonald, Marguerite Fortier, Béatrice Coote et Anne-Marie Fortier.

—Mme H.-E. Lavigueur a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de sa fille, Mlle Catherine Lavigueur. Mmes Marc Grandbois, Horace Coulombe, Jacques Dumoulin et Maurice Delâge ont servi le thé.

—Mlle Jeanne Hamel a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Mlle Rénée Angers, de Beauceville, qui est son invitée.

OTTAWA

—La partie de cartes annuelle des membres de l'Alumnae du couvent de la Congrégation de Notre-Dame eut lieu samedi après-midi. Mme J.-E. Doyle recevait les invitées. Mmes Ernest Lapointe, H.-A. Fortier et Mlle Sadlyier ont servi le thé.

—Mme Louis Côté recevra à l'heure du thé, demain, en l'honneur de sa belle-soeur, Mme Martial Côté, de Québec.

—M. et Mme Aurélien Bélanger sont à Toronto.

—Mlle Marcelle Désy, de Trois-Rivières, est à Ottawa, l'invitée de sa cousine, Mme O. Langlois, qui recevra en son honneur le mardi 4 de mars.

—Mlle Germaine Lefebvre a reçu intimement, jeudi soir, en l'honneur de Mlle Charlotte Chauveau, de Montréal, et de Mlle Béatrice Legaré, de Québec.

—M. et Mme Saint-Laurent et Mlle Béatrice Legaré sont retournés à Québec, après avoir passé quelques jours à Ottawa.

Les Conférences

Ce soir, salle Columbus, rue de la Montagne: Chevaliers de Colomb. Conférencier, Me N.-K. Laflamme, M.P.

Ce soir, 176, Mansfield: Société littéraire Saint-James. Conférencier, Sir Henry Thornton: "Les chemins de fer et l'état".

Ce soir, Société des conférences de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Conférencier, M. Eugène Lapierre, secrétaire du Conservatoire National, organiste à Saint-Jacques: "Le rôle social de la musique".

Ce soir, 8 hrs, salle de la bibliothèque du Gésu. Conférencière, Mme C.-O. Cousineau.

Ce soir, Ecole des Hautes Etudes: 7 hrs 30, M. F. Vézina: "Etablissements des tarifs dans l'assurance-vie"; 8 hrs 30, M. L. Lorrain: "La publicité directe".

Ce soir, 8 h. 30, hôtel Mont-Royal: Mercury Club. Conférencier, Mme Hamer Jackson: "Les conditions de vie dans l'ouest aujourd'hui".

Jeudi, 20 mars, salle Saint-Sulpice, au profit des Gouttes de lait paroissiales. Conférencier, M. Edouard Montpetit: "Le capital humain".

MONT-ROLLAND

Le cercle des dames et demoiselles de Sainte-Agathe est venu ici donner une soirée récréative au profit de la nouvelle école.

—Les patineurs ont organisé une jolie mascarade.

Moyen inoffensif de réduire l'obésité

Beaucoup de gens obèses craignent les moyens ordinaires pour réduire leur poids. Voici une méthode extraordinaire. Elle est extraordinaire parce qu'étant parfaitement inoffensive, elle n'exige ni diète ni exercices. Les pastilles de la prescription Marmola sont faites exactement en conformité de la fameuse ordonnance Marmola. Vous pouvez maigrir continuellement et facilement sans qu'il en résulte de mauvaises suites. Achetez-en chez votre pharmacien à un dollar la boîte, ou envoyez l'argent directement à la Marmola Co., 704 Garfield Bldg., Detroit, Mich.

THE MARMOLA CO., Détroit, Mich.

RHUME DE CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
DU DOCTEUR CHRÉTIEN – ZAUGG
103-m,v,n

Zam-Buk
est sans égal contre l'eczéma — les ulcères, les engelures, les plaies causées par le froid, les coupures, les brûlures, les échaudures, le porrigo, les hémorroïdes, les abcès — les plaies empoisonnées.

LES COURS

Les cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à huit heures du soir: le mardi pour l'italien, le jeudi pour l'espagnol et le samedi pour l'allemand.

ITALIEN: 1. "Rimettiamo la presente..."; 2. "Chi mente, se anche non viene scoperto, ha la punizione in sè medesimo" (Silvio Pellico, Del Doveri); 3. "Dove si cambia ?"; 4. Son sempre i gobbi i primi a denunziare chi ha le spalle un po' curve" (Papini, Storia di Cristo).

ESPAGNOL: 1. "Estos son mis primos y aquéllos son mis hermanos"; 2. Entregamos la presente..."; 3. "Fonda... ferrocarril... andén..."; 4. "El ultimo parapeto del bizco que no quiere mirar derecho, es negar que entienda el que le reprende de achaques de vista" (P. Coloma).

ALLEMAND: 1. "Es wird Ihnen reuen, weil Sie nicht fleissiger gewesen sind"; 2. "Es gibt Leute, die mit andern immer unzufrieden sind"; 3. "Fahrkarte... Wagenwechsel... Schwebebahn..."; 4. "Die Welt ist wie ein Kram. Hat Waren ganze Haufen, Um Arbeit stehen sie fell. Und sind durch Fleiss zu kaufen" (Fr. v. Logau).

AUX HAUTES ETUDES

Ce soir, 7 à 8 h., correspondance commerciale française et mathématiques financières; 8 à 9 h., opérations de banque, langue italienne; 7½ à 8½ h., assurances; 8½ à 9½ h., publicité. Mercredi, 7 à 10 h., mathématiques financières et correspondance commerciale anglaise; 8 à 9 h., droit commercial. Jeudi, 7 à 9 h., langue espagnole; droit public; 7 à 8 h., géographie économique; 8 à 9 h., organisation des entreprises modernes, économie politique. Vendredi, 7 à 8 h., correspondance commerciale anglaise et française; 8 à 9 h., langue italienne; 8 à 10 h., comptabilité; 9 à 10 h., droit commercial.

FACULTE DE PHILOSOPHIE

I. Cours régulier: Ce soir, 7.30 h., Ontologie, prof. Gauthier. Principe et contradiction I; 8.30 h., Logique, prof. Pireault. Démonstration III. Vendredi 7.30 p.m., Histoire, prof. Forest. Grands Maîtres I.

II.—Cours spécial — Samedi 8.30 a.m. Histoire, prof. Forest, Leibnitz. Samedi 9.30 a.m., Ontologie, prof. Gauthier. Principe de contradiction I.

ELLE AURAIT ABSORBE UNE DOSE DE LINIMENT

Une Polonaise du nom de Mary Stracchecka, demeurant au No 472 rue Saint-Dominique, a été transportée à l'hôpital Général vers 4 heures ce matin. Elle se trouvait dans un état d'inconscience. La police du poste No 4 a trouvé dans sa chambre à coucher une bouteille de liniment blanc. On croit qu'elle en avait absorbé une forte dose. A l'hôpital Général, on dit que la malade se porte mieux.

LIGNE DE TRAMWAYS

L'échevin J.-B. Rochon nous informe qu'il a obtenu de la commission des tramways une ligne de ceinture autour de la montagne. L'amélioration consiste à l'établissement d'une voie double sur le chemin de la Côte-des-Neiges, depuis le boulevard Westmount jusqu'au chemin de la Reine-Marie. Le représentant du quartier Mont-Royal a aussi obtenu le prolongement du circuit de la rue Van Horne jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges.

ON L'ACCUSE DE RECEL

Maria Carolina, une femme âgée de 66 ans, domiciliée rue Cadieux, a été arrêtée hier soir par les sergents-détectives Tourville et Maloney, sous l'accusation d'avoir recelé des effets volés à la "Marine Laundry", rue Saint-Urbain. L'inculpée qui plaide non coupable a été laissée en liberté sous $500 de garantie, en attendant l'enquête, fixée à 8 jours. Elle a comparu devant le juge Monet.

CONCERT JACQUET-POIRIER-PRIEUR

Mademoiselle M.-Lse Bousquet, présidente de l'Association des Femmes d'Affaires organisatrice bien connue pour n'avoir offert au public que des fêtes de tout premier ordre, a eu cette fois la main particulièrement heureuse en obtenant le concours de Madame et Monsieur Maurice Jacquet, deux maîtres de l'Art musical. Les amateurs de la bonne musique qui sont nombreux à Montréal auront été à Mlle Bousquet de leur procurer l'occasion d'entendre un concert avec la harpe jouée par l'artiste la plus réputée de l'Europe. Madame Andrée Amalou Jacquet est sortie avec les plus grands honneurs du Conservatoire de Paris; décorée de la médaille d'or qui est la plus grande distinction accordée par le gouvernement français. Monsieur H. Maurice Jacquet, compositeur de musique, pianiste et directeur musical à Paris, remplira avec sa gracieuse épouse une partie du programme. L'autre partie est réservée à deux favoris du public montréalais, Mademoiselle Fabiola Poirier, Monsieur Henri Prieur qui se sont classés parmi nos plus brillants artistes locaux.

La répartition des pièces pour le concert du 3 mars attirera certainement une belle affluence à la salle St-Sulpice.

Les recettes seront entièrement au bénéfice de la Fédération Nationale pour l'acquisition d'un immeuble pour les oeuvres canadiennes françaises.

LA CANTATE DU CAFE

Les louanges du café ont été chantées par beaucoup d'hommes en beaucoup de pays.

L'immortel Bach est même allé plus loin et a composé une cantate du café.

"Ah! qu'est bon le goût du café —meilleur que mille baisers", dit la mélodie charmante,

Rendant ainsi le sentiment de millions de personnes qui ont goûté ce délicieux breuvage chez CHILDS.

Habilement mélangé avec du riche lait, il nourrit autant qu'il stimule.

Childs
144 Rue Peel
238 Rue McGill
299 Ouest Rue Ste-Catherine

VOUS N'AVEZ POINT A FAIRE LE CAFE
G. Washington
IL EST FAIT
FAITES-LE DISSOUDRE SIMPLEMENT ET BUVEZ-LE
QUELLE COMMODITE! ET IL EST SI BON!
26.29

Délicieuse dans les Desserts
LA SUPREME ESSENCE
Donne la saveur d'érable aux sirops, gelées, blanc - manger. Demandez la
Suprême Essence
chez votre fournisseur.
Compagnie Caron, Québec
106-m,a,n

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEVRALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le
Baume Analgésique
— de —
Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros - Montréal
En vente partout, 35c le tube
67-n

Pour avoir des Chaussures plus confortables

appliquez-leur une bonne couche de BLACK'O juste avant de les mettre. Ce cirage à la glycerine assouplit le cuir qui cède alors sous la pression du pied et vous évite toute gêne.

BLACK'O rend vos chaussures resplendissantes d'un doux lustre noir et sans beaucoup de frottement. Employez le TAN-O pour les chaussures brunes.

En vente chez tous les bons marchands

Boston Blacking Company
MONTREAL

Chaussures bien cirées Ont plus longue durée.

PRENEZ L'HABITUDE D'ACHETER VOS
PRELARTS
A UN DES
8 MAGASINS
J. A. LAMY
LIMITEE 110-3

Beauté satisfaite
L'emploi de la Crème Orientale de Gouraud vous donnera toujours cette assurance que votre beauté a été portée à son plus haut point de perfection.
Echantillon envoyé franco contre 15 cents
Ferd. T. Hopkins & Son
Montreal

Crème Orientale de Gouraud

Magasinez Commodément
Sans une jolie sacoche vous ne pouvez pas magasiner commodément. Elle gardera en sûreté toutes les petites choses que vous pouvez si facilement perdre.
En cuir elle sera à la fois jolie et commode et à la portée de toutes les bourses.
Mappin & Webb en ont reçu une nouvelle consignation en une grande variété de couleurs appropriées à n'importe quel costume.
Mappin & Webb CANADA LIMITED
353 rue Ste-Catherine Ouest
Joailliers Orfèvres Bijoutiers
(Etablie en 1810)

WEAR-EVER
N.A. ALUMINUM LTD
TRADE MARK
FABRIQUE AU CANADA

Exigez cette marque synonyme de haute Qualité — économique et de bon usage, elle identifie le
Véritable
"Wear-Ever"
Ustensiles de Cuisine Aluminium

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)
FOURRURES — Un placement pour plusieurs saisons
Les Superbes Fourrures de
Fairweather
ont un cachet d'individualité et de chic qui est inimitable— elles ajoutent au charme de celles qui les portent — elles protègent efficacement contre le froid — elles sont également supérieures à tous points de vue aux bonnes fourrures ordinaires, comme style, comme exclusivité — il en résulte qu'elles sont "à la mode" pendant plus longtemps que les autres fourrures.
Leur confection est d'une telle perfection que leur durée pendant plusieurs années est assurée. Malgré tous ces points de supériorité il nous faut les vendre sans délai—
Les Rabais sont de
33⅓% à 66⅔%
sur les Prix Réguliers Marqués
Faites un placement MAINTENANT - pour usage immédiat et FUTUR.
Ste-Catherine près Peel,
TORONTO. MONTREAL.

SOLDES APRES INVENTAIRE

Fourrures de grand luxe vendues au prix coûtant
Notre vente annuelle après inventaire est toujours un événement, et de nombreux acheteurs attendent cette occasion pour se procurer aux prix les plus réduits les fourrures dont ils ont besoin.
Quoique nos prix soient réduits de près du tiers durant cette vente, la qualité de nos fourrures reste la même.
Nous n'offrons que des fourrures régulières de notre maison, fourrures confectionnées dans nos ateliers et que nous préférons écouler au prix coûtant plutôt que de les garder jusqu'à la saison prochaine.
Pour chaque piastre dépensée chez Desjardins en ce moment, vous en recevez deux en valeur et en satisfaction.
CHAS DESJARDINS & CIE.
130, Rue St Denis

IL ne suffit pas à un négociant d'avoir un magasin pourvu d'habiles commis et de bonnes marchandises ; il lui importe d'y mettre de la vie en y attirant la clientèle par la publicité dans la "Presse".

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA.

TEMPS PROBABLE: — BEAU ET MODEREMENT FROID
Aujourd'hui maximum: 25. Aujourd'hui minimum: 13. Détails de la température page 21.
Soleil: lever 6 h. 45; coucher 5 h. 43. Lune: lever mat.; coucher 10 h. 02. Mardi, 26 février 1924.

UN VIEILLARD TROUVE LA MORT DANS UN INCENDIE

Les cierges allumés dans une chambre mortuaire ont mis le feu.

AFFREUSE TRAGEDIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 26. — Une affreuse tragédie s'est déroulée de bonne heure, hier matin, à Stoneham, près de Québec. Des personnes veillaient le corps d'un enfant de dix ans, mort deux jours plus tôt chez M. A. Lavoie, cuisinier pour la Donnacona Lumber Company. Tout à coup, un cierge mit le feu aux rideaux. Avant qu'on eut aperçu les flammes, celles-ci s'étaient communiquées à toute la maison. La mère de l'enfant mort eut peine à se sauver avec deux autres enfants en bas âge. Plusieurs personnes qui étaient dans la cuisine s'échappèrent aussi du brasier avec les plus grandes difficultés. Enfin un vieillard de soixante-quatorze ans, M. Jean Gosselin, qui était couché au second étage, n'eut pas le temps de fuir. Il périt dans l'incendie de la maison et on retrouvait, hier matin, ses ossements calcinés.

UN GRAND CONCOURS DE PATIN



Les juges au concours du Winter Club, samedi, rue Drummond: de gauche à droite: D. Hodgson, juge du départ; l'échevin L. Rubinstein, P.-H. Chrysler, d'Ottawa, et C. Cameron, de Toronto. (Cliché du photographe de la "Presse").

SUCCES DES NOTRES DANS L'ASSURANCE



Agents de la province de Québec de la compagnie Crown Life, qui ont fait le plus haut chiffre d'affaires et à qui a été décernée la coupe offerte par la compagnie. De gauche à droite. 1er rang, MM. J.-A. Vidal, O. Simoneau, R.-T. Couch, Louis Bourier, gérant; H.-L. Donoghue, E. Forest; 2e rang, MM. J.-A. Gilbert, J.-M. Chaussé, H.-E.-S. Sauveur, S. Archambault, Z. Gagné, J.-A. Pelland, L.-P. Pelletier, R. Dufresne, Jean Carreau; 3e rang, MM. J.-A. Giard, J.-A. Moreau, J.-R. Rondeau, N.-F. LePitre, O. Boisvert, J.-A.-A. Bourdon, O. Poirier, Geo. Bouvier, A. Rhenault, D. Angrignon et A.-V. Giroux. (Cliché du photographe de la "Presse".)

L'ENQUETE SUR LA HOME BANK

On prétend que le ministre des finances pouvait intervenir durant la guerre.—Les points que devra élucider la commission qui sera nommée.

LES RESPONSABLES

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 26. — L'enquête de la commission royale, dans l'affaire de la Home Bank, portera sur les points suivants:

(1) En 1915, 1916 et 1918, a-t-on fait des représentations au ministère des finances concernant la condition de la Home Bank et de quelle nature étaient-elles?

(2) Si cela fut fait, la situation ainsi révélée justifiait-elle une enquête en vertu des pouvoirs que la section 56-a de la loi des banques confère au ministre des finances?

(3) Que fit le ministre des finances d'alors?

(4) Quel effet aurait eu sur la conduite des affaires de la Home Bank une vérification des comptes faite, en 1915, 1916 ou 1918, en vertu de cette section 56-a et sur la situation des déposants actuels?

(5) Quelle était la situation financière de la Home Bank en 1915, 1916 et 1918 et quelles mesures le gouvernement aurait-il pu alors prendre?

L'ordre en conseil instituant cette enquête déclare que l'on a demandé au gouvernement de rembourser les déposants. La pétition alléguait que, en 1915, 1916 et 1918, les rapports des directeurs de la Home Bank révélaient une situation qui aurait justifié une enquête. Elle ajoutait que, pour des raisons d'intérêt public et à cause de l'état de guerre, le ministre des finances d'alors ne jugea pas à propos d'ordonner cette enquête. Les signataires étaient d'avis que, si une telle enquête avait été tenue la banque aurait dû cesser ses opérations, ce qui aurait évité la débâcle de juin 1923.

La décision du gouvernement de nommer une commission d'enquête a pour but d'établir pleinement les responsabilités. Sir Thomas White était ministre des finances, en 1915, 1916 et 1918. Comme les conservateurs ont résolu d'attaquer l'hon. M. McMurray à la prochaine session, à propos de ses transactions avec la Home Bank, le cabinet ne trouvera pas mauvais, dit-on, de compromettre, si possible, un ancien ministre conservateur. Cette action n'évitera probablement pas un débat sur la question de la Home Bank, mais elle le rendra moins dangereux pour le gouvernement.

FETE EXTRAORDINAIRE POUR LES BRESILIENS

Rio de Janeiro, 26. — Tout le Brésil fait des préparatifs pour la plus grande "festa" de l'année, c'est-à-dire le carnaval. Des centaines de clubs ont organisé des concerts et, depuis deux mois, on s'occupe de la célébration du carnaval. Les parades commenceront le 2 mars et se termineront à la fin de la nuit du 4 au 5 mars. Le spectacle des carnavals est inoubliable et les costumes les plus originaux sont inventés. Pour les Brésiliens, le carnaval est la fête la plus extraordinaire de l'année.

LE BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE ENTREPREND UNE GRANDE CAMPAGNE

Les directeurs de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse se sont réunis, hier soir, pour mettre la première main à l'organisation du programme des fêtes de cette année. Plusieurs projets ont été sommairement discutés et remis pour étude à la prochaine assemblée. On a formé deux comités permanents; le comité des finances, composé de M. L.-C. Fortin, président, Roméo Cusson et Henri Bernier, et le comité de recrutement, formé de MM. Rodrigue Lamoureux, président, Emile Pigeon, Hector Perrier et Arthur Couture.

Le travail du comité de recrutement a obtenu l'approbation unanime de tous les directeurs. A cause des progrès constants de l'association, elle a besoin plus que jamais d'aide financière pour faire face à toutes les nouvelles exigences et prendre une nouvelle vigueur. Les demandes d'écoles et d'orphelinats qui veulent réserver une journée pour la passer au magnifique terrain du Bout-de-l'Ile, l'été prochain, sont déjà plus nombreuses à date que l'an dernier.

Le comité de recrutement a donc fait préparer un millier de lettres et de chèques au montant de un dollar, faits à l'ordre de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse. Ceux qui les recevront et qui tiendront à devenir membres de l'association et contribuer à ses oeuvres, n'auront qu'à ajouter le nom de leur banque et leur signature et à retourner le chèque au bureau de l'administrateur, M. Arthur Couture, 901, rue Saint-Denis.

Les directeurs ont aussi adopté une résolution de condoléances envers la famille de feu M. Charles Langlois.

CAUSERIE SUR W.-E. GLADSTONE HOMME D'ETAT

M. Paul Mercier, député, au club libéral des femmes de Montréal.

AVOCAT DE LA LIBERTE

M. Paul Mercier, député de Westmount, était l'hôte d'honneur à la réunion mensuelle du club libéral des femmes de Montréal, laquelle a eu lieu dans les salles du club de Réforme, sous la présidence de Mme Pierre Casgrain.

Le député de Westmount a su vivement intéresser son auditoire féminin en lui parlant du grand homme d'Etat anglais que fut William-E. Gladstone. Il rappelle la naissance de Gladstone, à Liverpool, le 27 décembre 1809, rue Rodney, dans le district surnommé, depuis, les "parages du talent", à cause du grand nombre d'hommes brillants qui se réunissaient souvent chez le grand homme d'Etat, entre autres l'écrivain William Roscoe, le sculpteur John Gibson, le Dr Bickersteth, évêque de Ripon; Mme Hemans, le Dr James Marteman, et, parmi les plus récents, lord Russell, sir Robert Peel, lord Derby, lord Palmerston, lord Beaconsfield, Richard Cobden, lord Aberdeen et John Bright.

L'enfance de Gladstone, comme celle de beaucoup d'autres grands hommes d'Etat a été plutôt obscure et l'on n'en connaît pas grand chose. L'on sait, par exemple, qu'il quitta la maison paternelle en 1821, alors qu'il était âgé de 11 ans. Son premier précepteur fut le révérend William Rawson, dont Gladstone a toujours conservé un souvenir très vif.

Le Dr Turner, fut pendant deux ans le professeur particulier de Gladstone, après que celui-ci eut quitté le collège d'Eton où il avait commencé ses études. A ce collège fondé par Henri VI, en 1440, Gladstone fut un des élèves les plus brillants. Il quitta cette institution en 1827 pour entrer à l'école Christ Church, à Oxford. Après avoir sorti avec distinction d'Oxford il passa 6 mois en Italie, où il étudia les arts.

De retour en Angleterre en septembre 1832, il commence sa première campagne politique. Gladstone était alors tory; il avait la mentalité qui régnait à Oxford à cette époque. Ses adversaires étaient Handley et Weldo. Il gagna cette première élection.

"Quand Gladstone débuta au parlement", dit M. Mercier, "il y avait 300 nouveaux députés comme lui. Son premier discours porta sur les résolutions touchant l'esclavage dans les colonies britanniques. Ces résolutions avaient été portées devant la Chambre par M. Stanley, secrétaire colonial, lequel devint plus tard premier ministre. Le discours de Gladstone fut une réponse à lord Howick, ancien sous-secrétaire des colonies, qui semblait lui avoir lancé un défi personnel, au sujet de l'administration des propriétés de son père, à Demerara, aux Indes. La réputation de Gladstone était déjà faite.

L'impression que créa Gladstone, par ce premier discours, lui fut favorable. Modeste de manières, prompt dans ses gestes, ayant la parole facile, immédiatement il commanda le respect et l'attention des députés. Il n'avait alors que 29 ans. La presse du temps, rappelait les succès de Gladstone dans les termes les plus élogieux. Il était considéré comme un des meilleurs hommes de la jeune génération du parti tory.

En 1834, lors de la défaite du gouvernement libéral, un nouveau cabinet tory fut formé par sir Robert Peel, et Gladstone fut appelé à en faire partie. Il se représenta devant ses électeurs de Newark et fut réélu.

Gladstone fut non seulement un homme politique convaincu mais aussi un "high churchman". Au cours de sa carrière politique il fut libéral, radical, après avoir débuté comme tory, mais personne n'a jamais douté de son honnêteté au cours de son évolution. Sa carrière fut celle de son siècle, c'est-à-dire progressiste, libérale, humanitaire

A suivre sur la page 21

UNE AFFAIRE PALPITANTE

UN PROCES DRAMATIQUE

Le général Ludendorff et plusieurs chefs de la dernière révolution bavaroise subissent leur procès.—Accusés de haute trahison.

SOUS BONNE GARDE

(Service de l'"United Press")

Munich, Bavière, 26. — Dans le bâtiment de la vieille Académie de guerre, dont toutes les entrées sont protégées par des réseaux de fil barbelé et par des soldats, le général Ludendorff, son beau-fils, le lieutenant Pernet, Adolphe Hitler et sept anciens officiers et docteurs subissent aujourd'hui leur procès pour haute trahison. Ces personnages importants se sont mis dans de mauvais draps pour avoir participé aux efforts qui ont été tentés afin de renverser le gouvernement. Des sièges ont été réservés aux journalistes, mais les dépositions les plus importantes seront faites secrètement et, aux séances publiques, le public n'apprendra certainement pas beaucoup de nouveaux faits.

On dit que plusieurs témoins ne comparaîtront pas pour cause de maladie.

On se rappelle que le soulèvement nationaliste fut extrêmement court. Il fut commencé le 8 novembre, pendant la nuit, alors que Hitler, à la tête de ses partisans, interrompit une assemblée à laquelle assistaient les leaders du gouvernement bavarois et proclama la chute du cabinet. Hitler se nomma chancelier et Ludendorff fut fait dictateur de toute la République allemande. Les troupes de Hitler étaient bien organisées. Elles occupèrent plusieurs quartiers de Munich et elles semblaient maîtresses de la situation. Mais, le jour suivant, les forces de la Reichswehr obéissant aux ordres du Dr von Kahr, qui abandonna récemment le poste de dictateur, attaquèrent les nationalistes et reprirent promptement possession du ministère de la guerre. Ludendorff et les autres chefs furent arrêtés. Hitler, cependant, avait réussi à prendre la fuite et il ne fut capturé que dernièrement. Les prisonniers sont accusés d'avoir conspiré contre l'Etat. Le procès a été commencé à 8 heures 30 ce matin. La liste complète des prisonniers porte les noms suivants: général Ludendorff, Adolphe Hitler, lieutenant Heinz Pernet, Ernest Poehner, Dr Wilhelm Frick, Dr Friedrich Weber, capt. Ernst Roehm, lieutenant Wilhelm Burekcner, lieutenant Robert Wagner, colonel Bergman Kriebel.

GRAND BESOIN DU CANADA

Belleville, Ont., 26. — Au lunch du Rotary Club, hier, M. Arthur-E. Henderson, voyageur, écrivain et conférencier, a pris pour sujet de son discours: "Le Canada de demain". Il a parlé de divers problèmes concernant le Dominion et son discours a été marqué par une protestation contre Toronto. Il a déclaré que Toronto était la ville la plus provinciale du Canada et qu'elle constituait le plus grand obstacle empêchant l'unité nationale. M. Henderson a affirmé que le Canada avait besoin, avant tout, de l'unité. Il a affirmé aussi que l'est et l'ouest, l'Ontario et le Québec attendaient que Toronto décide de participer à la création de l'unité.

LA COUR D'APPEL SE PRONONCE EN FAVEUR DU MAIRE M. MARTIN

Elle est d'opinion que ce dernier, ayant sa principale résidence à Montréal, se trouve à exercer légalement ses fonctions.

UN JUGE EST DISSIDENT

Le maire Martin continuera à occuper sa charge, du moins jusqu'aux prochaines élections. C'est ce qui découle d'une décision rendue par la Cour d'appel, hier après-midi, confirmant un jugement de l'hon. juge Albert de Lorimier qui renvoyait un bref de "quo warranto" pris par l'ex-contrôleur E.-W. Villeneuve pour faire disqualifier le maire. Ce dernier, selon le requérant, n'aurait pas eu sa résidence à Montréal, tel que le veut la charte, mais bien à Laval-des-Rapides. C'est après une enquête qui dura environ quinze jours et au cours de laquelle non moins de cent témoignages furent rendus, que le juge de première instance se prononça en faveur du maire.

Notre journal devait publier dans son "extra" d'hier un précis du jugement, mais comme celui-ci a été rendu à la fin de l'après-midi seulement, nous n'avons pu forcément donner suite à notre intention. Cependant on a du remarquer que nous laissions prévoir quelle serait la décision du tribunal.

C'est l'hon. juge Rivard qui a rendu la décision majoritaire de la cour. Il était secondé en tous points par l'hon. juge Hall. Quant à l'hon. juge Allard, il était dissident, mais sur l'appréciation des faits seulement.

La question à résoudre était la suivante: "M. Martin réside-t-il à Montréal dans les conditions requises pour pouvoir exercer la charge de maire?" Les articles 25 et 32 de la charte décrètent que nul ne peut être mis en nomination pour la charge de maire, ni être élu à cette charge, ni l'exercer, s'il ne réside dans la cité. Voici quant au premier. Quant au second, il établit que nul ne peut exercer les fonctions de maire à moins qu'il ne possède en tout temps le cens d'éligibilité.

Toute la cause reposait sur ces mots: "résider dans la cité". Cette expression, a fait remarquer le juge, se prête à plusieurs interprétations qui peuvent varier selon les circonstances. Les tribunaux anglais et américains ont défini le mot "résider", mais aucune de leurs définitions n'est absolue. Ici, le juge dit qu'il a déjà eu l'occasion de se prononcer dans une cause de Bélanger contre Piché, où les faits étaient différents de ceux du cas présent, bien que la loi à appliquer fût la même. Dans cette cause, il fut décidé qu'avoir sa résidence dans un certain endroit signifie résider à l'endroit qui est le plus important pour l'exercice des fonctions à remplir.

Il a plaidé, continua le juge, que le foyer domestique est l'endroit où demeure la femme. La ville ne requiert pas que le maire réside dans ses limites pour des considérations de famille. L'objet des articles de la charte est d'assurer une meilleure administration des affaires municipales et c'est à ce seul point de vue que la question doit être envisagée. Si le maire a deux résidences, c'est celle qui remplit mieux les objets de la charte qui doit être considérée comme la principale.

Le juge fit ensuite une revue des faits pour démontrer que des deux résidences du maire, c'est celle de la rue Logan qui est la plus importante. Avant 1920, dit-il, le maire n'avait qu'une résidence d'été à Laval-des-Rapides, mais à cette époque, il en eut deux, car Mme Martin se rendit pour vivre à Laval où la maison fut complètement installée. Durant l'été, continue le juge, le maire réside à Laval, mais en hiver, il ne s'y rend que pour y passer les fins de semaines. La résidence de la rue Logan est confiée à des personnes qui en ont soin et le maire y a sa chambre et son bureau. C'est là qu'il reçoit les visiteurs et une bonne part de sa correspondance; c'est aussi à cet endroit qu'on l'appelle au téléphone. Il appartient à la paroisse du Sacré-Coeur où il assiste aux offices et paye la dime. En un mot, au point de vue de ses fonctions officielles, c'est sur la rue Logan que le maire a sa principale résidence. Pour toutes ces raisons, dit l'hon. M. Rivard, l'appel de M. Villeneuve du jugement rendu doit être renvoyé.

En donnant les raisons de son dissentiment, l'hon. juge Allard fit remarquer que l'endroit où le maire loge quand ses affaires le retiennent en ville, de même que celui où il pensionne à tant par repas ou tant par mois, ne constitue pas sa résidence dans le sens requis par la charte. La maison, dit-il, est occupée par M. Pilon. Lorsque le maire s'assied à table, il ne le fait pas comme s'il était chez lui. Quand le maître de la maison est chez lui, il ne paye pas de pension.

En concluant, le juge Allard a dit qu'il est d'opinion que les appartements que le maire occupe, rue Logan, ne constituent pas plus sa résidence, dans le sens voulu par la charte, que le Château Frontenac, à Québec, où il se retire pendant la session de la législature.

POUR LES ROUTES

Edmonton, 26. — Un projet de loi demande un emprunt de $3,500,000 pour l'amélioration des routes de l'Alberta.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

CANADIEN-FRANCAIS.—"A l'abri de la Loi".
CHANTECLERC. — "Le Secret d'une Tombe."
CAPITOL—Vues animées.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN-ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ARCADE—Vaudeville et vues.
ALEXANDRA—Vues animées.

(Pour détails voir page 15)

LE SUCCES DU RADIO

UN FACTEUR DE PROGRES

Le radio rend de grands services à la colonisation.—Les cultivateurs ne sont plus dans l'isolement. — Beau moyen pour s'instruire.

L'ENNUI N'EXISTE PLUS

Winnipeg, 26 — Le radio, qui transmet les nouvelles du monde entier jusque dans les districts agricoles les plus éloignés des villes et qui pourrait mettre tous les cultivateurs en communication avec les centres commerciaux, est devenu un important facteur pour la colonisation, au Canada. C'est ce qu'affirme un rapport que vient de publier le département de la marine. Ce rapport dit: "Le radio a détruit l'isolement dans lequel se trouvaient les cultivateurs des provinces des prairies. La solitude n'est plus à redouter. Les colons et les membres de leurs familles apprennent les principales nouvelles, tous les jours, entendent des concerts et reçoivent des collèges d'agriculture des renseignements sur les nouvelles méthodes d'agriculture. Ils apprennent aussi les derniers prix du marché. Les ménagères peuvent aussi s'instruire au moyen du radio et obtenir les conseils les plus précieux. Sur les 100,000 appareils de réception que l'on compte, au Canada, il y en a 60 pour cent qui appartiennent aux cultivateurs. C'est surtout chez les cultivateurs des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta que la multiplication des radios s'est faite rapidement. Dans la province du Manitoba, le gouvernement favorise la transmission à l'aide de son système de téléphone. Les postes de transmission, au Canada, sont au nombre de trente-huit. Ils sont situés dans les principales villes, depuis la Colombie britannique jusqu'aux provinces maritimes. La valeur des appareils de réception est de plus de $2,000,000.

UN ILLUSTRE MARIN



LE CAPITAINE ROSTRUN, commandant du "Carpathia" quand ce paquebot a sauvé des survivants du "Titanic", qui vient d'obtenir le plus grand honneur attaché à son état en étant nommé aide-de-camp du roi dans la réserve de la marine anglaise.

MORT TRAGIQUE D'UN GARÇONNET

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Sylvère, 26 — Un garçonnet, Germain Deshaies, âgé de 4 ans, enfant de M. Zéphir Deshaies, a été tué en jouant dans la grange de son père. Ayant déplacé une planche qui soutenait le lourd brancard d'un camion, ce brancard en tombant frappa l'enfant au cou et le tua. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

EN CONVALESCENCE

Rome, 26—L'état du roi Victor-Emmanuel qui a souffert de l'influenza s'est grandement amélioré.

MORT DE MADAME J.-ERNEST PINEAULT

Nous sommes au profond regret d'annoncer la mort de Mme J.-Ernest Pineault, née Laflamme (Mélina), arrivée hier en sa demeure, 116, boulevard Saint-Joseph-Est, à l'âge de 64 ans.

La défunte était la mère des abbés Lucien Pineault, professeur et secrétaire de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal et aumônier des étudiants, et Albert Pineault, vicaire pour la paroisse de Sainte-Madeleine d'Outremont; de la révérende soeur Marie-Lucien, de la Congrégation de Notre-Dame, institutrice à l'académie Saint-Paul de Westmount; de Mlles Ernestine et Georgette Pineault ainsi que de Mme Ulric Joron.

Les funérailles, auxquelles assistera Mgr A.-J.-V. Piette, recteur de l'Université de Montréal, auront lieu à 9 heures, jeudi matin, à l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End. Nos sympathies à la famille dans le deuil.

PONT DE GLACE PRES DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 26 — Le barrage de glace fait des progrès constants dans la direction de notre ville et il est maintenant rendu à un mille en bas du quai du Cap de la Madeleine. Une légère couche de glace s'était formée sur le fleuve, hier, mais cela n'a pas empêché le traversier le "Progrès" de faire son service entre Sainte-Angèle de Laval et Trois-Rivières.

Le département des signaux annonce qu'à la moindre tempête, le pont de glace pourra se former vis-à-vis notre ville en une seule nuit. Ce n'est que rarement que la glace prend ici entre les deux rives.

CONTROLEUR NOIR

Washington, 26—Walter-L. Cohen, leader républicain de la Louisiane, restera contrôleur des douanes de la Nouvelle-Orléans. C'est un noir.

JAMES COX DEVRA SUBIR SA PEINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 26. — James Cox, ce cultivateur dont des mauvais traitements causèrent le suicide du jeune immigrant Bulpitt, a été condamné à deux mois d'emprisonnement. Au ministère de la justice on a déclaré contrairement à ce qu'affirmaient certaines rumeurs qu'on n'exercera pas de clémence en faveur de Cox.

CANTATRICE DECEDEE

Dieppe, France, 26.—Mme Adiny-Miliet, soprano d'opéra, est décédée. Elle avait acquis sa réputation dans l'interprétation des rôles wagnériens, notamment celui d'Isolde. Son époux était le librettiste Paul Miliet, de Paris.

Mme Adiny-Miliet, née à Boston, avait appris le chant en Italie et chanté plusieurs rôles au Grand Opéra de Paris.

APPEL DE LONGUE DISTANCE



Les saisons se suivent, mais leurs sports diffèrent.

La Vie au Foyer

SIMPLICITE DE LIGNE ET RECHERCHE DU DETAIL



A gauche: Robe en velours noir. Col et bas de tunique brodés de soies multicolores. A droite: Robe en lainage mélangé gris cendre. Bas de manches et encolure en ragondin. Ceinture en galon tissé de couleurs vives (V).

Avez-vous remarqué combien souvent un petit détail de coupe ou de garniture choisi et disposé avec goût suffit à caractériser une robe. C'est dans les modèles les plus simples que l'on s'en rend le mieux compte: or, avec la mode actuelle, presque toutes les robes sont simples, aussi la recherche du détail est-elle bien sa caractéristique essentielle.



A gauche. Drap noir garni de bandes de même tissu placées en sens opposé. Col d'hermine. A droite: Robe-manteau en velours de mine pain brûlé garnie de castor. Ceinture en cuir repoussé et gland de liliane.

Sur cette gentille toilette de drap noir des bandes de même tissu, posées dans un sens différent, composent des entre-deux qui ne se distinguent du reste de la robe que par un effet de reflets. On obtient des effets semblables avec du velours mousseline ou en mélangeant deux étoffes de même teinte dont l'une est mate et l'autre brillante. Notez encore petit col fait d'une bande d'hermine croisée sur l'épaule. L'emploi des bandes d'hermine —nous avons déjà eu l'occasion de le dire — est un détail qui se retrouve sur beaucoup de nos robes d'hiver auxquelles cette blanche garniture donne un agréable cachet de fraîcheur et de jeunesse.

Dans la robe lévite, supprimez la ceinture de cuir, vraiment originale par son travail et la disposition de la poche, vous obtenez une robe très simple, encore que point banale, car la disposition du col et des poignets suffit à lui donner du chic.

C'est encore la ceinture qui fait le chic de l'autre modèle; elle est formée d'un gros galon tissé de soie et de métal qui dessine sur le côté une sorte de cartouchière d'aspect vraiment amusant. De chaque pli de cette cartouchière sort un gland de soie; l'ensemble, composant une épaisse frange, termine agréablement la ceinture.

La robe de velours est fertile en détails d'une recherche très particulière. Beaucoup moins banal que s'il était plat et régulier, le montage de la jupe disposé en gros plis entre de larges créneaux, permet un arrangement de ceinture charmant, dépourvu de toute banalité. Cette ceinture est exécutée avec un galon d'ameublement en métal; d'une cocarde en éventail passée sur le pli du devant, partent de longs pans de même galon qui retombent sur la jupe tailliée en forme. Retenez aussi la disposition du col de fourrure de ce modèle, terminé par une cocarde de velours traversée d'un galon, pareil à celui de la ceinture. Pour une robe de velours encore, le volant froncé aux hanches dessinant une tunique ouverte devant a beaucoup de chic et de nouveauté au bas du long corsage droit sous lequel



Robe en velours anglais nègre. Ceinture et cocarde en ruban d'or ciselé.

on devine la taille souple et flexible que maintient cependant, comme il convient, l'indispensable corset.

CONSTRUCTION D'UN ASCENSEUR A L'EST DU PARC MONT-ROYAL

L'échevin A.-A. Desroches, qui favorise la construction d'un ascenseur sur le versant est de la montagne, déclare que les plans à ce sujet sont maintenant terminés. Il est d'avis que l'administration municipale devrait prendre une décision cette année, afin que les citoyens de l'est de la ville ait un accès facile à la montagne. L'échevin DesRoches dit que la construction d'un ascenseur est devenue grandement nécessaire. Du côté de l'ouest il y aura la ligne de tramways du chemin Shakespeare qui atteindra le parc de la montagne. La compagnie des tramways sera priée d'établir cette voie, cette année. Les travaux sur le chemin Shakespeare sont les premiers qui seront entrepris au cours de l'année par la compagnie des tramways. Le nivellement du chemin a été terminé l'an dernier.

L'échevin DesRoches veut maintenant qu'un ascenseur soit construit du côté est de la montagne. Le projet comporte une dépense d'environ $125,000. Le représentant du quartier Hochelaga est d'opinion qu'un ascenseur sera beaucoup plus pratique qu'un funiculaire, pour atteindre le sommet du Mont-Royal.

LE DROIT AU SUCCES

M. Stephen Leacock, professeur de l'économie politique, au McGill, a fait, hier, une conférence sur "la réorganisation du Canada pour la prospérité", devant les membres de l'Association libérale-conservatrice, à l'hôtel Mont-Royal. Il fait un appel pour un complet retour aux valeurs réelles. Le gouvernement, dit-il, doit rejeter toute paternité socialiste et, tout en reconnaissant les droits du travail il lui faut encourager le capital, au lieu de le contraindre à se cacher.

Il faut que le capital et le travail s'entendent. Il faut redonner au peuple le droit au succès. Ce n'est pas en nationalisant les grandes entreprises, dit l'orateur, que cela peut se produire. La nationalisation est une meule de moulin.

Le conférencier fut présenté et remercié par M. F.-W. Stewart, président de l'Association libérale-conservatrice.

Pour les mains gercées et les crevasses aux doigts

Demandez BENGUÉ à votre pharmacien

Il calme et soulage la rougeur et la rudesse de la peau qu'il tient douce et exempte de gerçures.

The Leeming Miles Co., Limited, Agents, Montréal

Servez-vous du véritable Baume français. Premiers secours pour toutes les douleurs.

ON S'OPPOSE A CE PERMIS DANS VERDUN

Une demande de la Montreal Light Heat qui soulève des protestations.

RAPPORT FINANCIER

A leur séance régulière, tenue hier soir, sous la présidence du maire J.-A.-A. Leclair, les membres du conseil de la ville de Verdun ont de nouveau étudié le projet de la Montreal Light, Heat & Power, Consolidated ,qui a pour but d'augmenter considérablement les usines de cette compagnie aux Rapides de Lachine, lesquelles sont installées dans les limites de la ville Lasalle. La construction serait poussée jusqu'aux limites de Verdun. Le conseil de Verdun a refusé cette permission à la compagnie qui a inscrit sa demande à Ottawa. Verdun a adressé un protet au ministre des travaux publics, l'hon. J.-H. King, qui a répondu que le conseil serait prévenu lorsque cette demande sera étudiée par le gouvernement.

La ville de Verdun s'oppose à cette construction parce qu'elle serait de nature à changer le cours des eaux, en face de la ville, en baissant considérablement le niveau, probablement jusqu'en face de l'hôpital protestant. On croit même que ces travaux pourraient faire disparaître le service des bateaux traversiers entre Verdun et La Tortue. Hier soir, le conseil, à ce sujet, a unanimement approuvé la résolution prise par un comité, la semaine dernière, de s'opposer carrément à un tel projet et d'envoyer même à Ottawa, une délégation pour protester un tel permis.

On a accordé à l'Association des vétérans de la grande guerre la permission d'organiser, dans Verdun, un tag-day, le 19 avril.

A une compagnie qui demandait la permission d'établir une salle de pool dans les limites de la ville, le greffier a reçu instruction de répondre que les salles de ce genre sont prohibées par les règlements municipaux.

Le greffier de la ville, M. James Wishart, a donné lecture de rapports établissant une comparaison de l'état financier de la ville, depuis 1915 à 1923. Ce relevé a été fait particulièrement pour les services de l'éclairage électrique et de l'aqueduc. Pour le service électrique, en 1915, le revenu a été de $44,344, tandis qu'en 1923, il a été de $113,982. En 1915, le surplus fut de $941 tandis qu'en 1923, il a été de $41,627. Le département de l'aqueduc, en 1915, avait eu un revenu de $44,037 et celui de 1923 a été de $140,805. Pour l'année dernière, dans ce service, on a eu un surplus de $53,750 tandis qu'en 1913, on n'avait eu qu'un déficit.

LE FEU SE FAIT MOINS DESASTREUX A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la "Presse")

Trois-Rivières, 26. — La diminution des pertes par les incendies à Trois-Rivières laisse prévoir une baisse du taux des assurances. La construction d'un troisième poste de pompiers fortifie aussi cette demande.

Des chiffres fournis par le chef Vachon établissent qu'en 1922, il a été calculé, par les compagnies d'assurances, que la valeur totale des bâtisses, mobiliers et marchandises, etc., dans la ville de Trois-Rivières, dont elles se rendaient responsables en cas de perte par le feu, l'eau et la fumée, se chiffrait à $737,990, et que sur cette somme, il fut payé aux assurés un montant de $60,643, ce qui représente, en pertes, la valeur de 8 1/5 pour cent environ.

En 1923, par contre, quoique le total ait été plus élevé en incendies, la proportion était un peu moins forte, près de 6¾ environ. Le montant total des choses assurées s'élevait à $960,650, tandis que les assurances payées se chiffrèrent à $65,105, soit 1½ pour cent de moins qu'en 1922.

D'après les calculs du chef Vachon, la population se trouve ainsi à payer $2.13 par tête pour la protection contre les incendies, soit l'un des chiffres les moins élevés dans les villes de la province.

LA PROCESSION DE LA SAINT-PATRICE

Les organisateurs de la procession de la Saint-Patrice ont décidé que cette année, on ne permettrait pas aux hommes et aux enfants de suivre la procession montés à cheval. Seuls, les ordonnateurs auront ce privilège. Cette décision a été prise à une assemblée du comité exécutif. Il a été expliqué que ce n'était pas suivre les traditions irlandaises que de permettre la chose, et la police sera priée d'intervenir pour y mettre fin. Le départ de la procession s'effectuera au square Dominion, puis l'on suivra les rues Dorchester, Côte du Beaver Hall, Saint-Jacques, square Chaboillez, Colborne, Ottawa, Murray, Wellington et McCord, jusqu'à l'église Sainte-Anne, où l'on assistera à une seront les commissaires ordonnateurs. Dix-huit sociétés irlandaises grand'messe. Le capitaine T. Kavanagh et le détective P. O'Donnell seront représentées à cette fête.

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Le Dr Henri Berthiaume a été engagé comme secrétaire-trésorier à une réunion de la Commission scolaire. M. Charles Bédard ayant démissionné.

—M. le curé Z. Bélanger a pris part à la délégation qui est allée à Québec rencontrer les membres du cabinet provincial et demander les subsides nécessaires au prolongement du chemin de fer de Mont-Laurier à Sainte-Anne du Lac.

L'Aristocrate

Le mets le plus délicat connu des experts de fromage français est maintenant fait au Canada d'après la recette originale.

Il ne fait pas un long séjour sur la mer qui lui ôte sa riche saveur délicieuse, mais il vous arrive en parfaite condition.

Servez-le avec du thé après le dîner et goûtez sa saveur crémeuse.

20

BAUMERT CAMEMBERT CHEESE



MARQUE MILITAIRE

Demandez-le par son nom—

BAUMERT Co., Ltd., HUNTINGDON, Qué.

20-12

Attention à ce que vous employez pour laver les cheveux de votre enfant

Si vous voulez observer les cheveux de vos enfants en bon état, attention à ce que vous employez pour les laver.

N'employez pas de shampooings préparés ou autres choses qui contiennent trop d'alcali. Ils assèchent le cuir chevelu, rendent les cheveux cassants et sont très préjudiciables. Le shampooing à l'huile de coco Mulsified (qui est pur et entièrement exempt de graisse) est bien meilleur que tout ce que vous pourriez employer comme shampooing, car il ne peut nuire aux cheveux.

Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et frictionnez-les. Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified feront beaucoup de riche mousse crémeuse et nettoieront les cheveux et le cuir chevelu complètement. La mousse se lave facilement et chausse toute particule de poussière, de saleté, de pellicule et l'excès d'huile. Les cheveux sèchent promptement et également et ils deviennent fins et soyeux, brillants, duveteux et faciles à manier.

On peut se procurer du shampooing à l'huile de coco Mulsified dans toutes les pharmacies. C'est très peu dispendieux et quelques onces suffisent à tous les membres de la famille pendant des mois. Exigez le Mulsified de votre pharmacien. Gare aux imitations. Cherchez le nom Watkins sur le paquet.

THE R. L. WATKINS CO.
TORONTO, ONT.

Mesdames! Faites du neuf avec du vieux

Teignez ou teintez toute draperie ou tout vêtement usé ou râpé.

Diamond Dyes

Chaque paquet de 15 cents de "Teintures Diamond" contient des instructions si simples que n'importe quelle femme peut teindre ou teinter de façon à rendre neuve n'importe quelle chose vieille, usée, fanée, même si elle n'a jamais teint auparavant. Choisissez n'importe quelle couleur à la pharmacie.

WELLS-RICHARDSON
MONTREAL



En Afrique

Dans plusieurs villes du veldt africain le poisson est chose presque inconnue. On trouve là des enfants qui n'ont vu les poissons que dans leurs livres de contes.

* * *

Car les villes sont à des milliers de milles de la côte et les petits ruisseaux sont presque secs.

* * *

Aussi nous pouvons nous conter heureux de pouvoir nous procurer en abondance du poisson de la qualité Hatton.

Demandez à votre marchand le poisson HATTON. Il est frais et délicieux.

D. HATTON COMPANY
MONTREAL

"Rien que le meilleur poisson"

L'ELASTIQUE HICKORY



A la verge, toutes les largeurs. Noir et blanc. "Toujours d'une qualité supérieure au prix".

est le plus fort et le plus durable

L'élastique *Hickory* No 500 dure souvent plus longtemps que les vêtements auxquels il est cousu. Ses gros fils de caoutchouc sont tissés dans le tissu mercerisé. Quelque étiré qu'il soit il conserve toujours sa largeur. Il coûte un peu plus cher, mais il dure bien plus longtemps que les autres sortes. Insistez pour avoir l'Hickory.

—et pour autres fins.

Jarretelles Hickory pour enfants
Gilets de dessous Hickory
Supports de ceinture Hickory
Culottes Hickory pour bébés
Jarretières à chaussettes Hickory
Elastique ruban froncé Hickory
Hickory pour coudre au corset

Nécessités personnelles Hickory.

Ceintures hygiéniques Hickory.
Tabliers hygiéniques Hickory.

A. STEIN & COMPANY, LTD.
TORONTO - CANADA

HICKORY

Cela tient du Génie!



Chaque plat est un Chef-d'oeuvre de bon goût, grâce aux

ESSENCES MARQUE "VICTORIA"

Un des Fameux produits VICTORIA

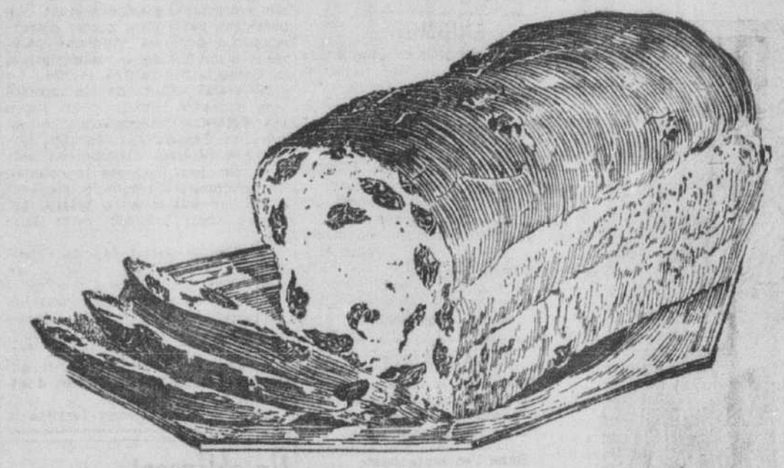
LAPORTE-MARTIN LIMITEE MONTREAL-OTTAWA

Riches Pollyannas aux Fruits

JAMES M. AIRD, LIMITED

LANCASTER 5163

Anneaux au Café "Rolls" à la Cannelle



Demain!

C'est ma fournée spéciale du plus beau *Pain au Raisin*

Vous pouvez l'acheter frais comme au sortir de mes fours — à n'importe quelle boulangerie, épicerie ou de votre vendeur de pain.

Pain au raisin — celui que votre famille aime tant. Pains merveilleux, blancs et de blé entier — généreusement remplis de gros raisins Sun-Maid pleins de chair et de jus. Riches, ayant toutes les qualités du fruit — hygiéniques autant que délicieux.

Et autres bonnes choses

Il y aura aussi des roulés et des petits fours dans ma fournée spéciale. Gâteaux au café, muffins, tartes, gâteaux aux fruits et autres mets appétissants au raisin Sun-Maid.

Et des tartes au raisin, sans doute—remplies du plus beau fruit des vignobles de la Californie.

Par les boulangers de partout

Le meilleur pain au raisin Sun-Maid et les autres mets au raisin sont préparés "spécialement pour le mercredi" par les boulangers chaque semaine — partout.

Servez-en demain, à l'exemple d'un grand nombre de femmes qui ont pris cette habitude. Pour le dîner—pour votre lunch et celui des enfants.

Et — P. S. — une rôtie au pain au raisin pour le déjeuner de jeudi.





Le raisin de table de la Californie et le soleil de la Californie dans une tartre.

Votre Boulanger

Recommandé par les boulangers de partout et par l'Association des boulangers et pâtissiers du Canada



Plusieurs variétés de petits pains raisin—frais et appétissants.

Pain au Raisin

Spécial pour le Mercredi

Brioches Victory Glacées, au Raisin — "Barmbracks" Glacés — Pain au Raisin de *Dent Harrison*

Demain, essayez un de ces délicieux "régals au raisin!"

Chez votre épicier ou téléphonez Westmount 3566

Le Coin des Enfants

TROP GRAND!

Longtemps on a regardé les géants comme des représentants d'une race supérieure et, que ce soit dans la légende ou dans l'écriture sainte, Atlas ou Goliath apparaissent entourés d'un prestige héroïque.

De nos jours, si l'on a reconnu que l'influence du climat pouvait favoriser le développement de la race humaine, comme au Congo,



par exemple, la science a été amenée à considérer la plupart des géants comme des exemples d'une maladie particulière: l'acromégalie.

De même que l'atrophie de la glande thyroïde empêche la croissance et provoque le "nanisme", l'inflammation de la glande pinéale, à la base du cerveau, provoque un allongement démesuré du corps,



soit dans le sens de la longueur, si l'affection a lieu pendant la croissance, soit dans le sens de la largeur, si celle-ci est terminée.

Dans le premier cas elle produit des géants véritables, c'est-à-dire des individus dont le corps s'est développé en gardant ses proportions; tandis que dans le second, ce sont surtout les extrémités qui se développent d'une façon anormale.

Le gigantisme a produit de véritables phénomènes, et sans parler de l'empereur romain Maximin, qui mesurait, dit-on, 6 pds et 6 pcs, à une époque plus rapprochée on put contempler le fameux Charles Byrne, qui mourut en 1783 et mesurait 6 pds et 9 pcs; Pierre Montastruc, haut de 6 pds et 2 pcs; le Suisse Constantin, qui atteint 6 pds et 7 pcs; Miss Ewig, haute de 6 pds et 5 pcs; Louis Wilkins, 6 pds et 4 pcs; l'ancien cowboy Edouard Beaupré, 6 pds et 3 pcs, et le Russe Machnow qui révolutionna Paris par sa taille de 6 pds et 2 pcs.

Mais tout n'est pas gai dans l'existence des géants, et l'on peut s'imaginer combien il leur est difficile de vivre; ne trouvant rien qui soit à leur taille, ils sont un peu dans le cas de Gulliver à Lilliput. Où rencontrer, en effet, un chapeau mesurant 9 pcs de tour de tête, des souliers d'une pointure dépassant 11 pcs de long, sans compter la nourriture proportionnée à leur taille.

Il leur faut tout commander sur mesure et ils doivent payer double dans toutes les circonstances de la vie. De plus, leur existence est mélancolique car jamais ils ne peuvent passer inaperçus et sont condamnés à ignorer cette vérité du bon La Fontaine: "Pour vivre heureux vivons cachés!"

ENIGME

J'ai les dens mille fois plus dures
Que celles des lions, des tigres et des ours;
Je vais, je viens, je fais cent tours,
Mais ne fais aucune blessure.
On me place en un lieu qui n'est fait que pour moi;
On a pour moi du soin et de l'exactitude;
Et ceux qui tombent sous ma loi
N'y sont pas sans inquiétude.
Avec moi l'on repose en toute sûreté,
Et sans trop vous vanter mon zèle,
Ce que je garde est mieux gardé
Que par le chien le plus fidèle.

Solution demain

METAGRAMME

J'envahis le monde
En dominateur;
Partout je l'inonde
D'un flot de splendeur.

Dans l'enceinte vaste
Des palais des rois,
L'orgueil et le faste
M'ont dicté des lois.

Un danseur agile,
Un homme rusé,
Un joueur habile
M'ont réalisé.

Solution demain

EN CLASSE

—Jean-Louis, pourquoi n'avez-vous pas appris votre leçon de géographie?

—M'sieu, j'aime mieux attendre. .....Papa disait hier soir que les événements allaient changer la face de l'Europe.

L'INAUGURATION DES NOUVEAUX QUARTIERS DES VETERANS BELGES

Samedi soir, sous les auspices de M. John Van Rickstall, consul de Belgique, avait lieu l'inauguration du nouveau local de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, section belge 281, rue Visitation. Le lieutenant-colonel J.-H. Chaballe, M.C., L. d'H., O.L., présidait. La soirée fut marquée de beaucoup de patriotisme et de fraternité. On remarquait, dans l'assistance, les principales familles de la colonie belge: M. et Mme J.-H. Chaballe, M. et Mme A. Fyen, M. J.-B. Mallet, M. et Mme Jean Goulet, M. Alfred de Castel, M. Ghyssens, le R. P. de Mangeleere, S.J., le R. P. Perdereault, O.M.I., M. de Hoey, M. Alexis Jacques, Mlle J. Chaballe, M. F.-X. Chaballe, M. J. Clossey, le capitaine Nougier, des Sac-au-Dos; M. Louis Jetté, de la section Ville-Marie des vétérans; M. Weary, du bureau central de la G.W.V.A., M. Denteneer, M. Hubert Gramme, M. H. Hicquet, M. et Mme Dupré, M. Van Hacken, M., Mme et Mlle Gilet, et nombre d'autres.

Dans son discours d'inauguration, le lieutenant-colonel Chaballe dit que la nouvelle salle sera un foyer d'assistance en même temps qu'un lieu de récréation pour les vétérans belges. On s'y occupera des vétérans immigrants, des frères d'armes dans le besoin et de ceux qui sont malades. La salle aurait pu être plus grande, dit-il, mais on n'a pas voulu toucher au fonds du "coquelicot", qui ne sert que pour les cas pressants de secours aux vétérans; le local est payé par le revenu des fêtes belges, auxquelles le public montréalais souscrit si généreusement. Le président parla d'un projet d'assurance-vie dont les vétérans paieront la moitié de la souscription, et l'association l'autre moitié. Le plus grand effort de la société sera consacré, dit-il, pour l'aide aux vétérans tuberculeux. "Il est mort en Canada, l'an dernier, dit-il, 1200 vétérans tuberculeux, soit trois par jour," ajoute le colonel. En terminant, il remercie le consul si dévoué aux intérêts belges, qui a bien voulu présider cette jolie fête.

M. Van Rickstall félicite l'association d'avoir pu acquérir un aussi beau local, ce qui montre la force et la bonne administration de cette organisation; cela laisse beaucoup espérer pour d'avenir. L'association doit beaucoup, termine-t-il, au colonel Chaballe qui est un homme de poigne et d'initiative.

Un très beau concert termina la soirée. Les artistes, chaleureusement applaudis, rendirent le programme suivant: Mlle Lucile Turner, soprano, "Maman, dites-moi"; M. J. Morency, ténor, deux romances; M. Ravenne, "La Sambre et Meuse"; M. Clossey, piano, "La Brabançonne"; le professeur A. Durieux, violoniste, "Sérénade", Schubert; duo Turner-Morency, "Au clair de la lune"; Mme Lise Becker, soprano, "Vincent je t'aime", "Mon coeur ne peut changer" et la mort de Thaïs, avec obligato de violon par M. Durieux; M. Arnold Becker, baryton, le grand air de "Patrie" et, avec Mme Becker, un duo de "Blossom Time", puis une berceuse wallone de Frecheix, "Leym plorer." M. J.-D. Archambault, pianiste, accompagnait ces artistes. Le professeur Donat fit ensuite une belle séance de prestidigitation.

Avant le discours du président, on observa la pieuse coutume de garder le silence pour une minute, en souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie. D'autres allocutions furent prononcées par le R. P. Mangeleere, qui offrit à l'association les voeux du curé de Saint-Pierre, MM. Weary, N. Marion et le capitaine Nougier.

ASSEMBLEE DANS SAINTE-CUNEGONDE

Tous les citoyens de la paroisse de Sainte-Cunégonde sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu au collège de Sainte-Elizabeth de Portugal, ce soir. Le départ s'effectuera, de l'hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, à 7 heures et demie p.m., précises. Cette assemblée est convoquée pour discuter le projet de construction de deux écoles, avec les membres de la Commission scolaire catholique du district ouest de Montréal.

UNE ORDINATION A WINDSOR MILLS

(Du correspondant de la "Presse")

Windsor Mills, 26 — Ces jours derniers, a eu lieu dans l'église S.-Philippe de Windsor, l'ordination de l'abbé Lionel Bourassa, fils de M. et Mme J.-T. Bourassa, de cette paroisse. Le sacrement de l'Ordre lui fut conféré par Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Spigas et auxiliaire de Mgr Larocque, évêque du diocèse de Sherbrooke en présence de Mgr Dufresne, de la ville de Windsor, de Mgr Tanguay, du séminaire S.-Charles Borromée et d'un grand nombre de prêtres des paroisses voisines venues pour la cérémonie.

Mgr Dufresne, en termes très appropriés, félicita M. et Mme J.-T. Bourassa ainsi que leur famille et rappela aux paroissiens que c'était dans l'église S.-Philippe que le nouveau prêtre a été baptisé, a fait sa première communion, a été confirmé et consacré à la prêtrise.

Pendant les cérémonies le chant a été fait par la chorale de la paroisse sous la direction du notaire Lagassé. Mme Provencher touchait l'orgue.

Le lendemain, les paroissiens furent tous invités à assister à la première messe du nouveau prêtre et ils s'y rendirent en grand nombre. M. l'abbé Bourassa était assisté des abbés Vel et Parent, agissant comme diacre et sous-diacre, ces deux derniers confrères du nouveau prêtre. Assistaient au choeur les abbés Lucien Bernard, du séminaire S.-Hyacinthe; A. Bellemare, de S.-François-Xavier de Brompton; Ethier, de Chartierville; Léon Lemay, de Sherbrooke; Horace Boulay, de Dixville; Nap. Pepin, de Sherbrooke; Lefrançois et O. Guy, de Windsor; I. Jacques et A. Dupuis, de Sherbrooke; A. Rousseau, de Sainte-Anne de Bellevue; frère Hilaire, ancien professeur; l'abbé Germain, de Windsor; les abbés J.-A. Godbout, de Waterville, et O. Pleau, de S.-François-Xavier de Brompton.

Après la messe un banquet fut servi à l'hôtel Château Windsor. La salle du banquet ainsi que les tables étaient artistiquement décorées de drapeaux, de fleurs et de fougères. Le dîner fut servi par des jeunes filles amies de la famille. Pendant le dîner Mlle L. Desmarais, de Richmond, fit du joli chant. Après le banquet plusieurs discours ont été prononcés par les abbés Bourassa, Lucien Bernard, Godbout, Léon Marcotte et Lucien Lefrançois.

Parmi les convives on remarquait les abbés E. Vincent, L. Bernard, L. Marcotte, H. Boulay, Aimé Godbout, L. Lefrançois, O. Guy, D. Vel, I. Bourassa, Parent, O. Pleau, Ant. Dupuis, R. Côté, A. Rousseau, frère Hilaire, frère Germain, MM. et Mmes A.-W. Beausoleil, J.-T. Bourassa, J. Downing, de Rock Island; M. E. Downing, du collège Loyola, Montréal; J. Bourassa, de Biddeford, Maine; M. et Mme A.-E. Beauregard, de Sherbrooke; M. J. Downing Bourassa, de Marcelin, Sask.; MM. et Mmes J.-C. Bourassa, de Montréal; D. Hudon, de Richmond; Eugène Bourassa, de Windsor; Auguste Provancher, le notaire J.-A. Lagassé, de Windsor; M. et Mme Napoléon Rousseau, de Windsor; Mlle Lucienne Desmarais, de Richmond; M. et Mme Philippe Paquet, de Windsor; Mme Ed. Aubin, de Sherbrooke; Mlles A. Aubin, de Sherbrooke, A. Baril, de Windsor; C. Boisvert et C. Picard, de Biddeford, Maine, MM. J.-N. Boisvert et A. Boisvert, de Biddeford, Maine, et M. John Downing, de Montréal.

Le nouveau prêtre a reçu de nombreux et riches cadeaux.

TREIZE DELINQUANTS A LA LOI DES LIQUEURS

(Du correspondant de la "Presse")

Saint-Hyacinthe, 26. — La Commission des liqueurs vient de faire un joli coup de filet dans notre ville.

Samedi dernier, arrivaient dans la soirée dix à onze officiers-inspecteurs. Leur programme était tracé à l'avance puisqu'avant minuit ils avaient surpris en flagrant délit treize délinquants. Les plaintes n'ont pu être portées hier, M. le juge Marin étant pris dans la cause importante de Philibert Laflamme et autres contre La Corporation du village de Saint-Hugues.

En attendant, le chef Bourgeois est en possession de 40 à 50 douzaines de bouteilles de bière et de deux ou trois bouteilles de spiritueux.

Sur les treize prévenus, un seul a été incarcéré faute d'avoir trouvé un cautionnement. C'est un soldat de retour du front.

MONUMENT DES PATRIOTES

Nous accusons réception d'une somme de dix dollars de M. A. Wilson, peintre-décorateur, 1120, rue Parthenais, pour le monument des patriotes.



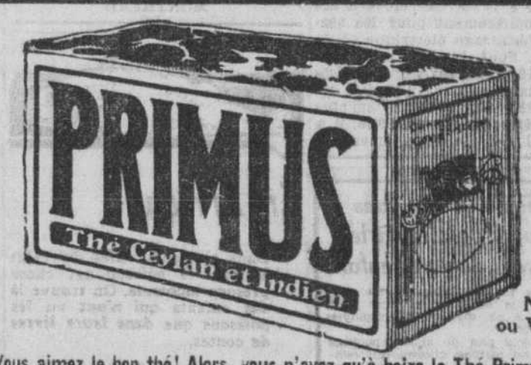
S'il s'agit de thé—il importe d'acheter le Lipton

LE THÉ LIPTON

Bande rouge 38c. ½ livre 75c. 1 livre

Thomas-J. Lipton - Planteur de Thé - Ceylan

"Evitez l'épuisement buvez du Bovril"



Noir ou Vert

Vous aimez le bon thé! Alors, vous n'avez qu'à boire le Thé Primus dont l'arome captivant, la saveur recherchée vous satisferont.

DISTRIBUTEURS:
L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL.

Un obligeant docteur en beauté

Une spécialiste de la beauté donne une recette domestique pour foncer les cheveux gris.

Mme M. D. Gillespie, une spécialiste de la beauté bien connue de Kansas City fit récemment la déclaration suivante au sujet des cheveux gris:

"N'importe qui peut préparer, à la maison, une simple mixture qui foncera les cheveux gris et les rendra doux et luisants. A un demiard d'eau, ajoutez 1 once de bay rum, une petite boîte et Composé Orlex et ¼ once de glycérine. Ces ingrédients peuvent être achetés à n'importe quelle pharmacie pour quelques sous. Appliquez-en sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que vous obteniez la nuance désirée. Cela fera paraître les personnes aux cheveux gris vingt ans plus jeune. Ça ne colore pas le cuir chevelu, n'est ni collant ni graissant et ne s'enlève pas. (ann)

LE NOUVEAU TARIF EST EN VIGUEUR A OTTAWA

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 26. — Les tramways d'Ottawa ont commencé, hier, à charger 5 sous pour tous les voyageurs, à l'exception des enfants qui payent trois sous et des écoliers qui reçoivent 20 billets pour 50 sous.

SEPT CAS DE VARIOLE

Depuis le commencement de l'année, il a été enregistré sept cas de variole au service municipal de Santé. Trois des personnes atteintes venaient de l'extérieur de la ville. Dans une famille, quatre cas se sont déclarés; le père contracta d'abord la maladie, et trois des enfants, qui n'avaient pas été vaccinés, ont été atteints.

ECHOS DE SAINT-JEROME

(Du correspondant de la "Presse")

S.-Jérôme, 26.—Une mascarade a eu lieu à l'Arena Saint-Onge, vendredi soir. Il y eut aussi procession dans les rues de la ville et un feu d'artifice fut lancé dans le parc Labelle. Une foule nombreuse assistait à cette mascarade.

—M. Ernest Labelle, de Montréal, était en visite chez son père, ces jours derniers.

—Le club de Sainte-Agathe a été défait par le S.-Jérôme, samedi soir, à l'Arena Saint-Onge, par un score de 4 à 6.

—Les travaux de l'église avancent rapidement; une trentaine d'ouvriers y travaillent avec activité.

—Le "Montagnard" a été défait par les "Collégiens", de S.-Jérôme, par un score de 6 à 3, vendredi après-midi, au collège.

—Le S.-Jérôme est allé jouer à Sainte-Agathe, dimanche, et a défait le club local par un score de 6 à 2.

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Jos. Bélanger, née Philomène Beauchamp, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Jos. Bélanger, mari de la défunte et ses trois frères, MM. Eustache, Alfred et Delphis Beauchamp. La levée du corps fut faite par l'abbé R. Cadieux, curé de Mont-Laurier, cousin de la défunte, qui a aussi chanté le service assisté de MM. les abbés Palment et Matte, comem diacre et sous-diacre. Dans le cortège on remarquait outre le mari et les frères de la défunte, MM. J.-B. Bélanger, de S.-Barnabé, Célestin Desjardins, maire de S.-Janvier, Zénon et Arthur Cardinal, de S.-Janvier, cousins de la défunte, Adolphe Prud'homme, Ad. Labelle, H. Deschambault, A. Desjardins, O. Gascon, H. Lauzon, G. Allaire, F. Dupras, etc. Après le service les restes mortels furent transportés à Montréal où eut lieu l'inhumation dans le cimetière de la Côte-des-Neiges. De nombreuses offrandes de messes, de fleurs et de bouquets spirituels ont été reçues par la famille.





Absolument Parfaits!

Christie's Soda Wafers

"Le plus pur de tous les aliments purs"

Demandez les CHRISTIE à votre épicier.



La *Pyorrhée* atteint 4 Personnes sur 5

Les gencives saignantes constituent l'avertissement de la Nature — Prenez garde — Employez Forhan.

Etudiez bien la foule qui passe. Quatre personnes sur chaque cinq personnes au delà de 40 ans et des milliers de plus jeunes aussi paieront le tribut à la Pyorrhée. N'attendez pas l'avertissement de la Nature — c'est-à-dire le saignement des gencives.

Allez régulièrement chez votre dentiste pour faire inspecter vos dents et vos gencives. Et brossez vos dents deux fois par jour avec le rafraîchissant Forhan.

Forhan pour les gencives, s'il est employé à temps et d'une manière constante, aidera à prévenir la pyorrhée ou arrêtera sa marche, et gardera les gencives fermes, les dents blanches et la bouche hygiénique.

Chez tous les pharmaciens en tubes de 35c et 60c.
Plus qu'une pâte dentifrice—enraye la Pyorrhée.

Forhan's

POUR LES GENCIVES

Forhan's, Limited, Montreal

The John Murphy Company Limited

Rayon des Commandes Téléphoniques—Uptown 6010



Importante Vente!

Robes à demi confectionnées pour enfants de 1 à 5 ans .95

Les enfants n'ont jamais trop de jolies robes. Voici de pittoresques petits vêtements auxquels il ne manque plus que les coutures latérales pour qu'ils soient complets. En beau linon suisse *rose pâle, blanc, bleu, bleu pâle* ou *vert*. Empiècement joliment brodé en diverses couleurs sur les robes de couleur, et nombreux patrons charmants dans les robes blanches. Encolure, manches et bas de la jupe finis avec feston boutonnière. Grandeurs pour 1, 2, 3, 4 et 5 ans.

Extra — Empiècements avec Manches .69 chacun

Faits de beau linon suisse orné de la plus jolie broderie, encolure et petites manches bordées de belle dentelle valenciennes. Feront de gracieuses petites robes quand le volant y aura été cousu. Ages 6 mois à 2 ans.

Vente — 6000 verges de Broderie à Bordure en Nansouk

pour sous-vêtements, tabliers, robes lavables

3000 VERGES DE BORDURE DE .12 à .15

Dix patrons superbes sur nansouk suisse. Largeurs 2½ à 4½ pouces. La verge pour .05

3000 VERGES DE BORDURE DE .18 A .20

Nansouk de belle qualité, treize dessins de broderie différents. Largeurs 3 et 4 pouces. La verge pour .08

Murphy—Rez-de-chaussée.

Vente — 3700 verges de Perse — Nouveaux Patrons

Une vente spéciale qui offre des économies substantielles aux ménagères qui veulent égayer leur maison.. Tissu de belle qualité pour doubles rideaux, couvertures de meubles, couvre-pieds. Dessins fleuris et conventionnels de couleurs pâles et foncées. Tissu de 36 pouces imprimé en bloc. Murphy—Quatrième étage.

LOT No 1—600 verges au prix spécial de, la verge 39

LOT No 2—1500 verges au prix spécial de, la verge 49

LOT No 3—1000 verges au prix spécial de, la verge 59

LOT No 4—600 verges au prix spécial de, la verge 69

Ce sont de merveilleuses ventes de soies chez Murphy.

5000 verges de Luxueuses Soies du Printemps

Satin Cragule, Baronet de soie, Satin charmeuse, Valchine, Crêpe Canton 3.95 *Crêpe Gainsborough, Crêpe imprimé, Crêpe charmant, Soie brochée*

Soies d'une beauté irrésistible—soies qui font entrevoir de magnifiques robes, blouses, et les sous-vêtements les plus doux. Soies dont les prix ont été réduits à beaucoup moins que la valeur réelle—achetées dans des conditions favorables lors d'une visite des marchés que fit notre acheteur tout récemment.

BARONET NOIR OU BLANC

Riche tissu *noir* ou *blanc*. Valeur très spéciale et quantité limitée 3.95

CREPE GAINSBOROUGH SOIE ET LAINE

Ce beau et riche tissu molletonné en une variété complète des nouvelles nuances printanières 3.95

SOIES BROCHEES NOIRES

Très riches qualités et charmants dessins. Pour robes de toute espèce 3.95

SATIN CRAGULE

Beau tissu qui se drape bien et d'une belle surface molletonnée. Les couleurs sont: *mauve, vert pâle, henné, blanc, gris perle* 3.95

CREPE CHARMANTE NOIR

Un superbe satin noir à envers crêpé, se drapant à merveille. Grande valeur . . 3.95

VELCHINE NOIR

Tissu velouté de qualité supérieure, à effet rayé, pour robes, jaquettes, etc. Trois jolis patrons au choix 3.95

Murphy—Deuxième étage.



Nouveaux Manteaux

Jamais les manteaux de printemps n'ont été plus jolis — avec leurs dos godés, leurs larges collets et leurs manchettes masculines. En cameline, bien confectionnés, couleurs unies de tan, *Nil, vert, gris, beige*. Aussi quelques nouveaux quadrillés écossais.

21.50 à 49.50

En tweeds importés, à carreaux superposés en couleurs formant contraste. Ceinture en arrière, poches carrées, collets échancrés et manches à même —réplique de la mode masculine 24.75

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 26 FEVRIER 1924

SIMPLE CANARD, SANS DOUTE !

S'il fallait en croire certains de nos confrères, le discours du Trône nous réserverait des surprises, et de désagréables.

Mais, heureusement, nous ne sommes pas tenus d'ajouter foi à tous les ragots; sans quoi nous aurions vite fait de succomber à la pire névrose! Trop de gens, et surtout de ceux qui prétendent renseigner le public,semblent hantés d'une obsession bien fâcheuse : celle de nous causer "des peurs" ! Aussi devons-nous accepter sous bénéfice d'inventaire, et avec sérénité d'âme, le bruit, tout hypothétique, que le cabinet King, dans le discours du Trône, jeudi prochain, se prononcerait en faveur du projet de canalisation et de harnachement industriel du Haut Saint-Laurent.

Le premier ministre ne peut ignorer l'opposition si ferme et si catégorique, et d'ailleurs si bien fondée, qui s'est manifestée dans notre province à l'égard de ce projet; il y a lieu de supposer, et fort raisonnablement, qu'il hésiterait à lancer pareil défi aux sentiments de ceux qui forment le gros de sa troupe parlementaire.

Il est bien vrai qu'il pourrait être tenté de courtiser l'opinion d'Ontario ; c'est un faible assez commun de l'espèce humaine (et les politiciens n'y font point exception, tout au contraire!) que de préférer ce qu'on n'a pas à ce qu'on a. Mais c'est un faible dangereux et qui risque de conduire aux pires aventures.

Cela conduit d'ordinaire à lâcher la proie pour l'ombre !

Nous avons trop confiance dans le jugement de M. MacKenzie King pour supposer qu'il puisse succomber à une si fâcheuse illusion !

D'ailleurs, il est difficile d'admettre qu'à l'heure où le besoin de stricte économie s'impose si impérieux, est admis, proclamé par le gouvernement fédéral, le cabinet puisse songer à se lancer dans une entreprise dont on peut dire que la seule chose certaine est qu'elle coûterait fort cher.

Le Canada n'a pas les moyens de jeter les millions à la brasse dans les eaux du Saint-Laurent, à l'heure présente.

Tout compte fait, il est permis de conclure qu'il s'agit en réalité d'une manœuvre assez transparente et qui consiste à mettre l'eau à la bouche des gens d'Ontario, afin de provoquer chez eux, une fois la vérité connue, c'est-à-dire le texte du discours du Trône publié, un désappointement d'autant plus violent que les espoirs auront été plus excités, et qu'il serait alors facile de transformer en un mécontentement farouche contre le gouvernement fédéral.

Et attendant, ce ne sera pas long! restons impavides, sans inutile nervosité, mais l'arme au pied et prêts à toute éventualité.

UNE INDUSTRIE MENACEE

L'industrie de l'amiante, dont le Québec a pratiquement le monopole, passe en ce moment par une crise dont la gravité provoque de sérieuses inquiétudes et dont les effets ont déjà occasionné de lourdes pertes.

L'amiante, on le sait, est, au point de vue minier, la principale ressource de notre province qui, jusqu'ici, n'a guère été favorisée sous ce rapport.

L'Ontario a dans son sous-sol de l'or, de l'argent, du cobalt et du fer; les provinces maritimes ont le charbon, l'Alberta est riche en houille, la Colombie, outre ses mines de charbon, possède du cuivre, du plomb, etc.; le Québec, jusqu'ici, ne peut guère revendiquer que l'amiante.

Mais, du moins, étions-nous dans cette position exceptionnelle de détenir un quasi monopole ; jusqu'en ces dernières années nous fournissions la presque totalité de l'amiante consommée par l'industrie mondiale.

Cette industrie s'était singulièrement développée depuis deux décades; les produits d'amiante, mélanges divers, ont pris dans la construction une place importante, et ce développement avait eu pour nos mines d'amiante des conséquences fort heureuses, puisqu'ils créèrent une demande abondante pour les qualités inférieures d'amiante, celles de fibre courte et jusqu'aux poussières d'amiante.

Mais, depuis, la Rhodésie, dans l'Afrique du Sud, a commencé à exploiter ses dépôts d'amiante et a créé une concurrence sérieuse.

Toujours est-il certain que, pour des causes trop longues à étudier ici, et dont certaines d'ailleurs paraissent bien être imputables à des fautes particulières, l'industrie de l'amiante, en ce moment, subit une crise.

On estime à quelque 24 millions les capitaux engagés dans cette industrie, et, d'autre part, elle fournit de l'ouvrage à une population considérable, tant pour l'extraction aux mines que pour les industries de mise en œuvre.

Le Trésor provincial lui-même retire des revenus importants par la collection d'une royauté sur l'extraction.

A tous points de vue, donc, le gouvernement provincial ne peut se désintéresser de cette situation critique.

Un mouvement est sur pied pour lui demander d'apporter son concours à cette remise à flots.

Sous quelle forme conviendrait-il d'intervenir? Nous ne saurions, pour notre part, préciser, car le problème est complexe.

Mais le gouvernement provincial a le pouvoir de règlementer les conditions d'exploitation et, au besoin, d'exportation de cette matière première.

On se plaint aussi, dans les milieux intéressés, de l'injustice prétendue du droit régalien imposé sur la quantité brute à l'extraction; on réclame une modification de ces termes.

Chose certaine, nous sommes en face d'une situation trop nettement critique pour qu'on ne se décide pas à agir, afin d'y apporter remède, tout au moins pour aider aux efforts des intéressés, soucieux de ramener des conditions plus stables.

UNE BONNE NOUVELLE

La population de Montréal, surtout celle qui habite les quartiers de l'Est, se réjouira à l'annonce que le comité exécutif a décidé de construire dès cette année un ascenseur dans le flanc de la Montagne pour transporter les gens au sommet. Depuis longtemps que cette question est en suspens et que même, à certains moments, elle paraissait devoir être entièrement abandonnée,les citoyens de la métropole verront avec satisfaction l'attitude prise par nos administrateurs.

La réalisation du projet n'est d'ailleurs que chose raisonnable et tout à fait opportune. Les commissaires ne voudraient pas que, tandis que les résidents de la partie Ouest de Montréal auront à leur disposition une ligne de tramways qui les conduira au cœur du parc, ceux de la partie Est fussent privés des moyens de jouir également des avantages et des aménités du Mont-Royal. Il y aurait là une distinction injuste capable de créer un vif mécontentement au sein de notre population. Or, les occasions de friction sont déjà assez nombreuses sans qu'on y ajoute volontairement celle-là.

On estime à $120,000 le coût d'installation d'un ascenseur moderne sur le versant de la Montagne. Le montant n'est certes pas exorbitant, d'autant moins que, ainsi que nous l'avons écrit à maintes reprises, partie des dépenses peuvent être couvertes par la vente de la pierre extraite du puits de l'ascenseur. Puis la dépense peut encore être réduite en chargeant un léger taux de passage, pendant les premiées années d'exploitation. L'entreprise, on le voit, n'est pas de celles qui grèveraient le plus le trésor municipal.

D'autre part, elle est une de celles qui bénéficieraient le plus à la population de Montréal. Elle permettrait aux nombreuses familles de l'Est d'aller conduire leurs enfants dans le parc Mont-Royal pour y respirer un peu d'air pur pendant les chaleurs de l'été. Elle permettrait aux parents eux-mêmes de se reposer l'esprit et le corps, après les heures de travail. Pour les milliers de personnes qui ne peuvent aller villégiaturer en campagne ou sur les plages à la mode, cette satisfaction est précieuse. Nos administrateurs devraient avoir à cœur de la leur procurer au plus tôt. Aussi, les citoyens de la partie Est vont-ils porter souvent leurs regards du côté de la Montagne, au cours des prochains mois, confiants de voir la Cité tenir sa promesse.

UNE GROSSE QUESTION

Dans une entrevue qu'il aurait accordée quelques jours avant son départ pour un voyage de repos, sir Lomer Gouin se serait, au dire d'un confrère montréalais, prononcé de façon catégorique sur la question de l'exportation de l'énergie électrique développée par nous, en Canada.

Cette exportation de pouvoir moteur vise naturellement nos voisins, les Etats-Unis ; sir Lomer considère que ce serait une erreur dangereuse, pour nous, que de vendre ou louer aux industriels américains partie de l'énergie électrique développée par nos pouvoirs d'eau.

La question est d'actualité, puisque, comme chacun le sait, nous assistons à une véritable offensive, et fort énergique même, par de gros intérêts américains pour s'assurer le bénéfice, sinon le contrôle, de ces pouvoirs d'eau; ils trouvent d'ailleurs de nombreux complices en certains quartiers dans notre pays, car là où il y a des gains à empocher on trouve aisément des gens prêts à aider à la récolte.

Notre pays détient un avantage évident et considérable par la possession de ces pouvoirs d'eau, dont l'exploitation lui assure une force motrice abondante et bon marché.

Cet avantage constitue le principal facteur de son développement industriel, dont la nécessité est impérieuse; il serait donc bien peu raisonnable de se départir d'un pareil avantage au profit de ceux qui sont nos concurrents industriels.

Alors que nous nous protégeons par des tarifs coûteux pour le consommateur canadien, il serait inconcevable que nous accordions à ces concurrents le bénéfice du principal avantage qui protège nos industries.

Mais, dira-t-on, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'utiliser nous-mêmes la totalité de l'énergie électrique développée chez nous; il faut donc vendre le surplus, là où nous pourrons.

Raisonnement spécieux et fallacieux, car, en réalité, les clients américains qui, utilisant ce surplus, auront construit, agrandi des usines, auront ainsi acquis un droit difficile à dénier pour la jouissance de ce privilège; autrement dit, ce surplus d'aujourd'hui, nous ne pourrons plus le ravoir lorsque nos progrès en créeront chez nous le besoin.

Il y a là, comme on le voit sans peine, un grave problème économique, qu'il importe d'étudier et de résoudre le plus vite possible, sans attendre que de fausses conceptions empiriques, basées sur la seule convoitise du gain immédiat, aient créé une situation contraire à nos plus chers intérêts.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Au seuil de la session

Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 26. — Depuis plusieurs jours on attendait la session. On la savait prochaine; on connaissait déjà les grandes lignes de la comédie qui s'y jouera. Mais ce n'est qu'hier que nous nous sommes rendus exactement compte que le grand jour de l'ouverture approche. Alors tous les signes précurseurs d'une reprise d'activité fiévreuse nous sont apparus. Ottawa se réveille de la somnolence où les vacances plongent la ville des fonctionnaires. Dans les rues on revoit des figures étrangères; les couloirs de la Chambre sont arpentés par d'autres pas que ceux des touristes; les bureaux se peuplent et les éclats de voix en sortent.

Plusieurs députés sont revenus; les journalistes sessionnels rentrent bruyamment à la galerie de la presse. Les jours de grand travail sont proches. On croit entendre déjà le timbre appelant les députés au vote et l'on songe aux séances de nuit !

Ah! les séances de nuit!.... Le grand public ignore toujours leur animation, car minuit vide les galeries. On ne connaît point les esprits énervés par une longue veille; les députés fatigués qui abandonnent tout décorum; les rires éclatant pour un rien ; les invectives qui s'échangent pour un mot; les chants qui remplissent les accalmies.

L'an dernier, elles furent rares et ce n'est qu'au dernier jour de la session que l'on vit l'aube se lever sur les têtes livides des députés.

Elles seront nombreuses cette année, si l'on en croit les pronostics.

L'Opposition saisira chaque occasion de soulever un débat acerbe et long, d'ennuyer le cabinet et de faire de l'obstruction. Les heures s'usent vite à ce jeu et le pays s'en porte un peu plus mal !

Aussi bien nous assisterons à un spectacle bien ordonné, dont chaque scène a été prévue, agencée et montée pour produire le plus bel effet. On n'a rien laissé au hasard; le scénario est établi à l'avance, comme pour une pièce cinématographique; l'on a même rédigé les "sous-titres", ces paroles qui paraissent sur l'écran pour donner du relief à un moment dramatique. Les rôles sont distribués, appris; les répétitions "vont bien", comme disent les gens de théâtre, et l'on n'attend plus que le lever du rideau.

La pièce, on le sait, est préparée par les conservateurs. C'est un sombre mélodrame, à l'intrigue compliquée, enchevêtrée de complots, de coups de théâtre et d'assassinats politiques; trois cadavres de ministres devront joncher le "plateau" de la scène, lorsque tombera le rideau de la prorogation.

Si les conservateurs sont bien préparés à tenir leur rôle, les libéraux ne le sont pas moins. Connaissant tous les détails du mélo, ils tiennent des répliques toutes prêtes. L'action ne languira à aucun moment.

Le scénario n'aura donc aucune faiblesse. Les acteurs ne manqueront pas; mais quelle valeur auront-ils? En d'autres termes, y a-t-il aux Communes des "debaters" capables de soutenir une discussion dépassant l'ordinaire?

Autrefois, dans un passé assez récent, on pouvait assister aux combats de sir Wilfrid Laurier et sir Robert Borden, de M. Doherty et de M. Pugsley, ou de sir George Foster et de M. Oliver. Tous ces hommes sont disparus. Qui reste-t-il ?

Du côté libéral, on trouve encore de bons orateurs. Le premier ministre sait porter des coups redoutables; M. Lapointe est incomparable dans une passe d'armes avec M. Meighen; MM. Murdock et Motherwell soutiennent avec brio les attaques portées contre leur ministère respectif. Plusieurs députés de notre province ont soutenu des combats animés, surtout lorsqu'ils étaient dans l'Opposition. Nous n'avons qu'à citer certains noms : M. Power, qui fit réduire les crédits de la Milice dans une mesure telle que nos régiments ruraux ne sont plus que des squelettes de régiments; MM. Archambault, Rinfret et combien d'autres. Mais, nous devons l'avouer, ils se complaisent trop souvent dans un doux farniente, laissant aux ministres le soin de défendre les intérêts communs. Cela vient peut-être de ce que, pendant les deux dernières sessions, l'Opposition ne fut pas bien méchante. Si l'atmosphère devient plus chargée, ils se réveilleront, espérons-le.

Quant aux conservateurs, la liste de leurs debaters est considérable: citons MM. Meighen, Baxter, Drayton, etc.

Les progressistes fourniront leur ordinaire contingent d'orateurs diffus et deux ou trois autres, qui savent ce qu'ils ont à dire. M. Shaw dira des choses intéressantes, en nous laissant entendre qu'il sort directement de la cuisse de Jupiter, sans se douter, à son âge! qu'elle est stérile. M. Forke gardera toujours son calme, son bon sens et son humour écossais. M. MacMaster, de sa voix perçante, prononcera des discours colorés, vigoureux, très écoutés.

En somme, on ne s'ennuiera pas.

Pierre

LETTRE DE BELGIQUE

Le chapitre des servantes

Bruxelles, 15 février 1924.

Plus d'un vieux célibataire m'objectera qu'il est des questions d'intérêt plus palpitant que celle-là, notamment dans le domaine de la politique.

C'est, ma foi, bien possible. Mais ne vous paraît-il pas que, précisément dans ce domaine de la politique, qu'elle soit intérieure ou internationale, plus ça change et plus c'est la même chose ? Chez vous comme chez nous, on se plaint de la vie chère et on s'efforce d'y remédier sans y trop parvenir ; chez vous comme chez nous, tous les actes du parti qui est au pouvoir sont critiqués par le ou les partis qui désireraient y avoir accès et vice-versa, chez vous comme chez nous, on voudrait arriver (mais on ne sait comment s'y prendre) à rétablir le monde désorbité par la guerre dans son axe normal. Chez vous comme chez nous, on discute tous ces problèmes, avec passion, depuis cinq ans déjà; et tous les arguments que l'on faisait valoir alors, toutes les solutions qu'on préconisait à ce moment, sont les mêmes que nous retrouvons dans tous les débats des assemblées publiques et dans toutes les chroniques des multiples publications.

Vous me direz que ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que date la crise du personnel domestique et que, de tout temps, les maîtresses de maison se plaignaient de ne plus parvenir à recruter les aides subalternes qui leur étaient nécessaires. Soit! Mais il n'en reste pas moins que jamais cette crise ne fut plus aiguë qu'à présent.

Cela tient à beaucoup de raisons. D'abord, ce personnel se recrutait surtout dans les milieux agricoles ou ouvriers. Or, l'agriculture a pris une telle importance depuis, que, pour éviter de devoir importer à chers deniers les produits nécessaires à l'alimentation, on a dû intensifier partout la culture, et la main-d'œuvre nécessaire est devenue tellement onéreuse que les populations des régions agricoles ne laissent plus s'en aller vers la ville les éléments dont elles ont meilleur emploi sur place. Quant aux jeunes filles appartenant à la classe ouvrière, par suite précisément de l'élévation des salaires dans l'industrie et de la limitation des heures de travail, elles préfèrent s'occuper dans les fabriques et les usines, où elles gagnent beaucoup plus en travaillant notablement moins.

Or, tandis que le recrutement du personnel domestique devenait de plus en plus difficile, la demande augmentait. Il est un fait que l'on a contracté, depuis la guerre, plus d'habitudes de bien-être et de confort; et beaucoup qui se contentaient jadis de la collaboration d'un souillon quelconque ou d'une femme à journées prêtant son concours pendant une paire d'heures quotidiennes, veulent avoir maintenant une servante-cuisinière et même une femme de chambre. D'autre part, si pour un certain nombre de gens la guerre fut la plus terrible des épreuves ,il en est, et pas mal, à qui la guerre fournit l'occasion d'accéder à une fortune aussi hâtivement que plus ou moins honnêtement acquise; et tout ce monde a eu aussitôt la prétention de se faire servir désormais "comme les anciens riches". Ajoutez à cela que tandis que tout le personnel domestique d'origine allemande, qui constituait un pourcentage assez élevé des gens de maison employés en Belgique, n'est plus admis à présent dans notre pays, par contre, spéculant sur les avantages que leur procure notre change, nos voisins Français, puis les Hollandais et Anglais, voire même depuis un certain temps les Américains, embauchent en Belgique force domestiques et servantes.

Tout cela a créé la situation critique que nous signalons: pénurie de plus en plus grande du personnel domestique et renchérissement fantastique des gages. Comme corollaire, c'est la course éperdue des maîtresses de maison à la recherche de l'oiseau rare: n'entendez pas par là la "perle rêvée", mais la servante quelconque; on ne s'occupe même plus du passé des personnes qu'on engage, tout au plus s'informe-t-on de leur nom ! Et, en raison directe, la prétention de ces dames de la lingerie ou de l'office a crû dans des proportions inimaginables. Je ne vous raconterai pas d'histoires à ce propos; il en est d'aussi savoureuses que rigoureusement authentiques et stupéfiantes; mais les maîtresses de maison qui me lisent pourraient m'en raconter assurément de plus raides encore.

Quoi qu'il en soit, on en est arrivé, après avoir consenti à accepter le mari, travaillant au dehors (mais s'hospitalisant chez vous et à vos frais) pour conserver sa femme à votre service — c'est inouï ce qu'il y a de servantes qui émettent la prétention de s'installer sous votre toit avec leur époux et parfois leurs enfants — à renoncer à l'habitation d'antan pour se réfugier dans l'appartement dit "français", qu'on ne connaissait pas avant la guerre chez nous, où chacun avait sa maison, mais qui se multiplient à présent dans toutes nos villes; de la sorte, on peut réduire à la plus simple expression et accroître d'autant les chances de trouver la bonne qui recherche le minimum d'occupations.

Et voici même que l'on est en train de construire d'énormes caravansérails, à appartements multiples, où non seulement les poussières s'enlèveront à l'aspirateur, les détritus s'évacueront par des entonnoirs, les provisions, colis et courriers s'amèneront automatiquement par des élévateurs communiquant directement avec l'appartement, l'éclairage et le chauffage fonctionneront sans qu'on ait à s'en préoccuper, mais où les dirigeants de l'exploitation se chargeront de fournir à leurs locataires le personnel domestique utile pendant le nombre d'heures nécessaires, les extras pour réceptions, voire repas petits ou grands. On consacre des millions à en établir un de ce genre en plein centre de Bruxelles; et d'autres sont projetés.

Pendant ce temps, la fille du président d'une de nos cours d'appel a dû s'engager comme gouvernante dans une maison particulière pour pouvoir subvenir aux stricts besoins des siens, que les lamentables traitements payés à la magistrature ne permettaient plus de couvrir...

Camille JOSET.

—J'ai trouvé la foi au berceau de tous les peuples; j'ai toujours rencontré l'incrédulité à leur tombeau. (MONTESQUIEU).

L'"HOMME LIBRE" (M. Eugène Lautier) :

Il faut donc de nouveaux impôts. C'est à bon escient que je citais l'autre jour l'apostrophe de Mirabeau sur la banqueroute. La situation est exactement la même. Comme je l'ai déjà dit, Mirabeau n'aimait pas outre mesure Necker ni ses projets. Il les défendait parce qu'il n'y en avait pas d'autres et il avait mille fois raison. Le moins préparé aux aspects de la finance et de l'économie politique sait qu'il vaut mieux perdre 10 francs par l'impôt sur un billet de 100 francs que de perdre 99 francs sur le même billet par la hausse des devises étrangères.

LETTRE DE QUEBEC

UNE LOI D'ADOPTION

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 26. — Une loi sur l'adoption des enfants est le dernier projet annoncé par l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre.

On s'est souvent étonné, dans nos milieux judiciaires, de l'absence d'une loi d'adoption dans notre province. Ceci n'a jamais empêché nos compatriotes généreux d'adopter et d'élever des orphelins. L'absence d'une loi d'adoption n'a pas non plus, croyons-nous, privé ces derniers de toute l'assistance qu'ils pouvaient attendre des familles de leurs bienfaiteurs, mais leur situation était tout de même irrégulière et il pouvait survenir des différends regrettables. C'est une anomalie qu'il convenait de faire cesser.

Il existe une loi d'adoption dans chaque pays civilisé du monde. Le droit grec et le droit romain pourvoyaient à la définition des relations entre l'adopté et l'adoptant.Le droit civil français y pourvoit aussi et il restreint singulièrement l'adoption. Ainsi l'adoption n'est permise en France qu'aux personnes âgées de plus de cinquante ans et qui n'ont, à l'époque de l'adoption, aucun descendant légitime. De plus l'adoption n'y confère pas à l'adopté tous les droits d'un enfant légitime.

Dans notre province, où le droit civil est à peu près le code Napoléon de France, on s'est jusqu'ici passé de loi d'adoption, et notre code civil est resté muet sur ce chapitre.

L'adoption n'en est pas moins pratiquée constamment au sein de notre population et, à défaut de loi écrite, nos gens charitables se sont laissés guider par une loi non écrite qui est celle de la charité et en vertu de laquelle les enfants adoptés par une famille ont toujours eu des droits égaux à ceux des autres enfants de cette famille.

Dans certaines de nos campagnes, l'adoption des orphelins est une chose toute naturelle et acceptée volontiers sans aucune récrimination, et l'on ne songe jamais à envoyer à l'orphelinat les enfants qui deviennent orphelins. Il se trouve toujours, dans la parenté ou en dehors, des personnes charitables qui se chargent d'élever et de faire instruire ces enfants qui sont mis sur le même pied que les enfants de la maison. Nous connaissons des personnes ayant une douzaine d'enfants et qui ont cependant adopté un ou plusieurs orphelins, convaincues que, lorsqu'il y en a pour un, il y en a pour deux, et elles n'ont pas lieu de s'en repentir.

En dépit de cet admirable caractère de la population canadienne-française, les enfants adoptés ne s'en trouvent pas moins dans une situation irrégulière sous bien des rapports. Ils n'ont légalement aucun droit de succession et, s'ils veulent porter le nom de famille de leur bienfaiteur, ils le font à leurs risques et périls, s'exposant à toutes sortes d'ennuis.

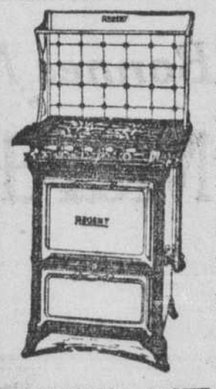
Il importe donc de régulariser la situation des adoptés et la législation proposée est tout à fait opportune. Nous ne savons pas encore ce qu'elle sera, car le premier ministre n'a fait jusqu'ici que présenter son projet sans l'expliquer. Nous croyons cependant savoir que ce projet est le même que celui présenté à une session précédente et dont l'étude avait été remise à plus tard, et qu'il consacrera, par un texte de loi, la coutume existante.

Les courriéristes parlementaires ont raison d'être satisfaits du succès qu'ils ont eu hier soir au dîner annuel qu'ils ont donné et auquel la plupart des ministres et des autres législateurs ont assisté, dans la belle et spacieuse salle du café du Palais Législatif. Ils ont repris là une coutume qui avait été abandonnée au début de la guerre, et la chose a paru plaire énormément à tous ceux qui ont eu l'occasion d'y participer.

Les relations entre les législateurs et les courriéristes parlementaires n'ont jamais été plus cordiales qu'au cours de la présente session. Sans doute tous les rapports que les journaux publient sur ce qui se passe dans les Chambres ne peuvent contenter tout le monde, car ce serait demander une chose impossible, mais il est une chose qu'on ne peut nier à aucun courriériste parlementaire, c'est la bonne foi.

Cyrano

Près de 10,000 consommateurs de gaz ont acheté des poêles à gaz Regent durant les 18 derniers mois.



Il y a certainement une raison à cela. Ce Regent No 16 avec sa belle tablette à assiettes en tuile émaillée est très populaire. Il est maintenant en vente pour un temps limité à prix réduit. Achetez-en un maintenant et commencez à diminuer votre dépense de gaz.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, Consolidated

Immeuble Power, 88 Ouest, rue Craig, Main 4040.
605 rue Sainte-Catherine, angle Mountain, Uptown 6000-6001.
480 Est, rue Sainte-Catherine, près S.-André. Est 2935.
2575 Est, rue Sainte-Catherine, près LaSalle, Clairval 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. Bélair 9090.
858 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 Ouest, rue Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce. Walnut 0100.



"Essayez-le vous-même !"

"J'ai employé toutes les préparations capillaires sur le marché, mais pour obtenir de véritables résultats j'ai dû revenir à l'HERPICIDE — il est insurpassable contre les pellicules et la chute des cheveux."

Plus d'hommes et de femmes ont obtenu des résultats permanents de l'Herpicide de Newbro que de toutes les autres préparations combinées. Commencez à l'employer aujourd'hui.

POUR CETTE ASSOCIATION DES ANCIENS

On se réunira à l'université de Montréal, vendredi soir prochain.

DES APPROBATIONS

L'assemblée du comité d'étude du projet de constitution de l'Association des anciens étudiants de l'université aura lieu vendredi prochain, le 29 du courant, à 8 heures 15 p.m., à l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis.

On fera l'adoption des règlements, qui ont été préparés par le régistraire provisoire, le docteur Albert Gélinas.

Prendront part à cette assemblée Mgr A.-V.-J. Piette, recteur; l'hon. juge Eugène Lafontaine, M. le juge Amédée Monet, M. Edouard Montpetit, les docteurs Eugène Saint-Jacques, Albert LeSage et Albert Gélinas. Tous s'intéressent à la formation de cette association, qui est certainement appelée à rendre de grands services tant à l'université qu'aux anciens étudiants.

Mgr Piette déclarait récemment, qu'il ne pouvait rester indifférent aux bons mouvements et qu'il tenait à prendre part à ces assemblées pour témoigner aux personnes qui se dévouent à cette cause si intéressante qu'est l'Association des anciens de l'université, l'intérêt qu'il y porte lui-même. De plus le juge Amédée Monet et le Dr Saint-Jacques déclaraient à leur tour qu'il a une dizaine d'années, la question de fonder une association des anciens de l'université avait été discutée avec Mgr. Gauthier, alors recteur, et qu'on avait décidé d'en jeter les bases. Mais la guerre qui entrava plusieurs initiatives n'épargna pas ceux qui alors avaient résolu de former cette association.

"Tous admettront avec nous, disaient-ils, qu'il y a longtemps qu'une telle association aurait dû être fondée à l'université. Maintenant que le mouvement a été lancé, nous sommes heureux de collaborer à cette oeuvre et de voir à sa réalisation le plus tôt possible."

Tous les membres du comité provisoire formé il y a un mois se sont déclarés favorables au projet et prêts à donner toute leur énergie et leur part de collaboration pour la réussite de ce vaste projet.

Aussitôt que les statuts auront été adoptés, on procédera immédiatement à l'élection du bureau de direction de l'Association.

UN EDIFICE DE LA BANQUE UNION EST DETRUIT A QUEBEC

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 26—Le feu a complètement détruit l'édifice de la banque Union, coin des rues Saint-Pierre et de la Montagne, la nuit dernière. Deux pompiers ont été blessés, en combattant les flammes, mais non gravement. On ne connaît pas la cause de cet incendie qui entraine des pertes de $300,000 environ.

L'édifice était occupé au 1er étage par les bureaux de la Banque et aux étages supérieurs par des bureaux privés, entre autres ceux de Price Brothers, Brown Corporation, l'Association forestière et le reste. L'incendie éclata un peu avant minuit, hier soir, et la brigade des pompiers a passé la nuit auprès du feu pour l'empêcher de se progager aux édifices voisins menacés pendant quelque temps.

UNE QUARANTAINE CONTRE WINDSOR

Windsor, 26.—Le gouvernement fédéral des Etats-Unis est décidé à enrayer l'épidémie de petite vérole qui a déjà tué cinq personnes ici et qui a fait une victime à Détroit. Le Dr C.-C. Pierce, envoyé de Chicago à Détroit, songe à établir une quarantaine contre Windsor. Des mesures sont prises pour examiner toutes les personnes allant à Détroit.

L'hon. Dr Forbes Godfrey, ministre d'hygiène pour Ontario, a déclaré que la petite vérole qui sévit présentement est la plus virulente que connaisse la science. Il a ajouté que vingt-six médecins vaccinent les habitants de la région infectée.

DECISIONS RENDUES PAR L'HON. JUGE DE LORIMIER

L'honorable juge Albert de Lorimier, de la Cour supérieure, a rendu jugement dans les causes suivantes :

Bergeron vs McGillivray : Action renvoyée avec dépens ; Renfrew Machinery Co., Ltd, vs Lecuyer : Requête en cassation du capias maintenue avec dépens ; action renvoyée avec dépens ; Renfrew Machinery vs Lecuyer et Ferland et al.: Requête en cassation de saisie-arrêt maintenue ; saisie-arrêt avant jugement renvoyée avec dépens ; Desaulniers vs Paul : Action maintenue pour $40.00 avec dépens ; Duval vs Cité de Verdun : Action renvoyée avec dépens; Brunet vs Véronneau : Action renvoyée avec dépens ; Véronneau vs Brunet : Action renvoyée avec dépens; Fédora Realties Ltd., vs Bissonnette et Talbot vs Fédora Realties Ltd.: Opposition renvoyée avec dépens ; Richer vs Hudon : Action maintenue pour $2,781.00 avec dépens ; Montreal Durant Co., vs Climent : Jugement pour $202.85 avec dépens ; Crédit Canadien Incorporé vs Viau : Jugement pour $3,071.16 avec dépens ; Giroux vs National Brick Co.: Jugement pour $625.00 avec dépens ; Mme Desjardins vs Filiatrault : Action hypothécaire maintenue pour $39,474.45 avec dépens ; Millette vs Ghisleau : Mise hors de Cour ; Maron vs Robinson : Mise hors de Cour ; Ouellette vs Viau : Jugement pour $2,781.09 avec dépens.

DEUX IROQUOIS QUE LA COUR D'APPEL A TROUVES COUPABLES

Joseph Beauvais et Angus Montour, deux vieux Iroquois de Caughnawaga, trouvés coupables par le juge Perrault d'avoir volé une ceinture "wampum" évaluée par quelques-uns à $25,000 et confiée à la garde du curé de la réserve, et qui avaient porté le jugement devant la Cour d'appel, afin de le faire renverser, ont vu leur demande refusée par ce tribunal, hier après-midi. Cette ceinture avait été remise aux Iroquois, en 1667, par les Hurons de Lorette; c'était un gage de paix.

Beauvais et Montour avaient été acquittés sur l'accusation d'avoir converti la ceinture à leur propre usage, mais trouvés coupables de l'avoir volée au curé. Ils se l'étaient fait donner en disant qu'ils viendraient la rapporter, mais ils ne la retournèrent jamais.

Les appelants se basèrent sur certaines technicalités pour faire renverser le jugement rendu contre eux, mais le tribunal supérieur a décidé qu'ils n'avaient aucunement le droit d'agir comme ils l'ont fait. La décision du juge Perrault a donc été confirmée.

LA QUESTION SOULEVE DE VIVES DISCUSSIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

La Tuque, 26. — Une question, qui a déjà soulevé de vives discussions au cours des dernières séances du conseil municipal, reviendra de nouveau sur le tapis, ce soir. On espère qu'une décision sera prise enfin. Il s'agit de rescinder la résolution accordant une exemption de taxes à la Brown Corporation Coy. Cette question est aussi vivement discutée par les contribuables et les membres du conseil sont divisés à ce sujet. Les partisans et les adversaires de la nouvelle résolution ont consulté leurs avocats et ces derniers ont donné des avis différents. Les une ont déclaré que le conseil avait le droit de rescinder la résolution accordant cette exemption de taxes, mais les avocats de la partie adverse affirment que le conseil ne peut le faire. Cette question doit de nouveau être étudiée ce soir, et le conseil sera appelé à la décider par un vote. La discussion sera animée.

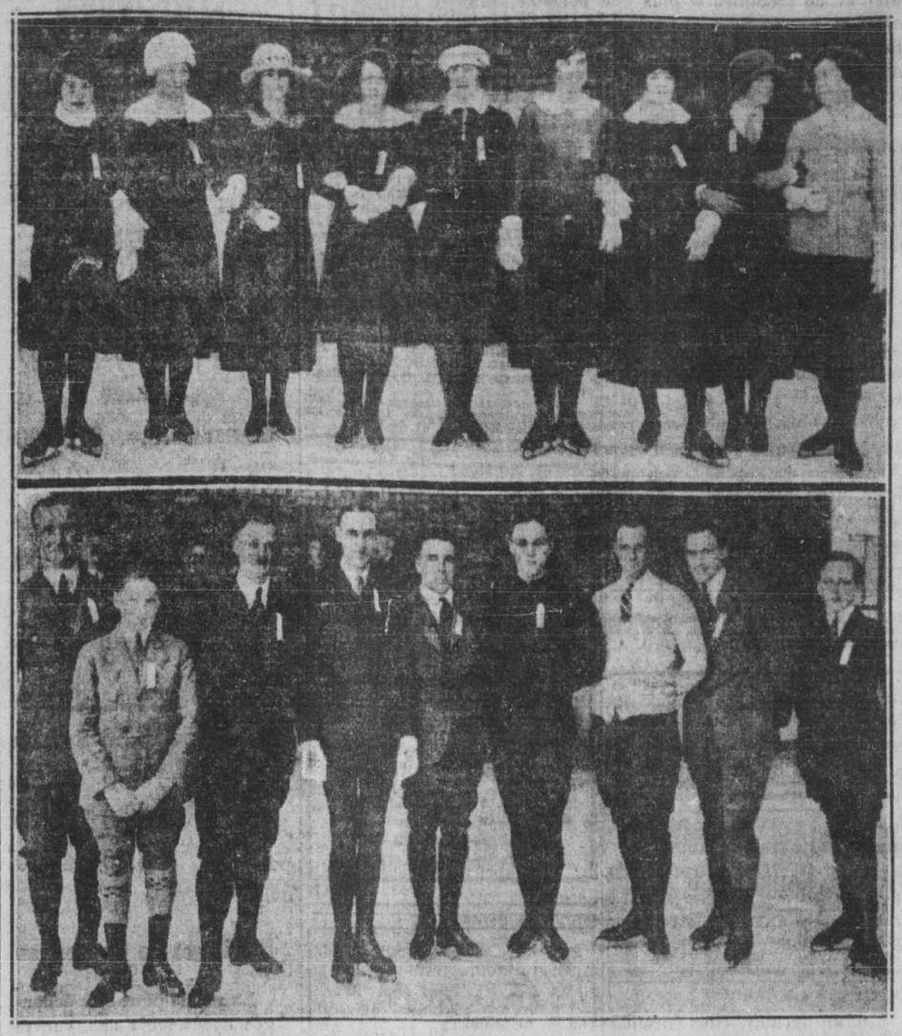
LE DINER ANNUEL DES COURRIERISTES

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 26. — Les courriéristes parlementaires de l'Assemblée législative ont ressuscité hier soir la coutume du dîner annuel. Ce fut un brillant événement qui eut lieu dans la grande salle du café du parlement, sous la présidence de M. Irénée Masson, président de la galerie de la presse.

L'hon. M. Taschereau, la plupart des ministres, presque tous les députés et plusieurs conseillers législatifs étaient présents. Il y eut de brefs discours par le président Masson, par le premier ministre et par M. Sauvé, chef de l'Opposition, puis des chansons de circonstances, avec accompagnement par l'orchestre du 22e Régiment. Le piano d'accompagnement avait été gracieusement fourni par la maison C. Robitaille. M. Alonzo Cinq-Mars, trésorier de la galerie de la presse, a présenté les courriéristes parlementaires dans une chanson humoristique qui a été vivement goûtée.

AU CONCOURS DE PATIN DU WINTER CLUB



Groupes des concurrents au concours de patins de la "Canadian Amateur Figure Skating Association". En haut, de gauche à droite: Mlle Frances Claudet, Mme Clifford Sifton, Mlles Evelyn Darling, Jean-Adèle Burritt, Constance Wilson, Margot Barclay, Marion MacDougall, Elizabeth Blair et Marjorie Amable. En bas, de gauche à droite: MM. Clifford Sifton, Montgomery Wilson, David Blair, Norman Gregory, Hugh Tarbox, John Machado, Henry-R. Gill, C.-R. Morphy, G.-E. Beament. (Clichés du photographe de la "Presse".)

LES IMMIGRANTS NOUS ARRIVENT NOMBREUX

Près de 2,000 immigrants sont arrivés hier des ports canadiens de l'Atlantique aux gares des chemins de fer à Montréal, la plupart en route vers l'ouest. Plus de 1,400 de ces voyageurs étaient arrivés dimanche à Saint-Jean, N.-B., à bord du steamer "Montclare", du Pacifique Canadien, et furent transportés à Montréal par des trains spéciaux de la même compagnie. Un bon nombre des immigrants sont des Russes. A la gare Bonaventure sont arrivés plus de 400 des immigrants qui étaient débarqués des steamers "Athenia", "Columbia", "La Bourdonnais" et "Veendam", à Halifax. Des trains du chemin de fer National Canadien les ont transportés d'Halifax à Montréal et ensuite les transportent vers l'ouest.

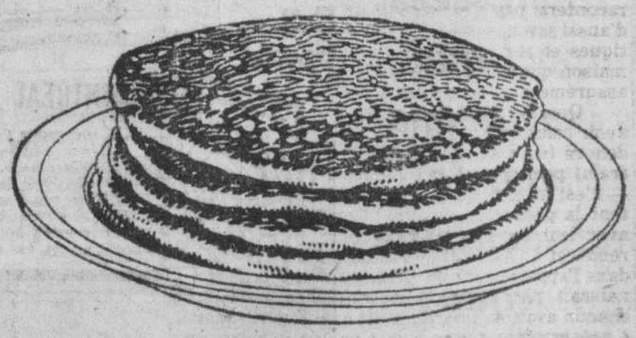
PROGRES MERVEILLEUX

Tsing-Tao, Chine, 25. — Les Japonais qui jouent le baseball ont fait de merveilleux progrès. Ils prétendent que ce jeu a été créé dans leur pays il y a plusieurs siècles.

Bonnes Nouvelles pour le

Mardi des Crêpes

-- 4 Mars





"Je suis en ville, mon chou!"

Aunt Jemima est en ville avec ses fameuses crêpes

Encore quelques jours et ce sera le mardi des crêpes—et toute la famille attend cette fête avec impatience. En ce jour, le dernier avant le carême, aucune ménagère canadienne n'oublie cette coutume au Canada, de servir des crêpes chaudes et délicieuses.

Et cette année, autour de la table, les yeux seront bien plus brillants—il y aura plus d'exclamations joyeuses que jamais. Car, maintenant, dans les foyers canadiens, Aunt Jemima est une vieille et sûre amie. Tout le monde sait comme il est facile de faire des crêpes d'un brun doré avec la même saveur incomparable qui lui a valu sa réputation par tout le continent.

Le Secret de Aunt Jemima

Depuis des années, seuls son maître, sa famille et ses invités pouvaient savourer ses merveilleuses crêpes. La recette était le secret de Aunt Jemima. Aujourd'hui elle est entre les mains des meuniers de la farine à crêpes Aunt Jemima. Ses propres ingrédients, tels qu'elle les employait, vous arrivent mélangés tout prêts.

Faciles et Economiques

En ce jour du mardi des crêpes, servez à votre famille de délicieuses crêpes spongieuses—la sorte toujours tant attendue. C'est si facile et si économique avec la farine à crêpes Aunt Jemima. Pour faire la pâte ajoutez simplement une tasse d'eau froide (ou de lait frais) à chaque tasse de farine et agitez jusqu'à ce que la pâte soit coulante.

Voyez, demain matin, comme ses crêpes sont délicieuses avec du sirop ou des confitures. On en sert au déjeuner, dans dix millions de foyers de l'Amérique du Nord.

Procurez-vous *maintenant* un paquet de farine à crêpes Aunt Jemima, chez votre épicier, et rendez-vous compte comme ses crêpes sont merveilleusement bonnes. Vous entreverrez avec plaisir de nombreux déjeuners, lunchs et thés aux crêpes durant le prochain carême.

MUFFINS

que votre famille demandera de plus en plus.

On peut facilement avec la farine à crêpes Aunt Jemima, faire de légers et tendres muffins—le genre de muffins délicieux qui ne durent jamais longtemps dans n'importe quelle famille. Voici la recette : A deux tasses rases de farine à crêpes Aunt Jemima ajoutez graduellement 1½ tasse d'eau (ou de lait) 1 ou 2 oeufs bien battus. Mélangez bien. Ajoutez 2 ou 3 cuillerées à table de graisse fondue. Faites cuire dans des moules à muffins ou sous forme d'anneaux, sur le gril.

FARINE A CRÊPES AUNT JEMIMA

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

La Note Tailleur Prédomine dans les

Nouveaux Chapeaux de Printemps

La distinction perce dans toutes les lignes et courbes des nouveaux chapeaux tailleur.

L'individualité s'y trouve aussi, car les modèles sont nombreux, surtout dans les noirs.

Notre nouvel assortiment de chapeaux noirs vient d'arriver. Il s'en exhale un air tout à fait parisien. Ces chapeaux sont on ne peut plus chics, jolis, jeunes et gracieux.

La paille de Milan ne saurait mieux convenir au canotier hexagonal en particulier — qui promet d'être le plus en vogue.

Quant aux garnitures, le ruban ciré, le ruban glacé, les touffes et les breloques sont parmi les plus populaires.

—Rayon des chapeaux, Deuxième étage.

Nouveaux Bas de Printemps

de Nuances Plutôt Claires

Pour être vraiment à la mode, il faut porter des bas qui s'harmonisent avec les superbes souliers gris ou tan, ou de la même nuance que le nouveau costume ou manteau.

Nos nouveaux assortiments, qui arrivent tous les jours, offrent un vaste choix de bas pour la rue, pour l'après-midi ou pour le soir.

Bas en fil de soie avec renforts en fibre, faisant voir le nouvel effet de rayure fantaisie. Couleurs : sable, nickel, "Log Cabin", cannelle, nouveau gris, beige et noir. Pointures 8½ à 10.

1.00 la Paire

Bas de soie et laine, à larges côtes, nuances chameau, fauve, noir et colombe combinées avec blanc.

1.35 la Paire

Les Derniers Bas de Sport Venus d'Angleterre

sont en laine pure à effets de carreaux ombrés, nuances de fauve, gris, noir et blanc. Pointures 8½ à 10.

2.50 la Paire

—Rez-de-chaussée.



Services à Dîner en Semi-Porcelaine Anglaise

A des Prix de vente Alléchants

Les ménagères ne laisseront certainement pas passer cette vente sans venir voir ces services, car ce sont des valeurs extraordinaires et quiconque les verra reconnaîtra qu'il est sage d'acheter tout de suite.

Services à dîner en semi-porcelaine anglaise, présentant une variété de dessins de bordure conventionnels, bords dorés et filets d'or. 97 morceaux.

Prix réguliers 30.00 et 35.00

Prix Spéciaux 24.00 et 27.50

Une autre série de services à dîner en semi-porcelaine anglaise, en une variété de jolis dessins de bordure, anses à filet d'or et bords dorés. 97 morceaux.

Prix régulier 35.00

Prix Spécial 30.00

Services à dîner en semi-porcelaine anglaise, dessins de ramilles en couleurs naturelles, anses à filet d'or et bords dorés. 97 morceaux.

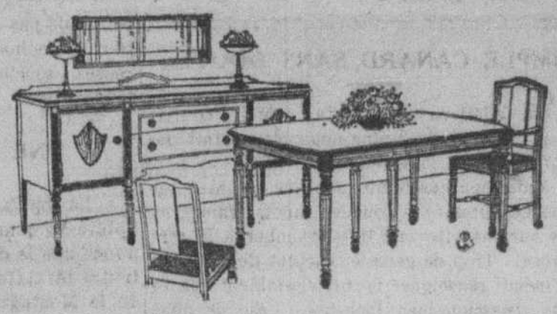
Prix régulier 50.00

Prix Spécial 35.00

—Quatrième étage.

La Dernière Semaine de notre

VENTE ANNUELLE DE MEUBLES DE FEVRIER



Mobilier de salle à manger de 10 morceaux, style Hepplewhite, en acajou.

Ce mobilier comprend : buffet de 72" avec tiroir central aménagé pour la coutellerie, table oblongue à rallonge avec coins ronds, cabinet à porcelaine avec grand tiroir au bas, table à desservir, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges recouverts de crin bleu ouvragé.

Prix régulier 650.00

Vente de Meubles de Février 495.00

Mobilier de salle à manger de 10 morceaux, style Renaissance Italienne, en noyer choisi.

Ce mobilier comprend : buffet de 66" à fond bas, cabinet à porcelaine avec portes vitrées, table à desservir, table oblongue à rallonge mesurant 60" x 45" sur le dessus et s'allongeant jusqu'à 8 pieds, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges amovibles recouverts du meilleur cuir.

Prix régulier 520.00

Vente de Meubles de Février 310.00

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux en noyer, la meilleure fabrication.

Ce mobilier comprend : buffet de 66" avec tiroir à coutellerie à effet panneau, table oblongue à rallonge dont le dessus mesure 60 x 44", cabinet à porcelaine avec portes en bois, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges amovibles recouverts de vrai cuir.

Prix régulier 390.00

Vente de Meubles de Février 280.00

Mobilier de salle à manger de 10 morceaux, style Renaissance Italienne, en noyer choisi à effet de deux tons.

Ce mobilier comprend : buffet de 69" avec tiroir du haut pour la coutellerie, cabinet à porcelaine avec portes à panneaux en bois, table à desservir, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges recouverts du meilleur cuir bleu.

Prix régulier 650.00

Vente de Meubles de Février 475.00

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux en noyer choisi.

Ce mobilier comprend : buffet de 66", cabinet à porcelaine, table oblongue à rallonge mesurant 60" x 44" sur le dessus, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges amovibles recouverts de tapisserie.

Prix régulier 430.00

Vente de Meubles de Février 295.00

Buffet désassorti en merisier fini anglais antique, dessus de 66".

Prix régulier 105.00

Vente de Meubles de Février 70.00

Table à desservir désassortie en merisier fini anglais antique.

Prix régulier 60.00

Vente de Meubles de Février 40.00

—Troisième étage.

Quelque Chose de Nouveau en Fait de Tissus à Draperies

Les tissus à draperies adhèrent eux aussi aux derniers décrets de la mode, et comme tous les autres tissus ils trouvent leur expression dans de magnifiques dessins et couleurs.

Il y a des soies et cretonnes françaises, anglaises et américaines qui laissent facilement deviner l'influence du mystique Orient ou de la fameuse période de la Renaissance.

Va sans dire qu'il y a aussi des tissus unis imitant la soie dont la beauté principale se trouve dans l'éclat de la surface soyeuse et dans les couleurs foncées.

Les Draperies de Soie Françaises sont Exceptionnellement Jolies

Elles viennent d'arriver et promettent d'être très en demande à cause de leurs magnifiques dessins Renaissance en couleur. 50" de large.

Prix 10.00 et 12.00 la verge

Nouvelles consignations de cretonnes anglaises et françaises dont vous admirerez les dessins et les couleurs dès que vous les verrez.

Elles sont on ne peut plus appropriées pour draperies de chambre à coucher, dessus de bureau, couvre-pieds, draperies de vivoir, de salle à manger ou de boudoir. 31 pouces de large.

Prix .75 à 1.85

—Troisième étage.

Sous-Vêtements de Qualité pour Hommes

Confortables et Durables

Voyez ce qu'il vous faut en fait de sous-vêtements, car actuellement vous pouvez vous procurer les plus populaires, les plus nouveaux et les meilleurs à des prix très modérés.

Combinaisons de coton et laine naturelle pour hommes, bien ajustées et confortables, manches et jambes longues, épaisseur moyenne, tailles 34 à 44.

Prix — 4.50

Combinaisons de cachemire blanc pour hommes — les plus belles et les meilleures, épaisseur moyenne, manches et jambes longues. Tailles 34 à 44.

Prix — 6.50

Camisoles de coton et laine naturelle pour hommes, manches longues ou courtes, tailles 34 à 46. Caleçons longs pour assortir, tailles 32 à 46.

Prix 2.25 à 3.00 le morceau suivant la taille.

—Rez-de-chaussée.

NOUVELLES OUVRIERES

A sa dernière assemblée, le conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal s'est prononcé, à l'unanimité des délégués présents en faveur de la construction d'un pont reliant Montréal à la rive sud. MM. J. P. Malo, M. Dieumegarde, G .Tremblay ont été priés sur l'invitation de l'Union des municipalités de la province, de faire partie de la délégation qui a rencontré l'hon. M. Cardin, ministre de la marine, hier avant-midi, à l'hôtel Viger.

Le conseil central s'était plaint auprès du bureau d'hygiène d'une



M. CYRILLE THOUIN, nommé président honoraire du syndicat catholique et national des cordonniers.

manufacture de chaussures qui ne respectait pas les lois d'hygiène. Le bureau a agi avec rapidité, et la situation est devenue beaucoup meilleure.

La Chambre de Commerce a répondu que la question de chômer civilement la Saint-Jean-Baptiste était à l'étude. Le secrétaire provincial et la Chambre de Commerce ont répondu à la lettre du conseil se déclarant favorable à l'emprunt de six millions par la commission scolaire. MM. J. P. Malo et G. Tremblay ont fait remarquer que le juge Lafontaine s'était servi de l'adhésion du conseil comme d'un argument important.

M. G. Tremblay, secrétaire-général, a été nommé membre de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal. Le conseil a accepté cette nomination.

Le cercle catholique des voyageurs de Commerce a demandé l'appui du conseil dans une requête qu'il adresse au gouvernement fédéral relativement à l'impôt sur le revenu. Il y est demandé qu'on porte de $300 à $500 la marge d'exemption pour chaque enfant au-dessous de 18 ans; qu'on fasse une distinction entre le salaire et le revenu d'un capital; que les époux vivant en communauté de biens soient traités aussi bien que les époux vivant en séparation de biens. La question a été référée à l'exécutif.

Une lettre anonyme suggérant la construction d'un hôpital à Maisonneuve, des réductions de transport par tramway en faveur des ouvriers etc., a été également référée à l'exécutif.

Le comité exécutif a demandé qu'on fasse des pressions auprès du gouvernement pour que la Commission d'enquête sur la loi des accidents de travail continue à siéger le plus tôt possible. On apprend que le juge Roy reste président de la dite commission.

M. C. Bernier présidait la réunion du conseil qui était fort nombreuse.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La Commission Royale d'étude de la loi des réparations des accidents du travail, qui a tenu une séance publique, hier, à Québec, tiendra sa seconde séance, la semaine prochaine, à Montréal. Le jour n'est pas encore fixé.

Les comités, appointés par les unions internationales pour préparer un rapport à faire à cette commission, se réuniront en assemblée conjointe, samedi prochain, à 2 h., p.m., aux quartiers de la Construction, 417 Ontario est. Cette assemblée est convoquée par le comité, nommé à cet effet, par le conseil des métiers et du travail, de Montréal.

FETE DES CORDONNIERS

La soirée récréative du syndicat catholique et national des cordonniers a remporté un grand succès. Trois cents hommes du métier y assistaient. M. C. Thouin, président honoraire, tenait le fauteuil et a dirigé la soirée.

Le chant "O Canada" ouvrit la séance. L'orchestre était composé de membres des syndicats sous la direction de MM. W. Gaudon et L. Lamarche. Un détachement de la garde Carillon veillait au bon ordre. M. l'abbé Fortin a porté la parole à cette assemblée; il a insisté sur la nécessité de l'organisation pour l'obtention de conditions de travail équitables. M. l'abbé A. Boileau, aumônier, parla de la nécessité des syndicats nationaux au point de vue patriotique. Il montra comment le clergé voulait aider les travailleurs dans leurs revendications.

MM. F. Laroche, secrétaire général de la C. T. C. C.; A. Marquis, de la fraternité des tailleurs de cuir de Québec; J. Catara, ex-président général nouvellement élu, a remercié les membres d'être venus si nombreux et a remercié les autorités religieuses de leur générosité envers le syndicat des cordonniers. Les orateurs ont été très applaudis.

Le Cercle Laperle, sous la direction de M. E. Laurendeau, a donné une comédie très appréciée des membres. Il y eut une râfle de quelques objets au profit du syndicat.

Il y aura, dimanche soir, à la salle 2a 655 Demontigny est, une grande assemblée du syndicat des cordonniers.

CLUB OUVRIER SAINT-MARC

Le club ouvrier Saint-Marc, à sa dernière séance a adopté une résolution demandant à l'échevin du quartier, M. J.-N. Drummond, de voir à ce que les travaux de pavage de la rue Iberville soient commencés dès le commencement du printemps prochain. Le club a fait observer que la rue Iberville est le seul débouché qui permette d'atteindre le centre de la ville. Copie de cette résolution a été envoyée à M. l'échevin Drummond.

CHEZ LES BARBIERS

Les maîtres barbiers sont invités à une assemblée extraordinaire, qui aura lieu jeudi soir, 28 courant, à 9 h., à la salle des employés municipaux, 217 Sainte-Catherine est. Cette assemblée est organisée par les officiers du local international, No 466 des employés barbiers de Montréal. Tous les maîtres barbiers y sont invités, mais les officiers de l'union des employés barbiers, seuls, y assisteront. Elle a pour but de discuter les conditions actuelles de la profession des barbiers, et de voir aux moyens à prendre, pour les améliorer, aussi bien dans l'intérêt des maîtres barbiers que des employés. Dans une lettre adressée aux maîtres barbiers, les organisateurs de cette assemblée déclarent que la situation est mauvaise aussi bien pour les patrons que pour les employés, et qu'une entente amicale entre les deux parties est le seul moyen d'arriver à l'améliorer.

POSEURS DE LATTES

Les maîtres poseurs de lattes, unionistes ou non unionistes, se réuniront, ce soir, à 8 h., à la salle de l'Alliance Nationale, 236 Beaudry, pour discuter l'importante question du travail à l'heure. Cette assemblée est convoquée par les officiers de l'union indépendante des poseurs de lattes, mais pour les patrons seulement.

SYNDICAT DES FERBLANTIERS

Ce soir, mardi, à 8 h. 15, aura lieu à la salle des syndicats catholiques, une assemblée très importante du syndicat catholique des ferblantiers-couvreurs. On procédera à l'élection des officiers.

Ce syndicat a décidé d'organiser pour le 22 avril prochain, un concert-bouranne. On procédera, à cette occasion, au tirage d'une magnifique pendule en marbre au profit de la caisse en maladie du syndicat. A partir du 1er mars, le syndicat paiera à ses membres un bénéfice au décès de $50, et une indemnité en accidents de $5 par semaine, pendant 13 semaines. La contribution mensuelle reste à $1. Les apprentis, pour la moitié des bénéfices, paieront 50 sous par mois. M. Dieumagarde a fait un appel à la propagande, à la dernière assemblée, et il a présenté son rapport, qui a été adopté.

MANUFACTURES DE COTON

Le syndicat catholique et national des employés des filatures, local No 1 se réunira, ce soir, à 8 h. 15, à la salle Tremblay, 1597 Sainte-Catherine est, près Moreau, à Hochelaga, pour s'occuper de la question du tarif sur les cotonnades importées en Canada. Plusieurs nouveaux membres seront initiés. Au sujet dela question du tarif, un rapport circule dans les manufactures, dans lequel on expose que le Canada a acheté, l'an dernier, de l'étranger, des produits textiles pour une valeur de $112,000,000, dont $65,000,555, de la Grande-Bretagne, $27,168,120 des Etats-Unis, et $20,186,059 de divers autres pays étrangers. Une pétition demandant au gouvernement fédéral d'élever les droits sur les cotons étrangers, pour protéger l'industrie canadienne, circule actuellement parmi les ouvriers des filatures.

EMPLOYES DE TRAMWAYS

Ce soir, à 8 h. 15 aura lieu l'assemblée du syndicat catholique des employés de tramways. Rapport de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, à la salle des syndicats, assemblée du syndicat des peintres. Rapport de l'agent d'affaires, J. B. Rodrigue et initiation des nouveaux membres.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

L'assemblée du syndicat des carrossiers aura lieu demain soir, à la salle des syndicats, No 4.

A LACHINE

Ce soir, à 8 h., assemblée du syndicat des ouvriers en construction. Il y aura initiation de plusieurs nouveaux membres qui ont donné leur adhésion après la soirée de jeudi dernier. Rapports importants.

Cette crème pure soulage les rhumes de cerveau

Les rhumes et le catarrhe cèdent comme par enchantement à la crème calmante, cicatrisante, antiseptique qui pénètre dans tous les passages de l'air et soulage les membranes enflées du nez et de la gorge. Vos narines bouchées s'ouvrent immédiatement et vous pouvez respirer librement. Le graillonnement et le nasillement arrêtent. Ne restez pas congestionné et misérable.

Achetez une petite bouteille de Baume à la crème d'Ely chez votre pharmacien. Appliquez-en un peu dans les narines et le soulagement est immédiat. Des millions recommandent ce remède connu depuis plus de cinquante ans.

CREAM BALM CO.
WALKERVILLE, ONT.

Old Dutch

FABRICATION CANADIENNE

Tient la chambre de bain bien propre. Servez-vous-en pour nettoyer les murs, baignoires émaillées, bassins, garnitures nickelées, etc.



Il en faut très peu.

AU WINTER CLUB



E.-A. BEAMENT et MLLE FRANCES CLAUDET, du Minto Skating Club, qui ont donné une fort belle exhibition au cours du concours de samedi, au Winter Club, rue Drummond.—(Cliché du photographe de la "Presse")

Demain soir, mercredi, assemblée du cercle Saint-Michel. Ces réunions ont lieu à la salle des syndicats, angle 15ème avenue et rue St-Louis.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4me MARDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario est: Union internationale No 4 des briqueteurs et maçons; Union internationale No 359 des peintres et décorateurs; Union internationale No 399 des peintres de chemins de fer; Union internationale des travailleurs du ciment.

SALLE GAREAU, 243 Maisonneuve: Conseil conjoint No 17 des cordonniers de la B. & S. W. U.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny est: Syndicat catholique et national des ferblantiers; Syndicat catholique et national des employés de tramways; Syndicat catholique et national des peintres.

SALLE TREMBLAY, 1597 Sainte-Catherine est: Syndicat catholique et national des ouvriers des filatures.

NOUVEAU SURINTENDANT AU NATIONAL DU CANADA

M. George-A. Bain a été nommé surintendant intérimaire du département des investigations au chemin de fer National du Canada, pour le district de Montréal. Cette nomination a été annoncée par M. H.-J. Page, chef de ce service.

ON FETE Mgr DONNELLY

Les paroissiens de Saint-Antoine ont fait une belle manifestation, hier soir, à leur curé, Mgr John-Edward Donnelly, à l'occasion du 40e anniversaire de son ordination sacerdotale. M. Joseph McCallum, marguillier en charge, lui a présenté, au nom des paroissiens, leurs souhaits de longue vie, en même temps qu'une bourse d'argent. Le très hon. C.-J. Doherty et M. Arthur Phelan, C.R., ont prononcé des discours pour féliciter le jubilaire et lui offrir leurs souhaits. Mgr Doherty a remercié avec émotion ses paroissiens et les orateurs.

TADOUSAC

De passage ici, MM. G.-E. Ruelland et H. Lecker.

—La terverse du Saguenay se fait assez régulièrement. On traverse ici une période de froid et de vent.



Spécial à $3

Bons corsets, avec baleine spirales, coutil anglais, bustes élastiques, valeur de $5.00 pour

3.00

Cette annonce vaut

1.00

en achetant un corset tel qu'annoncé.

Ferland Corset Co.
134a Peel—Uptown 5601
1369 Wellington—York 1573

26,28



CUTICURA
CALME L'IRRITATION

Pour le traitement de toutes les irritations de la peau, baignez libéralement au Savon Cuticura et à l'eau chaude, asséchez doucement puis appliquez de l'Onguent Cuticura sur les endroits affectés. Incluez toujours le talc Cuticura délicieusement parfumé dans vos articles de toilette.

Savon, 25c. Onguent, 25c et 50c. Talc, 25c. En vente partout au Canada. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344 rue St-Paul O. Montréal.
Le savon Cuticura dispense du pot à barbe



Les enfants demandent

Fletcher's
CASTORIA

MERE ! Le Castoria de Fletcher est un succédané agréable et inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour la dentition et des sirops calmants, préparé pour les bébés et les enfants de tout âge. Afin d'éviter les imitation, cherchez toujours la signature de *Chas. H. Fletcher*

Des modes d'emploi certifiés sur chaque paquet. Les médecins de partout le recommandent.

Nouveaux Chapeaux de Printemps



Ventes d'après-midi aux magasins Davies tous les jours cette semaine de midi à 6 p.m.

Nous allons faire une série de ventes de chapeaux tailleurs, derniers modèles de New-York, Paris et Londres, à . . . **$3.95, $4.50, $4.95**

Vous pouvez facilement économiser de $1.50 à $3.00 si vous choisissez votre chapeau maintenant avant que commence la saison active. L'après-midi est le temps le plus commode pour se choisir un joli chapeau.

MAGASIN PRINCIPAL:
561 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Angle Drummond
SUCCURSALES à: 322, RUE BLEURY
près théâtre Impérial
Sur l'AVENUE MONT-ROYAL et à QUEBEC

Davies
LIMITED

Les Cuisines "Clark" vous aideront



FÈVES au LARD
CLARK'S



Chaque fève est cuite à point. Ni dures ni molles et délicieusement assaisonnées.

Les fèves au lard Clark sont nourrissantes, faciles à digérer et sont également appréciées par les vieux et par les jeunes.

Préparées au Canada par des Canadiens.

En vente partout

W. CLARK, Limited, MONTREAL.
ETABLISSEMENTS A
Montréal, P.Q., St-Rémi, P.Q. et Harrow, Ont.

Intéressantes statistiques sur la police London Life "JUBILEE"

(Base de $10,000)
Primes

25 ans . . .	$158.00
35 " . . .	214.00
45 " . . .	318.00
55 " . . .	501.50

Profits

	Après la 1ère année	Après la 2e année
25 ans	$ 6.50	$ 7.10
35 "	10.50	11.50
45 "	23.50	25.20
55 "	38.00	40.70

Privilèges de Conversion

La police peut être échangée après trois ans contre un de nos quatre autres genres de police. Voici quelles sont les primes si cette police est convertie en une police-vie à vingt paiements à la fin de la cinquième année.

25 ans. . . .	$284.10
35 "	349.80
45 "	440.00
55 "	586.00

Pour célébrer notre cinquantième anniversaire

Nous émettons une police "Jubilee" ordinaire sur la vie avec dividendes annuels laquelle contient des facilités spéciales de conversion et comporte une prime peu élevée.

Nous émettons également deux nouvelles polices industrielles spécialement adaptées aux

A—femmes mariées B—hommes mariés

Consultez notre agent ou écrivez directement au siège social.

Un Demi-Siècle Au Service du Public

1874 1924
UN DEMI-SIECLE AU SERVICE DU PUBLIC

The London Life
Insurance Company
Polices "Bonnes comme de l'Or"

SIEGE SOCIAL - - - - - - - LONDON, CANADA
Agences dans toutes les principales villes.

REPRESENTANTS DE DISTRICT :
H. M. MacCallum, gérant de district. Wm. Walters, gérant pour la ville.
I. A. Salomon, gérant du district central de Québec.
411 Immeuble Canada Cement, Square Phillips, Montréal.

MESDAMES

Des centaines d'entre vous se sont intéressées à l'appel que nous leur avons fait pour le cabinet de cuisine de marque "Sellers"



$1.00 Comptant le placera dans votre cuisine

Avec 25 Articles d'Epicerie de Haute Qualité donnés Absolument Gratis avec Chaque Cabinet

Monsieur le Mari:— Vous devez à votre digne épouse un cabinet "Sellers"

Il donne le goût des bons mets à la cuisinière, lui facilite le travail dans la cuisine et aide à sa santé et son bonheur en lui permettant de faire son travail plus vivement. Envoyez votre femme voir la superbe exposition sur notre plancher d'entrée. Venez avec elle. Sûrement qu'un dollar comptant avec des paiements mensuels faciles pour la balance vous permettra de faire un grand plaisir à votre femme en lui facilitant son travail pour toujours. La vente se terminera samedi.

Lisez attentivement cette liste Importante d'Epiceries de haute qualité données gratis avec chaque Cabinet.

1 bidon d'huile d'olive Mazola, 1 paquet de fleur de blé-d'Inde préparé "Benson", 1 boîte de sirop de blé-d'Inde "Edwardsburg", 1 pot de confiture aux fraises "Raymond", Une bouteille de Catsup "Raymond", Une barre de savon Barsalou. Un paquet de flocons de savon velours "Barsalou". Une chaudière de saindoux "Guns". Une boîte de saucisses au porc frais "Guns". Une boîte de boeuf en conserve "Guns" (Corn Beef). Une bouteille d'essence de vanille "Victoria." Une boîte de lessive "Gillets". Une boîte de poudre allemande "Magic". Une boîte de soda à pâte "Magic". Un paquet de macaroni "Hirondelle". Une boîte de cocoa Walter Baker. Une barre de chocolat Walter Baker. Un paquet de flocons de maïs rôtis "Kellogs". Un paquet de son préparé Kelloggs. Un paquet de fleur d'avoine "Robin Hood". Une barre de savon Fels-Naphta. Un paquet de sel fin "Sifto". Un paquet de thé noir "Salada". Un paquet de fleur de blé préparé Robin Hood. Un paquet de café Victoria. Un sac de fleur Purity de 7 livres.

Ménagères, agissez promptement. Cette offre extraordinaire n'est que pour cette semaine et finira positivement Samedi Prochain.

N. S. Valiquette
LIMITEE
471-477 STE CATHERINE EST
LE GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 21

Mlle ROSA DELORME

Mlle Rosa Delorme continue comme suit son témoignage, ce matin.

—Vous n'avez pas dîné à la maison?

—Non, nous mangions d'habitude en dehors.

—Alors, quand vous êtes revenue de la messe, Raoul était-il à la maison?

—Oui, il y était.

—Adélard Delorme y était-il aussi?

—Oui.

—Où se trouvaient-ils tous deux?

—Ils étaient ensemble, dans le salon.

—Si je me rappelle bien, ce salon se trouvait au second plancher?

—Oui Monsieur, c'est bien cela.

—Etes-vous sortie de nouveau?

—Oui, pour aller dîner, vers 12 h 15.

LA CASQUETTE

—Il faisait froid, très froid ce jour-là?

—Oui, très froid. J'ai dit à Raoul de mettre sa casquette de chauffeur.

—Les trottoirs étaient glissants?

—Oui.

—Ensuite; au sujet de la promenade, que s'est-il passé?

—Nous avons projeté d'aller à Sainte-Scholastique en auto et Raoul nous a déclaré qu'il aimait mieux aller au théâtre.

—Quel théâtre?

—Il voulait aller au Princess, dans l'après-midi, et le soir ailleurs.

—Il aimait beaucoup le théâtre?

—Au-dessus de tout, il préférait cela aux autres distractions.

—Dans l'après-midi, à quelle heure êtes-vous remontée dans votre chambre?

—Vers 4 heures 25.

—Vous vous êtes habillée chez vous? Dans votre chambre?

—Oui, et je suis sortie.

—Vous n'avez vu personne dans la maison?

—Ma soeur Lily était dans le petit boudoir du deuxième étage.

—Lily était-elle seule?

—Oui.

—Vous avez vu l'accusé?

—Vers 4 heures 20, il partait en auto.

SORTIE DE RAOUL

—Raoul est-il sorti?

—J'en conclus qu'il est sorti du fait que ma soeur m'a dit: viens donc voir Raoul comme il marche vite!

—Et l'accusé?

—Il est descendu en disant: Mon Dieu, il faut que je me hâte; il faut que j'aille chanter mon salut à l'Assistance Publique.

—Quand êtes-vous rentrée?

—Vers 6 heures 30.

—Où avez-vous soupé?

—Au cafetaria chez Almy's.

—Etes-vous sortie, ce soir-là?

—Oui. On devait sortir, ma soeur Lily et M. Davis.

—En avez-vous parlé à votre frère de cette sortie?

—Non. Il devait le savoir, car je sortais tous les soirs.

AU THEATRE

—Qui était présent, quand vous avez parlé d'aller au théâtre?

—Il y avait M. Davis et ma soeur Lily.

—Vous rappelez-vous bien à quel moment vous êtes partie?

—Il devait être environ huit heures et quart.

—Vous étiez seule?

—Non, M. Davis était venu me chercher, comme cela était entendu.

—Maintenant, entre quatre heures et huit heures, avez-vous vu votre frère?

—J'ai vu mon frère, l'accusé, au moment où il sortait de l'église Saint-Jacques.

—Et votre frère ne savait pas que vous sortiez? Vous êtes bien certaine de cela?

—Bien, il devait s'en douter . . .

LA RENTREE DU THEATRE

—Quand êtes-vous revenue du théâtre?

—Oh!... environ... vers onze heures et vingt, je crois.

—Avec Davis?

—Oui.

—Davis est-il rentré dans la maison?

—Oui, dans l'entrée.

—Est-il resté longtemps?

—Environ cinq minutes.

—Qu'a-t-il fait?

—Il a demandé un verre d'eau.

—Avez-vous vu l'accusé en arrivant?

—J'ai vu son paletot en mouton de Perse et son bonnet de fourrure.

—Après le départ de M. Davis, qu'avez-vous fait?

—Je suis montée à ma chambre. Puis?

—Je me suis déshabillée et couchée.

—Cela prend combien de temps?

—Oh! 20 minutes, une demi-heure.

—Vous avez une fenêtre qui donne sur le dehors?

Oui, sur la ruelle.

—Avez-vous regardé?

—Oui.

—Qu'avez-vous vu?

—Il y avait de la lumière, en bas.

—Les portes du garage étaient-elles ouvertes?

—Non.

—Avez-vous entendu du bruit?

—Non.

—Vous n'avez pas entendu le moteur partir?

—Non.

—Avez-vous vu votre frère?

"JE SUIS ENCEINTE"

—Non, mais, je l'ai entendu monter l'escalier et dire: "Mon Dieu, je suis éreinté avec cette fournaise qu'il a fallu que je vide complètement."

—A quelle heure vous êtes-vous levée?

—Je ne me rappelle pas.

—Raoul était-il au souper?

—Non.

—Qui a loué les draps du lit de Raoul?

—Ma soeur Lily.

—Qui a commencé à préparer la valise de Raoul?

—C'est Raoul lui-même. Il avait mis ses livres sur le sofa et rangé son linge dans le "suit-case".

—Avez-vous remarqué l'absence de Raoul?

—Oui, j'ai bien vu dans sa chambre que le lit n'était pas défait.

—A quelle heure a-t-on lavé les draps.

—Vers neuf heures.

Il est midi, à ce moment, et sur la demande de Me Calder, on ajourne la séance à deux heures.

HIER APRES-MIDI

Après le témoignage de M. Willie Marien, vérificateur des livres de la succession, on fit venir M. Arthur Lalonde, de l'étude du notaire Adrien Bélanger, qui avait reçu le testament de Raoul des mains de l'accusé.

Après cela, le témoin fit une revision des immeubles laissés aux deux frères et déclara que l'évaluation en était jadis de $184,000 au-delà, mais que maintenant il se pourrait fort bien qu'ils valent plus de $250,000.

Me Germain, en contre-interrogatoire, voulut savoir si le témoin avait encore tous les livres, chèques, etc., dont il s'était servi pour faire son rapport, mais, sur la réponse négative du témoin, il demanda à la Cour d'ajourner le témoignage de M. Marien afin de lui permettre de revenir plus tard avec ces documents.

LA COUR PEU AVANCEE

Avant de laisser aller le témoin, le président du tribunal voulut savoir combien il y avait de comptes en suspens à la mort de Raoul. Ici, le témoin revint à son rapport et cita le déficit qui, d'après lui, existait dans les affaires de l'accusé lors de la mort de Raoul.

Comme cette réponse ne donnait pas entière satisfaction au juge, ce dernier posa de nouveau la question, mais après plusieurs réponses dans le même sens de la part du témoin, le juge déclara que la Cour n'en était pas plus avancée.

COMPTES EN SOUFFRANCE

Il est certain, d'après le juge, que si $50,000 au-delà de dépenses ont été réglées avec la somme de $43,474.40, il doit y avoir des comptes non payés en quelque part, mais le témoin déclare qu'il n'en sait rien. Il dit que l'accusé a dû prendre de l'argent ailleurs, mais sur la demande de Me Germain, il avoue que cela n'est qu'une hypothèse.

Il est ensuite interrogé sur les voyages que fit l'accusé en compagnie de son demi-frère, mais à toutes les questions de l'avocat de la défense, il répond infailliblement: "Je ne sais pas. Je l'ignore".

TESTAMENT DE RAOUL

Un peu après 3.30 heures, le témoin est libéré pour le moment et on appelle M. Jules Larose, député protonotaire de la Cour supérieure.

M. Larose vient déposer l'original du testament de Raoul, testament fait à Ottawa le 5 février 1921.

M. Larose se retire et Me E.-A.-B. Ladouceur, greffier de la Couronne, en fait la lecture à la Cour.

LE NOTAIRE BELANGER

Puis on appella le nom du notaire Adrien Bélanger, qui vient examiner le testament et déclarer que c'est bien celui qu'il y avait dans son étude lors de la mort de Raoul.

Le document dans lequel était le testament porte le No 503 de l'étude de Me Bélanger, et ce dernier, à l'aide du document No 504 et du numéro suivant, 506, tente d'établir au juste la date d'admission de la chemise dans son étude.

Toutefois, cette date n'est qu'approximative et elle ne peut être précisée par le témoin.

DELORME S'INFORME

Après ces remarques, le témoin raconte comment l'accusé l'a appelé après la mort de Raoul pour lui demander de lui lire le testament, lui disant qu'il le savait dans l'étude du notaire. Le témoin déclare que, pour lui, il ignorait complètement que le testament de Raoul Delorme fût à son bureau. Lorsque l'accusé appela le notaire, ce dernier lui fit remarquer que le testament était scellé et qu'il serait peut-être préférable que Delorme soit à son bureau pour la rupture des scellés. L'accusé me répondit que cela n'importait pas, déclare ensuite le témoin. M. Bélanger déclara ensuite: "Après avoir lu le testament à l'accusé, je lui ai dit qu'il y avait des messes à payer et il me répondit que c'est cela qu'il voulait savoir."

NOM DE L'EXECUTEUR

Par Me Germain. — L'accusé ne vous a-t-il pas déclaré dès le commencement de la conversation qu'il voulait savoir s'il était question de messes et le nom de l'exécuteur testamentaire?

—Je ne sais.

Me Germain. — N'avez-vous pas déclaré cela à l'enquête préliminaire? Et Me Germain lit au témoin sa déposition lors de l'enquête.

Me Bélanger.—C'est possible. C'est tout, déclare la défense.

JOURNAUX INTERDITS

La Cour est alors ajournée à ce matin à dix heures.

Après l'ajournement, un des jurés demanda si les membres du jury pourraient avoir les journaux, mais le juge Martineau déclara que dans l'intérêt de la justice, il ne serait pas permis aux jurés de lire les journaux.

REPRODUCTION FIDELE

"Il est certain que les journaux vont reproduire fidèlement le procès, dit le juge, mais toutefois, un petit changement dans une phrase pourrait sensiblement changer votre idée et cela ne doit pas être."

"Je dois donc rejeter cette demande et interdire les journaux."

Quelqu'un suggéra bien de faire découper au préalable "Le procès Delorme" et donner ensuite le reste du journal aux jurés mais le juge s'en tint à sa décision.

LE MAIRE SE PORTERAIT CANDIDAT A LA MAIRIE POUR LA DERNIERE FOIS

Dans la plupart des quartiers, prévoit-on, les échevins actuels auront à faire la lutte. Dans Saint-Gabriel, l'échevin Joseph Elie, répondant à une délégation, a accepté de se porter de nouveau candidat à l'échevinage. Dans Villeray, l'échevin Ovila Filion a été prié par un groupe d'électeurs de briguer les suffrages et de se présenter contre l'échevin Raoul Jarry. Le premier n'a pas encore accepté et doit rendre sa réponse dans quelques jours.

Le maire Martin déclare qu'il ne briguera plus les suffrages à la mairie, après le prochain terme, qu'il soit élu par acclamation ou non. A la suite du jugement de la Cour d'appel, il a dit qu'il n'était nullement surpris de la décision rendue, attendu qu'il a toujours considéré qu'il avait son domicile à Montréal, rue Logan. L'hon. M. Martin est maire de la métropole depuis 1914.

ENO pour constipation, indigestion, brûlements d'estomac, impureté du sang, dépression, manque d'appétit, maladie du foie, perte de sommeil, rhumatisme.

Pour toutes Douleurs Gastralgiques

CONSTIPATION, actions irrégulières, digestions, perte d'appétit, palpitations, acidité d'estomac, brûlement d'estomac, flatuosité ou douleur après les repas, sont tous des signes d'une mauvaise digestion. Une cuillerée à soupe ou plus de Sel de Fruit "ENO" pris dans un verre d'eau froide ou tiède éveille le système tout entier et donne du soulagement d'une façon tout-à-fait naturelle. Tous les pharmaciens au Canada vendent ENO.

Harold F. Ritchie & Co. Ltd., Toronto
Représentants des Ventes pour l'Amérique du Nord 537



ENO'S FRUIT SALT
TRADE MARK

Si malade qu'il ne pouvait travailler

Un entrepreneur en vue, victime du rhumatisme, des maux d'estomac et du foie, est soulagé merveilleusement par le Dreco et comme conséquence peut voir de nouveau à ses affaires.

M. Georges Robert, un entrepreneur plâtrier très expérimenté, 45 rue Villeneuve ouest, considère que le Dreco est un véritable bienfait pour quiconque en prend. Trois bouteilles de ce merveilleux remède végétal l'ont littéralement remis sur pied, lui permettant de vaquer à ses affaires et de prendre deux contrats importants. M. Robert, qui est en affaires depuis treize ans, est bien connu dans l'ouest du Canada et les Etats-Unis.

"Je souffrais grandement de maux d'estomac, d'indigestion, gastrite, dyspepsie. J'avais aussi des douleurs rhumatismales dans les articulations et les muscles et souffrais aussi grandement de l'indolence du foie, ce qui amenait l'excès de bile et des étourdissements. Je souffris ainsi durant six ans et je devins si malade que je ne pus travailler.

"Tout mon organisme était épuisé et comme j'avais soixante-sept ans j'espérais très peu revenir à la santé. J'étais dans cet état quand le Dreco fit son apparition à Montréal et me permit d'essayer ses pouvoirs tonifiants.

"Après en avoir pris trois bouteilles seulement, je constatai en moi un soulagement complet. Je me sentais moi-même de nouveau. Mes maux d'estomac et du foie avaient disparu, de même que les douleurs rhumatismales. Le Dreco est un bienfait pour quiconque en prend. Je le sais, car il m'a permis de voir de nouveau à mes affaires et de prendre deux gros contrats, chose que je n'aurais pu faire autrement".

Permettez au Dreco de nettoyer votre organisme et de remettre les organes vitaux en état de fonctionnement. Alors seulement vous saurez toute la joie que procure une bonne santé. Le Dreco est préparé d'herbes, de racines, d'écorces et de feuilles naturelles et ne contient ni mercure, ni potasse ni drogues asservissantes.

DRECO est spécialement en vente à Montréal, aux pharmacies Leduc. Présentez-vous à n'importe quelle succursale et l'on vous renseignera sur les mérites de cet excellent remède. Dreco est aussi en vente à Montréal aux endroits suivants:

MONTREAL — J.-E. Morin, 927, Mont-Royal Est.
R. Marchand, 70, Beaubien-est.
E.-G. Allard, 2600, Ste-Catherine-est, coin Letourneux.
Pharmacie Robert, Blvd St-Laurent et Craig.
Marius Létourneaux, 2425, Notre-Dame ouest; 326, Blvd Décarie, N.-D.-G.
Pharmacie H. Paquette, 1071, rue S.-Antoine. (Succ. de R. Marchand)
J.-E.-W. Lecours, rues S.-Denis et Ste-Catherine.
LACHINE — Pharmacie Centrale, 91 Notre-Dame.
VERDUN — H.-P. Fabien, 1175, Wellington.
DRUMMONDVILLE — L.-G. Cadieux.
LACHUTE-MILLS — G.-J. Charland.
DRECO est en vente chez un bon pharmacien de chaque ville.

The Dreco Company of Canada, Ltd.
414 Immeuble Canada Cement
Montréal.



La Beauté de McLagan
embellira votre demeure

Vous ne pouvez pas vous imaginer la différence que des Meubles McLagan feront dans votre maison. Ils la transformeront. Ils la remettront à neuf en un jour. Vous éprouverez plus de plaisir à recevoir.

Vous savez combien les styles et les goûts ont changé. Les jeunes gens d'aujourd'hui font fi des meubles qui étaient si communs il y a à peine une génération. C'est la même chose partout. Une grande révolution s'est opérée dans le goût des gens.

Pionnier au Canada

Feu George McLagan, fondateur de l'établissement McLagan, était un disciple moderne des fameux artistes et maîtres-ébénistes du 18ème siècle. Il établit le système par lequel des meubles solidement construits, habilement conçus et soigneusement exécutés peuvent être produits par des méthodes modernes à des prix à portée de toutes les bourses.

La grande fabrique qu'il construisit à Stratford est encore animée de l'esprit de son fondateur. Les modèles McLagan Grand Master se reconnaissent au premier coup d'ceil. Ils sont empreints d'une calme élégance. La beauté de leur surface ornée, obtenue par les procédés de placage employés par les Vieux Maîtres, est toujours une caractéristique des Meubles McLagan Grand Master. Ils possèdent toujours des teintes profondes, riches et adoucies.

Un de leurs principaux charmes consiste dans la magnifique sculpture de leurs bois. Elle s'obtient en choisissant le placage avec le plus grand soin et en l'assortissant habilement pour produire les effets de la plus grande richesse. C'est la méthode employée par les plus grands ébénistes de l'histoire, ces maîtres dont les meubles, après deux siècles, sont encore aujourd'hui considérés comme des trésors de famille ou admirés aux expositions d'art. George McLagan installa dans la fabrique McLagan l'outillage le plus complet pour la fabrication de ces magnifiques meubles plaqués.

Solides, Durables, Rigides et Substantiels

Les Meubles McLagan Grand Master vous donneront satisfaction toute la vie, parce qu'ils sont substantiellement construits et renforcés de la manière enseignée par George McLagan.

Le mobilier de la gravure n'est qu'une des nombreuses salles à manger classiques de la série McLagan Grand Master que votre marchand peut vous montrer. S'il ne l'a pas en magasin, il peut la faire venir de la fabrique dans deux ou trois jours. En vente seulement chez les marchands.

Cherchez toujours la marque de commerce ovale McLagan Grand Master, qui se trouve sur chaque Meuble Grand Master authentique. Grande variété de prix.

THE McLAGAN FURNITURE CO., LIMITED
Fondée par Feu George McLagan en 1886 à
STRATFORD - - ONTARIO

"Charmant" Diront Vos Amis

Si vous pouviez faire entrer vos amis dans votre salle à manger ainsi meublée, ne s'écrieraient-ils pas: "Comme c'est charmant!" C'est un modèle typique de McLagan. Un Mobilier de Salle à Manger plein de dignité imposante, révélant l'influence italienne. Du noyer noir d'Amérique enrichi de magnifiques ornements ne relief. Un grain exquisement assorti. Un fini antique aux teintes délicatement adoucies.

Le tiroir du buffet contient un plateau mobile pour l'argenterie, doublé en peluche. Les chaises sont solides et substantielles, bien proportionnées, genre italien caractéristique. Elles sont recouvertes d'une tapisserie de haute qualité spécialement fabriquée pour ce genre, ou en cuir si on préfère.

Pour une salle à manger moderne ce Mobilier Italien de McLagan est tout ce qu'il y a de plus idéal. Demandez à le voir.

TRADE MARK

McLagan GRAND MASTER Furniture

CONSTRUITS SELON LES PRECEPTES DES VIEUX MAITRES

Gratis! Demandez la Brochure

Nous avons une brochure intitulé "L'Histoire des Meubles McLagan" que nous nous ferons un plaisir de vous envoyer. Elle contient des illustrations et des descriptions d'un grand nombre de Mobiliers typiques McLagan Grand Master, salles à manger et chambres à coucher. Envoyez-nous votre nom et votre adresse et vous recevrez une de ces brochures par retour du courrier.



LA SESSION DE QUEBEC

LA LUTTE A LA TUBERCULOSE

Le bill de l'hon. M. David subit sa troisième lecture. — L'offre de lord Atholstan.— L'hon. M.Taschereau attend des éclaircissements.—L'asile de Beauport.

PROTECTION CONTRE LE FEU

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 26. — L'Assemblée Législative a tenu hier après-midi une séance de peu d'importance. Ce fut une petite séance ordinaire du lundi.

L'hon. M. Taschereau a présenté une loi sur l'adoption des enfants.

L'hon. M. Galipault a présenté un bill modifiant la loi concernant les syndics des chemins à barrières de Montréal.

L'OFFRE DE LORD ATHOLSTAN

Quand la Chambre s'est formée en comité plénier pour étudier le projet de loi de l'hon. M. David relativement à la mortalité infantile et à la tuberculose, M. Sauvé a demandé si le gouvernement ne voudrait pas prendre une décision sur l'offre de lord Atholstan avant d'insister sur l'adoption de cette mesure.

L'hon. M. Taschereau attend des éclaircissements avant de prendre aucune décision. La proposition de lord Atholstan n'est pas tout à fait claire et la presse elle-même ne paraît pas en avoir saisi toute la portée. Le gouvernement sera prêt à accepter toute offre généreuse, mais il n'est pas nécessaire pour cela de retarder l'adoption de la mesure proposée par lord Atholstan.

Le bill a subi sa troisième lecture sans plus de discussion.

L'ASILE DE BEAUPORT

La Chambre étudie ensuite en comité plénier les résolutions relatives au personnel de l'hôpital Saint-Michel-Archange, (asile de Beauport). L'hon. M. David a expliqué cette mesure. Jusqu'ici le surintendant de l'hôpital était nommé par le gouvernement. A l'avenir, à la suite d'une entente entre l'université Laval et le gouvernement, le surintendant sera nommé par le gouvernement, mais sur recommandation de l'université Laval et devra être agréé par les Soeurs Grises, qui tiennent cet hôpital.

LES SCIERIES ET LE FEU

Le bill Authier pour amender l'article 407 du code municipal est ensuite étudié en comité général. M. Authier explique son bill par lequel il veut donner aux conseils municipaux le pouvoir de fixer la distance à laquelle toute scierie pourra être érigée d'un village. C'est une protection contre le feu.

M. J. Langlais, député de Témiscouata, demande si la Chambre ne pourrait pas fixer elle-même cette distance.

Le bill a été assez longuement discuté. L'hon. M. Caron croit qu'il vaut mieux laisser les conseils municipaux libres de fixer cette distance.

Le bill a été adopté tel quel, sur division.

LA COLONISATION

La Chambre se forme en comité pour l'étude des subsides. On s'attaque au budget de la colonisation. Le premier item est celui de $450,000, pour chemins de colonisation. Comme la question est très grave et qu'il a peu de députés présents, M. Sauvé obtient qu'on remette cet item à plus tard.

On discute l'item de $4,000, somme affectée aux sociétés de colonisation en général.

La politique générale de colonisation est discutée et l'hon. M. Perrault, en réponse à M. Sauvé, déclare que la colonisation a bien marché l'an dernier.

M. Sauvé a obtenu une foule de détails sur les activités des diverses sociétés de colonisation. Le chef de l'Opposition en a profité pour réitérer son programme de colonisation intensive.



PROFILS PARLEMENTAIRES: Le docteur de Grandpré, feuilletoniste des débats.

MORT D'UN TRESORIER

Calgary, 26 — M. J.-H. Mercer, trésorier municipal, est décédé.

LES INCENDIES DE LA JOURNEE D'HIER

Au cours de la journée d'hier, les pompiers des différentes casernes de la ville ont accompli 12 courses, dont 4 pour des fausses alarmes. Un seul incendie a nécessité l'appel de secours additionnels par les membres de la brigade; c'est celui qui a éclaté, un peu après 8 heures, au refuge de la Fraternité Alpha Delta Phi, 128, rue McTavish, dont nous avons donné un rapport complet, hier.

Une famille est temporairement chassée de son logement tandis qu'une autre a du évacuer le sien pendant une couple d'heures, hier soir, à 10 h. 20, par suite d'un incendie qui a éclaté dans la demeure de M. Georges Charbonneau, 489, rue Maisonneuve. Les flammes ont été découvertes par M. A. Bertrand, qui habite le logement inférieur, pendant l'absence de la famille Charbonneau. Il sonna l'alarme appelant les pompiers de la division de l'est, sous les ordres du chef de district P. Doolan. Il ne fallut pas moins d'une heure de travail pour maîtriser les flammes.

Un peu avant 11 heures, hier soir, les pompiers de la Pointe Saint-Charles, sous les ordres du chef de district C. Carson, ont été appelés à combattre un incendie d'une certaine violence dans une écurie sise à l'arrière du numéro 210, rue Saint-Charles, et appartenant à M. J. Brault. Avant l'arrivée des membres de la brigade, un charretier, employé par M. Brault était parvenu à sauver les deux chevaux qui se trouvaient dans l'écurie. On croit que cet incendie a été allumé par un vagabond qui serait allé se coucher dans l'écurie en question. Les pertes sont assez considérables.

LA VAGUE DE CRIMES A ATTEINT OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 26.—L'inspecteur Joliat, de la police locale, a déclaré hier : "Nous devons nous attendre à ressentir les effets, à Ottawa, de la vague de crime qui s'est déchaînée aux Etats-Unis et au Canada". Il croit que plusieurs groupes de bandits agissent de concert et que ces groupes sont responsables des vols avec effraction commis dans deux maisons de la ville, pendant que les occupants étaient à l'église, ainsi qu'au magasin Hugh Carson et à la pharmacie Craig. Aucune arrestation n'a encore été faite.

CONCESSION RATIFIEE

Moscou, 2?. — Le Conseil des Commissaires du Peuple a ratifié la concession accordée pour cinq ans à la maison Seifert frères, de Hambourg, pour l'exportation des oeufs.

A. BOISSEAU PERD DE NOUVEAU SON POINT EN APPEL

Armand Boisseau, ancien député de Sainte-Hyacinthe à la législature et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, que l'hon. juge Martineau avait trouvé coupable et condamné à deux ans et demi d'emprisonnement pour avoir converti à son usage certains argents qui ne lui appartenaient pas, ne subira pas de nouveau procès. C'est ce que vient de décider la Cour d'appel.

Boisseau prétendait que sur motion du procureur de la Couronne, la date à laquelle l'offense avait été commise fut changée et que cet amendement ne fut pas entré au livre de la Couronne. Il plaidait qu'une illégalité considérable avait été ainsi commise.

Le tribunal d'appel a décidé que Boisseau ne souffrait aucunement d'une irrégularité qui ne portait pas sur un point essentiel.

L'ABOLITION D'UN CONSEIL LEGISLATIF

Halifax, 26.—La Chambre a présenté hier au lieutenant-gouverneur l'adresse en réponse au discours du Trône. Au retour à l'hôtel du parlement, le bill proposant l'abolition du conseil législatif et proposé par le chef du groupe conservateur, H. Howard Corning, a subi sa première lecture. L'hon. W.-J. O'Hearn, procureur-général, a donné avis d'un bill visant à l'abolition du grand jury. La Chambre s'est ajournée.

BANQUES PROSPERES

Dublin, 2?. — Un rapport officiel annonce que les banques irlandaises sont prospères et que quelques banques ont même payé un dividende de 20 p.c.

LE CONCERT DES CARABINIERS

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est demain à huit heures du soir que la fanfare des Carabiniers Mont-Royal donnera son concert à l'arsenal de l'avenue des Pins. Nous réitérons l'invitation à la jeunesse canadienne-française de se rendre en grand nombre à cette soirée.

Voici le programme qui sera exécuté: Marche: Les recrues du vieux 65e. Ouverture: Les trompettes de Jéricho. Valse: Air du printemps. Une suite espagnole de Gesormes. 4 morceaux caractéristiques du pays du soleil. Marche: Retour du camp.

La fanfare des Carabiniers Mont-Royal est sans contredit l'une des meilleures de Montréal. Sous la direction de son directeur, le lieutenant J.-J. Goulet, elle a pris part à nombre de démonstrations patriotiques et artistiques. C'est depuis 1907 que cette fanfare est organisée. Elle a pris part en 1908 au tricentenaire de Québec, et au Congrès Eucharistique de Montréal. Elle a accompagné le régiment dans ses diverses excursions à Saint-Irénée et au camp de l'Ile-aux-Noix, en septembre dernier. Elle a eu l'honneur d'accompagner la garde d'honneur aux réceptions des maréchaux Foch, Joffre et Fayolle, à celles de lord Grey et de lord Byng de Vimy. Ses concerts annuels de la Sainte-Cécile sont toujours un événement artistique. Sa belle tenue et la sûreté de son exécution lui ont valu à maintes reprises les éloges du commandant de la division militaire No 4, qui prouve la grande estime qu'il a pour elle en la demandant pour toutes les parades militaires. C'est dire que ceux qui seront présents demain soir ne regretteront pas leur soirée.

Le commandant désire rappeler encore à tous les hommes qu'ils doivent sans délai rentrer leurs uniformes. Ils pourront profiter du concert. Les magasins seront ouverts toute la soirée et le tailleur se tiendra à la disposition de tous pour prendre leurs mesures. Ceux qui auraient des amis susceptibles de faire de bonnes recrues sont priés de les amener, car l'enrôlement se continuera.

L'idée d'une opération l'obsédait. Ses forces reviennent, ses douleurs disparaissent et elle n'a plus aucune crainte après avoir employé les

PILULES ROUGES

Une autre dame loue aussi ce bon remède



Mme HARRY LAGACE,
74 Farnum, S.-Lawrence, Mass.

Les médecins n'ayant pu me soulager, j'ai décidé d'employer les Pilules Rouges après avoir lu dans les journaux les bons effets que les femmes anémiques et malades en retiraient. J'étais sans force et je souffrais tant de douleurs internes que je craignais d'être obligée de subir une opération. Un médecin m'en avait d'ailleurs parlé et cette idée m'obsédait continuellement. En peu de temps les Pilules Rouges ont augmenté mes forces, puis mes douleurs se sont peu à peu dissipées. Mme Harry Lagacé, 74, Farnum St., South-Lawrence, Mass.

J'ai pris des Pilules Rouges à l'époque du retour de l'âge et je me suis rétablie complètement de tous mes malaises. Mes forces avaient diminué; la nourriture que je prenais me fatiguait au point que je me privais souvent de manger. J'étais devenue très nerveuse et ne pouvais supporter la plus légère contrariété. Maintenant que ma santé s'est rétablie et que je suis devenue ce que j'étais autrefois, je loue les Pilules Rouges. Mme François Cazelais, 1393, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Ouch! Le lumbago Chassez la douleur dorsale

Les reins sont la cause du mal de dos? Non! Votre mal de dos est dû au lumbago, au rhumatisme ou à une entorse, et la manière de se soulager le plus rapidement, c'est d'employer l'Huile St. Jacobs, adoucissante et pénétrante. Frictionnez-en le dos malade, et instantanément la sensibilité, la raideur et la courbature disparaissent. Ne restez pas perclus! Achetez une bouteille de 35c d'Huile St. Jacobs chez votre pharmacien et redressez-vous. Dès qu'elle sera appliquée vous vous demanderez ce qu'est devenu le mal de dos ou le lumbago.



En usage depuis 65 ans contre le lumbago, le mal de dos, la sciatique, la névralgie, le rhumatisme ou les entorses, vu qu'elle est absolument inoffensive et ne brûle pas la peau.

ST. JACOBS OIL CO
WALKERVILLE, ONT.



Lorsque les lumières sont baissées,
Et que les chaises sont rapprochées du foyer,
Rien ne rehausse le charme d'une pièce,
Et n'augmente autant le contentement paisible de la famille,
Que l'éclat satiné du fini O-Cedar,
Reflétant la lampe et le charbon flamboyant,
Sur les planchers et les meubles chers,
Une beauté obtenue par la plus facile méthode.
Car O-Cedar *nettoie* tout en *polissant*.

Le poli O-Cedar nettoie tout en polissant, enlevant toute la poussière et les taches, révélant la beauté vierge du grain. Employez O-Cedar sur tous vos meubles, rien que quelques gouttes sur un linge humide conserveront et embelliront comme ne le fera aucun autre poli. Pour les planchers, il est insurpassable. Appliqué avec la vadrouille à polir O-Cedar, il donne un lustre dur et sec qui rend vos planchers, peu importe qu'ils soient vernis, en bois dur, en bois mou peint ou en linoléum, faciles à tenir propres et sans taches. En bouteilles: 4 onces, 25c., 12 onces, 50c. Aussi de plus grandes quantités en boîtes. Chez tous les quincailliers et épiciers.

O-Cedar Polish

CHANNELL LIMITED, TORONTO.

NE MANQUEZ PAS

de lire nos grandes annonces de vendredi et samedi relativement à l'ouverture de notre nouveau magasin de

MEUBLES, TAPIS et PRELARTS

828 rue St-Denis
Angle Duluth

SAMEDI, 1er MARS

JOSEPH LAGARDE

1113 Bordeaux entre Sherbrooke et Gauthier Tél Est 3217w.
26,28

GOODWIN

Une grande vente de

SOIES

à 1.95 et 2.95 la verge



Ce sont des soies qui viennent d'arriver pour la plupart, achetées spécialement pour cette vente, et offertes à des prix qui vous permettent d'avoir une fort jolie toilette à peu de frais, ou encore deux robes pour le prix d'une seule. Qu'en pensez-vous? Voyez votre garde-robe ce soir, et venez ou téléphonez demain.

Quatre Soies à 1.95

Crêpe Canton Jacquard — L'un des favoris à Paris pour le printemps. Dessins même ton en brun, rouge chinois, sable, gris perle, marine, noir et blanc. Rég. 4.00 la verge. — **1.95 la verge**

Satin Charmeuse — Très épais et bien lustré. En gris, sable, fauve, cacao, rose et mauve. — **1.95 la verge**

Soie Foulard — Importée et très nouvelle. En fauve, gris, brun et marine avec jolis dessins en blanc. Rég. 4.00 la verge — **1.95 la verge**

Crêpe de Chine — En toutes les nuances les plus délicates pour lingerie, et les teintes plus riches pour robes. Blanc, rose, mauve, Nil, sable, pêche, gris, marine, brun et noir. Rég. 3.00 la verge. — **1.95 la verge**

Quatre Soies à 2.95

Crêpe Africain — Tissé en Suisse, c'est un épais crêpe pure soie qui se drape merveilleusement. En gris, rose, mauve, copenhague, sable, nègre, marine, réséda, noir et blanc. Rég. 4.50 la verge. — **2.95 la verge**

Taffetas Chiffon — D'une qualité excellente. Noir, blanc et marine. Rég. 4.75 la verge. — **2.95 la verge**

Satin Grenadine — C'est un satin charmeuse au superbe fini et aux riches nuances : deux nuances de marine, perle, acier et cacao. Rég. 4.50 la verge. — **2.95 la verge**

Crêpe Georgette — Toujours aimé. Mauve, corail, rose, champagne, fauve, citrouille, marine, cacao, perle, acier, noir et blanc. Rég. 4.50 la verge. — **2.95 la verge**

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL GOODWIN

Un achat spécial – en vente demain

ELEGANTS SOULIERS POUR DAMES 2.89

Valant 5.00, 6.00 et 7.00

Nouveaux souliers à lanières, modèles variés en toutes les couleurs à la mode. En chevreau noir et brun, suède gris, noir, buche ou bambou, veau noir ou brun, cuir verni et satin noir.

2.89



Voyez-les à notre étalage de la rue Université, ce soir. Nous aurons toutes les pointures 2½ à 7 au commencement de la vente, mais il serait préférable de venir de bonne heure pour être plus certaine d'avoir votre pointure exacte.

2.89

BOURRURES DE COUSSINS .54 CHACUNE

1500 en vente demain, formes variées—

Rondes—16 x 5, 18 x 5 et 20 x 5 pcs.
Carrées—16 x 16, 18 x 18, 20 x 20 et 22 x 22 pouces.
Ovales—16 x 22 x 5 pouces.
Oblongues—16 x 22 et 18 x 24 pouces.

GRILLE-PAIN ELECTRIQUES 2.98

Complètement garantis. Avec 6 pieds de fil et fiche de contact à part. Rég. 3.77. En vente à 2.98.

AMPOULES "TUNGSTEN", 5 POUR 1.00

Chacune essayée et garantie.

A LA PATISSERIE GOODWIN

Gâteau au raisin, la livre .35
Biscuits au raisin, la douzaine .14
Brioches au raisin, la douzaine .14
Pains au raisin, chacun .14
Tartes au raisin, chacune .30
Gâteaux Chester, la douzaine .25
Pain au gingembre, la douzaine .30
Tartes au citron, chacune .35
Commandes téléphoniques soigneusement remplies.

Voyez notre annonce de demain soir

Une grande vente de bonneterie de deuxième qualité Harvey pour dames, y sera annoncée.

40e ANNEE — No 112
MONTREAL, MARDI 26 FEVRIER 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA.

PAGE 11

La circulation de LA PRESSE de Samedi le 23 février 1924 a été de 171,584 exemplaires.

AU JOUR LE JOUR

A quand le pont de Longueuil ?

Les délégations qui se succèdent auprès du gouvernement pour réclamer ce service d'utilité publique devraient finir par l'obtenir.

Si le bolcheviste Léon Trotzky est réellement atteint des multiples maladies qu'on lui attribue, on devra convenir qu'il doit être doué d'une constitution joliment robuste pour pouvoir les supporter toutes !

Précédé d'une réputation d'éloquence sacrée digne de la vénérable chaire de Notre-Dame, M. l'abbé Théophile Paravy vient d'arriver à Montréal pour y prêcher la prochaine station quadragésimale. Nous lui adressons cordialement nos voeux de franche bienvenue.

Le 40e anniversaire de prêtrise de Mgr J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine de Montréal, a donné lieu à une belle fête de paroisse qui a réuni l'élite de notre société catholique irlandaise. Nous joignons nos compliments à ceux qui ont été si éloquemment adressés au digne pasteur.

"Où le père a passé, passera bien l'enfant", se disent sans doute les amis de M. Philippe Barrès dont on annonce la candidature au fauteuil parlementaire de son illustre père. Mais les électeurs de la Seine ne s'en réservent pas moins le mot de la fin.

Deux figures bien connues dans les cercles de la finance montréalaise viennent de disparaître : M. Maurice Larose, de la banque Provinciale, inhumé ce matin même, et M. Louis DeGuise, ci-devant gérant de la banque Nationale. Les familles de l'un et de l'autre, dans leur profonde douleur, voudront bien agréer nos vives sympathies.

Parlant à Carcassonne, M. Briand a prononcé un beau plaidoyer en faveur de la France pacifiste. Mais nous restons profondément rêveurs du fait que les dépêches profitent de l'occasion pour signaler de nouveau que l'éloquent politique a été sept fois premier ministre de son pays. Cela signifierait-il qu'avec M. Briand c'est "jamais sept sans huit"?

Les services de presse ont lancé aux quatre coins du monde la déclaration du général américain Dawes qui affirme que sans l'occupation française de la Ruhr, les experts risquaient de subir un échec complet. Les francophiles exultent; les francophobes enragent. Le général Dawes, lui, continue sa besogne, sachant bien qu'il lui est impossible de contenter tout le monde et son père !

Le publiciste français Ludovic Naudeau, qui est fort au courant de la question soviétique qu'il a longuement exposée dans un intéressant ouvrage intitulé "Les dessous du chaos russe", écrivait récemment : "Quand vous avez affaire à des bolchevistes, ce n'est pas de ce qu'ils disent qu'il faut tenir compte, mais de ce qu'ils préméditent". Ce mot mérite d'être retenu par les nations qui, les unes après les autres, veulent honorer d'une recognition officielle le gouvernement dont M. Rykoff est présentement le chef.

LA RECONNAISSANCE DU NATIONAL A SON ANCIEN PRESIDENT

L'association athlétique du National, reconnaissant que si elle possède aujourd'hui sa superbe palestre et une organisation irréprochable, cela est dû, en grande partie, aux efforts personnels de son ancien président, M. A.-L. Caron, a décidé d'attester d'une manière permanente les nombreux services rendus au National par son ancien président. Dans ce but, on fera couler un bronze de l'ancien président, bienfaiteur et ami, bronze dont le coût sera couvert par les membres à vie seulement de l'association. Ce buste sera installé en permanence dans la palestre de la rue Cherrier. On est à prélever les souscriptions à cet effet.

GARANTIES DE $10,000

Le juge Monet a présidé, cet avant-midi, à l'enquête dans la cause de Louis Meyer et de Georges Hart, qui sont accusés d'avoir commis un vol sur la personne de M. Lawrence McNaughton, vendredi soir, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Après avoir entendu les témoignages, le président du tribunal a exigé des garanties de $10,000 pour la mise en liberté des prévenus en attendant l'examen volontaire, fixé au 4 mars.

L'AFFAIRE DELORME

ALLEES ET VENUES D'ADELARD DELORME, LA VEILLE ET LE JOUR DU MEURTRE DE RAOUL

Mlle Rosa Delorme, soeur de l'accusé, est interrogée à ce sujet comme témoin de la Couronne. — Le testament et l'assurance-vie de la victime.

DES DATES IMPRECISES

La séance de cet avant-midi, au procès d'Adélard Delorme, accusé d'avoir assassiné son demi-frère Raoul, a été consacrée au testament de la victime ainsi qu'à la police d'assurance-vie qui fut émise quelques jours avant sa mort. Les témoignages sur ces deux chapitres ont été expédiés rapidement, les transquestions étant plutôt rares et des admissions étant faites de part et d'autre. La preuve sur le testament sera complétée, demain, par la déposition du dernier témoin, Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, qui n'a pu se rendre en cour ce matin.

Plusieurs membres du personnel de "La Sauvegarde", qui a émis la police d'assurance sur la vie de Raoul Delorme, seront entendus aujourd'hui. Me R.-L. Calder, procureur de la Couronne, entreprendra la preuve sur les allées et venues de l'accusé le jour du meurtre, dès qu'on aura vidé la question de l'assurance. On entendra alors les soeurs Rosa, Lily et Florence Delorme.

Comme l'hon. juge Martineau, qui préside le procès, souffre de rhume, les séances seront ajournées assez tôt, pour quelques jours.

Le procès sera probablement plus court qu'on ne s'y attendait, car les avocats de la défense ne font que des contre-examens succincts et déclarent devoir continuer ce mode de procédure jusqu'à la fin de la preuve de la Couronne.

Le Dr A.-M. Renaud, de Bouchette, P. Q., comparaîtra comme témoin. Le Dr Renaud était le chirurgien de l'hôpital de la rue Water quand Raoul Delorme fit son testament et il signa comme témoin avec Mgr Rhéaume, évêque de Haileybury, alors recteur de l'Université d'Ottawa.



LE Dr MICHEL-ALEXIS RENAUD, de Bouchette, P.Q., qui signa comme témoin le testament de Raoul Delorme.— (Croquis d'un artiste de la "Presse.")

M. ARTHUR LALONDE

La séance s'ouvre à 10 heures 6. Delorme semble très dispos. Il sourit presque continuellement pendant toutes les dépositions.

Le notaire Bélanger n'étant pas encore entré, on fait venir le commis de son étude, M. Arthur Lalonde. Interrogé par Me Calder:

—Vous étiez à l'étude du notaire Bélanger en 1921?

—Oui.

—Vous reconnaissez l'enveloppe que je vous fais examiner en ce moment?

—Oui, l'accusé l'apporta au bureau., disant qu'elle contenait un testament, pour en faire un dossier.

—Vers quel temps apporta-t-il ecttе enveloppe?

—Plutôt en novembre 1921 qu'en décembre. Je ne saurais dire exactement.

—C'est vous qui en avez fait le dossier?

—Oui.

—Qui a les pièces du dossier?

—Le notaire Bélanger.

—Qu'est-ce qui vous fait choisir le mois de novembre plutôt que décembre pour indiquer la date à



M. ARTHUR LALONDE, de l'étude du notaire Adrien Bélanger, qui a témoigné au sujet du testament de Raoul Delorme, ce matin, aux Assises. — (Croquis d'un artiste de la "Presse.")

laquelle l'accusé vous l'apporta?

—Parce qu'il y a plus d'intervalle entre la mort de Raoul et ce mois.

LA DATE EXACTE

—Comment cela?

—Parce qu'il me semble qu'il y eut plus d'un mois entre la date à laquelle le testament nous fut apporté et la date de la mort de Raoul Delorme.

—Vous rappelez-vous que le testament a été ouvert, chez le notaire.

—Oui.

—Est-ce à vous que le notaire a demandé s'il y avait un testament dans la voûte?

—Je me souviens avoir dit que l'accusé en avait apporté un.

—Saviez-vous que Raoul était mort quand l'accusé téléphona au sujet de son testament?

—Non.

Par Me Germain:—Pouvez-vous dire exactement si le testament vous fut apporté en octobre, en novembre ou en décembre?

—Non.

L'enveloppe était-elle scellée quand le testament vous fut apporté?

—Oui.

Mgr LOUIS RHEAUME

A ce moment Me R.-L. Calder informe le tribunal qu'il a reçu une dépêche de Mgr Rhéaume, évêque d'Haileybury, annonçant que des affaires urgentes de son diocèse l'empêcheraient de venir avant demain. La Couronne, dit Me Calder, lui a permis de rester à Haileybury jusqu'à demain.

LE NOTAIRE BELANGER

Le notaire Adrien Bélanger, dépositaire du testament de Raoul, est rappelé de nouveau. Par Me Calder:

—Vous avez devant vous le dossier No 502 de votre étude et dont l'unique pièce est une lettre en date du 11 août 1920, adressée au régistrateur de Beauharnois. Avez-vous la certitude que ce dossier a été ouvert expressément pour cette lettre?

—Aucune certitude.

—Le dossier 503, celui de M. Paul Déom, contient un contrat de mariage. De quelle date est-il?

—De juin 1923.

—Le dossier 504 contient une lettre du 17 novembre 1921?

—Oui.

DOSSIER DU TESTAMENT

—Pouvez-vous dire si ce dossier a été constitué pour recevoir cette lettre ?

—Je ne pourrais le dire avec certitude.

—Alors quand le dossier a-t-il pu être fait ?

—Quelques jours après le contrat de mariage, qui est du 26 novembre 1921.

—Quand, à quelle date, fut fait le dossier No 505 ?

—Je ne sais exactement.

—Quelle est la dernière pièce que vous avez faite en 1921 ?

—C'est une donation faite le 6 décembre 1921, et qui apparaît au dossier 505.

—Est-il possible que le dossier ait été constitué pour recevoir cette pièce ?

—C'est possible.

—Avez-vous fait une autre pièce à une date rapprochée de celle-là, pour le même dossier ?

—Les premiers titres remontent à 1919.

—Alors, pour le dossier 505, c'est la seule pièce faite en 1921 ?

—Oui.

—Dans le dossier 506, vous avez le testament de Raoul Delorme, contenu dans une enveloppe ?

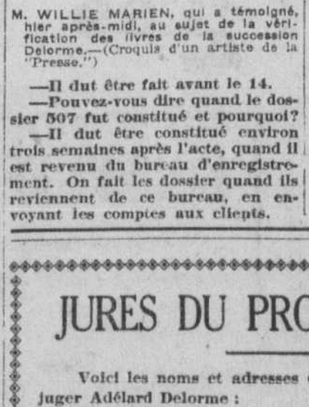
—Oui.

LES AUTRES DOSSIERS

—Vous avez, dans le dossier 507, une pièce unique: l'expédition d'un acte en date du 6 septembre 1921, enregistré le 14. A quelle date fut fait ce transport:



LE NOTAIRE ADRIEN BELANGER, témoignant au sujet du testament de Raoul Delorme, qui avait été déposé à son étude par l'accusé. — (Croquis d'un artiste de la "Presse.")



M. WILLIE MARIEN, qui a témoigné, hier après-midi, au sujet de la vérification des livres de la succession Delorme.—(Croquis d'un artiste de la "Presse.")

—Il dut être fait avant le 14.

—Pouvez-vous dire quand le dossier 507 fut constitué et pourquoi?

—Il dut être constitué environ trois semaines après l'acte, quand il est revenu du bureau d'enregistrement. On fait les dossier quand ils reviennent de ce bureau, en envoyant les comptes aux clients.

—Vous n'êtes pas en mesure de dire exactement dans quel mois et quelle semaine les dossiers 504, 505, 506, 507 et 508 ont été confectionnés?

—Pas d'une manière certaine.

—Vous avez dit que les pièces des dossiers 504 et 505 sont du mois de novembre?

—Je vois ici que le dossier 505 est de décembre.

—A la page 75 de votre premier témoignage, vous dites que vous ne pouvez dire la date du dossier 505, et que tous les dossiers sont de septembre, vous vous souvenez?

— Je n'avais pas mes dossiers avec moi, alors, quand j'ai rendu témoignage.

INVENTAIRE DES PIECES

—N'arrive-t-il pas, chez vous, comme dans la plupart des bureaux de notaires, qu'un numéro de dossier soit transféré dans un autre, comme il est arrivé pour le dossier 507?

—Plutôt pour le dossier 505.

—A la page 76 de votre premier témoignage, vous dites que c'est le No 507.

—Oui, mais alors je ne témoignais pas avec mes dossiers. J'avais jeté juste un coup d'oeil, le matin, avant de venir en cour.

—Ne croyez pas que je veuille vous faire des reproches. Alors vous ne pouvez pas dire, d'après vos fiches, vos index, à quelle date exacte les dossiers ont été confectionnés?

—Non.

Le juge demande alors au notaire de bien vouloir faire un inventaire des pièces contenues dans les dossiers 503 à 508 inclusivement et de le produire en cour, sous la cote 5A, après quoi il sera libéré. Le notaire retourne à son étude pour préparer cet inventaire.

LE Dr M.-A. RENAUD

Le docteur Michel-Alexis Renaud, de Bouchette, P.Q., est ensuite appelé et interrogé par Me Calder.

—Avez-vous été appelé à soigner Raoul Delorme?

—Non.

—Avez-vous connu Raoul Delorme?

—Pas avant le jour où j'ai été appelé à témoigner d'un acte qu'il avait signé.

—Regardez la pièce P4 et veuillez nous dire si la signature M. A. Renaud, M.D., apposée comme celle d'un témoin est bien la vôtre.

—Au meilleur de ma connaissance, c'est ma signature.

—Vous avez apposé votre signature sur ce document, vers le 25 février 1921?

—Oui.

—A quel endroit?

—A l'hôpital Général d'Ottawa.

A suivre sur la page 21

JURES DU PROCES DELORME

Voici les noms et adresses des membres du jury qui ont à juger Adélard Delorme :

RAOUL THIBAULT, négociant, 702, rue Berri.
GEORGES LAROSE, peintre, 601, rue Ontario Est.
JOSEPH-OVIDE CARON, surintendant, 721, rue Craig Est.
E. GRANDBOIS, ouvrier, 136A, Beaudoin.
FELIX CHARTIER, contremaître, 1256, rue Joseph, Verdun.
LOUIS LAMOUREUX, acheteur, 199, rue Berri.
L.-P. DUFRESNE, marchand, 4203, rue Dorchester.
EDMOND LONGPRE, ferblantier, 125, rue Cadieux.
EUGENE BASTIEN, marchand, Saint-Léonard de Port Maurice.
JEAN PARENT, tanneur, 145, 16e Avenue, Lachine.
ELPHEGE DARAGON, boucher, 1708, rue Saint-Jacques.
DOSITHEE LECAVALIER, cultivateur, Saint-Laurent.

ENSEIGNEMENT DU LATIN PAR LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Une lettre du cardinal Gasparri au supérieur général de cette communauté.

LES ETUDES CLASSIQUES

Il y a quelque temps nous racontions une entrevue de S. S. Pie XI au supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes au sujet de l'enseignement du latin. On se souvient que le Rév. Frère Himère de Jésus soumit au Saint-Père les conclusions du Chapitre de la congrégation. Le courrier d'Europe nous apporte une lettre écrite par le cardinal Gasparri, en avril 1923, peu avant la tenue du chapitre de la congrégation. Cette lettre est publiée dans les "Acta Apostolicae Sedis". Elle était demeurée secrète jusqu'à ce jour. La voici:

Très honoré Supérieur général,

Souvent, des membres de l'épiscopat, notamment des Etats-Unis d'Amérique, ont sollicité le Saint-Siège de vouloir bien permettre aux Frères des Ecoles Chrétiennes l'enseignement de la langue latine dans leurs écoles, afin que leur oeuvre déjà heureusement répandue, soit plus efficace et plus avantageuse dans les diocèses et dans les circonstances où il serait difficile de pourvoir à l'instruction classique des jeunes catholiques, sans les obliger à fréquenter l'école neutre de l'Etat ou celles des sectes protestantes.

Néanmoins, afin de maintenir l'Institut dans la plus grande fidélité possible à la règle de son saint fondateur, on n'a pas voulu modifier jusqu'ici, sur ce point, sa conduite traditionnelle, à l'exception de quelques cas particuliers et avec des restrictions opportunes.

Mais en présence du besoin plus urgent qui se fait sentir dans maints endroits, et en considération du profond changement que les temps nouveaux ont apporté dans les programmes et les statuts scolaires, comme aussi de la plus large participation de toutes les classes de la société à toutes sortes d'études. Sa Sainteté estime que l'Institut des Ecoles chrétiennes doit désormais étendre son enseignement aux études classiques, comme il l'a déjà fait, avec succès, pour les études supérieures techniques, même pour les classes aisées.

Aussi bien, profitant de l'occasion du prochain Chapitre général de l'Institut, qui se tiendra vers la fin du mois d'avril courant, Sa Sainteté a daigné me charger de vous manifester son auguste volonté à ce sujet, afin que vous la communiquiez au Chapitre qui devra pratiquement étudier de quelle manière et dans quelle étendue on pourra réaliser ce dessin et indiquer les précautions qui lui paraîtront nécessaires.

Les résolution du Chapitre devront ensuite être soumises à la Sacrée Congrégation des Religieux, qui, après les avoir examinées attentivement, en référera au Saint-Père.

Le Souverain Pontife entend toutefois bien expliciter que, par cette disposition, rien ne soit changé dans la nature de l'Institut, qui doit rester laïque, d'après la volonté de son fondateur, et être composé exclusivement de Frères laïques, et que son but principal, comme sa gloire première, doive être, à l'avenir aussi, l'instruction des enfants pauvres et l'enseignement de la religion, selon la Bulle d'approbation de S. S. le Pape Benoît XIII, de sainte mémoire: "Fratres... cavere debent ut pueros, praesertim pauperes, ad ea quae ad bene christianeque vivendum pertinent, erudiant..."

Le Saint-Père sait bien qu'il procure ainsi aux dignes Fils de saint Jean-Baptiste de la Salle, déjà si méritants, l'occasion de nouveaux mérites et de nouveaux dévouements, et, à cette fin et pour ce motif aussi, il accorde d'autant plus cordialement à vous et à toute votre famille religieuse la Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, très honoré Supérieur général, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

Du Vatican, ce 17 avril 1923.

UNE ENQUETE ROYALE EN COLOMBIE BRITANNIQUE

Scandale dans lequel libéraux et conservateurs seraient compromis.

DES POTS-DE-VIN

Victoria, C.-B., 26. — La commission royale ayant à connaître des accusations lancées par le parti provincial contre le présent gouvernement libéral et l'ancien gouvernement conservateur, en rapport avec la construction du chemin de fer "Pacific Great Eastern", a tenu hier une première réunion.

On accuse, notamment ,l'ancien premier ministre W.-J. Bowser et le ministre des mines actuel, l'hon. Wm. Sloan, d'avoir reçu chacun, en 1915 ou 1916, une somme de $50,000 pour leurs obligeances envers la firme Foley, Welch et Stewart, entrepreneurs du chemin de fer que le gouvernement, aujourd'hui, possède et régit. On accuse aussi le gouvernement d'avoir suivi une procédure irrégulière en négociant avec la Northern Construction Company, à qui il avait octroyé le parachèvement du réseau.

Le premier ministre a été interrogé quant à la façon dont la construction du chemin de fer a été décidée et poursuivie, quant à la banqueroute subséquente des entrepreneurs incapables d'achever la voie ferrée après que les $21,000,000 d'obligations autorisés par l'ancien gouvernement eussent été dépensés et qu'un nouvel emprunt eût été voté par le même régime conservateur.

Lavènement du parti libéral avait eu pour résultat de faire assumer au gouvernement la propriété du chemin de fer.

Interrogé, le premier ministre Oliver a nié que les entrepreneurs aient eu un traitement de faveur.

S. Taylor, C.R., procureur du gouvernement, a lu un télégramme qu'il avait en 1917, juste avant l'accord conclu avec Foley, Welch et Stewart, envoyé au premier ministre, approuvant le règlement qui donnait à la province la possession du chemin de fer, de son matériel et de son domaine, et lui abandonnait de même toutes les filiales de la compagnie.

UN AMENDEMENT

Washington, 26. — La commission sénatoriale de la justice a ordonné un rapport favorable sur un amendement à la constitution fixant l'installation des présidents au troisième lundi de janvier.

DE RUDES EPREUVES POUR LES ETUDIANTS

Berlin, 26. — Les autorités de l'université de Berlin font tout leur possible pour alléger le fardeau des étudiants qui essaient de gagner leur vie tout en s'instruisant. Mais le chômage est si général, dans la capitale, que les tâches attribuées autrefois aux étudiants sont fréquemment accomplies par des hommes et des femmes qui ont plus de temps à y consacrer. Plusieurs étudiants ont dû, à cause de la situation économique, abandonner l'université.

REMARQUES DE L'HONORABLE JUGE BRUNEAU

"J'ai constaté souvent que les Juifs et leurs prêtres méconnaissent avec une insouciance quasi criminelle les dispositions de nos lois quant à la tenue des registres de l'état civil." Ce sont quelques-unes des remarques que faisait l'hon. juge Bruneau, cet avant-midi, alors qu'il annulait le mariage de Dame Rosa Feigleson avec David Fleisig.

La requérante déclarait que, le 15 septembre 1921, elle épousait l'intimé, à Montréal, devant un prêtre de la religion juive, qui n'était pas compétent, parce qu'aubain et non autorisé à tenir les registres de l'état civil.

En donnant raison à la requérante, le juge a décidé qu'un ministre de quelque religion qu'il soit, s'il n'est pas sujet britannique, ne peut validement célébrer un mariage dans la province. Les étrangers doivent se conformer à nos lois. Dans ce cas particulier, le prêtre israélite était roumain, n'avait jamais été naturalisé et d'ailleurs, n'avait demeuré à Montréal que pendant six mois.

LA NOMINATION DANS RICHELIEU

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 26. — La nomination aura lieu demain, pour l'élection complémentaire de Richelieu, nécessitée par la nomination de M. Cardin au portefeuille de la marine. Tout indique que le ministre n'aura pas d'opposition et qu'il sera élu par acclamation. Il part, cette après-midi, pour Sorel, avec l'hon. Jacques Bureau, qui avec un grand nombre d'amis de M. Cardin, assistera à l'appel nominal.

LES DIPLOMATES

Moscou, 26—Le comte Gaetano Manzoni, le nouvel ambassadeur italien, en Russie, a présenté ses lettres de créances à M. Kalinine, président des Soviets.

Sur la scène de l'actualité



M. J.-K.-L. ROSS, le turfman le plus en renom du Canada, que vient d'être réélu président du Montreal Jockey Club.—(Dessin d'un artiste de la "Presse").

IMPORTANT PROJET DE LA COMMISSION DES TRAMWAYS

Un système de voies élevées, souterraines et de surface, pour décongestionner le centre de la ville et transporter rapidement la population du nord.

DE SERIEUX AVANTAGES

C'est l'opinion unanime à Montréal qu'il est absolument nécessaire de trouver un système qui permette de faire cesser la congestion, spécialement le soir, après la fin du travail dans les bureaux et les ateliers, dans le service des tramways. Le grand nombre de tramways mis en service, surtout entre 5 et 7 heures du soir, a pour résultat de retarder la marche des voitures. Aussi la commission des tramways de Montréal s'occupe-t-elle avec ardeur à trouver le moyen qui serait pratique pour accélérer la circulation et faire cesser la congestion.

Une conférence a eu lieu, hier, au bureau de la commission des tramways, à ce sujet. Les trois membres de la commission, MM. J.-F. Saint-Cyr, président, C.-L. Herdt et J.-S. Archibald ; les membres du comité exécutif municipal, les échevins J.-A.-A. Brodeur, président, Turcot, Desroches et O'Connell ; le gérant général de la compagnie des Tramways, le colonel Hutcheson y ont pris part. L'on a d'abord discuté les travaux généraux à faire durant l'année, puis l'on a décidé de les référer aux ingénieurs de la ville, de la commission et de la compagnie qui feront ensuite rapport, après quoi l'on en décidera définitivement.

La commission des tramways a soumis un très important projet pour accélérer la circulation des tramways et décongestionner le centre de la ville.

Elle a suggéré d'élargir la rue Clarke et d'en faire une rue d'environ 80 pieds de largeur à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke. Un tramway élevé serait construit à partir du square Victoria et passerait par la rue Craig, puis montant la rue Clarke, s'étendrait jusqu'à un point entre les rues Ontario et Sherbrooke.

A cet endroit, le tramway deviendrait souterrain, afin de ne pas nuire à la circulation de la rue Sherbrooke. Le tramway souterrain se prolongerait sous terre jusqu'à la rue Milton ou à l'avenue des Pins, où il sortirait de sous terre pour devenir un service de surface. Les voies de surface s'étendraient jusqu'à l'avenue Laurier. Sur cette dernière rue une voie irait de la rue Bleury jusqu'à l'avenue Papineau.

Ce service pourrait avoir un arrêt entre les rues Sainte-Catherine et Ontario, pour permettre les correspondances. Il n'y en aurait plus au-delà avant l'avenue Mont-Royal, puis à l'avenue Laurier. Cela permettrait de correspondre avec les rues Bleury, Saint-Laurent, Saint-Denis, Amherst et Papineau. Ce trajet qui, aux heures d'affluence, prend de 35 à 40 minutes, à cause du trop grand nombre de voitures qu'il faut aujourd'hui mettre sur les voies, ce trajet se ferait en au plus 10 minutes. C'est toute la population du nord de la ville qui serait transportée en un temps très rapide du centre de la ville aux sections où elle habite.

Le projet de la commission des tramways a fortement attiré l'attention et est étudié très sérieusement par tous les intéressés. Une délégation de représentants de la ville, de la commission et de la compagnie des Tramways se rendra, à la fin de la présente semaine, à Philadelphie, pour étudier le système de tramway élevé très moderne qui y est établi, et se mettre au courant des perfectionnements les plus récents. On ne trouve généralement pas très belle une voie élevée, mais il y aurait, paraît-il, moyen de faire disparaître cette objection,au moins en grande partie.

L'établissement du système suggéré par la commission des tramways aurait, entre autres effets, celui de décongestionner les points de correspondance, comme les angles des rues Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Saint-Denis et autres dans le centre de la ville. Le service avec le nord se ferait avec une telle rapidité qu'une congestion aux angles des rues n'aurait pas le temps de se produire.

Un soir de la semaine dernière, il a passé, entre 5 et 6 heures du soir, 360 tramways à l'angle des rues Bleury et Craig, et 288 à l'angle des rues Craig et Saint-Denis. Dans ce laps de temps, 16,306 personnes se sont réunies à l'angle des rues Craig et Bleury.

La commission n'est pas du tout opposée à un tramway entièrement souterrain. Mais la construction en coûterait $3,000,000 par mille. C'est là un obstacle quasi insurmontable, à moins que la ville ne se charge du coût pour confier ensuite l'exploitation du service de tramway à une compagnie.

POUR L'OUVERTURE DU BOULEVARD DECARIE

Le comité exécutif municipal, à la demande de l'échevin J.-B. Rochon, représentant du quartier Mont-Royal, a décidé d'acheter les terrains nécessaires à l'ouverture du boulevard Décarie, depuis Snowdon jusqu'aux limites de la ville Saint-Laurent, sur une largeur de 100 pieds.

Le comité a encore décidé, à la demande de l'échevin Rochon, de procéder à l'expropriation des deux propriétés qui se projettent sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre le chemin de la Reine Marie, et le chemin Sainte-Catherine. L'une de ces propriétés a 62 pieds de front, et l'autre, 56 pieds. La rue aura une largeur de 70 pieds. Ces deux expropriations constituent la balance des expropriations qui restaient encore à faire, sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

VOL A MAIN ARMEE DANS UNE BUANDERIE

Entre 10 heures et 11 heures, hier soir, trois bandits armés de revolvers sont entrés dans la buanderie tenue par Hum Chew, rue Chabot, près de l'avenue Mont-Royal.

Hum Chew était alors seul dans son établissement. Les apaches en le menaçant de mort, l'ont forcé à lever les mains et lui ont volé sa montre d'or et une somme de $20. Puis ils ont pris la fuite dans un auto. La police et la Sûreté ont été prévenues.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 14 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signes de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hre a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hre p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 hre a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture, à prix modéré. Cal. 4977w.

BLANCHISSAGE, tapissage, excessivement bon marché, heure, contrat. Est 0583w. 112-3

BLANCHISSEUR, tapisseur, imiteur, peintre, heure ou contrat. Lord, Est 3540. 111-6

CHAUFFEUR mécanicien d'expérience désire position pour char privé ou truck. Meilleures références. 209 Fabre. Belair 5288J.

COUPLE sans emploi le mari comme cuisinier et boulanger, la femme comme cuisinière et servante demandent travail dans construction de camp de bûcherons ou dans mine. Références. Ecrire à Casier 136, La Presse.

ETALAGISTE demande de l'ouvrage, jour ou soir. 2624 St-Denis.

ETUDIANT en pharmacie avec expérience, peut fournir meilleures références. Ecrire Casier 24, la Presse. 111-2

JARDINIER fleuriste belge, connaissant entretien serres demande place dans maison privée, rue Berri, 1186 D.B. 112-2

Je COLLECTE vos loyers en tout temps, partout, plus bas pourcentage. Casier 134 La Presse.

JEUNE homme d'expérience dans l'expédition demande position, bonnes références. Henri Pepin, 149 Davidson.

JEUNE homme possédant bonne instruction commerciale désire emploi dans bureau. Clairval 5629w.

JEUNE homme 23 ans désire position dans bureau. Expérience, références. S'ad. 318 Champ de Mars. Main 6367.

PEINTRE blanchisseur, tapisseur, imiteur, heure, contrat. Est 0693M. 26,28,1

SOLLICITEURS, agents, demande position ayant 6 ans d'expérience avec bonnes recommandations. S'adresser 87 Fabre. 111-2

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

COUTURIERE demande ouvrage à domicile, robe de toilette pour dames et enfants. 1274 St-Hubert. Belair 1177.

COUTURIERE prend ouvrage tous genres, pour dames, enfants, aussi ouvrage de fantaisie, toutes sortes, prix modéré, garanti. Belair 7146F.

DAME demande ouvrage de fantaisie, broderie, perlage, brin tiré à la main. Satisfaction. Belair 8033w.

DAME française demande lavage et repassage de famille, travail soigné et de confiance. Mme Ducas. Cal. 4518. 23,25,26,29,1,3

FEMME pour ouvrage général, aussi cuisine, 488A St-Christophe.

GARDE-MALADE prendra cas immédiat. West. 3939.

GARDE-MALADE pour tout cas. St-Louis 3283J. Mme Clément.

JEUNE sténographe possédant expérience, désire position. S'adresser 33 St-Vincent. Main 2423. 111-3

LAVAGES familles, 1.00 la botte 25 lbs, séchés, 1.25; linge uni repassé, 1.75. Allons à Verdun! Dominion Laundry. St-Louis 6302. 106-v,s,1

MODISTE française, travaillera à domicile. S'ad. 1494 Marquette. 112-2

MODISTE demande ouvrage dans les familles. Belair 6951.

ON TROUVERA une bonne femme de ménage à Est 593w.

PERSONNE dans la quarantaine, honnête, avec premières références demande place dans petite famille respectable, ou tiendrait maison pour personne seule. S'ad. 706 Ave. Colonial.

STENOGRAPHE bilingue, 3 ans d'expérience, références. Appeler Belair 1402.

STENOGRAPHE-clavigraphiste anglais et français, 4 ans d'expérience demande emploi bureau. Tél. Plat. 2718. 112-2

VOUS trouverez A 25 Rachel Est une dame comme garde-malade pour la maternité et ouvrage général en même temps.

VOUS trouverez bonne femme de journée, 189 Ave. Coloniale.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvé par Conseil instruction Publique. Commission Scolaire. Autorisé enseigner par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 222-306

ADRESSEZ-VOUS aux Ecoles Canadiennes de Télégraphie et d'Administration des Gares, 314 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. En choisissant une carrière, il est bon de considérer que les opérateurs télégraphistes gagnent quatre fois autant que les commis de banque, trois fois autant que les ouvriers de livres, les employés de bureaux et magasins. Demandez notre circulaire gratuite. 2,5,9,12,16,19,23,26

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois. 289A St-Denis.

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 2,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, commerce science, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 3539, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

BREVETS pour toutes les facultés préparés individuellement par des gradués de Laval. Cours jours et soirs. Collège Commercial Elie, 295 Ste-Catherine O. Plateau 1514. 112-8

LECONS d'anglais données à domicile, prix raisonnables. Mme Dumas. Est 6927w.

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec 64-306

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME

enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 154 rue Stanley, Uptown 3280. 255-306F

AGENTS DEMANDES

NOUS payons toutes les semaines et nous offrons un emploi permanent dans la vente de nos arbres, racines entières, envoyés à la demande du client. Arbres magnifiques. Département de services gratis. Nous vous enseignons et nous vous fournissons un équipement gratuitement. Bonne chance pour faire de l'argent. Luke Frères, pépiniéristes, Montréal.

AGENTS DEMANDES

VOULEZ-VOUS améliorer votre situation? Demandez la proposition Watkins. Villes ou campagnes. 175 nécessités de familles. Gros bénéfices. J. R. Watkins Co., 379 Craig Ouest, Montréal. 104-10

ASSURANCE ACCIDENT

Splendide occasion pour homme compétent. Commission libérale. Les meilleures polices. La compagnie est une des plus considérables faisant affaires dans toutes les autres lignes: feu, automobiles, etc. S'ad. en personne à chambre 114, Hôtel Windsor, à neuf heures du matin, à une heure de l'après-midi ou sept heures du soir. 112-2 F

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE pour commerce de marchandises de faillites. Casier 53 La Presse. 110-3

ASSOCIE catholique demandé avec 4000 dollars comptant et très bonnes références, peut acheter ¼ intérêt dans une taverne et restaurant, faisant très bonnes affaires. Doit prendre part active. Casier 69 La Presse. 110-3

ASSOCIE, petit capital, bonne position, salaire 42.00. 182 Ste-Catherine Est, chambre 6. 112-2

ASSOCIE avec $7500. Position permanente. Capital garanti. Industrie lucrative et payante. Casier 146 La Presse.

ASSOCIE demandé avec $600 pour commerce de charbon établi, garanti $30.00 par semaine de bénéfice. 423 Elm. Tél. Clairval 1815W.

ASSOCIEE, jeune fille ou veuve, sérieuse, pour bureau d'agences fantaisie pour dames, devra fournir petit capital. Boîte 147 la "Presse".

ASSOCIE demandé pour construction générale, entre 6 et 7 heures, ce soir. 566 St-Christophe.

ASSOCIE demandé avec petit capital, placement bien avantageux, $40.00 par semaine. Adressez 121 Bleury. 113-2

AVEZ-VOUS $300.00 à $500.00? Venez me voir immédiatement à 672 Ontario Est. Un placement assuré à 10% payable d'avance et le montant de la mise remboursable dans trois mois si désiré. Voir le gérant de 7 à 10 hrs p.m.

AVEC 200.00, commerce payant, salaire assuré de 20.00 par semaine et parts égales dans les profits; argent garanti. Ecrivez à casier 117 La Presse. 111-3

DAME ou Monsieur, pour commerce spécial chaussures en gros, devant rapporter gros profits. Demandant beaucoup d'expansion. Casier 141 La Presse. 26,28,30

J'AI actuellement en mains pour $100,000 de contrats. Il y a des bénéfices de 25 à 50 p.c. Je demande personne sérieuse avec capital de $5,000. Ecrire Casier 100, la Presse.

CHANCE UNIQUE

Associé avec 1,000 à 5,000 dans affaire exceptionnellement bonne. Contrôleurs exclusifs Canada, Etats-Unis. Boîte postale 2472. Est 6693. F

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENEZ pour faire 10.00 par jour à l'école internationale des coiffeuses. Cours après-midi et soir, jeudi soir. 28 février, 1ère leçon gratuite, 376 St-Denis. 112-3

ATTENTION. Maison St-Joseph reçoit jeunes gens en pension, 109 Laguachetière ouest. 110-10

AUGMENTEZ votre salaire. Apprenez le métier de briqueteur, ouvrage payant, méthode rapide, garantie qualification en quelques mois à la Dominion Bricklayers School. Adressez 332 rue Moreau. Conditions faciles. 111-6

BARBIERS deux de première classe demandés. 160 St-Laurent.

BARBIER demandé au No 850 Ontario Est, un bon pour faire les vitrines.

BARBIER avec expérience demandé. 358A Beaubien.

BARBIERS. Jeunes gens, apprenez le métier de barbier; quatre semaines suffisent. Profitez de mon concours; c'est le meilleur temps d'apprendre, car les barbiers sont rares l'été. Outils gratis. Prif. Garrett, 308 Notre-Dame Ouest. 110-3

BARBIER, tapisseur, limiteur, heure, contrat. Est 0693M. 26,28,1

BON boulanger pour campagne demandée, expérience nécessaire. S'ad. 2849 Clarke. 112-3

BON charretier demandé. S'ad. 528 Boul. Décarie.

BON polisseur de meubles de 1ère classe avec bonnes références. S'ad. immédiatement 1113 Bordeaux.

BOUCHER 2 ans d'expérience. 2843 St-Laurent. Cal. 1094.

BOUCHER demandé, homme de première classe, parlant les 2 langues, position permanente. 372 Bleury.

BOUCHER expérimenté demandé pour conduire un étal situé au centre, seul un homme d'expérience doit se présenter, bon salaire. Téléphonez à Est 9200.

CHARRETIERS demandés. 10 bons charretiers à très bon salaire. S'ad. à 221 rue Préfontaine. Tél. Clairval 0673. 112-3

CHAUFFEUR

mécanicien avec expérience et bonnes références, place permanente. S'ad. à 1145 ouest, St-Paul, 3 à 4. 111-2 F

COMMIS-EPICIER EXPERIMENTE

et s'entendant dans la quincaillerie légère demandé pour magasin d'une compagnie dans ville manufacturière d'en bas de Québec. Devra être sobre et énergique. Connaissance des deux langues nécessaire. Le premier bateau partira vers le 31 mars. Ecrire avec références à case 113, la Presse. 111-3 F

COUPEUR expérimenté demandé pour vêtements de garçons. The King Pants Mfg Co., 321 ouest Notre-Dame.

COUSEURS demandés de turns à la main. Huard & Fils, 2618 Bordeaux.

COUTURIER de première classe demandé, 2525 Ste-Catherine E.

DEUX ferblantiers demandés pour travailler sur toits. S'ad. à 317 Blvd. St-Laurent.

DISTRIBUTEUR de pains demandé. Inutile de se présenter sans expérience. B. D. Gaudry, 2325 Chateaubrand.

EXAMINATEUR dans atelier de confection demandé. Devra aussi voir à l'expédition et parler les deux langues. Crown Clothing Mfg. Co., 516 St-Laurent. 112-3

FORGERON général demandé, 127 Lasalle, résidence 76 Orléans.

GAGNEZ $5.00 à $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autocricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 3c à Dépt. 66C, Auto Knitter Co., Toronto. 256-m,j,n

GARÇON demandé immédiatement dans une pharmacie. S'ad. Ph. Verdun, 214 Strathmore. Viet. 4908.

GARÇON fort demandé pour travailler dans entrepôt de quincaillerie pesante. S'ad. 17 rue Normand. 111-2

GARÇON demandé, travail général d'épicerie, 2300 Lafontaine.

GARDIEN de nuit demandé pariant les 2 langues et sachant lire et écrire. Alberta Hôtel, 138 Windsor.

GERANT ASSURANCE-VIE

Compagnie d'assurance-vie demande un bon gérant pour prendre charge de l'administration de la Province de Québec. Donnez l'âge, l'expérience et le salaire requis. Toute application strictement confidentielle. Ecrire casier No 144, la Presse. 112-2 F

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'ad. Hemphill, 143 rue St-Laurent, Montréal. 111-6

HUIT hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill. La seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaire. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill's College, 143 rue St-Laurent, Montréal. 111-6

HOMME demandé, âge 24 ans et plus pour maison d'affaires. Devra avoir des connaissances financières. Ecrire boîte 149 La Presse.

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous les ordres d'un expert mécanicien afin de se qualifier pour travailler dans les garages et les ateliers de réparations. Gros salaires. Diplômes de chauffeurs ou d'ingénieurs accordés. Position assurée. Satisfaction garantie. Cours de jour ou de soir. Brochurette descriptive gratuite. S'ad. Hemphill's Auto-Tractor and Electrical School, 143 rue St-Laurent, Montréal. Succursales au Canada et aux Etats-Unis. 111-6 F

100 HOMMES demandés. Faites-vous raser, 5c; les cheveux, 10c. Hemphill Barber College, 143 St-Laurent. 111-6

HOMME moyen âge pour ouvrage général la nuit, 482 Gilford.

HOMME pour recevoir les billets dans théâtre, salaire 35.00 et pourcentage, $250.00 capital requis. 1839B Ste-Elisabeth. 10 hres a.m., 5 hres p.m.

HOMMES à bois demandés. S'ad. à 266 Visitation. 112-6

HOMME, gérant, 65.00 par semaine, capital 500 à 1,000. 1214 Ste-Catherine Est.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

HOMME d'expérience demandé, comme charretier et livreur de meubles. 735 Ontario E.

JEUNE homme demandé pour ouvrage général dans une cuisine. 1541 Notre-Dame Ouest.

JEUNE homme demandé pour magasin général à la campagne, S'ad. 91 Ste-Catherine Est.

JEUNE homme de bonne expérience pouvant faire de la publicité pour des vêtements tout faits pour dames, seul un expert doit se présenter à Royal Dress, 303, Mountain.

JEUNE homme pour travailler dans un étal de boucher, ayant quelque expérience préféré. 1060 Ste-Catherine Est.

JEUNE homme de bureau avec quelques années d'expérience, possédant les deux langues. S'adresser 376 Clarke.

JEUNE homme demandé pour magasin de ferronneries, ouvrage général. S'ad. Lamarre, 323 Iberria, York 0084.

JEUNE homme demandé pour ouvrage général de bureau devra avoir bonne écriture, parler deux langues. S'adresser 106 St-Paul Est.

JEUNES hommes, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant, position garantie, établie depuis 31 ans. Informations, Collège de Barbier Moler, 82 St-Laurent, Montréal. 1,5,8,12,15,19,22,26,29

JOURNALIER demandé, garçon ou homme. S'ad. 39 DeNormanville.

LATTEURS demandés. S'ad. Jos. Dagenais, 286 Delanaudière. Belair 6074J.

MEDECIN demandé dans une ville bien située et très prospère de la province, devra parler et écrire anglais et français, pour plus d'informations s'adresser à A. A. Faragher, secrétaire-trésorier du (Board of Trade), Domremy, Sask. 109-4

OPERATEURS DEMANDES

Opérateurs d'expérience dans les costumes pour dames, demandés. Ouvrage à l'année. Manufacture moderne et éclairée. Salaires élevés. S'ad. D'Allaird Manufacturing Co. Limited, 20 ouest, Laurier. 110-6 F

OPERATEURS et finisseurs d'expérience demandés pour robes et manteaux de dames. S'ad. Cohen's Ltd, 569 Ste-Catherine Est, 3ième plancher. 111-3

OPERATEURS et finisseurs dans manteaux de dames demandés. 149 Ste-Catherine Est, chambre 406. 111-3

PEINTRES—On demande de bons peintres de voitures d'expérience, place permanente, Jos. Bonhomme Ltée, 200 Guy. 112-2

PEINTRE de voiture, un homme capable de strapper et finir, ouvrage à l'année. S'adresser 240 St-Urbain.

PHARMACIEN étudiant, 2 ans d'expérience, parlant anglais, références. 454 rue St-Denis.

PLATRIERS demandés. 1368 St-Zotique.

BONS plâtriers demandés, plus haut salaire payé. S'adresser Atwater et St-Luc, 7½.

PLOMBIERS d'expérience demandés. S'ad. après 6 hrs, 1964A Chabot. Cal. 2737J.

PRESSEUR d'expérience demandé, pour manteaux dames. Ouvrage permanent. Chambre 106, Wilder Bldg. 112-2

PRESSEUR expérimenté sur presse Hoffman, dans les vêtements pour dames et messieurs. Toilet Laundries Limited, 425 rue Richmond.

PRESSEURS DEMANDES

Presseurs d'expérience dans les robes, demandés, dans manufacture éclairée et moderne. Les plus hauts salaires payés. S'ad. D'Allaird Manufacturing Co. Limited, 20 ouest, Av. Laurier. 110-6 F

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 111-6

TRES BON vendeur de poêles demandé, parlant les 2 langues, sachant bien se présenter. S'ad. par écrit, mentionnant âge, etc., et salaire désiré, aussi quelle expérience. J. et P. Davignon Ltée, 1030 Ontario Est. 26.1

VENDEUR expérimenté demandé pouvant placer le moins $2500 dans un commerce payant très bien, un connaissant parfaitement la coutellerie et l'horlogerie de préférence. Références de premier ordre exigées. Si non satisfait au bout des douze mois, l'argent sera remis avec 10% d'intérêt. Téléphoner à M. Rice, après 5.30 p.m., Uptown 6254 pour fixer un rendez-vous. 111-4

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES demandées pour apprendre à finir les manteaux de fourrure. 229 St-Paul Ouest.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 330 Jobette. Clairval 5940W.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 809 Frontenac. 112-2

APPRENEZ à perler au crochet, cours gratuits 6 leçons. 256 Dorion.

APPRENEZ à perler au crochet, cours gratuit, crochet fourni, 1275A DesErables. Belair 4229W. 112-5

APPRENEZ à perler, leçons gratuites, crochet fourni; jour ou soir. 446A Moreau.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 455 Chambly. 111-6

BONNE modiste de chapeaux demandée. S'ad. M. J. E. Gareau, magasin Mont-Royal.

BRODEUSES, 50 expérimentées, atelier ou domicile, ouvrage continu. 1999 Lafontaine.

BRODEUSES, perleuses au crochet, 20 demandées, ouvrage payant. 256 Dorion.

BRODEUSES à domicile demandées. Crown Embroidery. 321 Bleury, 7me étage.

BRODEUSES demandées, bons gages. 12 Park Ave, Apt. 4.

CHAUSSURES. Poseuses d'empeignes demandées. Corbeil Ltée, 345 St-Paul Est. 112-3

CONTREMAITRESSE expérimentée demandée dans les robes en soie. Bon salaire. Liberty Waist Co., immeuble Dubrûle. 111-2

COUPEUSE de robes de dames demandée. S'ad. à Perfect Dress Co., 882 ave de l'Hôtel de Ville, près Duluth.

COUTURIERE demandée pour faire vestes à la maison. Chapleau, Delorme, 246 St-Jacques.

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de culottes bouffantes de garçonnets. Berman Bros., édifice Place Phillips, square Phillips. 112-2

COUTURIERES à la machine et faiseuses de poches, pour habits de garçons, 3 Mont-Royal Ouest, 3ième plancher.

10 COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour robes en soie, emploi continu. Progress Dress, chambre 69, immeuble Dubrûle.

COUTURIERES à la machine demandées pour robes de dames, doivent être expérimentées. S'adresser D. Dress Co. 142, Peel. 112-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour robes. S'ad. à Adler Dress, 321 Bleury. 112-2

COUTURIERES à la machine expérimentées pour faire chapeaux de paille pour dames. Emplot continu. Lewis Hat Mfg. Co., 285 ouest Notre-Dame.

COUTURIERES à la machine et presseuses demandées. S'ad. à Regent Children Dress, 922 Blvd. St-Laurent, 2e étage. 112-2

COUTURIERES avec expérience dans les robes. S'adr. Tip Top, immeuble Wilder. Ecrivez ou venez chercher.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour robes de dames, emploi continu. A. & D. Dress Company, 193 Ste-Catherine Ouest. 141-3

COUTURIERES demandées pour poches et doublure de pantalons. Aussi pour ouvrages divers. 1620 Clarke. 112-3

DESSINATRICE

expérimentée demandée immédiatement. Une pouvant faire les patrons de broderie. Royal Dress Co., 303 Mountain. 112-3 F

DRAPEUSES expérimentées dans les robes. Bon salaire. S'ad. Riser's Ltd., 338 St-Urbain.

DRAPEUSES de robes expérimentées demandées. Bon salaire. Risers Ltd, 339 Saint-Urbain.

FAISEUSES de poches dans confection pour pantalons, bon salaire payé pour mains expérimentées. 394 N.-Dame O., 3ème étage.

FAISEUSES de poches de pantalons, aussi apprenti presseur. 1091a Mont-Royal est.

FAISEUSES DE REMPLIS

Couturières expérimentées demandées pour machine à faire les remplis, bon salaire. S'ad. à Risers Ltd, 338, S.-Urbain. F

FILLE de table parlant l'anglais demandée. 482 Blvd. St-Laurent. 112-2

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

FAISEUSE DE REMPLIS

A la machine, expérimentée demandée. Bon salaire. Riser's Ltd, 339 S.-Urbain. F

FEMMES d'expérience dans les pantalons de garçons pour prendre ouvrage chez elle, 930 St-Laurent, 2me étage. 112-2

FEMMES demandées comme finisseuses de vestons (coats pour hommes). Parlant les deux langues. 5864 ouest Sherbrooke. 112-2

FILLE demandée avec expérience dans les réparations de chaussures tan. Bon salaire et position stable. Aimé Chouinard, 75 rue Dundas, Belleville Ont. 111-2

FILLE de table demandée, femme ou fille. Bon salaire. S'ad. New Canton Café, 2501 Notre-Dame Est.

FILLES demandées, finisseuses de jupes et boutons avec expérience. S'ad. Blahinsky, Dubrule Bldg, chambre 22.

FILLE pour servir les tables. S'ad. 400 Ontario Est.

FILLE d'expérience pour servir tables dans restaurant, position permanente, bon salaire, 925 Mont-Royal Est.

FILLES expérimentées sur la machine à faire les boutonnières dans les vêtements d'enfants. 6 Ste-Catherine Est.

FILLES de table expérimentées demandées, doivent parler anglais. 309, Bleury. White City Café.

FILLE demandée pour servir les tables et au comptoir, parlant les 2 langues. 109 Notre-Dame est.

FILLE demandée pour machine pour robes de dames, aussi presseuses. 1770 St-Laurent. 112-2

FILLE ayant expérience pour restaurant demandée. S'ad. Ideal Confectionery, 2557 Ste-Catherine Est.

FILLE comme gérante caisse, avec capital. 1214 Ste-Catherine Est.

FILLES expérimentées pour pantalons immédiatement, bon salaire. Khouri Clothing Mfg. 2473 Chateaubriand.

FINISSEUSES demandées pour robes de soie. Travail à la semaine. S'ad. immédiatement à J. Umansky, 301 rue de la Montagne, 3e étage.

FINISSEUSES et opératrices pour manteaux et costumes. S'ad. Schatz et Clark, 1278 St-Laurent, 1er plancher.

FINISSEUSES d'expérience demandées sur pantalons. 12 Duluth Est.

FINISSEUSE expérimentée demandée pour manteaux de dames. Royal Cloak, 282, Sainte-Catherine ouest.

FINISSEUSES expérimentées demandées dans les manteaux et costumes pour dames. Levine & Share, 511 édifice Unity.

FINISSEUSES d'expérience demandées pour costumes et robes. 410 Ste-Catherine Est. 112-3

JEUNE fille pour servir au magasin, expérience. S'ad. Pâtisserie Mont-Royal 663 Mont-Royal Est.

JEUNE fille demandée ayant bonne expérience pouvant faire de la publicité pour des vêtements tout faits pour dames, seule une experte doit se présenter à Royal Dress, 303 Mountain.

JEUNE fille demandée, possédant expérience sur oliverigraphe "Underwood" et connaissant parfaitement les deux langues et ayant une certaine expérience si possible dans la ferronnerie pour département des factures. S'adresser entre 3 et 6 hrs. 270 Craig Est. 111-2

MODISTE préparerse de chapeaux, 64 Ste-Catherine Est.

OPERATRICES avec expérience demandées pour les manteaux, costumes, jupes et doublures. Goldstein Ltée, 411 Notre-Dame Ouest. 111-3

OPERATRICES

Opératrice d'expérience demandée pour chemises, capable de faire plusieurs opérations. 1764 Notre-Dame O., 3ième étage. 111-2

OPERATRICES dans les vestes demandées. A. Villeneuve, 136 Ste-Elisabeth.

OPERATRICES

demandées dans les robes. Inutile de se présenter sans expérience. Plus haut salaire payé. S'ad. immédiatement Vogue Garments, Edifice Dubrule, Carré Philippe. 112-6 F

OPERATRICES pour sous-vêtements de soie, bons gages. Grover Knitting Mills, 652 St-Laurent.

OPERATRICES et finisseuses bien expérimentées dans jupes plissées, 909 Mont-Royal Est.

OPERATRICES expérimentées sur robes de dames. Monarch Dress, 1268 St-Laurent, chambre 3.

OPERATRICES demandées pour manteaux et costumes de dames. Modern Suit & Coat Co. 1282 St-Laurent.

OPERATRICES DEMANDEES

Opératrices d'expérience dans les blouses et lingerie, demandées. Pour manufacture la mieux outillée et la plus moderne de la ville. Plus hauts salaires payés. S'ad. D'Allaird Manufacturing Co. Limited, 20 Ouest, Av. Laurier. 110-6 F

PERLEUSES au crochet, d'expérience demandée. S'ad. 1 h. à 5 hrs. 636 St-Denis.

20 PERLEUSES demandées, 460 Saint-André.

PERLEUSES au crochet demandées. Nous donnons cours pour 3.00, crochet fourni. 260 Mont-Royal Est. 111-2

PERLEUSES, crochets pour perler à vendre, 75 cts; aussi métier à vendre. 328 Dorchester, près St-Denis.

PERSONNE sérieuse demandée ayant un capital de 4 à 10 mille piastres pour investir dans un commerce établi depuis 25 ans, en plus occuperait une position permanente dans l'établissement. Inutile de se présenter sans être sérieux et recommandable. Casier 142 La Presse. 26,28,1

POUR LA SALLE D'AJUSTAGE

dans notre fabrique à S.-Hyacinthe on demande des monteuses à la machine, poseuses de doublures, plieuses à la machine, finisseuses et piqueuses de perforation. Se présenter à M. Coote, Ames Holden McCready Ltd, 1221 Est, Av. Mont-Royal. 112-6 F

PREPAREUSES demandées. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser Mlle Adam, 91 St-Pierre. 110-3

PREPAREUSES demandées S'ad. 372 Ste-Catherine Est. 112-2

PREPAREUSES avec bonne expérience dans les chapeaux demandée. Mme Choquette, 523 Amherst.

PRESSEUSES demandées, finisseuses dans les robes. Peerless Dress, 321 Bleury. 111-2

REPAREUSE demandée avec expérience, 486 Drolet.

REPAREUSE DE CUIR

Réparateuse de cuir patent d'expérience, au No 2. S'ad. La Duchesse Shoe, 92 Beaudry. 111-2 F

STENOGRAPHE capable de prendre la dictée dans les deux langues demandée. Devra savoir écrire parfaitement l'anglais et le français et être capable de bien traduire l'anglais en français pour la correspondance. Position stable à une personne qualifiée et désirant demeurer et travailler à Toronto. S'ad. K. & S. Tire & Rubber Goods, 17 Park Avenue.

SAUCEUSES demandées avec beaucoup d'expérience, 393 St-Denis. 112-2

STENOGRAPHE. Jeune fille pour français et anglais, avec connaissances travail bureau. Références et salaire requis. Boîte 146, la Presse. 112-2

VENDEUSE parlant anglais et français avec expérience de marchandises sèches. E. Côté, 1321 Ste-Catherine est.

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE pour ouvrage général demandée avec bonnes références. 2320 Clarke.

COUPLE marié demandé. L'homme comme chauffeur d'automobiles et pour aider à la maison; la femme comme cuisinière-servante dans appartement; parlant les deux langues. Uptown 8220. 111-2

CUISINIERE servante générale demandée immédiatement, famille de 2. Bon salaire. Belle chambre, nouvel appartement, localité centrale. Devra avoir de l'expérience et bonnes références. De préférence une parlant les deux langues. Uptown 8220. 112-2

CUISINIERE ou fille générale demandée. 83 Durocher.

CUISINIERE demandée. Références exigées. S'adresser 436 Chemin de la Côte Sainte-Catherine. Atlantic 16.

FEMME demandée, ouvrage à la journée. 15 Leclaire. Clair. 5151w.

FILLE demandée, de 25 à 30 ans, sachant très bien parler et écrire l'anglais, coucher en dehors. S'ad. Est 8774. 111-2

FILLE d'environ 16 ou 17 ans demandée pour avoir soin des enfants à Pointe Claire; devra rester à coucher; mentionner salaire désiré. Ecrire à Case 138 La Presse.

FILLE de chambre demandée au St-Lawrence Hall; doit coucher à l'hôtel. S'adresser à la ménagère, 122 Craig Ouest.

FILLE, pour aide domestique, bon chez soi, pour personne seule, parlant anglais, 421 Esplanade. Apt. 6.

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE pour ouvrage léger de maison, s'ad. 1571 Espianade. Bélair 1065w.

FILLE demandée, orpheline ou femme seule, voulant se faire bon chez soi. 132 Plessis.

FILLE ou femme demandée pour laver la vaisselle. 2504 St-Laurent.

JEUNE femme entre 30 et 35 demandée comme ménagère. 492 Saint-Jacques. 112-2

JEUNE fille ou femme pour aider au ménage. 1817 Boyer.

JEUNE fille demandée pour faire un peu de cuisine et aider au ménage; devra fournir références. S'ad. 195 Chemin Ste-Catherine. 112-3

JEUNE fille intelligente demandée pour voir à un enfant intelligent de 4 ans, pouvant enseigner le piano et la danse et les bonnes manières, de préférence une parlant le français et l'anglais. S'adresser à Upt. 6634.

JEUNE fille demandée comme servante générale dans famille de deux personnes et bébé de trois mois. Pas de lavage excepté celui du linge du bébé. S'adresser vers 3 heures soir 2434, Des Erables.

JEUNE fille aimant les enfants, 3 enfants, pas de lavage, 1152 Henri-Julien, coin Boul. St-Joseph. Bélair 492W.

JEUNE SERVANTE demandée. 71 Sherbrooke Ouest.

PARLANT un peu l'anglais et ayant de bonnes références demandée. S'ad. appt 23, 386 rue Sherbrooke Ouest. Uptown 9441.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 725 Wiseman. Outremont. Atlantic 1559.

SERVANTE demandée, ouvrage général, références exigées. S'adresser 625 Evelyne, Verdun.

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Bon salaire payé. 982 St-Laurent.

SERVANTE demandée assez âgée pour prendre charge de la maison, petite famille, devra être compétente, 1698 Chambord.

SERVANTE générale, bon salaire. S'ad. 877 Côte St-Antoine. Walnut 1192. 111-2

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE demandée par jeune célibataire, tranquille, sobre et propre et permanent. Maison strictement privée, mais exige le droit de recevoir ses amis. Prix modéré et détails. Casier 120, La Presse.

COUPLE avec fillette de 15 ans demande chambre avec boudoir ou 2 chambres avec usage de cuisine tout fourni. Est 7005. 112-4

DEMOISELLE demande boudoir dans bonne localité près tramway. Bélair 5094F.

ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT demandé, 4 ou 5 pièces, possession immédiate, pas d'enfants. Bélair 1775J.

ON DEMANDE A ACHETER

A ACHETER machines, de seconde main, pour manufacture de chemises, overalls, etc. S'adresser par lettre J.-N. Caron, 2570 Manoe, Cal. 3833J. 112-2

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublements de maison et magasin toutes sortes. Plateau 4472. 111-6

COMMERCE demandé, soit épicerie, restaurant, magasin général pour comptant et propriété. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 26,28

HOTEL ou taverne, ville ou campagne, acheteur sérieux en main avec comptant et propriété. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 26,28

J'ACHETERAIS pour du comptant, un Piano Cottage, usagé, ce doit être un bargain. Téléphone Westmount 3996. 112-5

TAVERNE, hôtel de ville et campagne, cause maladie chance acheteur sérieux, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 26,28

3 PUPITRES à dessus s'entonnant demandés pour du comptant. Ecrire case 472 la "Presse". 104-10

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

AMHERST, 423 coin Robin, chauffée, service concierge, édifice Ste-Catherine épreuve du feu, passage en tuile, menuiserie, bois dur, finie pour avril, 5 chambre, poêle gaz, glacière, électricité, $50.00, 55.00. 105-12

APPARTEMENT Welch, rue Fort, 7 chambres, possession immédiate. E. Monette, chez Ernest Pitt & Cie, Main 7371, soir Bélair 3305J. 112-2

APPARTEMENTS à louer meublés 685 Shuter, près Sherbrooke, une chambre, cuisine et chambre de bain. S'adresser au concierge. Plateau 5861.

APPARTEMENTS, 123 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 94-22

AVE. LAVAL, 21, magnifique appartement devant, chauffé, télép. pour bureau ou atelier, possession immédiate.

CINQ pièces, Demontigny, coin Saint-Denis. Est 1450. 108-8

DE L'EPEE, 811, coin Van Horne, logement moderne, quatre chambres, 42.50, sept chambres, $60.00, et aussi garage en arrière. Belair 0941. Atlantic 4645W. 112-6

DUROCHER 136 appartements, 1 chambre sur devant, 25.00. Plateau 3633. 112-3

OUTREMONT, Van

DIVERS

REMERCIEMENTS, A Jésus, Marie, Joseph, St-Antoine, grâce obtenue. Mme B. Panet.

REMERCIEMENTS à Ste-Marguerite, et Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour faveur obtenue, avec promesse de publier.—Mme J.-P. 112-6

REMERCIEMENTS à St Expédit pour faveur obtenue. Mde O. P.

ENTREPRENEURS

EXCAVATION, canaux et charpente maison. 298 Maplewood.

OBJETS PERDUS

CHIEN St-Bernard perdu la semaine dernière. Récompense. S'ad. 1250 Marie-Anne Est. Bélair 6333.

CHIENNE airdale répondant au nom Peggy. Echappée de la gare Montreal West 8.30 a.m. 25 février. Portant collier, chaîne et billet à bagage. Veuillez retourner ou aviser agent C.P.R. gares Montreal West, Westmount ou Windsor Street.

PERDU collier en perle, soit dans tramways Ste-Catherine, St-Denis ou Montréal-Nord entre 10 hrs à midi, dimanche, récompense, rapporter 328 Sicard, Vlauville.

PERDU chat noir, récompense 1219 St-Hubert.

PERDU bouledogue blanc avec marques de tavelure. Prière de ramener à 3796 Christophe Colomb ou téléphoner à Cal. 2844J. Récompense. 112-2

PERDUE montre-bracelet, St-André, Roy, St-Hubert, Johnson, St-Christophe, récompense. Est 762F, 981 St-Hubert.

PERDU terrier à poils raides (femelle) blanc avec tache noire sur oreille, samedi, 23 février aux environs de rue Rachel est et DeLorimier. Ramener à 1977 ave Delorimier. Récompense.

PERDUE, bague un saphir blanc, dimanche soir, 17 fév., sur rue Aylwin, près tracks du Pacifique, récompense à celui qui la rapportera. Donat Trudeau, 412 Ave. Laurier Est.

PETIT porte-monnaie brun contenant environ $31.00, partie étant salaire d'une sténographe, en sortant de la Banque de Commerce, édifice "La Patrie", $5. récompense à qui le rapportera. 618 St-Hubert. Est 9149J. 111-6

UNE récompense attend la personne qui a trouvé une somme d'argent dans une voiture autour du 18 février dernier, en s'adressant à Atlantic 2982w.

BILLETS

2 billets pour le Ritz-Carlton, pour le 29, ainsi que 2 autres billets perdus vendredi. Généreuse récompense. 163 St-Denis. F

OBJETS TROUVES

BOSTON Bull, s'ad. mercredi, jeudi soir de 7 à 9, 2533 Bordeaux, si non réclamé après cette date sera vendu pour frais.

TROUVE argent dans tramways. S'ad. Tél. Bélair, 0137W.

OUVRAGE EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 31 Bleury. 118-306

REPARATIONS

ADRESSEZ Pepin, 314 Panet, réparages, bourrage, polissages meubles, (en échange des vieux), tordeuse. Est 210.

ADRESSEZ matelas retait .5, plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, springs réparés, gros détail. Boyer 1421 St-Denis. Bélair 3317F. 91-306

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellence pour matelas lit de plumes. Maison honnête. Pisel, 129 Beaubien. Cal. 2240. 91-28

MATELAS refait, 75 meubles rembourrés, plumes lavées. Watier, 174 DeLaroche, St-Louis 3104. 106-26

REPARATION de plomberie et chauffage au plus bas prix. Bélair 3758J. 112-2

REPARAGE, meubles rembourrés, vernis, polis. Beauparlant, 1284 Mont-Royal. Bélair 4660w. Rés. 1274M. 112-m,j,s

TRANSPORT

NOUS transporterons votre piano 4.00, déménagement 2.50 l'heure. Blanchard Express. 100-15

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

AIRDALE 14 mois, 874 Notre-Dame O. Main 6333. Après 6 p.m. Walnut 3038. 111-2

CHIEN Boston Bull 1 an toute beauté, vendra cause départ. 640 De L'Epée, au concierge. 112-2

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETEURS d'autos usagés. Voici une occasion d'acheter un bon auto. Nous offrons ce qu'il y a de mieux. Tous nos autos sont parfaits quant au mécanisme, sont munis de bons pneus, ont été récemment vernis et peints et une garantie de remise d'argent vous protège contre toute fausse représentation. Venez examiner ces merveilleuses aubaines en fait de tourings, sedans, coupés, routières. Willys-Overland Sales Co., Ltd., avenue du Parc et Sherbrooke. Plateau 3116. Ouvert le soir.

ACHETONS, vendons, échangeons automobiles et parties d'automobiles. Toujours ouvert. Bons mécaniciens la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, Est 79. 112-3

ALBION de cinq tonnes, seulement deux ans d'usage, en bon état, conditions très raisonnables, aussi plusieurs bons de 3½ tonnes. White Coy, 3 ave du Parc.

APPAREILS de soudure autogène et fournitures tous genres. Démonstration. Welding & Supplies, 1142 Ontario E. 104-m,j,s

AUTOMOBILE — Apprenez à chauffer et réparer toutes sortes de machines, cela demande généralement un mois, quelques fois moins. Cours jour ou soir, ou les deux si vous préférez. Position assurée. Cours spéciaux pour expert mécanicien. Ecole d'Automobile Cuniombe, 700 Demontigny. Est 4344. 112-6

AUTO Cadillac, 8 cylindres, top neuf, en parfait ordre, vendra pour $500, pour prompt acheteur, besoin d'argent. 1450 St-Denis. Tél. Bélair 4226J. 112-3

AUTOS usagés, fermés et ouverts. Plus grand assortiment à Montréal. Canada Motor Car, Sherbrooke et St-Laurent. 112-6

AUTOMOBILE, parties d'autos usagées, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés. Montreal Automobile Salvage Co., 977 St-Denis. Bélair 5195, Montréal, Québec. 26,28,1

BARGAIN. Studebaker 1917, 7 passagers, bon ordre, 50.00. Faut vendre immédiatement. 1153 Marie-Anne. 112-2

BEAU coupé McLaughlin, 3 places, 1923, en parfait ordre, bon marché, considérera échange, 232 Sanguinet. 26,1

CAMION Ford 1 tonne, comme neuf, garanti pour 30 jrs, à sacrifice. Alex. Coderre, Bélair 3951. 112-5

CARROSSERIES pour touring, 2 camions Ford de tous genres et tous les prix à partir de 25.00. Clermont Motor, 1160 St-Denis. Bélair 3951. 112-5

COUPE Ford presque neuf, tout équipé, 475.00. Alex. Coderre, St-Louis 3951. 112-5

DODGE Sedan 4 portes, en parfait ordre. Pour démonstration, appelez Bélair 7483M.

FORD sedan 1923, bon marché. Main 3687 et Atlantic 1122. 107-6

FORD sedan, véritable occasion, 1923, speedomètre, chaînes, dôme, pneu supplémentaire, garanti parfaite condition. A peine usagé. Bon marché. R.-A Copeman, 276 Regent Ave, Walnut 2654W. 111-2

FORD, batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage moteur, $25; magneto rechargé, $3.50. Généreux Motor, 39 Balmoral. 94m,j,s

FORD sedan 1923, équipé, garanti trois mois termes si désiré. Est 033J. 26,28,1

FORD touring 1919 en très bonne condition mécanique, $150.00. A l'heure des repas. Plateau 8760.

FORD. Voyez Brais chez Just Motors, 5 Pare Ave. Ford neufs et usagés, aussi camions. Plateau 2181. 26,28,1

FORD camion 1922, 1 tonne, belle carrosserie couverte, 2 pneus extra, vendra pour $350.00. Est 9651w. 112-2

FORD Sedan, bon ordre, frais venu, bon marché. Lefebvre, Bélair 9024J. Plat. 2181.

FORDS. Tous modèles rebâtis. Vendus avec garantie, venez le soir faire votre choix. Petit dépôt réservera pour livraison future. $100.00 en montant. Termes faciles. 265 Ontario Ouest. Plateau 9271. 112-5

GARAGE à vendre, bonne localité près Montréal, outillage complet pour réparations, pompe à gazoline, possession immédiate. S'ad. à 456 rue Guy. 112-6

HAYNES runabout, 1000 milles, sacrifice. Vandandaigue, 1 Parc. Plat. 3127. 110-6

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette. Paul-A. Pinard, 974 St-Denis. St-Louis 7150. 92-m,j,s

AMEUBLEMENT et tapis. Grande vente avec escompte de 33⅓%. Jeunes mariés, ne manquez pas cette vente. Archambault, 949 St-Denis. 111-6

AMEUBLEMENT de 4 chambres à coucher et 2 salles à manger. A grande réduction avant notre déménagement. 399 Cartier. 111-6

AMEUBLEMENT très riche, salle dîner noyer noir, set chambre noyer, un ivoire, chesterfield velours brun, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, piano. 2550 avec du parc, près Bernard. 111-6

AMEUBLEMENT 16 chambres, gros revenu. S'ad. 353 Avenue Viger. 111-3

AMEUBLEMENT pour louer des chambres, 6 à 17 chambres 350.00 et plus. LaRose, 592A St-Denis, Est 7859w.

AMEUBLEMENT boudoir, à sacrifice. 457 est, Mont-Royal, 3ème étage.

AMEUBLEMENT, 8 à 17 chambres, bien situé, revenus 150 à 375, vendra sans réserve. Dan. Brunet, 294 Sainte-Catherine Est. 112-5

AMEUBLEMENT bon marché, occasion unique, 169 Hadley.

AMEUBLEMENT, 5 appts, à vendre en bloc. 1900 rue Ontario. 26,28,1

AMEUBLEMENT, maison de pension, 10 appts, sacrifiera pour comptant, faut vendre pour comptant, faut vendre. West 1297W.

AMEUBLEMENT à vendre, continuation du bail, chauffé. 75 St-Denis.

AMEUBLEMENT de 8 chambres, le tout en parfaite condition, vendre en bloc ou séparément, départ de la ville. 1845 Mance, près Laurier.

AMEUBLEMENT 10 appartements, 8 ou 6, bail, 168 St-Denis, près Ste-Catherine. Est 6706J. 112-3

AMEUBLEMENT salon, noyer noir, bureau comptabilité, avec chaise, glacière neuve, table, noyer noir. 904 rue St-Hubert.

AMEUBLEMENT de 8-9-15 chambres bons revenus. S'adresser à 394 St-Hubert. 26,29

AMEUBLEMENT 10 apts, bail avantageux, pour jeune médecin, désirant s'établir. 3500 Châteaubriand.

AMEUBLEMENT 17 appartements bien meublés. S'ad. 884 Ontario est.

AMEUBLEMENT 5 apts. en bloc, cause mortalité. Continuation du bail si désiré, 743 Panet.

AMEUBLEMENT de jeune marié. 913B De St-Valier.

AMEUBLEMENT complet, chesterfield, salle dîner, etc. Occasion prompt acheteur. Départ. Bail si désiré. 141 Berri. Appt. 14.

AMEUBLEMENT, 7 appts, continuation du bail, loyer 125.00, chauffé. 707 Ste-Catherine Est. 112-2

ARTICLES de ménage, à vendre, 500 Henri-Julien. 112-3

A REMETTRE, 6 chambres bien meublées, 3 louées, salle de bain très propre, loyer très bas. 235 Lagauchetière ouest, près Bleury. 112-2

A SACRIFICE, 12 appartements meublés, 10 de loués, rue Lagauchetière ouest, près de la station, loyer $70.00 par mois. S'ad. A. Izabel, 305 Clarke. 26,28

AUBAINE, poêle gaz, coûté 100.00, pour 30.00, boudoir chêne solide 25.00, buffet chêne 12.00, couchette complète, etc. 2682 Lafontaine, Maisonneuve.

A VENDRE bon marché poêle à charbon et à bois, carrosse et fournaise 3616 Henri-Julien. 112-2

A VENDRE 2 rugs Axminster pour 25.00, immédiatement. 1904 Mance.

A VENDRE 17 appartements tout meublés, chambres toutes louées. Loyer 585.00 par mois, revenu $237.00. S'adresser 229 St-Elisabeth. 112-5

BARGAIN pour cette semaine, ménage de 8 chambres à vendre. 297A St-Denis. Après 7 hrs. 111-2

BEAUX rugs neufs : Vu notre succès en affaires, notre spécialité : tapis, prélarts, meubles sera transportée dans un local plus vaste, rue St-Denis, coin Duluth. Manquez pas de lire nos annonces de vendredi prochain, pour notre ouverture samedi 1er mars. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 110-6

BEL ameublement, loyer bas. 617 Frontenac.

BIEN ATTENTION, faites pas d'erreur, venez nous voir, pendant notre vente d'ouverture pour nos tapis, meubles, prélarts, notre nouveau local sera ouvert samedi le 1er mars, coin Duluth et St-Denis, avec un assortiment complet de tapis, meubles, prélarts. Les valeurs défieront toute compétition; les prix démesurément bas. Joseph Lagarde. 110-6

BIEN LIRE CECI—Dites-le à vos amis. Notre spécialité de tapis, prélarts sera transportée coin St-Denis et Duluth. En plus nous aurons un assortiment complet de meubles. Comme par le passé nos prix seront les plus bas. Joseph Lagarde. 110-6

CHESTERFIELD velours, valeur 250, pour 100. O. Guibord, 524 Ontario E., près Amherst. 111-2

CONTENU 7 pièces avec bail, 4 chambres louées. Le tout pour 250.00, cause maladie. 468 St-Timothée.

CONTENU de 7 pièces, $600.00, grand piano cabinet, mobilier de salon, 4 carpettes, portières, rideaux, mobilier de chambre à coucher en noyer deux lits en cuivre, 2 bureaux, mobilier de salle à manger, sofa, machine à coudre tête basculante, cabinet de salon, lampe de piano, porte-chapeaux, 2 miroirs, poêle à gaz, 2 tables, linoléumm. 105 ave Brewster.

COUCHETTE en fer, matelas sommier, causeuse, bureau, $300, sideboard, 10, 604 Amherst.

COUCHETTE en cuivre, sofa en cuir chêne solide, set de chambre 5 morceaux, presque neuf. 1006 St-Denis.

FOURNITURES de 7 chambres à vendre. 519 Notre-Dame O.

JOLI petit lit roulant, sommier et matelas, peu d'usure, sacrifiera 8.00. 2946 St-Hubert, près Imbeau.

LIT double cuivre solide, poteaux carrés, sommier bourré, très propre. 490 Sherbrooke Est.

LIT émaillé blanc avec garnitures en cuivre et sommier presque neuf. 31 Ave Wilson, Outremont. Téléphone Atlantic 3437.

LIT plume neuf, trousseau baptême, beau linge long bébé. 1235 Parthenais.

LIT enfant, chêne sculpté 5. mandoline 5. S'ad. concierge, petite porte 347 Viger.

LIT, cabinet de salon, chaises rembourrées, garnitures électriques, rideaux en soie et en velours, gravures, ornements en porcelaine, tapis et carpettes. 4069, rue Tupper. 111-2

MACHINE Singer, basculante, bon marché. Besoin argent, 2214 St-André.

MACHINES Singer, William's, avec garantie, $10.00 à 45.00, 2238 Ontario Est. 91-1,m,j,v

MACHINE à coudre Singer, basculante, parfaite condition, bien bon marché. 856 Ontario est. 26,27,28,1

MAGNIFIQUE mobilier de salon de 5 articles et lampe à vendre à sacrifice. Lit, sommier, matelas, $7.00, tables, carpettes, etc., offertes à sacrifice. On quitte la ville, 605 University, appt 1. 112-2

MAGNIFIQUE ameublement de 3 appartements au complet, 350.00 avec continuation du bail pour un an à 15.00 par mois; cause de vente: maladie. Visible en aucun temps. 15A rue Hogan, près Ontario. 111-3

MENAGE à vendre séparément d'ici 3 jours, set de salle à manger, etc. 2162 Lafontaine.

MEUBLES à vendre, set à dîner, beau tapis, moulin à coudre, couchette, chaise, glacière, harmonium, garde-robe, etc. 406 Sherbrooke Est.

MEUBLES à vendre, et roll-top, bureau, chiffonnier, bureau de monsieur, grand miroir. 862 Boul. Pie IX.

MEUBLES, bureau, commode, set salon acajou, poêle à gaz, lit enfant. Table cuisine. 864 Ontario est.

MOBILIER de restaurant et installation de fourneaux, etc., pour pâtissier, bonbons et autres marchandises pour confiseur, bail avantageux. S'ad. à V. Lamarre, 83 Craig ouest, Montréal, ch. 820. 103-10

MOBILIER de salle à manger en noyer, magnifique mobilier Chesterfield, mobilier de chambre à coucher en noyer, lampe de piano, carpettes, lit simple en cuivre, piano. Forcé de vendre immédiatement. 2249 Parc, passé Fairmount.

MOULIN à laver avec essoreuse, très facile à opérer, bon marché. 2175 St-Urbain.

PETITE glacière, 2 bureaux chêne, un poêle acier, un trépier électrique, 2 grands ronds, un berceau en fer, un manteau baptême. 2558 Lafontaine.

POELES usagés en bon ordre, garantis pour cuire et chauffer, différents modèles, $3.00 comptant et $1.00 par semaine pour février seulement. Hâtez-vous. S'ad. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest. 108-8

POELE combiné gaz, bois, charbon. 161a Delaroche.

POELE, lit complet, rug, machine à laver, etc., sacrifiera. 394 Workman.

POELE à gaz à vendre, bon marché. 37 Ontario O.

POELE combiné pour gaz et charbon, peut servir pour restaurant ou maison de pension. Vendra à sacrifice. S'adresser au surintendant, 149 Ste-Catherine Est.

POELE à gaz, grande couchette en fer, matelas, set de chambre chêne, sideboard, 1768 Cartier.

POELES usagés, en bon ordre, garantis pour cuire et chauffer; différents modèles; 3.00 comptant 1.00 par semaine; pour février seulement. Hâtez-vous. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest. 108-5

POELE de cuisine en bonne condition. 968 Boul. Pie IX.

PRELARTS, occasion extraordinaire dans les coupons, prélarts, passage, ½ verge, 30 cts, ⅝, 38, ¾ verge 45, 4-4 .55. L. P. Fontaine, 34 Mont-Royal Est, 1623 Ontario Est. 26,28,1

PUPITRE roll-top, divanette, commode, moulin Singer, poêle à charbon, 12, 603 Ontario E.

QUATRE appartements meublés à vendre pour 325 avec bail, rue Champlain 320. 111-2

SET chambre complet, autres articles de ménage. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. 34 Notre-Dame de Lourdes. 112-2

SET salon, salle à manger, très bon marché, 547 Notre-Dame ouest. 110-3

SET de chambre noyer noir massif, autre encore de chêne. 2309 St-Denis.

SET salle à diner noyer, 2 mois d'usage, sacrifiera. Upt. 1952J.

SIDEBOARD, poêle à gaz, couchette cuivre, sommier, fer électrique, tordeur, le tout 24.00. 204 St-Timothée.

TOUTES sortes de meubles doivent être vendus immédiatement, 469 Saint-Laurent. 112-3

2 COUCHETTES cuivre, bureau, sommier, matelas, rugs, prélarts, bon marché. 256 Fabre.

CARPETTES 6 x 7½, 4.75

Beaux dessins, bonne durée, faciles à nettoyer. Prélart, 38c. Carpettes de laine, 2.75. Carpettes échantillons, 1.25 et plus. Carpettes linoleum, 9 x 12, 15.60. Thompson, 154 Bleury; 1014 Est, Mont-Royal. F

FONDS DE BANQUEROUTE

Mobiliers de salle à manger en noyer. Le stock de la Walnut Fourniture Manufacturing Co. Ltd. a été acheté par nous et nous l'offrirons au public à des prix de sacrifice. Le stock comprendra meubles de salle à manger en acajou, bouleau ou fini noyer, chaises désassorties en noyer, bancs pour travailler le bois et plusieurs autres articles trop nombreux à énumérer. Une chance rare pour quelqu'un. Venez voir ces mobiliers à vos prix. S'ad. sur les lieux, 44, rue Queen. Main 7469. F

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel-de-Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 95-26 F

MEUBLES, POELES

Nous faisons échange, vendons termes faciles. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 108-m,j,s F

MEUBLES USAGES

Nous avons échangé et réparé toutes sortes de meubles. Sideboards, tables, bureaux de chambre, commodes, lavemains, sofas, lits-meuble, porte-chapeaux, sets de salon, pupitres roll top, poêles gaz ou charbon. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 111-6 F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Nous vous donnerons des meubles de qualité en échange pour vos vieux meubles. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 111-6 F

SACRIFIERA

le contenu d'un appartement, comprenant: un ameublement de vivoir cuir ivoire, un mobilier de chambre à coucher en acajou massif fini ivoire, ainsi que carpettes, draperies, toiles, articles en porcelaine, en aluminium, garnitures de chambre de bain et images françaises importées, tout en parfait état et acheté chez Henry Morgan et Goodwin l'an dernier. On ne vendra pas séparément. On peut visiter entre 11 et 5, à 235, rue S.-Hubert, appt 8, ou téléphoner à Est 1957M pour rendez-vous spécial. F

COMMERCE A VENDRE

BOUTIQUE de barbier, 3 chaises, magasin de tabac, une aubaine pour prompt acheteur. 454 Centre.

BOUTIQUE de barbier 1re classe, cause départ. 2440 Notre-Dame Ouest.

COMMERCE A VENDRE

ACHETERAI commerce de première classe, devra être un bargain. Je ne suis pas un agent. Ecrire donnant détails complets à Boîte Postale 3053.

BONNE salle à diner absolument complète, 50 pièces, sera vendu prochainement, visible tous les jours, 532 Ste-Catherine Est. 112-5

BOULANGERIE, près Montréal, bon pour bonnes bâtisses, échangerait pour propriété ville. 1488 St-Denis. Bélair 0437. 26,28

BOUTIQUE forge générale, vendre ou louer, grosse clientèle. Ernest Lesage, Shawbridge. 21,26

BOUTIQUE barbier stock moderne, à sacrifice. 2540 St-Hubert.

BUANDERIE renfermant bouilloire, tank à eau chaude (heater), engin, calandre, baratte double, essoreuse, presse universelle, séchoirs, etc., en parfait état, à bonnes conditions. S'ad. M. William Gagnon, avenue de l'Hôtel-Dieu, Chicoutimi.

CHANCE. Epicerie, restaurant, 4 appartements en arrière, 2897 St-Dominique. Cal 2389J. 111-2

CLIENTELE de livraison à remettre, rapportant bon salaire. 563 Mentana. Soir 7 à 9.

EPICERIE licenciée coin près St-Denis. Bélair 8927J ou Bélair 1360. 111-6

EPICERIE licenciée, bon poste, propriétaire ayant autre emploi. Vendra à sacrifice. Cal. 1118. 23,26,28

EPICERIE rue Demontigny, affaires 450.00; autre rue Lafontaine, par inventaire. LaRose, 592A St-Denis.

EPICERIE sur coin, établie depuis vingt ans, logis privé. Calumet 3184. 112-5

EPICERIE licenciée, coin rue Beaubien, St-Zotique, St-Laurent et Saint-Hubert, avec logement ou propriété à échanger pour propriété. Informations, Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis, Bélair 0437. 112-4

EPICERIE et restaurant avec logement, continuation du bail, 726 Dorchester Est.

EPICERIE licenciée dans le centre avec logement, pas de crédit, gros débit bière, occasions. Adresse privée, 1488 Saint-Denis. Bélair 0437. 26,28

EPICERIE bien située, bonnes affaires, cause: départ pour campagne. 68A Lasalle, York 0862w. 112-5

EPICERIE et restaurant logis même plancher, loyer bas bon marché pour du comptant. Cal. 0796.

EPICERIE à vendre, stock frais avec logement, 3 appartements, loyer 30.00 par mois, 71 Marquette.

ETAL de boucher à vendre, rue Ste-Catherine Est. S'ad. 196 Plessis, après 7 heures. Est 9722J. 111-2

ETAL de boucher, avantage exceptionnel. Informations: Cal. 2348, le soir seulement.

LETOURNEUX, 325, restaurant à vendre, conditions faciles, déménagement. 112-2

LIBRAIRIE complète, tabac, cigares, affaires de première classe, cause maladie, poste central. Informations Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 26,28

ETAL boucher, semaine 800. à 1000.00, vrai bargain, échangera. Cal. 0448. 23,26

MAGASIN général complet avec propriété, près Montréal, bonne place avec licence de bière. Echangerait. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 26,28

MAGASIN coupons et lingerie, bonne place d'affaires, cause de santé. 165 Hickson, Verdun. York 1469w. 112-2

MAGASIN de modes à sacrifice, loyer bas. 637 Craig Est. 112-5

MAGASIN, avec 100 acres de terre, en face église, plusieurs lots sont déjà concédés et beaucoup d'autres pourraient l'être. Je vendrais les conditus, bon marché, cause départ. Le Valiquette, Fabre, comté Témiscaming. 112-2

MAGASIN à vendre à moitié de la valeur, stock et fixtures, logement de 5 pièces sur le même plancher, cause abandon des affaires, considérera un échange. 1273 St-Denis. Bélair 3858. 112-6

MARCHE boucherie, épicerie, bonne place d'affaires avec logement, chance. 1114 Rachel Est.

OFFRE spéciale. Epicerie licenciée et étal de boucher, faisant de 900.00 à 1,000.00 d'affaires par semaine. Une des meilleures parties de la ville, 2780 rue Hochelaga. Clairval 0412.

PETITE épicerie avec logis 3 chambres. Bélair 2388. 111-2

PETITE épicerie avec logement près St-Denis, pas d'opposition. Informations 1488 St-Denis. Bélair 0437. 112-4

PHARMACIE à vendre, bien située, bonnes affaires. S'adresser par lettre J. E. J., 397 Nicolet. 112-2

RESTAURANT épicerie à vendre en bloc. S'ad. 752 Lafontaine. Est 8988J. 112-5

RESTAURANT à vendre avec logement, bonne place, 91 Bienville.

RESTAURANT, tabac, bonbons etc., très bonne localité; pouvant faire beaucoup, chance exceptionnelle. E. Monette, chez Ernest Pitt et Cie, Main 7371, soir St-Ls. 3505J. 26,27,28

RESTAURANT et épicerie à vendre ou à échanger pour propriété, bonne place d'affaires. S'ad. 597 Demontigny Est. 112-3

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, 1927 Ste-Catherine Est. 112-4

RESTAURANT à vendre, 264 Dorion.

RESTAURANT à vendre, bon coin avec logis, 661 Lagauchetière Est.

RONDE de lait à vendre, 40 gallons. 401 Champlain. 112-2

SALLE de quilles. Revenu net $10,000, 12 allées. Prix 25,000.00, comptant 15,000.00. Bélair 9730F après 6 heures. 112-2

SALLE à manger, rue Ste-Catherine près Amherst, 12 app., tous meublés. Vendra bon marché avec glacière et ustensiles. Informations, Bélair 3699J. 112-2

SALON de barbier à vendre, 3 hommes permanents, long bail, bon poste, 2551 Ste-Catherine Est.

"SHOE SHINE". Assez d'espace pour établir atelier de pressage et de réparations de vêtements et chapeaux. Vendra ou louera. 1226 rue Wellington.

EPICERIE-BOUCHERIE

bonne place avec beau grand logement, cause: maladie. Echangerait propriété Informations, Ludger Beauchamp, 1488 St.-Denis. Bélair 0437. 26,28 F

COMBUSTIBLE A VENDRE

ACHETEZ retailles érables sèches, prêtes pour poêles, chauffage, allumage idéal, 10 sacs, $2.00 livrés, 597 Beaudry. Est 657. 112-6

SLABS. A vendre au plus haut enchérisseur, contenu du char de slabs C.N. 315269. S'adresser Canadien National, gare Moreau, Clairval 0868. 112-3

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ATTELAGE doubles, bon pour cultivateur. 862 Boul. Pie IX.

BEAU cheval noir, 1100 lbs, $65, cause plus besoin. 476 Rachel.

BELLE Ste-Catherine Taillefer avec harnais, carriole promenade, bon marché, 467 Drolet.

BITHEL, 773 Saint-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 90-28

BON cheval, bob-sleigh à neige et attelage, le tout 75.00, aussi un bon Windsor et une pôle double, légère d'extension. 74 Manufacture.

CHEVAL, beriot, boghei, aussi chien de garde garanti, 39 Bruneau. Clairval 5944J. 111-2

CHEVAL 1200, 10 ans, essai, gros train, 50.00. 333 Amherst. Est 8101.

CHEVAL 1600 lbs, 7 ans, $45. Obligé vendre immédiatement, 1023 Marie-Anne.

CHEVAL noir, très vite, 9 ans, harnais express, vendra pour cause plus besoin. 257 Lagauchetière est.

CHEVAL rapide, garanti partout, le soir. 612 De Gaspé.

CHEVAL 1300 lbs, garanti, $40. 476 Rachel.

MAGNIFIQUE jument rouge, ambleuse, 2.40 sur chemin, $75. 467C Plessis.

PAIRE de chevaux 7 ans, 1200, 13.00, garantis. 225 Delaroche.

SUPERBE jument brune ambleuse, 2.30 sur chemin, vendra $110. 460 Plessis. Est 7872F.

2 CHEVAUX, 1000 à 1400 lbs, vendra immédiatement, 179 Workman. 111-6

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS.—Caisses Enregistreuses National neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, Agent des Ventes, 122 Ste-Catherine ouest, Plateau 136. 93-306

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O. Main 5157. 104-27

BALANCES calculatrices de toutes sortes, neuves et seconde main. International Business Machines Co., 1 Notre-Dame ouest. Main 2932. 26,28,1

BALANCE compteuse Toledo, genre éventail. Aubaine, 324 rue Wolfe.

CAISSES enregistreuses "National", seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Landry & Berthiaume Ltée" 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

CLAVIGRAPHES, toutes marques et prix, vendus comptant ou terme, loués, réparés. Main 2202. 58 St-Jacques.

CLAVIGRAPHES peu usagés 25.00 et plus, essai gratuit, garanti d'un an, 62 St-Jacques.

PUPITRE "Flat Top", 12.00 et autres. Ch. 23, 14 St-Jean.

3 SHOW-CASES, wall-case, tables et chaises, miroir, cash register, balance, prix raisonnable, 180 rue Principale, ville St-Laurent. Tél. 92. 28,26,28,1

WALL-CASE chêne, 12 pds pour barbier ou tabaconiste, 2 comptoirs, bon marche. 71A St-Jacques, ch. 605. Main 1238.

WALL-case, show-case à vendre. 1164 Marie-Anne, près Parthenais.

ARMOIRES EN ACIER

pour manufactures ou clubs privés, à bas prix. 14 rue Clark. F

CAISSE ENREGISTREUSE

National, comme neuve, 1c à $2.00. Pour vente immédiate, $80.00. 92 rue Wellington. F

FOURRURES

ATTENTION manteau mouton garni Alaska 250.00 seal garni alaska écureuil 165.00, seal uni 60.00, renard brun 27.50. 457 Gilford. Robitaille. 23,26,28

AUBAINE manteau mouton Perse, pleine longueur, garni Alaska, pas usagé, aucune offre raisonnable refusée. 88 Rivard. 112-3

BEAU manteau mouton garni Alaska, dernier modèle, pleine longueur, à sacrifice. 1016 Laurier ouest.

BEAU manteau mouton garni Alaska, buste 40, faut vendre. 1841 Papineau.

BEAUX manteaux mouton, seal, balance de stock, bon marché avant l'empaquetage. 2040 Papineau. 112-3

BEAU manteau pleines peaux, grande pointure, comme neuf, sacrifiera, 18 Bishop.

HUDSON seal, beau manteau, dernière nouveauté, garni écureuil, payé 375.00, vendra 175.00, cause mortalité. 219A Delaroche. 111-3

MAGNIFIQUE manteau mouton Perse garni Alaska, très long, une beauté, bargain à prompt acheteur. S'adresser 52 Ste-Catherine ouest, à l'office, Mlle Dubord.

MANTEAU seal uni, buste 38, comme neuf, aussi robe bleue perlée, à sacrifice, départ pour couvent, 4110 Berri, près Crémazie.

RENARD noir à vendre. S'ad. 631 Montcalm

SUPERBE manteau mouton de Perse, garni Alaska, garanti pleines peaux, buste 42; faut voir pour apprécier; sacrifiera bon marché. 2946 St-Hubert, près Isabeau.

ECOULEMENT MOUTON DE PERSE

Vente de cinq manteaux garantis pleines peaux, garnis d'alaska, 1100. Soyez les premiers à choisir. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Prenez élévateur. 112-6 F

MANTEAUX SEAL PRIX COUTANT

Un lot magnifique, garnis alaska, vison, castor et unis, pour écouler $75. Hâtez-vous, venez profiter de cette vente. J.-E. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Prenez élévateur. 112-6 F

RENARDS ARGENTES

Placement sûr avec excellentes garanties. Termes faciles si désirés. Plus amples informations par appointement. Up. 4968. 110-3 F

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repeatographe, 1185A Wellington. 127-6

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 64 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victrola, automatique, 60 sélections; diamant; 30.00; garanti. 806 Visitation, près Ste-Catherine. 97-72

GRAMOPHONE cabinet, style Victor, moteur double, bon marché. 393 Dujuth.

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti. 542 Mont-Royal. 112-6

GRAMOPHONE Edison bon marché, 1775 Chambord, près Beaubien.

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 810 Est, Mont-Royal. 97-26

GRAMOPHONE demi-cabinet, sofa-lit, etc., 868 Mt-Royal Est.

GRAMOPHONE Victor. S'ad. 140 Fulum. 112-5

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera au prompt acheteur. 513 Galt, Verdun. 111-6

GRAMOPHONE en acajou. Superbe instrument, aussi piano. Sacrifice comptant, 2249 Parc, passé Fairmount. 110-3

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal Est. 99-22

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 Est, rue Ste-Catherine. 111-6

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 111-6

PIANO droit R. S. William & Son à vendre bon marché, 1739 Esplanade, de 7 à 9 p.m. 111-2

PIANO de pratique, bonne sonorité, peut être échangé dans les trois ans comme partie de paiement sur piano neuf, $95.00; $10.00 comptant et $1.00 par semaine. Layton Bros., Limited, 550, ouest rue Ste-Catherine.

PIANO automatique, marque bien connue, presque neuf, jolie caisse en acajou, $515.00. Ce prix constitue une véritable économie, $350.00 comptant et $3.50 par semaine. Layton Bros Limited. 550, ouest, rue Ste-Catherine.

PIANO cottage en acajou en bon état, $90; à vendre immédiatement. 213, Mountain. 112-2

PIANO droit acajou, son harmonieux, cordes cuivrées, très peu usagé; chance exceptionnelle. 2550 Parc Ave, près Bernard. 112-5

PIANO carré Marshall Wendal, parfaite condition, moyen format, $55, 832 St-Hubert. 26,28,1

PIANO cottage, seconde main demandé. Paiera comptant. S'ad. par écrit, 117 Chemin Lasalle.

PIANO à queue de concert, remis à neuf, splendide sonorité, juste ce qu'il faut pour studio, théâtre ou salle de conc

LENDEMAIN DE DESASTRE

TERREBONNE SE RELEVE DE SES RUINES

Quatre-vingt-quatre maisons d'une valeur moyenne de $4000 à $5000 ont été reconstruites.—La valeur immobilière de la ville est augmentée de $300,000.

QUELQUES DIFFICULTES

La ville de Terrebonne se relève rapidement des ruines accumulées par l'incendie. Déjà 84 maisons ont été reconstruites sur un genre tout à fait moderne. Toutes sont en brique. Le quartier Saint-Joseph qui avait été le plus ravagé par le feu, a repris un aspect tout nouveau. Dans deux rues de ce district, la rue Saint-Pierre et la rue Saint-André, les maisons ont été complètement reconstruites.

L'augmentation de valeur du quartier Saint-Joseph est de $200,000. Sur les 84 nouvelles constructions, on en compte 55 en briques recouvertes. La valeur moyenne de ces nouvelles constructions est de $4,000 à $5,000.

Le rôle d'évaluation municipale qui avant l'incendie était de $800,000, se trouve porté à $1,100,000, soit une augmentation de $300,000. C'est dire que la ville de Terrebonne s'est enrichie considérablement.



PARTIE DE LA RUE SAINT-PIERRE, A TERREBONNE, telle que restaurée depuis le désastre de l'an dernier.—Toutes les maisons de cette rue ont été reconstruites en pierre.



Cinq membres du nouveau conseil de la ville de Terrebonne.—No 1, M. le maire L.-H. DESJARDINS; No 2, M. EUGENE LABELLE, échevin du quartier Sainte-Marie; No 3, M. J.-D. MAJEAU, échevin du quartier Saint-Joseph; No 4, M. GEORGE BEAUSOLEIL, représentant du quartier Saint-Joseph; No 5, M. J.-B. GAUTHIER, représentant du quartier Sainte-Marie.

Le conseil de ville prévoit des dépenses pour l'année courante qui se chiffreront à la somme de $24,146.00. Cette somme sera versée pour la réfection des trottoirs, dans la partie incendiée, l'expropriation de terrains suivant le plan d'élargissement, la réorganisation et la réfection du système d'aqueduc, la réorganisation du système d'incendie, la réfection des chemins dans le bas du village, enfin la construction d'un nouvel hôtel de ville.

LE SYSTEME D'AQUEDUC

M. le maire L.-H. Desjardins et la ville de Terrebonne par sa seule force de gravitation. Nous n'avons nullement besoin de pompe refoulante ni d'électricité. Tout se fait naturellement, en vertu du principe des vases communiquants. C'est dire que le fonctionnement de notre système d'aqueduc ne coûte pratiquement rien. Nous voulons l'améliorer. Pour y parvenir, il suffirait d'élever le niveau des réservoirs. Une élévation de deux pieds et demi augmenterait la pression d'une livre."

LE SYSTEME D'INCENDIE

C'est le vœu du conseil de Terrebonne que cette municipalité améliore considérablement son service de protection contre les incendies. Le maire et les échevins veulent adopter un système d'incendie à l'instar de celui de Montréal et de la plupart des grandes villes. Il consisterait en un certain nombre de pompes à gazoline portatives, qui prendraient l'eau des réservoirs de l'aqueduc.

REFECTION DES TROTTOIRS

Dans toute la partie incendiée, on a élargi les rues. De trente pieds qu'elles étaient autrefois, elles ont été portées à 52 pieds, soit un élargissement de vingt-deux pieds. Des trottoirs de huit pieds de largeur seront construits en ciment. Le quartier Saint-Joseph, qui était autrefois la partie la plus pauvre de la ville, deviendra donc la plus riche et la plus belle.



L'UNE DES BELLES RESIDENCES ET PLACES D'AFFAIRES DE LA VILLE DE TERREBONNE, située rue Saint-André.

M. l'échevin J.-B. Hurteau, représentant de la division Saint-Louis, déclarait hier à notre représentant qu'ils ont l'intention d'améliorer considérablement le système d'aqueduc de Terrebonne.

"Nous avons au nord de Terrebonne, disait M. Desjardins, des côteaux qui sont la continuation des Laurentides et qui contiennent des réserves d'eau considérables. Cette eau sert à l'approvisionnement de

LE SYSTEME D'ECLAIRAGE

A Terrebonne, l'électricité est vendue aux citoyens par la ville. Afin de n'avoir qu'une seule ligne de poteaux dans les rues, le conseil désire passer un contrat avec la compagnie du téléphone Bell, à l'effet de se servir de ses poteaux pour transmettre l'électricité aux contribuables. La maire et les échevins ont confiance dans le succès de leurs démarches dans ce sens.

L'HOTEL-DE-VILLE

Le projet de construction de l'hôtel de ville fait naître certaines difficultés. Un groupe de contribuables voudrait le voir construire sur l'emplacement où il se trouvait avant l'incendie alors qu'un autre groupe opte pour le placer à l'angle des rues Saint-Pierre et Saint-Joseph. Les échevins n'ont encore adopté aucune ligne de conduite à ce sujet. Mais, nous déclarait le maire, il est probable que l'hôtel-de-ville se construira au même endroit, angle des rues Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste. On n'a encore aucune idée du prix que cette construction pourra coûter.

PRETS AUX CITOYENS

Comme on sait, après l'incendie de Terrebonne, le gouvernement provincial avait permis à la municipalité d'émettre des obligations jusqu'à concurrence de $300,000, destinées à venir en aide aux sinistrés. Le gouvernement s'engageait à garantir cette somme.

La ville a ainsi prêté jusqu'à date pour la somme de $160,000 environ. L'argent n'est avancé qu'au fur et à mesure que les travaux progressent. Les emprunteurs paient un intérêt de 7 pour cent, lequel intérêt sert en même temps de fonds d'amortissement. Payé pendant 30 ans, il libère l'emprunteur de la dette capitale.

Actuellement, environ 75 sinistrés ont profité de ces avantages.

LE NOUVEAU CONSEIL

Les élections ont eu lieu à Terrebonne, le 2 du courant. Le maire et tous les échevins ont été élus par acclamation. Le conseil se compose de MM. L.-H. Desjardins, maire; J.-B. Hurteau et John-T. Moody, représentants du quartier Saint-Louis; J.-B. Gauthier et Eugène Labelle, pour le quartier Sainte-Marie; Georges Beausoleil et J.-D. Majeau, pour le quartier Saint-Joseph.

UN CONFLIT DE LOIS

Un différend vient de porter un coup fatal au nouveau conseil et aura peut-être pour conséquence de retarder de deux mois les travaux de construction. Terrebonne est régie par la loi générale des Cités et villes de la province de Québec. Or cette loi établit que quiconque a un contrat avec la municipalité est inhabile à être échevin.

Après l'incendie, la législature de Québec passait une loi spéciale donnant droit à tout sinistré, pouvant fournir une garantie hypothécaire de 60 pour cent de l'évaluation de sa propriété, d'emprunter de la ville une somme ne devant pas dépasser le montant de cette garantie. Plusieurs échevins ont donc emprunté de la municipalité pour reconstruire.

La question qui se débat est celle de savoir si c'est la loi générale des Cités et villes ou la loi spéciale qui s'applique à ces échevins. Dans la première hypothèse, les échevins qui ont emprunté de la ville de Terrebonne n'auraient pas droit de siéger, ayant un contrat avec la municipalité. Les échevins Labelle, Beausoleil et Gauthier seraient dans ce cas.

DEUX DEMISSIONS

Déjà, les échevins Gauthier et Labelle, ce dernier ex-maire de la ville, redoutant la pénalité de $100 stipulée apr là loi des cités et villes, pour le cas où ils siègeraient d'une manière illégale, ont donné leurs démissions. Ces deux démissions n'ont pas encore été acceptées par le conseil.

LE CAS DE M. HURTEAU

Certains citoyens voudraient contester le droit de l'échevin Hurteau de siéger au conseil, parce que, prétendent-ils, le contrat consenti par la ville à la Glove Shoe Ltd, dont il est président, entraînerait pour lui incapacité. L'échevin Hurteau n'aurait droit de siéger qu'à l'échéance du terme de ce contrat, soit dans trois ans.

D'autres échevins n'auraient pas la qualification foncière exigée par la loi.

D'OU VIENT LE MALAISE ?

Il est impossible de connaître l'auteur du conflit auquel le conseil de Terrebonne doit faire face. Il existe entre les échevins beaucoup d'entente, de la bonne camaraderie même et tous sont d'accord sur les grandes lignes à prendre pour faire progresser la ville. Le conflit ne vient pas d'eux. Est-il l'oeuvre d'un citoyen qui aurait quelque animosité contre le conseil? Personne ne le sait. La rumeur s'est répandue une journée que, de tous les échevins, seul M. Moody avait le droit de siéger et en un rien de temps, les potins ont fait leur chemin.

Les échevins ont foi dans une solution prochaine de ces difficultés.



LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE DE LA VILLE DE TERREBONNE, angle des rues Saint-Pierre et Saint-André.—Il a été reconstruit en brique jaune. L'intérieur en est des plus modernes.



LA RUE SAINT-ANDRE.—On voit de chaque côté, les poteaux de télégraphe, qui donnent une idée de la largeur de la rue d'autrefois.—Elle a été élargie de 22 pieds.

FUNERAILLES DE Mme JOS. PAYETTE

A 8.15 heures, ce matin, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Payette.

Le deuil était conduit par MM. Georges et Edgar Payette, fils de la défunte; G. Dansereau et L. Pilon, ses gendres; E. Payette, H. Dansereau, Raymond et Robert Dansereau, A. Dansereau, Jean et Louis Dansereau, petits-fils; R. Dubois, J.-A. Trudeau, Louis-A. Payette, Hector Pigeon, Oscar et Georges Paré, Côme et Adélard Laplerre, Adélard Pigeon, Damase Payette, neveux.

On remarquait dans le cortège: MM. le maire Jos. Beaubien, le recorder U. Bessette, D.-L. Desbois, O. Bastien, A. Jarry, H. Forgues, J.-H. Lahg, W. Bougie, J.-O Deslauriers, R. Leduc, A. Gratton, L. Beauchamp, A. Back, T. Quinn, J.-A. Lalonde, R. Archambault, A. Murphy, G. Brosseau, W. Skelly, A. Boisvert, B. Leprohon, J.-A. Lamère, A. Gignac, T. Turmel, L. Gosselin, P. Riopel, L. Lalonde, J.-R. Elliott, T. Butler, M.-P. Fennell, surintendant du port, J.-A. Sullivan, L. Minville, E. Loranger, A. Godecharles, J. Loranger, Z. Barbeau, A. Duquette, l'hon. juge Lacroix, T. Goyer, C. Géringer, M. S.-Vincent, Nap. Taillon, A.-P. Pigeon, P. Sanguinet, A.-E. Lalande, Dr L.-N. Delorme, L.-A. Jacques, R. Pigeon, Alex. Julien, V. Bourque, J.-A. Charlebois, A. Bourque, H.-J. Têtreau, J.-S. Bock, P Dansereau, L. Lamarre, L.-A. Rivet, avocat, C. Polan, M. Moore, J.-P. Collette, M. R. Cuddihy, T. Dansereau, J.-A. Dansereau, G.-M. Clermont, C.-T. Helen, A. Mignolet, L. Bessette, F.-A. Grothé, F. Murphy, un groupe d'élèves du scholasticat d'Outremont.

Offrandes de messes:—M. et Mme A.-E. Lalande, Mlle Payette, Mme et Mlle Langelier, M. Arthur Leblanc, Mlles T. et I. Delorme, M. et Mme J.-A. Trudeau, M. et Mme U. Bessette, M. et Mme D.-D. Desbois, un groupe d'amis du cercle Outremont, Mme et Mlles Bourque, Mlles A. Routhier, M. Lauzon, B. Charlebois, M. et Mme P.-A. Trudeau, M. et Mme G. Trudeau, M et Mme A. Pigeon, al famille A. Pigeon, M. et Mme A.-P. Pigeon, Mme Théo. Dupras.

Bouquets spirituels:—Mlle V. Pigeon, la famille de Mme E. Lacombe, M. A. Gratton, Mlle Alice Rochon, les élèves de 6ième année de l'Académie Querbes, Mme Jos. Cyr, Mlle Gratton, la famille Guerland.

Offrandes de fleurs:—M. E. Payette, la famille Paré, M. et Mme A.-P. Pigeon, le docteur Delorme, M. et Mme A. de Jong, M. et Mme Willis Skelby, M. et Mme Raynard, M. J.-A. Dansereau, Mme John Divane, Mme J.-O. Lacroix, les petits-enfants de la défunte, son fils Georges, M. et Mme A. Duquette, Mlle Lucienne Comte, Mlle Reid, le conseil de ville d'Outremont, un groupe d'amis du cercle Outremont.

FEU M. A.-G. CHAMPAGNE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. A.-Georges Champagne, 1460 rue Chabot, survenue vendredi soir,

Feu M. A.-G. CHAMPAGNE

après 11 mois de maladie, à l'âge de 49 ans et 6 mois.

Né en 1875, M. Champagne fut gradué au collège du Mont-Saint-Louis, dans les cours commercial et scientifique. Il fit son apprentissage dans les usines du Pacifique Canadien, à Montréal, et plus tard, il fut ingénieur de bateaux à vapeur. Il fut aussi inspecteur de moteurs et électricien à la Compagnie des Tramways, puis ingénieur de la Montreal Power et d'autres compagnies. Pendant plusieurs années, il occupa la position d'inspecteur du gouvernement pour les chaudières à vapeur, et examinateur des ingénieurs, pour la province de Québec. Durant ces dernières années, il fut à l'emploi de diverses compagnies d'assurance.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Eugénie Favreau; deux fils, MM. Georges et Ed.-Octave Champagne; cinq petits-enfants; deux soeurs, Mme O. Chartrand et Mme B. Roy, et cinq frères, MM. Edouard, Victor, Sauterre, Raoul, Archimède et Maurice.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint-Pierre Claver. Nos sympathies à la famille.

Demandez BAYER

ASPIRINE

DITES "BAYER" quand vous achetez la Véritable

Reconnue certaine par des millions et prescrite par les médecins contre

Rhumes — Mal de tête — Névralgie — Lumbago
Douleur — Mal de dents — Névrite — Rhumatisme

Véritable — N'ACCEPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles.

Aussi bouteilles de 24 et 100 chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

LA CAUSE DES DEUX FILLES KWALWASSER

Leur père, dont on est sans nouvelles, aurait perdu $10,000 à la bourse.

AUTRE AJOURNEMENT

D'après les témoignages entendus, hier après-midi, devant le juge Perrault, à l'enquête, Jacques Kwalwasser, dont les filles Emma et Célina sont accusées de conspiration pour frauder les créanciers de la "Real American Cap Company", dont Kwalwasser était propriétaire, a perdu une dizaine de mille dollars à la bourse. La "Real American Cap Company" a cessé ses opérations au mois d'octobre dernier et depuis lors on est sans nouvelles de Kwalwasser. Ses deux filles ont été arrêtées peu de temps après la faillite de la compagnie.

Parmi les témoins entendus à la séance d'hier après-midi, se trouve M. S. Eliasoph, un avocat. Il a déclaré que le 22 octobre, quatre jours avant la faillite, Kwalwasser lui a téléphoné disant qu'il lui envoyait sa fille, Emma (Mme Schaeffer), avec des chèques se montant à $2,000 dont Eliasoph devait garder $1,500 pour services rendus. C'est le 25 octobre qu'Emma se rendit au bureau avec les chèques qui provenaient de trois maisons différentes. Elle le persuada de ne garder que $500 au lieu de $1,500. Le témoin déclare qu'il a alors donné à Emma deux chèques se montant à près de $1,500, l'un payable à cette dernière et l'autre, au porteur.

Contre interrogé par Me N.-K. Laflamme, l'avocat de la défense, le témoin déclara que Kwalwasser devait lui payer $2,000 pour des avis sur des transactions de bourse effectuées sur marge.

Continuant son témoignage, Eliasoph dit qu'il avait repris le chèque payable au porteur puisqu'il l'avait fait accepter et payer. Ensuite, il remit le montant, $800, à Emma qui était alors sous arrêt. Il ajouta qu'il lui remit l'argent au bureau du grand-connétable devant témoin. Il n'a pas demandé de reçu. Copies des deux chèques ont été produites en Cour.

Le tribunal a entendu quelques autres témoignages puis la cause a été remise au 3 mars.

ASSISTANCE MATERNELLE

La réunion de couture de l'Assistance maternelle aura lieu, comme d'habitude, au dispensaire, rue Cherrier, demain après-midi.

LE NOUVEAU CURE DE SAINTE-AGNES

Mgr Georges Gauthier vient de nommer M. l'abbé Frank-J. Singleton, un des vicaires de Saint-Patrice comme curé de Sainte-Agnès. Le nouveau pasteur entrera dans



M. l'abbé FRANK-J. SINGLETON, vicaire à Saint-Patrice, qui vient d'être nommé curé de Sainte-Agnès.

ses fonctions dimanche prochain.

M. l'abbé Singleton, bien connu pour son intérêt aux oeuvres charitables et sociales, est né à Montréal, le 6 janvier 1880. Il fut ordonné prêtre au grand séminaire, le 17 décembre 1904. Il fut d'abord vicaire à Sainte-Agnès même. Le 29 décembre 1907, il devenait vicaire à Saint-Patrice. Il s'est fait apprécier comme excellent organisateur soit de pèlerinages, soit de charité et autres.

NOUVEL AGENT GENERAL AU PACIFIQUE CANADIEN

On annonce, aux bureaux du Pacifique Canadien, la nomination de M. H.-R. Mathewson, comme agent général du service des voyageurs, pour les trains et les vaisseaux du Pacifique Canadien, à Buffalo. M. Mathewson était assistant agent général, à Chicago.

Si votre enfant est délicat, donnez-lui

l'Emulsion Scott.

Elle donne des joues roses et aide la Nature à fortifier les os et les dents. Les enfants aiment l'EMULSION SCOTT.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 23-59

GRIPPE RHUMES

Employez le Radways Relief intérieurement et frottez libéralement le dos et la poitrine avec le liquide ou avec le Jelliform Radways.

Radway's Ready Relief

35 CENTS 70 CENTS

OXYDONOR

Le seul véritable

Evitez les imitations frauduleuses

Dr H. Sanche & Cie

364, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

24-m,j,v,n

ON SENT QU'IL GUERIT

Mentholatum

RHUMES - GERCURES - BRULURES

103-m,v,n

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.

MLLE BLANCHE FISHER,

1264 Ave. Lexington. Dépt 50

Lexington, N. Y. 282-nA

Horlick's Malted Milk

Lait Sain

Pour Bébés et malades

Un breuvage nutritif pour tous les âges. Ayez toujours du Horlicks pour collationner au Bureau ou à la Maison.

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE

DODD'S KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES

RHEUMATISM BRIGHT'S DISEASE BACKACHE DIABETES

NUMBER 4087 THE PROPRIETORS

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

Le Lait de Magnésie

de la maison

Casgrain & Charbonneau,

Limitée

Pharmaciens en Gros

Est un produit supérieur

Antiacide, Laxatif, Purgatif

Contre DYSPEPSIE et CONSTIPATION

En vente partout

97-n

CIGARETTES DERBY

Derby

10¢ LE PAQUET

Qualité

HAVANA

VOYAGE de 10 JOURS $160

Un voyage réconfortant sur l'océan, un véritable voyage à la vieille Havane, des vacances dont vous vous souviendrez longtemps. Voyez les sites pittoresques, les théâtres et la vie gaie de ce "Paris des Antilles". Le paquebot est votre hôtel du port—$160 comprenant toutes les dépenses à bord et à terre.

New York & Cuba Mail S. S. Co
Ft. of Wall St., New-York

WARD LINE

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS D'HIVER
De HALIFAX
A PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES

Mars 8 Avril 14 . . . . . Antonia
Mars 31 . . . . . Andania

A GLASGOW

De Portland — De Halifax
Mars 29. . . . Cassandra. . . . Avril 1
Avril 12. . . . Saturnia. . . . Avril 15

DEPARTS D'ETE
LES PLUS GROS
paquebots à cabines en service sur le Saint-Laurent
CARMANIA — CARONIA
20,000 tonnes.

QUEBEC A BELFAST—LIVERPOOL

Mai 1 Mai 29 . . . . . Carmania
Mai 15 Juin 12 . . . . . Carolia

MONTREAL — PLYMOUTH — CHERBOURG — LONDRES

Mai 3 Juin 7 Juil. 12. . Andania
Mai 17 Juin 21 Juil. 26. . Antonia
Mai 24 Juin 28 Août 2 . . Ausonia

MONTREAL A GLASGOW

Mai 8 Juin 6 Juil. 4. . Athenia
Mai 15 Juin 13 Juil. 11. Cassandra
Mai 22 Juin 20 Juil. 18. . Saturnia

De NEW YORK A QUEENSTOWN et LIVERPOOL

Mars 8 . . . . . Tyrrhenia

A CHERBOURG et SOUTHAMPTON

Mars 8 . . . . . Berengaria
Mars 15 . . . . . Aquitania
Avril 9 Avril 30 . . . . Mauretania

A PLYMOUTH, CHERBOURG et LONDRES

Mars 1 . . . . . Antonia
Mars 29 . . . . . Andania

A LONDONDERRY et GLASGOW

Mars 1 Mars 29 . . . . . Columbia
Mars 15. . . . . Assyria
Juin 7 . . . . . Cameronia

Renseignements complets de THE ROBERT REFORD CO. LTD, Montréal, ou chez les agents locaux

A-CHIOU!

Un signe de danger pour vos-- Arrêtez immédiatement ce rhume en prenant du

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal D. WATSON & CO. New York

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1924

LACHINE

De la Côte St-Paul, service de 20 minutes de 5.05 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
20 minutes de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
10 minutes de 6.00 a.m. à 8.20 a.m.
20 minutes de 8.20 a.m. à 4.20 p.m.
10 minutes de 4.20 p.m. à 7.40 p.m.
20 minutes de 7.40 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
20 minutes de 5.20 a.m. à 6.50 a.m.
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.10 a.m.
20 minutes de 9.10 a.m. à 4.10 p.m.
10 minutes de 4.10 p.m. à 8.30 p.m.
20 minutes de 8.30 p.m. à 12.50 a.m.
40 minutes de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.60 p.m.
10 minutes de 4.60 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord, service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
15 minutes de 8.15 p.m. à 9.00 p.m.
30 minutes de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville, service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
15 minutes de 9.00 p.m. à 9.45 p.m.
30 minutes de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

SOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
15 minutes de 5.60 a.m. à 9.00 a.m.
30 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
15 minutes de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE-AUX-TREMBLES
(par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

97-m,v,s

CARTES DE PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 15 St-Laurent, Montréal. Main 1168. 176-206

J.-A.-U. BEAUDRY, Arpentage, Brevets d'invention. 58 St-Jacques, Main 6408. 96-m,j,s.

BREVETS D'INVENTION

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 3026. 75-306

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. St-Louis 486. 103-26

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 92-26

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma, peau, maladies vénériennes, Maladies femmes, jeunes filles, maternité, 770 St-Denis. Est 6985. 91-25

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 91-26

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée, 469 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 228-306

Dr TESSIER (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité, 295 Rachel, coin St-Denis. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 253-306

NOTAIRES

DUCHARME, ISIDORE, notaire, 4033 Notre-Dame est, Montréal. Lasalle 2309w. Le mardi, 30 St-Jacques. Main 7805. 31-m,j,s

LES SPECTACLES

CANADIEN-FRANÇAIS

Cette semaine la direction du théâtre Canadien-français nous offre un spectacle sensationnel qui est certainement le clou de la saison théâtrale. Il s'agit d'une pièce remarquable : "La Condamnée" qui est la traduction exacte de "Within the Law", l'oeuvre célèbre en 4 actes et 5 tableaux de G. Faber. Cet ouvrage a eu des milliers de représentations en Amérique, à New-York, à Chicago, dans toutes les grandes villes et ici même il y a deux ans, au théâtre Orpheum. Elle a obtenu aussi un gros succès en Angleterre, à Londres, et traduite en français elle a fait courir tout Paris au théâtre Régane. C'est avec la permission spéciale de l'auteur que la direction du Canadien monte cette pièce, et elle s'est engagée à la jouer intégralement avec des décors reproduisant exactement ceux de la création et en suivant la mise en scène de New-York. Le public peut s'en rendre d'autant mieux compte que "Within the Law" a été donné sur l'écran dans toutes nos grandes scènes montréalaises, et que c'est Norma Talmadge qui personnifiait l'héroïne.

Le sujet est le suivant: M. Laporte a fait condamner une de ses employées comme voleuse, alors que celle-ci était innocente, mais les preuves l'accusaient. Les juges se seraient montrés indulgents si Laporte n'avait pas insisté pour un châtiment exemplaire. La pauvre fille ira donc trois ans en prison, mais elle jure qu'à sa sortie elle se vengera. Elle en effet une fois libre elle va s'attaquer directement à la société et à Laporte. Mais elle ne fera rien en dehors de la loi. Celle-ci permet aisément assez de choses. En vain la police essaie de la prendre en défaut, elle ne peut y arriver, et la pauvre fille arrive à ses fins. En même temps son innocence est prouvée. Laporte fait amende honorable et même il accepte que la victime d'hier devienne sa bru. Comme on le voit, la pièce est curieuse, ingénieuse, très émouvante et par instant sentimentale.

L'interprétation est excellente et est confiée à Mmes Marthe Thiéry (la condamnée); Germaine Giroux, Jeanne Demons, Rose Rey-Duzil, Eva Prégent, etc; MM. P. Durand, J.-P. Filion, E. Léry, J. Parys, M. Pelletier, E. Guimond, H. Palmieri, A. Godeau, Ch. Philippe, etc.

CHANTECLERC

Pour faire suite à l'immense succès remporté dans la revue "La Fée du Nord", la direction a mis à l'affiche pour cette semaine, un grand drame en 5 actes intitulé "Le secret d'une tombe" dû à la plume de notre populaire artiste directeur du théâtre Chanteclerc, M. F. Barry.

Cette pièce a obtenu lors de sa création il y a quelques années un très grand succès, car il y a de tout dans cette oeuvre, du comique, de l'émotion, de l'amour, du tragique, tout cela bien combiné, bien réglé et savamment dosé; enfin c'est un spectacle de tout premier ordre. M. Duquesna, après un repos bien mérité, fait sa rentrée dans le rôle de Jean Derval, rôle qui lui a déjà valu les plus grands éloges. A ses côtés nous verrons Mme Bella Ouellette dans l'infortunée Gilberte, elle sait nous émouvoir et nous attendrir. Ces deux artistes sont secondés par toute la troupe du Chanteclerc. M. Hamel, Jérôme; Barry, le général; Leclaire, Pierre; Lefrançois, Baldini; Ouellette, Vernet; Saint-George, le brigadier; Mme A. Aiys, Mme Derval; Reyna, Victoire; Mme Tremblay, Françoise; Berthy, Irma.

PRINCESS

Cette semaine est bien remplie au théâtre Princess. Les honneurs sont partagés également par Harry Carrol, qui présente une revue intitulée: "Everything will be all right", M. Carroi a su mettre à profit les connaissances qu'il a du vaudeville et qui le placent au même rang des meilleurs producteurs du Broadway. L'auteur joue lui-même et il est secondé par les soeurs O'Neal, Jos Donahue et Janette Hilmore, Virginia McCune, Vera Marsh, Alice Donahue et autres.

Frankie Heath, est trop bien connue pour qu'il soit besoin de la présenter. Elle sait admirablement mettre de l'âme dans ses chants et son art lui est propre. Les quatre Cameron apparaissent dans un acte où il n'y a que jeunesse, émotions et beauté. Que dire des costumes et des dialogues amusants.

La comédie "Hokum" est rendue par Bert Yorke et Ed. Lord qui forment un duo dont la réputation n'est pas à faire; ils savent faire rire même les plus pessimistes.

Charles Sargent et John Marvin apparaissent dans "The Two Musical Dudes". Ce sont des virtuoses de la clarinette, du piano, de la guitare, du chant et de la danse.

Sultan, le cheval savant de Mlle Eva Emma Lindsay exécute des tours d'adresses et d'acrobatie, qui démontrent toute la patience que Mlle Lindsay a dû posséder pour en arriver là.

Reck et Rector, sont aussi à l'aise dans un habit de soirée que dans un maillot de gymnase pour exécuter leurs tours de force. Ils donnent un acte qui intéresse tous ceux qui sont tant soit peu athlètes.

GAYETY

L'une des plus amusantes choses que l'on voit cette semaine dans "Youthful follies", est l'extraordinaire numéro de danse de Johnny Hit et Mlle Tuck. Lors de la dernière saison, ils étaient avec Al Reeves du Circuit Columbia et Hit était acclamé comme le danseur le plus sensationnel de l'année. Pendant le printemps et l'hiver, après leur engagement avec Reeves, Nis et Tuck furent les premiers sujets dans "How Com", l'une des productions qui plut le plus à New-York. Dans "Youthful follies", cependant, il n'y a pas que cette seule bonne chose pour intéresser et amuser. Eddie Cole est le premier comédien de la partie burlesque avec Harry Morris, Julia Gifford est la première chanteuse, Dolly Davis, joue la soubrette et Myrtie Andrewa joue les rôles de l'ingénue. Shorty DeWitt et Mabel Gunther donnent un numéro de vaudeville, "A pint andi half of Fun" qui est une merveille. Les choeurs exécutés par une vingtaine de jolies filles sont bien entraînés. Les costumes et les décors sont fériques.

CAPITOL

Le Capitol sait varier ses spectacles. Après "Scaramouche", voici que l'on met à l'affiche pour cette semaine "Pied Piper Malone", une histoire qui se passe dans un petit port de mer au milieu de marins. Le héros du film, Jack Malone surnommé "Pied Piper Malone" a une douzaine de frères et de soeurs qui jouent un rôle considérable dans sa vie. Il est marin et au retour d'un voyage, il devient amoureux de Patty Thomas, institutrice et fille du maire de Oldport. Charlie Crosby, le second officier du navire est son rival et par ses mauvaises habitudes d'ivrogne rie, il perd sa position. Jack le remplace et se montre plein d'héroïsme et de générosité au cours du voyage. Le navire sombre et à son retour Jack, par suite des ruses de Crosby est sur le point d'être chassé de la ville quand des enfants rétablissent la vérité des faits, et tout le monde est heureux.

Les principaux rôles sont tenus par Thomas Meighan qui est toujours heureux de jouer quand il est entouré d'enfants. On se souvient de "Bachelor Daddy". Lois Wilson, la délicieuse héroïne de "Covered Wagon" joue le rôle de Patty Thomas; George Fawcett celui du vieux loup de mer et nombre d'autres artistes célèbres d'enfants prennent part à la distribution.

L'orchestre symphonique du Capitol joue une ouverture arrangée par M. J. Shea et intitulée: "Une noce de village". La comédie s'intitude "Smithy". Les Melody Boys chantent aussi quelques airs populaires et plusieurs de nos belles chansons d'autrefois.

IMPERIAL

Marion Murray avec Carroll Clucas et Del-W. Sherrard donnent cette semaine une nouvelle piècette: "Likes and Dislikes". Puis viennent Walter et Emily Walters, deux ventriloques amusants; Eddie Schwartz et Julina Clifford dans des mélodies, danses et farces nouvelles. Eddie Furman et Olive Evans ont un magnifique numéro de vaudeville sur le jeu de foot-ball: "Scoring touchdowns on the grid iron of song". Pour terminer on montre la belle vue "David Copperfield", tirée de l'immortel roman de Charles Dickens avec une distribution de grands artistes.

"PERI EN MER"

Mlles Alida Bilodeau, Marguerite Teasdale, M. O. Legaré, etc., sous la direction de Mlle Albertine Martin, qui ont joué avec succès ce beau drame de Botrel, à la salle des Artisans, le 19, répéteront cette pièce à la salle Sainte-Brigide, au concert de l'Union Musicale de Maisonneuve, ce soir, mardi, le 26 de février.

ORPHEUM

Le retour de M. de Féraudy, pour une dernière semaine à prix populaires, est maintenant assuré. Le grand artiste sera ici du dimanche soir 2 mars au samedi soir, 8, inclus. La saison anglaise de l'Orpheum est donc retardée d'une semaine pour permettre cette semaine additionnelle de M. de Feraudy qui sera aussi la dernière semaine française à l'Orpheum, pour cette saison, du moins.

On sait que c'est pour se rendre à la demande d'un grand nombre de fervents de l'art français que la direction de l'Orpheum, avec l'approbation de M. de Féraudy, veut bien donner cette semaine supplémentaire à des prix extrêmement populaires. On a représenté que de cette façon des milliers de personnes qui n'ont pu entendre M. de eFraudy l'an dernier et cette année à cause des prix, vont profiter de cette semaine pour entendre le maître et ses excellents camarades dans les plus belles pièces du répertoire français. On s'attend à ce que l'Orpheum soit rempli toute la semaine prochaine puisque ce sera la dernière occasion d'entendre M. de Feraudy, puisqu'il retourne en Europe la semaine suivante avec tous ses artistes. Et ce sera aussi la dernière chance d'entendre du théâtre français à l'Orpheum cette année.

On donnera la semaine prochaine la première de "Les plaideurs" de Racine et des reprises des meilleures pièces. Voici le programme de cette semaine de gala et de clôture de la saison française.

Dimanche soir "Blanchette"; lundi soir "Les Plaideurs" et "Un Ami de Jeunesse"; mardi soir "Les Affaires sont les Affaires"; mercredi soir "Le Barbier de Séville"; jeudi matinée "M. Brotonneau"; jeudi soir "Les Plaideurs"; vendredi soir "M. Brotonneau"; samedi matinée "Les Plaideurs"; samedi soir "L'Avare".

PALACE

Un film intéressant qui nous montre le tempérament capricieux des grandes artistes est au programme du Palace, cette semaine: "Don't Call it Love", avec Jack Holt, Nita Naldi, Agnes Ayres, Rod. LaRocque et T. Kosloff. On y voit Nita Naldi interpréter le caractère d'une grande cantatrice d'opéra, adulée, recherchée, mais changeante et capricieuse. Jack Holt, dans le rôle d'un vieux garçon millionnaire, ne croit pas aimer celle qui l'adore, personnifiée par Agnès Ayres. Invité un jour chez la cantatrice, il s'en éprend follement, la suit, la recherche, fait pour elle des extravagances et sa petite amie apprend cet amour par une confidente. La cantatrice tombe tout à coup d'un amour violent pour une jeune accordeur de piano (Rod. LaRocque) et consent plus tard à l'épouser. Son amoureux millionnaire voit qu'elle a agi à son égard comme il avait lui-même agi à l'égard de sa petite amie; il court vers elle et éprouve un refus. Ce n'est qu'après des marques sincères de repentir qu'elle lui accorde sa main. Le film nous montre les extravagances des artistes et de ceux qui s'en éprennent. Le rôle de Nita Naldi donne lieu à un étalage de toilettes fort originales et à de très beaux décors. Le film vaut la peine d'être vu, quand ce ne serait que pour le faste des scènes, qui sont merveilleuses de clarté.

Un film de voyage et de faits divers suit une désopilantet comédie Fox, intitulée "Springtime Fever", un retour à l'ancien genre si plaisant de comédies excentriques, abondantes de situations irrésistibles et de trouvailles excessivement drôles. La deuxième Rhapsodie Hongroise, de Liszt, est au programme de l'orchestre et Mme J.-A. Larivière, la sympathique soprano dramatique montréalaise, soulève un vif enthousiasme dans ses grands airs d'opéra. Le programme de la semaine est excellent et fournit une soirée reposante et très agréable.

LOEW'S

La distance est considérable entre la cinquième avenue où le Central Park de New-York et les plaines de l'Arizona, c'est cependant ce que fait en un clin d'oeil, Carley Burch dans la vue Paramount "The Call of the Canyon" qui est à l'affiche au théâtre Loew's cette semaine. La trame est constituée par la séparation d'un jeune homme qui apprend que son amie, qu'il a connue durant la guerre, est dans l'Ouest et l'attend. On y voit toutes les péripéties d'un voyage dans l'ouest exactement comme les vit Zane Grey, l'auteur de la nouvelle adoptée à l'écran.

Les principaux rôles sont tenus par Richard Dix, Marjorie Daw et miss Wilson.

Au programme du vaudeville l'on voit dans "The Picardy Girl" Mlle Kelety, une comédienne française qui a obtenu de grands succès dans des productions telles que "The Gingham Girl", "Always You", "Two Little Girls in Blue", et autres, qui ont eu le plus grand succès sur le Broadway. Sun Fong Lin, que l'on dit être le plus grand magicien du monde fait partie de la troupe "Royal Pekin Troupe". L'on voit aussi Sid Hall et sa compagnie qui donnent "Brigt Moments", "The Man Said" est la comédie offerte par les comédiens de couleur Bond et Adams. Mlle Olsen, une comédienne de talent, apparaît avec Oliver dans un numéro de danses et de chants. Les Soeurs Gordon et leur compagnie présentent une revue intitulée: "Twenty Twinkle Toes".

"L'OISELEUR"

C'est ce soir, mardi le 26 évrier, au Monument National, que la Société Canadienne d'opérette nous donnera l'Oiseleur, opéreite en trois actes de Carl Zeller.

La répétition générale d'hier après-midi fait prévoir un succès aussi grand que pour les spectacles précédents que nous a données cette annee notre Société d'opérette.

Nous entendrons ce soir dans l'Oiseleur Mesdames Fabiola Poirier, Gabrielle Choquette, Jeanne Fittes, Jeanne Pelletier, Messieurs Honoré Vaillancourt, Gaston Saint-Jacques, Arthur Lapierre, Thomas Chamberland, Théo Ahrax, et René Rochon. Les choeurs qui comptent cinquante voix sont magnifiques de sonorité et ont une partie des plus importantes. L'orchestre est parfait et M. Roberval le directeur-artistique de la Société en était hier heureux comme un roi.

M. Octave Ritchot le peintre de décors de la Société s'est surpassé et peint des grottes dont on sera ce soir émerveillé. Rendons-nous donc en foule ce soir au Monument National, passer une soirée charmante et encourager les nôtres.

AUTEURS CANADIENS

La deuxième soirée annuelle de l'Association des Auteurs canadiens (section française), aura lieu le jeudi, 6 mars, dans la salle des Conférences de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Le conférencier sera l'honorable L.-O. David qui parlera de l' "Institut canadien et des Patriotes de 37."

L'Association a aussi voulu rendre hommage à la mémoire du regretté poète, Alphonse Beauregard, dont la mort récente fut une perte si cruelle pour les lettres canadiennes. Au cours de la soirée du 6 mars, on dira des vers extraits des Alternances et aussi une pièce de vers inédite.

M. Charles Marchand chantera de vieilles chansons canadiennes.

Le conférencier sera présenté par M. Victor Morin, président de la Section française.

"LE CHEVALIER DE COLOMB"

Un dernier appel est fait à tous les Chevaliers de Colomb d'assister à la représentation de mercredi dans la salle de l'Ecole de Réforme, 341 Dementigny Est, près Saint-Denis. La soirée est sous la haut patronage de messieurs J.-N. Dupuis, curé de St-Eusèbe de Verceil et Adélard Fortier, vice-président de Montreal Dairy Coy Ltd. Il nous fait plaisir d'annoncer aussi que l'auteur, M. J. Eugène Corriveau sera présent. Les artistes au programme sont messieurs C.-E. Guilbault, Paul Coutlée, Arthur Lefebvre, Mmes Madeleine Delcourt, Angela Sabran, etc. Pour informations, tél. à Belair 2767m.

MARCEL GRANDJANY

Le concert de Marcel Grandjany, le célèbre harpiste français, qui ne devait avoir lieu que dans deux semaines, a été avancé à dimanche prochain, en remplacement de celui de la soprano Vera Janacopulos, qui n'aura lieu que plus tard. Le harpiste premier prix du Conservatoire de Paris jouera à l'Orpheum, dimanche, et donnera un répertoires de pièces fort intéressantes, entre autres des compositions de lui-même, Pierné, Fauré Couperin, Rameau, Paquin, Bach, Ravel, Debussy, Proofieff, Renié et des pièces populaires de folklore français.

PASSE-TEMPS

On a donné une excellente production au populaire théâtre de l'est dimanche, avec titres en français. "Thundergate" avec Silvia Breamer et Owen Moore dans les principaux rôles. On a remporté un gros succès car ce film fit fureur sur le Broadway de New-York.

Ce film est la perfection en fait de production cinématographique.

STRAND

Ce soir, à ce théâtre on donnera "The whispered name", vue tirée du fameux roman "The correspondent". C'est la démonstration de ce que peuvent faire les pseudo-détectives qui fournissent des armes aux maîtres chanteurs. Dans la distribution on voit des favoris comme Buddy Messenger, Ruth Clifford, Niles Walsh, Hayden Stevenson. L'autre vue sera "The Net" avec Barbara Castleton dans le principal rôle. Durant la seconde partie de la semaine on donnera "No divorce" et "The printer Devil" avec John Mowers et Jane Novak dans la première et Wesley Barry dans la seconde.

BELMONT

Ce soir, on jouera au Belmont, "Les maris jaloux". Ce film donne une idée de ce que peuvent faire les soupçons mal fondés par la ruine du bonheur des époux. On y voit figurer un mari qui surveille strictement sa femme. Cet homme trouve un jour une lettre adressée à sa femme. Il en devient tellement furieux qu'il pale un groupe de brigands pour pénétrer dans sa maison durant son absence et s'emparer de celle qu'il croit coupable.

Le rôle du mari est rempli par Earle Williams. Les autres figurants sont Ben Alexander, Jane Novak et Bull Montana.

On jouera aussi "The Sporting Earle", "Long Live the King" et "The Age of Desire" à partir de mercredi.

CORONA

"His Children's Childdren" est l'une des principales attractions ce soir. Ce film est un mélodrame sensationnel, où figurent Bebe Daniels, Dorothy Mackail, James Rennie et George Fawcett. C'est l'histoire de trois générations d'une éminente famille de New-York. On y voit des scènes dramatiques d'un vif intérêt.

"Paddy the Next Best Thing", où Mae Marsh remplit le principal rôle et une comédie complètent le programme.

Mercredi et jeudi, Doris Kenyon jouera dans "The Love Bandit" et Clara Kimball Young dans "A Wife's Romance", "Richard Coeur de Lion", apparaîtra sur l'écran vendredi et samedi.

PLAZA

En cette époque de muscadins et de Jazz où on renverse toutes les traditions, la vue d'une fille des générations d'il y a cent ans, avec son charme modeste, ses falbalas et dentelles, n'est pas sans être un spectacle rafraîchissant. Marion Davies, dans Patricia O'Day "Little Old New York", donne cette impression et on la verra à l'affiche ce soir. Elle est au mieux dans ce rôle. Au programme, en plus, on aura une comédie de Snub Pollard, "365 jours", et "Running Wild". Mercredi et jeudi, "His Childen's Children" et "The Sporting Earl". Vendredi et samedi, Mae Murray et Larry Semon au programme, l'une, dans "Fashion Row" et l'autre dans "The Horse Shoe".

PAPINEAU

Le dernier succès de Jackie Coogan "Long Live The King" est à l'affiche ce soir, mardi. C'est une adaptation du roman de Mary Rinehardt. C'est l'histoire des escapades d'un petit prince, (Jackie Coogan), qui est subjugué par une bande de terroristes qui menacent de s'emparer du gouvernement. Le thème du film est passionnant d'intérêt, sous tous les rapports. Ceux qui ont produit le film ont gardé toutes les scènes intéressantes du roman et Jackie joue dans cette vue le meilleur rôle de sa carrière, comme le prince Otto. "The "Horse Shoe" avec Larry Semon et une autre comédie "One Cylinder Love". Au milieu de la semaine, John Gilbert et Katherine McDonald dans "Cameo Kirby" et "The Lonely Road."

REGENT

"The Wanters" est joué au Régent à jusqu'à la fin de la semaine. On a pris beaucoup de temps pour préparer ce film. Marie Prévost y remplit le rôle principal, figurant une jeune servante qui devient une débutante dans la société. Robert Ellis apparaît comme le héros de sa romance, alors que Huntley Gordon et Gertrude Astor complètent la pièce par leurs airs d'aristocrates distingués.

Trois favorites de la comédie Louise Fazenda, Hank Mann et Lydia Yeamans titus donnent à la pièce une note humoristique.

On ajoute au programme "North of Hudson Bay". Mercredi et les jours suivants, on jouera "L'enfant prodigue".

MOULIN ROUGE

Ce soir, "Children of Dust", avec Pauline Garon, la belle Montréalaise, appuyée par Johny Walker, Lloyd Hughes et une grande distribution; "Gold digger James", et une comédie, "The Explorers". De mercredi, et pour trois jours, Marie Prevost dans "The Wanters" et "The Brethless Moment" avec William Desmond et une bonne distribution.

ELECTRA

En deux mots voici la composition des spectacles de l'Electra pour cette semaine. De ce soir à jeudi, Mae Murray dans the Fashion Row. Dans ce film qui comprend dix parties avec titres en français, nous assistons à un déploiement inouï de toilettes parisiennes. Le programme est terminé par une comédie désopilante. Vendredi à dimanche prochain, spectacle double : Buster Keaton dans Our Hospitality et Théodore Roberts dans To the Ladies. A venir, Gloria Swanson dans "The hummering Bird" avec titres en français.

MONT-ROYAL

A ce théâtre dimanche, en matinée et en soirée, l'administration a ajouté au programme l'orchestre de Harry Salters. La salle était comble à chaque spectacle et le public a fait une ovation au directeur qui fut obligé de donner un encore sur son violon avec "Song of India". M. Cibelli dut aussi répéter "Sole mio" et Peppy, la basse eut un gros succès avec "Georgette". Cette orchestre sera aussi au programme dimanche prochain, matinée et soirée. De mardi à vendredi, double programme "Tiger Rose" et "Fools of Fortune".

ARCADE

Ce soir, mardi, on annonce un programme double, Andrée Lafayette dans "Trilby", titres fraiqis, et Chs Ray dans "Gas-Oil-Water". le dernier épisode "Steel Trail". Pour mercredi, jeudi, vendredi on annonce Marion Davies dans "Little Old New-York", en 11 parties, titres français; le 12ième épisode "Beasts of Paradise", comédie, nouvelles et vaudeville.

INCENDIE A VERDUN

Un incendie qui a causé pour environ $1,500 de dégâts a été vite contrôlé par les pompiers de Verdun, sous les ordres du chef A. Dubeau, hier matin, au restaurant N. Morin, rue Wellington. Deux logements ,situés au-dessus et occupés par MM. A. Emond et M. McIntosh, ont été légèrement endommagés par l'eau et la fumée. L'incendie a pris naissance à l'arrière, dans la cuisine, et l'on ne peut en expliquer la cause.

UNE GRANDE CANTATRICE



MADAME MARIA JERITZA, première soprano de l'Opéra Metropolitain, de New-York, qui chantera en concert à l'hôtel Mont-Royal, le 11 mars prochain. Cette populaire artiste incarne le type idéal de la blonde beauté viennoise en même temps que l'art parfait de l'école allemande du chant.

Le docteur trouve le sirop végétal splendide pour les dérangements de l'estomac

Les gens ici savent maintenant que l'indigestion, les gaz d'un estomac acide, les étourdissements, les migraines, la nervosité, la langueur et l'abattement proviennent souvent d'un foie paresseux. Et ils savent également quel soulagement rapide l'on ressent lorsque le foie est nettoyé et tonifié comme il faut.

IL DONNE UN PROMPT SOULAGEMENT !

C'est pourquoi tant de personnes ici font usage du sirop végétal prescrit par le Dr Thacher. Il contient des ingrédients végétaux connus des médecins pour leurs propriétés correctives et reconstituantes, et est connu sous le nom du Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang. Il aide la Nature à nettoyer et à fortifier le foie — à enrayer doucement la constipation — à adoucir et à fortifier les nerfs surmenés — à améliorer l'appétit, la digestion et l'alimentation et à faire circuler un sang plus pur et plus sain à travers les veines.

OFFRE D'ESSAI SPECIALE !

Essayez-le! Une simple cuillerée du Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang après les quelques prochains repas. Remarquez la prompte différence dans vos repas, votre sommeil et votre état. Vous en serez complètement satisfaits; sinon les pharmaciens sont autorisés à vous remettre votre argent.

Le Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang est vendu par M. Albert, 271 Blvd St-Laurent, coin rue Dorchester; Allard Drug Store, 2600 rue Ste-Catherine, coin Létourneux; Dr J.-H. Bastien, 1661 Av. Church; Donat Bélanger, 1303 rue Ste-Catherine Est; Donat Bélanger, 1364 rue Ste-Catherine Est; E. Bernard, 304 Hibernia; O. Brault, 248 rue St-Antoine; W.-J. Casey, rue Sherbrooke, coin avenue Harvard; Henri-P. Fabien, 1175 rue Wellington; Fletcher's Drug Store, 631 rue Ste-Catherine Ouest; Alfred-F. Larose, 1112 avenue Mont-Royal Est; 661 Blvd St-Laurent; 98A rue St-Denis; The Dr Leduc Drug Co., tous les magasins; Macy's, 217 rue St-Jacques; Macy's, 134 rue Peel; Paquin "Wilbrod", 640 Av. Mont-Royal Est; Pharmacie Lachance, 454 rue Ste-Catherine Est; Mount Pleasant Pharmoy, coin avenue Gresne et rue Sherbrooke; St. Catherine Pharmacy, 20 rue Ste-Catherine Ouest; J.-H. Robert, avenue Mont-Royal et rue St-Denis; Ernest Théorêt, 2011 rue Notre-Dame Ouest; A Saint-Jean, Arm. Bourgeois, 34 rue Richelieu; à S.-Lambert, Kenneth M. Chalmers, Saint-Lambert, ou à n'importe laquelle des pharmacies dans toutes les cités et villes.

SIROP du DR THACHER pour le FOIE et le SANG
FISH BUILDING, New-York, City.

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

25 février 1924; séance de l'après-midi. Près.: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Arthur Rehel alias Rail vs. Furness Withey Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,800.00.

Dame Albina Doin et vir vs. Dlle Marie-Louise Choquette; motion de la défenderesses pour détails; accordée (excepté paragraphe 2 de la motion) 6 jours de délai, dépens à suivre.

J.-Octave Gagnon, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Dame Rose Goudreau vs Georges Charbonneau. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Dame A. Ducharme et vir vs W. Millard. Requête de la demanderesse pour continuer le plaidoyer; accordée.

J.-W. Kilgour and Bros Limited vs F.-A. Grothé. Requête de la demanderesse pour nommer curateur au délaissement; accordée.

C.-A. Raymond es-qual. vs R. Smallhorn. Motion du demandeur pour détails; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

Joseph Chartrand vs Brandram-Henderson Limited. Motion de la défenderesse pour examiner le demandeur par le Dr O.-F. Mercier; accordée, examen fixé au 25 courant, à 3 h. p.m., ou tout autre jour à être fixé par les parties; dépens à suivre.

Jos. Adam vs Alphée Bordeleau et Dame Albert Gauthier et vir, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.—Juge Coderre.

Mlle M.-A. Byrne vs M. T. Co. Inscription en droit de la défenderesse; preuve avant faire droit, dépens réservés.—Juge Coderre.

Dame Ernestine Mauger vs Emile Landry. Jugement donnant à la demanderesse de sa renonciation. — Juge Coderre.

N. Gingras vs J.-A. Décarie. Jugement pour frais vs défendeur. — Juge Coderre.

R. Charron vs Dame M.-L. Lesiège et vir et Wilfrid Drouin, mis-en-cause. Requête de la demanderesse pour casser saisie. Requête renvoyée avec dépens. — Juge Coderre.

Dame Eugénie Duranceau vs Omer Diotte. Jugement pour $161.

Petit et Petit Limitée vs J.-A. Gagnon et la Corporation dite Congrégation des Religieuses du Très-Saint-Sacrement. T.-S. Jugement pour frais vs défendeur.

JUGEMENTS EN APPEL

Voici la liste de plusieurs causes sur lesquelles la Cour d'appel, division de trois juges, s'est prononcée, hier après-midi:

Lambert et Clément: quo warranto renvoyé; Monette et Clément: quo warranto renvoyé; Gagnon et Soulières: confirmé; Champagne et Grandchamp: confirmé; Corporation de Sainte-Marie-Salomée et Mireault: renversé; Upton et Cité de Westmount: motion accordée, inscription rejetée; Gillies Bros et Dubreuil: renversé; Le Roi et Levy; sentence cassée et annulée; British Canadian Fur Co., et Montreal Tramways: confirmé; Goodman et Legault: renversé, le juge Allard dissident; Beauvais et Filiol: confirmé; Rawleigh and Co., et Latraverse: confirmé, le juge Hall, dissident; Lacasse et Tucket Tobacco Co.: renversé; Panneton et Brunet: appel maintenu avec dépens.

Obtint soulagement à sa névralgie

Une dame de la Nouvelle-Ecosse emploie Vicks avec d'excellents résultats.

Mme Edward Troke, de Little Lorraine, Nouvelle-Ecosse, dit: "J'ai employé Vicks Vapo-Rub contre la névralgie et les rhumes et en ai obtenu d'excellents résultats. Je ne puis faire trop d'éloges de Vicks et le recommande volontiers à mes amies comme un précieux remède de famille".

Vicks VapoRub, découverte d'un pharmacien du sud, est une combinaison de camphre, de menthol, d'eucalyptus, de thym, de térébenthine, etc., sous forme d'onguent.

Absorbé par la peau et en même temps inhalé comme vapeur, Vicks atteint immédiatement les voies respiratoires enflammées et congestionnées.

C'est le traitement moderne direct contre tous les maux résultant du froid, le remplaçant de la graisse d'oie, de l'huile camphrée, des liniments, des cataplasmes et des emplâtres.

Employé contre le croup et les rhumes d'enfants, Vicks donne des résultats remarquablement rapides et de plus épargne le désagréable dosage interne. Egalement bienfaisant pour adultes et contre inflammations de l'épiderme, telles que coupures, brûlures, meurtrissures, morsures, piqûres, etc.

A toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vick Chemical Company, 344 rue St-Paul ouest, Montréal, P.Q.

Bien que Vicks soit un article nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de pots en usage annuellement.

VapoRub de Vick
Lymans, Ltd., agents, Montréal.

TWICE DAILY GAYETY 2.15 AND 8.15 P.M.
COLUMBIA BURLESQUE
'YOUTHFUL FOLLIES'
avec EDDIE COLE et 29 belles filles
111-5 E

CRYSTAL PALACE
Boulevard Saint-Laurent
Aujourd'hui 'BREATHLESS MOMENTS' avec une troupe d'étoiles, 1er épisode de "Ghosts City". Comédie et autres.
111-2E

ELECTRA
Aujourd'hui et demain
MAY MURRAY dans
"FASHION ROW"
en 10 parties. Titres français.
COMEDIES ET AUTRES

Vieux Temps
Saint-Denis et Sainte-Catherine
Aujourd'hui et demain
"PIONEER TRAILS", meilleur que "COVERED WAGON". Alice Lake et Owen Moore dans "MODERN MATRIMONY". Titres en français. Jeudi à dimanche : "FLAMING PASSION".

ARCADE
Aujourd'hui programme double. Andrée Lafayette dans "TRILBY" et Chs. Ray dans "GAS-OIL-WATER". "Steel Trail" dernier épisode. Ce soir tirage de 6 prix. Vues expliquées. Orchestre.

ALEXANDRA
St-Denis—Mont-Royal
Aujourd'hui, programme double. "PENROD and SAM", avec Buddy Messinger et Betty Bellfour dans "TAKE ME BACK TO EIGHTY". Comédie et autres. Admission mat. 10c; soir, 15c et 20c, taxe comprise.

DOMINION
PAPINEAU & MT ROYAL
Aujourd'hui 'TIGER ROSE' avec une troupe d'étoiles
Aussi comédie Fathé. Dernier épisode de la série "Fighting Blood"
Spécial de mercredi à samedi seulement
"Le Berceau du Monde"
111-2E

MT ROYAL
143 avenue Laurier Ouest
AUJOURD'HUI A VENDREDI
Programme double spécial
LEONORE ULRIC
dans
"TIGER ROSE"
de David Belasco
L'histoire d'une Canadienne dans le Nord-Ouest
Aussi
'Fools of Fortune'
Un délicieux mélodrame
Comédie, gazette et autres

PRINCESS
MAINTENANT
Excellent vaudeville de
B. F. KEITH
LES MEILLEURES REPRESENTATIONS DU MONDE TOUS LES JOURS; 2.15, 8.15
Le populaire compositeur de chansons
HARRY CARROLL
Dans sa plus récente revue musicale
'EVERYTHING WILL BE ALL RIGHT'
Avec LINDA et une troupe choisie spécialement
LES QUATRE CAMERONS
BERT YORKE et ED. LORD
SARGENT et MARVIN
MISS LINDSAY et SULTAN
BECK et RECTOR
Attraction supplémentaire
Mlle FRANKIE HEATH
dans
A QUARTETTE OF SONG STORIES
par Blair Treznor

LOEW'S
A L'AFFICHE
La vue la plus émotionnante de la saison
"THE CALL of the CANYON"
avec RICHARD DIX
— Aussi —
6 — Nos de Vaudeville — 6
y compris
Mlle JULIA KELETY,
célèbre comédienne française
— et —
La TROUPE ROYALE de PEKIN 111-5E

IMPERIAL
Six Numéros de B. F. KEITH
VENTRILOQUE EXCELLENT
JOLIS DIALOGUES
BELLE MUSIQUE
CAUSERIE COMIQUE
BONNES CHANSONS
NOUVEAUTES ETONNANTES
Un véritable programme varié
Et une superbe vue
"David Copperfield"
de CHARLES DICKENS
Les mêmes bas prix

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
Aujourd'hui — Pour la dernière fois, 2 grandes attractions, CONSTANCE TALMADGE dans "THE DANGEROUS MAID". Titres en français. HARRY MYERS et BARBARA LA MARR dans "THE BRASS BOTTLE". Titres en français.

Le "4" Magique
Après 4 leçons de danse, sous la direction d'un expert canadien en danse, le PROFESSEUR LAING, vous vous rendrez compte du pouvoir magique de son mode d'enseignement. C'est le seul mode par lequel vous pouvez apprendre à danser — et le coût est aussi modéré que partout ailleurs en ville.
Mlle ST-PIERRE, assistante.
AUDITORIUM HALL,
229 ONTARIO OUEST
Tél. Plateau 534. 26,28 E

The Breakers
ATLANTIC CITY, N.J.
Sur le bord de l'océan. A l'épreuve du feu
Argent canadien accepté au pair
Plans américain et européen
Privilèges du club de golf.
Taux réduits pour l'hiver.
Joel Hillman, président.

L'HOTEL WILHELMINA
238, RUE MOUNTAIN
offre des chambres chaudes et confortables moyennant
$1.25 et Plus par Jour
Nourriture de famille
Licence de bière et de vin.
13,15,19,21,23,26

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
CETTE SEMAINE
LA CONDAMNEE
5 actes
Traduction exacte de WITHIN the LAW
111-5E

MARCEL GRANDJANY
THEATRE ORPHEUM
Dimanche après-midi, 2 mars à 3 hrs. p.m.
Billets en vente chez Archambault et au théâtre
Direction BERNARD LABERGE
112-5E



Et toute une troupe d'étoiles dans
"Don't Call It Love"
SPECIAL MERCREDI
SOIREE du McGILL
A L'AFFICHE AU
PALACE

Au temps de la chevalerie en France
La vue sensationnelle qui a coûté $1,500,000.
Under the Red Robe"
(CARDINAL RICHELIEU)
Avec une troupe de célébrités.
CAPITOL COMMENÇANT DIMANCHE

CAPITOL AUJOURD'HUI
"LE FAVORI DE TOUT LE MONDE"
dans une vue que tout le monde aimera.
THOMAS MEIGHAN
dans une histoire extraordinaire de Booth Tarkington
"PIED PIPER MALONE"

MOUNT ROYAL DEPARTMENTAL STORE Limited
Angle Blvd St-Laurent et Ave. Mont-Royal
Achetez par téléphone.
Notre numéro est: BE lair 6000
Vous serez toujours bien accueilli

RAYON DE LA SOIE
Le rayon de la soie offre un autre lot de

LA COTE EST IRREGULIERE, INDECISE ET PLUTOT LOURDE

AFFAIRES de BOURSE

Wall Street, 26. — Des courants irréguliers et contraires se sont de nouveau produits, aujourd'hui, en Bourse, notamment chez les industrielles. On notait encore de la lourdeur chez les cuivres. American Smelting s'est affaissé de près d'un point, American Can, American Locomotive et Houston Oil ont enregistré des plus-values substantielles et plutôt fractionnaires, au début de la séance.

Vers midi, les titres Virginia-Carolina Chemical s'étaient ressaisies, après avoir été faibles sur des rumeurs de réorganisation. Central Leather continuait à perdre du terrain, à la publication d'un mauvais rapport 1923. Norfolk & Western gagnait un point et cinq huitièmes; American Zinc se hissait d'un point; Coca Cola et Producers perdaient 2 points.

LES FACTEURS ACTUELS

Une comparaison superficielle du prix des valeurs et du taux du rendement basé sur les dividendes porte un grand nombre de gens à croire que les cotes sont relativement basses.

Les rendements de 7 à 10 pour cent sont fréquents, là où les perspectives sont favorables. Parmi les chemins de fer, on a deux exemples de la stabilité du dividende : le "New York Central" et le "Union Pacific".

Déjà, on a cru que de tels rendements ne pourraient se continuer indéfiniment sans qu'une hausse considérable se produisit dans ces valeurs. Cependant, étant donné le rendement élevé de beaucoup d'obligations, qui, au point de vue sécurité, supportent la comparaison avec les valeurs dont on a parlé, il est peu probable que le prix de celles-ci s'élève beaucoup avant quelque temps, sauf pour des raisons spéciales.

La demande de crédit dans toutes les parties du monde est telle qu'il ne faut pas s'attendre à une baisse des taux actuels avant que les capitaux accumulés aient établi l'équilibre dans les trésors nationaux.

LE NIVEAU DU MARCHE

Wall Street, 26. — La cote moyenne de vingt titres du groupe industriel est de 97.69, une perte de .77.

Maximum pour l'année, 101.24; minimum, 94.88.

La cote moyenne de vingt titres du groupe ferroviaire est de 83.74, une perte de .35.

Maximum pour l'année, 85.09; minimum, 82.74.

Le règlement de la grève des débardeurs et la publication des dépêches favorables touchant les travaux de la commission des réparations ont stimulé les changes européens. La livre sterling a touché à 4.31½, le franc français à 4.45 cents, mais les prises de bénéfices ont alourdi les cours.

Cours d'aujourd'hui communiqués par M.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Am. B. Sugar	40¾	40¾	40	40
Ame. Can.	113	113½	112⅜	113½
Ame Loco.	74½	74½	74¼	74½
Ame Smelters	60⅝	61	60⅝	61
Ame Wool	73⅝	73⅝	73¼	73⅝
Anaconda	37⅝	37⅝	37⅝	37⅝
A. G.	18¼	18⅜	18	18
Bald. Loco	131⅞	132⅝	131½	131⅝
B. S.	87⅞	88¼	87⅝	88¼
Atchison	98¼	...	...	...
Cal Pete	25⅝	25½	25⅜	25½
Can. Leather	15	15	14	14
S. C. L.	68¾	...	...	...
G. N. J.	39⅛	39¼	38⅞	38⅝
Cuban Cane	16¼	...	...	...
Erie	25	25	24⅝	24⅝
Gen. Electric	206½	...	...	...
Gulf Steel	83	83½	83	83½
Insp. Copper	24⅛	24⅛	23⅞	24
Int. Nickel	17	...	...	...
Kenn. Copper	36⅝	36⅝	36⅜	36⅝
P. P. A.	47⅛	47⅛	47	47
P. S. G.	68	68⅜	68	68⅜
L. V.	69¼	...	...	...
P. P. B.	45¾	45⅞	45¼	45¼
M. P.	13	...	...	...
New Haven	19	19⅛	19	19⅛
New York Cent.	100⅛	101	100⅜	101
North. Pacific	83⅝	83⅝	83⅛	83⅝
C. O. T.	50⅝	50⅝	50¼	50⅝
Reading	85½	...	...	...
Rep. Iron and St.	56⅛	57¼	56½	57¼
Rock Island	24	...	...	...
Southern Pacific	88	...	...	...
Studebaker	100	101¼	99¾	101¾
Texas Oil	43¼	43¼	43¼	43¼
T. B.	62¾	62¾	62½	62¾
Union Pacific	131½	...	...	...
U. S. Ind Alcohol	75¼	75¾	75	75¾
U. S. Rubber	36	36½	36	36⅛
U. S. Steel	104¼	104⅝	103½	104½
Coeden	89¼	...	...	...
Willys Overland	13⅛	13¼	13⅛	13¼
Westinghouse	61⅝	61⅝	61⅛	61⅝
D. S. V.	52⅜	52⅜	52	52½

X. D. aujourd'hui: D. H. 2¼; P. R. $1.00.

* * *

A MONTREAL

Notre marché financier n'a pas déployé grande activité cet avant-midi, imitant en cela le marché américain, qui semble être entré dans une période d'hésitation et d'irrégularité.

Les deux seules vedettes de la séance ont été l'Abitibi Power et le Brazilian. Le premier a enregistré un gain de 1½, de 64 à 65½, et a maintenu cette amélioration jusqu'à la fermeture. Le Brazilian, quoique encore très actif, était plus faible, descendant à 51½, après avoir ouvert à 52¼.

Le Montreal Power a aussi montré une certaine faiblesse, descendant à 136.

Aucun changement important n'a eu lieu aux autres compartiments.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

National Breweries—80 à 82½.
Abitibi—1280 de 64 à 65½ à 65¾.
Bell Rights—161 de 4½ à 4¾.
Bell Tel.—94 à 128½.
Brazilian—2455 de 52¼ à 51½ à 51⅝.
Br. Emp. Steel ord.—35 à 38.
Bd. Emp. Steel 2nd pfd.—50 à 16.
Can. Cement—5 à 38½.
Cons. Smelting—55 à 37.
Can. Steamship pfd.—10 à 42.
Dom. Glass—15 à 107½.
Laurentide Co.—180 de 91½ à 91¾ à 91¼.
Montreal Power—125 de 136⅝ à 136½.
Quebec Power—1 à 71.
Spanish River—190 de 107½ à 108 à 107½.
Can. Med. Alcohol—10 à 28.
Can. Woollen pfd.—10 à 37.
Asbestos pfd.—10 à 38.
Tuckette—10 à 62.
Crown Reserve—300 à 67.
Dom. Bridge—15 à 75.
Provincial Paper Mills—25 à 96.
Can. Car pfd.—35 à 90.
Shawinigan—10 à 126.
Dom. Canners—100 à 34½.
Cement pfd.—1 à 106.
Steel of Canada—60 à 77¼.
National Breweries—10 à 83; 20 à 82¾.
Abitibi Power—450 de 65¼ à 65½ à 65¾.
Bell Rights—148 de 4½ à 4¾.
Brazilian—955 de 51¾ à 51¾ à 51¾.
Br. Emp. Steel ord.—10 à 38.
Can. Cement—5 à 38½.
Detroit—10 à 55.
Cons. Smelting—20 à 37.
Laurentide Co.—40 à 91¾.
Spanish River—315 de 108½ à 108¾.
Spanish River Pfd.—25 à 114.
Shawinigan—62 de 126 à 126½.
Can. Woollen Pfd.—20 à 37.
Crown Reserve—300 à 67.
St Lawrence Flour Pfd.—10 à 80.
Lyall Cons.—5 à 15.
Can. Canners—10 à 34½.

BANQUES
Commerce—3 à 184.
Montréal—2 à 240.
Wayagamack—1000 à 80.

OBLIGATIONS
Montreal Tram. Deb.—500 à 80½; 100 à 81.

AUGMENTATION DES RECETTES FERROVIAIRES

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, pour la semaine du 14 au 21 février, s'élèvent à $2,919,000, comparativement à $2,506,000, pour la semaine correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de $413,000.

Les recettes brutes du National Canadien, pour la semaine finissant le 21 février ont été de $4,161,048, une augmentation de $332,088 ou de 9 pour cent sur la période correspondante de l'année dernière.

Les recettes brutes du National Canadien du 1er janvier au 21 février ont été de $31,236,370, une augmentation de $829,047 sur la période correspondante de l'année dernière.

REORGANISATION

New-York, 26. — L'offre de $5,500,000 pour l'actif ayant été acceptée, la "Columbia Graphophone Manufacturing Co." sera réorganisée.

VALEURS EN VEDETTE

L'EMISSION DU TRAMWAY

Nous apprenons que le syndicat, formé par les maisons Hanson Bros. Greenshields and Co., René-T. Leclerc, inc., National City Co. et J. A. Sisto and Co. ont acheté l'émission de $6,000,000 du Montreal Tramways and Power, offrira demain ses titres à 99½ et les intérêts.

On a formé un puissant syndicat qui comprendra, outre les maisons que nous venons de nommer, Beausoleil et Cie, Geoffrion et Cie, de Montréal, et R.-A. Daly et Matthews and Co., de Toronto.

Le prix de souscription en fonds américains sera de 96½.

SAGUENAY-PULP

Il y avait très peu d'actionnaires présents à l'assemblée annuelle de la compagnie de Pulpe et de Pouvoir d'eau du Saguenay et ses filiales.

Le sénateur Béique, président, a répondu à un grand nombre de questions posées par les personnes présentes qui ont bien voulu obtenir des détails sur les affaires de cette compagnie. On a surtout étudié la question des contrats Becker et de la réclamation de plus de $1,300,000 que la compagnie Becker doit à la Saguenay Pulp.

M. le sénateur Béique est d'opinion que la compagnie perdra lourdement avec Becker; les seules sommes qu'il y aura possibilité de collecter seront celles en vertu des contrats Ludgate Syndicate.

Comme il le dit dans son adresse aux actionnaires, le président voudrait qu'il y ait plus de capital dans la compagnie pour lui permettre de se développer. Comme il l'a dit à la fin de la séance, le président prétend que les propriétés de la compagnie sont supérieures aux moulins non construits pour durer des siècles, les limites sont grandes et belles et avec le barrage de Kénogami, en aura du pouvoir en quantité.

C'est la Eastern Pulp qui vend la pulpe que manufacture la compagnie. Actuellement le marché américain n'est pas très bon pour la Saguenay Pulp, mais cela va s'améliorer certainement. La Saguenay Pulp a une accumulation de 20,000 tonnes de pulpe à Chicoutimi et on a diminué la production afin d'écouler cette pulpe.

Tous les grands problèmes qui affectent la compagnie sont étudiés avec le plus grand soin et le président a foi en l'avenir.

Le rapport soumis aux actionnaires ne contient l'état des affaires que jusqu'au 31 octobre.

Afin de permettre aux actionnaires de se renseigner mieux, l'assemblée a été ajournée à lundi prochain et on soumettra alors le rapport de l'année complète.

"STUDEBAKER"

Les directeurs de la "Studebaker Corporation" votent aujourd'hui sur la proposition de demander aux actionnaires d'amender la charte de la corporation, afin de changer les actions de $100 émises en 1,875,000 actions sans valeur au pair. Les détenteurs d'actions recevraient, en échange d'une action de $100, 2½ actions sans valeur au pair.

Se basant sur le dividende actuel de 10 pour cent, ce changement signifierait que chaque nouvelle action rapporterait $4.00 par année, ou $1 par trimestre. On proposera aussi d'autoriser l'émission de 625,000 actions, ce qui porterait le nombre des actions ordinaires autorisées à 2,500,000 d'actions ordinaires sans valeur au pair.

CAN. INDUSTRIAL ALCOHOL

Des milliers d'actions, valeur au pair $25, de la Canadian Industrial Alcohol Co. ont été enregistrées, depuis une huitaine, à la liste régulière des titres traités sur le parquet de la Bourse locale. Ce titre a déployé depuis des mois au marché des hors liste une grande activité à cause de hausse qui en a fait monter le cours de 12 environ à plus de 29. La compagnie a 83 immeubles construits en brique avec fondations en pierre, des élévateurs à grain et des réservoirs en fer pouvant contenir 2,500,000 gallons de mélasse. Elle fait très bonnes affaires et il en est qui prétendent que ses actions vont monter à 50.

"ABITIBI PAPER"

Les moulins à papier de l'"Abitibi Power and Paper", à Iroquois Falls, ont établi une suite de records depuis quelque temps.

Le 15 janvier, la production quotidienne fut portée à 506.69 tonnes; le 17, à 508.09; le 7 février, à 512.82.

Le 1er février, la machine No 1 fabriqua 86.07 tonnes, laissant son record précédent de 83.35 tonnes. Le 7 février, la machine No 7 produisit 93.74 tonnes; le record précédent était de 92.32 tonnes.

A la fin de la semaine du 3 février, la fabrication fut de 492.11, dépassant de 6 tonnes le record de 486.03 établi le 14 octobre dernier. On croit que la machine No 7 produira, avant longtemps, 100 tonnes par jour.

"WILLYS-OVERLAND"

Nous tenons de bonnes sources que la "Willys-Overland" déclarera un dividende privilégié considérable, au mois de mars. La diminution des arrérages et l'augmentation des profits améliorera sans doute la situation du stock ordinaire sur le marché.

"OTTAWA POWER"

Le rapport de la "Ottawa Light, Heat & Power Company", pour 1923, qui sera présenté demain, à l'assemblée annuelle des actionnaires, indique des revenus bruts de $1,718,402, soit une augmentation de $33,021 sur 1922.

Les dépenses d'exploitation et d'entretien, y compris les intérêts, se sont élevés à $1,378,579, soit une augmentation de $17,726 sur l'année précédente.

Les profits nets de l'année ont été de $339,722. Des dividendes au taux de 6% sur les actions ordinaires et de 6½ sur les actions privilégiées ont été payés.

"COLUMBIA GAS"

On mande de New-York que le surplus, après dépréciation, de la "Columbia Gas and Electric", pour l'année 1923, a été de $5,555,939, ou $370 par action; contre $4,233,581 ou $8.46 par action en 1922.

LA "MONTREAL LOAN"

Un autre compte rendu intéressant est celui de la "Montreal Loan & Mortgage Co.", lequel accuse des profits qui ressortent à 14.37% capital-actions, contre 13.94% en 1922. Voici des chiffres annuels comparatifs du rapport :

	1923	1922	1921
Int., etc.	$125,879	$123,536	$122,806
Pro. sur ventes	1,971	62	4,149
Total	$127,850	$123,598	$126,955
Préc. bal.	65,562	59,890	50,573
Surplus	$193,412	$183,488	$177,528
Déduct :			
Int. sur dépôts	$ 8,060	$ 8,632	$ 8,893
Int. (spéc)	...	29	255
Déb. (coupons)	6,952	6,952	6,998
Dépenses	17,004	16,620	16,132
Aux Hôpit.	...	250	...
Taxe de guerre	1,244	1,241	1,256
Taxe sur rev.	8,353	6,202	6,135
Dividendes	78,000	78,000	78,000
Total	$119,613	$117,926	$117,636
Balance	73,799	65,562	59,890
Totaux	$193,412	$183,488	$177,528

ACTIF

	1923	1922
Hypoth., etc.	$1,816,825	$1,646,092
Prêts à vue	600	88,642
Immeubles	300	...
Obligations	...	25,229
Encaisse bancaire	7,282	4,984
Total	$1,824,907	$1,764,947

PASSIF

Aux actionnaires :		
Capital-actions	$ 600,000	$ 600,000
Réserve	800,000	800,000
Profits et pertes	73,799	65,562
Div. (réserve)	24,000	24,000
Au public :		
Dépôts (spéc.)	170,412	118,932
"Sterling débs."	146,000	146,000
Rés. p. int. sur déb.	969	969
Divers	9,726	9,483
Total	$1,824,907	$1,764,947

EXPORTATION DU PAPIER

Ottawa, 2—Le Canada exporta, pendant les douze mois terminés avec janvier, pour une valeur de $94,987,221 de papier, comparativement à $76,053,403 l'année précédente. Sur ce montant, le papier à journal figurait pour $86,585,492. Les Etats-Unis furent le plus fort client, achetant en janvier pour plus de 7 millions de papier à journal.

Londres, 2a — Lord Rothermere, propriétaire de plusieurs journaux anglais, au cours de sa visite au Canada et aux Etats-Unis, se propose de conclure des arrangements en vue d'un plus grand approvisionnement pour ses journaux. Lord Rothermere quittera l'Angleterre à la fin du mois.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER

Aperçu historique et chiffres officiels comparatifs touchant notre pays.

PROGRES NOTABLE

Ottawa, 26. — Le Bureau fédéral de la statistique publie un bulletin du recensement industriel, portant sur l'industrie des pâtes et papiers. Les chiffres cités se rapportent aux années 1921 et 1922.

Nous publions les extraits les plus importants de ce rapport.

La fabrication de la pulpe et du papier est une industrie comparativement récente au Canada. La première papeterie canadienne a été établie à Saint-André, Québec, en 1803. Le premier moulin à papier du Haut-Canada fut érigé à Crooks Hollow, en 1825. Le premier moulin à pulpe de bois érigé au Canada serait celui d'Angus Logan & Company, construit à Windsor Mills, Québec, vers 1870. Les Riordon ont été au nombre des premiers fabricants de pâte de bois, et en 1887, Charles Riordon a établi la première fabrique de pulpe au sulfite, à Merritton, Ontario. Aucune mention des pulperies n'est faite dans le rapport du recensement de 1871, mais celui de 1881 en donne cinq, ayant en tout un capital engagé de $92,999, soixante-huit employés, et une production de $63,000. En 1891, il y avait 24 papeteries ou pulperies et, aujourd'hui, il y a environ cinquante papeterie, trente fabriques produisant la pulpe et le papier et quarante usines ne produisant que le papier.

Les activités de cette industrie au Canada se divisent en trois phases bien distinctes : les opérations forestières dont le bois à pulpe est le produit immédiat, la fabrication de la pulpe et celle du papier. Il est impossible de traiter de chacune de ces phases d'une manière absolument distincte, et il est aussi difficile de tirer la ligne de démarcation entre cette industrie et celle du bois de sciage. Plusieurs compagnies de pulpe et papier exploitent des scieries pour l'emploi plus avantageux des arbres de fortes dimensions coupés sur leurs concessions forestières, tandis que plusieurs grandes scieries assortissent leur bois de manière à employer une grande partie de leurs sous-produits ou rebuts comme matière première dans la fabrication de la pulpe. Une même coupe de bois et un même flottage servent souvent à l'alimentation de la scierie et de la pulperie et il est assez difficile de dire si les arbres abattus seront convertis en bois de service ou en bois à pulpe. Cette phase de l'industrie de la pulpe et du papier est comprise dans les "opérations forestières" de l'industrie du bois.

L'industrie de la pulpe et du papier au Canada a été en progression constante, de 1908, lors de la première compilation de la statistique annuelle, jusqu'à 1921, alors que la valeur de la production a atteint son maximum, soit $236,420,176, comme le montre le tableau suivant :

PRODUCTION ET SA VALEUR

	Prod. en tonnes de la prod. Pulpe Tonnes	Papier Tonnes	Val. nette totale $
1919. . .	1,716,089	1,090,235	140,186,457
1920. . .	1,960,102	1,214,951	236,420,176
1921. . .	1,549,082	1,018,947	151,003,165
1922. . .	2,180,251	1,366,813	155,755,388

*—Comprend la valeur de la pulpe vendue et du papier fabriqué, mais non de la pulpe employés sur place.

Le prix anormalement élevé de la pulpe et du papier, à l'automne de 1919, alors que se donnaient les contrats pour la consommation de 1920, est en grande partie cause d'une augmentation de 68.64 p.c. dans la valeur nette de la production totale de 1919 à 1920. Dans la période de rajustement qui a suivi, en 1920, il y a eu diminution dans la production de la pulpe et du papier. Les chiffres de 1922 indiquent une tendance de retour à la progression normale de cette industrie. Dans les deux cas, la quantité produite n'est accrue de plus d'un tiers et dépasse celle de 1920, mais ceci est partiellement contrebalancé par la baisse de la moyenne des prix, de telle sorte que la valeur nette de la production totale de 1922 n'est que d'environ 3 p.c. au-dessus de celle de 1921.

L'augmentation de 38.8 p.c. dans la production de la pulpe au Canada, de 1921 à 1922 provient d'une plus grande activité dans la fabrication de la pulpe mécanique, de la fibre au sulfite non blanchie et de la fibre au sulfate, dans toutes les provinces où ces produits sont manufacturés. Il y a eu une diminution dans la production totale de la pulpe au sulfite blanchie et de la fibre à la soude, mais ces diminutions se limitent à Québec et Ontario. Québec est, de toutes les provinces, la plus grande productrice de pulpe, ayant produit, en 1922, plus de la moitié du total de la production de tout le Canada. Cette province a produit presque la moitié de la pulpe mécanique et de la pulpe au sulfite non blanchie, plus de 80 p.c. de la pulpe au sulfate, ou fibre kraft, et la totalité de la pulpe à la soude au pays ; elle se place à la tête des autres provinces dans la production de toutes les variétés de pulpe, excepté la pulpe au sulfite blanchie. Ontario est la deuxième province en importance au point de vue production, donnant plus d'un tiers du total. La Colombie Britannique vient en troisième place et le Nouveau-Brunswick en quatrième. Cette dernière province produit près d'un tiers de toute la pulpe blanchie, précédant Québec à ce sujet. La Nouvelle-Ecosse ne produit que de la pâte mécanique. Le tableau suivant donne la part de production de chaque province pour chaque variété de pulpe :

RENDEMENT PAR PROVINCES

	Total p.c.
Canada.	100.0
Québec.	50.8
Ontario.	33.8
Colombie-Britannique.	9.2
Nouveau-Brunswick.	4.6
Nouvelle-Ecosse.	1.7

De 1921 à 1922, la production de la pulpe de bois a augmenté de 38.8 p.c., les augmentations respectives des provinces étant comme suit: Québec, 38.6 p.c.; Ontario, 39.8 p.c.; Colombie-Britannique, 20.2 p.c.; Nouveau-Brunswick, 61.4 p.c. et Nouvelle-Ecosse, 111 p.c.

L'industrie de la pulpe et du papier au Canada comprend trois classes différentes d'usines: celles fabriquant la pulpe exclusivement; celles fabriquant la pulpe et le papier, et celles fabriquant exclusivement le papier. Tout le produit des pulperies est fabriqué pour la vente au pays ou à l'exportation. Dans les pulperies-papeteries, la plus grande partie de la pulpe fabriquée est absorbée sur place par la fabrication du papier et le surplus seulement est destiné au marché. Certaines autres pulperies-papeteries ne produisant pas assez de pulpe pour leurs propres besoins et doivent en acheter d'une variété ou d'une autre.

Plus de la moitié de la pulpe produite au pays est absorbée sur place par la fabrication du papier. Environ un tiers est fabriqué pour l'exportation et le reste est vendu aux papeteries canadiennes. Plus des deux tiers de la pulpe mécanique sont fabriqués pour consommation sur place et un quart est destiné à l'exportation. De la pulpe à la soude fabriquée au Canada, une faible proportion a été vendue au Canada en 1921, et il n'y a pas eu d'exportation. En 1922, toute la production de cette variété a été consommée par ses producteurs. Environ la moitié de la pulpe au sulfite blanchie est fabriquée pour le marché canadien. La plus grande partie de l'autre moitié est pour l'exportation, seulement 5 ou 6 p.c. étant absorbée sur place, par les producteurs. Dans le cas de la pulpe au sulfite, non blanchie, 45 p.c. est consommé sur place, 16 p.c. vendu au Canada, et 39 p.c. exporté. Environ les deux tiers de la fibre au sulfate ou kraft sont destinés à l'exportation, un quart à la consommation sur place et 6 ou 7 p.c. au marché domestique.

PRODUCTION PAPETIERE

	Papier à journal Quantité. Tonnes	Valeur. $	Papier à livres et à écriture. Quantité Tonnes	Valeur $
1917.	699,847	38,868,084	46,141	9,310,138
1918.	734,783	46,230,814	48,180	10,732,807
1919.	794,567	54,427,879	58,228	12,571,000
1920.	875,696	69,865,271	73,196	21,368,807
1921.	805,114	75,784,598	53,530	12550,820
1922.	1,081,364	76,071,327	64,808	12,560,504

	Autre produits spécifiés du papier Quantité. Tonnes	Valeur. $
1917.	54,080	3,543,164
1918.	87,749	5,851,409
1919.	137,678	8,892,046
1920.	188,041	12,904,662
1921.	89,120	6,225,948
1922.	113,200	7,000,081

	Total $	Carton Tonnes	Papier d'emballage Tonnes	Papier à livres Tonnes
1917.	1,382,205	11,261	18,285	2,358,656
1918.	2,367,142	33,862	40,065	3,882,500
1919.	4,222,724	30,726	40,045	4,222,724
1920.	4,222,724	30,726	40,045	4,222,724
1921.	2,358,656	18,285	40,065	3,882,500
1922.	2,508,325	25,650	40,045	4,222,724

Le papier d'emballage n'est pas compris dans ce tableau.

De 1917 à 1921, il y a eu une augmentation constante, d'année en année, dans la production générale et dans celle de chacune des cinq espèces principales, à l'exception du papier d'emballage et des papiers divers. En 1919, on remarque une baisse dans la production du papier d'emballage, et en 1920, dans les papiers divers. En 1921, on constate une diminution de la production générale, suivis d'une augmentation générale en 1922.

Le tableau II (parties a et b) donne les détails de la production de papier du Canada et des provinces d'Ontario, Québec et Colombie Britannique en 1921 et 1922. Le tableau ci-dessous donne la proportion de chaque espèce de papier dans les totaux du Canada et des provinces.

Le papier à journal fournit à peu près 80 p.c. de toute la production depuis 1917, alors qu'ont été compilées les premières statistiques. Cette espèce est également importante dans Ontario, Québec et la Colombie Britannique, où elle contribue 95 p.c. de la production. Le carton occupe le deuxième rang dans tout le Canada et dans l'Ontario, et le troisième rang dans Québec. Le papier d'emballage est au troisième rang dans la production de tout le Dominion et dans l'Ontario, mais il est deuxième dans la province de Québec. Bien que le volume de papier à livre ne soit pas très considérable, le produit occupe le deuxième rang en valeur, parce que le prix à la tonne en est beaucoup plus élevé. Le tableau ci-dessous montre la part que fournit chaque province à la production papetière totale du pays.

	Papier à Journal p.c.	Carton p.c.	Papier d'emballage p.c.	Papier à livres p.c.
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0
Ontario.	47.4	46.2	71.2	22.3
Québec.	43.0	42.3	28.8	7.03
Colombie Britannique	9.5	11.5	—	7.2

Des trois provinces productrices de papier, Ontario tient la tête pour le papier à journal, le papier à livres et à écrire, et le carton. Québec est à la tête pour la production de papier d'emballage et de papiers divers. La production de la Colombie Britannique se limite au papier à journal en feuilles et en rouleaux, papier kraft, carton d'emballage et autres papiers d'emballage.

NOS HOMMES D'AFFAIRES



M. A.-A. LAROCQUE, de Montréal, élu directeur des banques fusionnées Hochelaga-Nationale.

RAPPORT DE LA BANQUE DE FRANCE

Elle a transigé pour plus de 82 milliards de francs, en cours d'exercice.

CHIFFRES ANNUELS

Paris, 26—La Banque de France communique à ses actionnaires le résultat de ses opérations au cours de l'exercice 1923. ses transactions de l'année se sont totalisées à 82 milliards 247 millions de francs, soit une augmentation de 13 milliards 468 millions de francs par rapport à 1922.

Au 22 décembre dernier, les réserves métalliques de l'institution atteignaient 5 milliards 856 millions 663,000 francs, contre 5 milliards 823 millions 820,000 francs en 1922, vers la mi-décembre. L'actif de la Banque, à l'étranger, est passé de 562,000 francs, au 22 décembre 1922, à 734,000 francs à la fin de l'année fiscale 1923. L'un dernier, le montant de papier escompté par la banque, par l'entremise de son bureau-chef de Paris et des succursales de province, s'est chiffré par 26 millions 869,000 unités ayant une valeur globale de 41 milliards 632 millions 712,000 francs, contre 34 milliards en 1922. Les billets en circulation, au 22 décembre dernier, s'élevaient à 37,763,017,820 francs ; les dépôts privés, à 2 milliards 234 millions 235,000 francs ; les bénéfices réalisés en 1923, à 242 millions 827,191 francs net.

LE TAUX D'ESCOMPTE

Le 11 janvier dernier, le conseil général de la Banque de France a décidé d'élever de 5 à 5½ pour 100 le taux officiel de l'escompte.

Cette élévation modérée n'a rien de surprenant dans les circonstances actuelles. La mesure est, non seulement opportune, mais elle concorde avec le ranchérissement général du loyer de l'argent et avec des mesures semblables prises au cours de l'année 1923 par toutes les banques d'émission qui avaient abandonné en 1922 l'attitude défaitiste.

Le "Vie Financière" écrit à ce sujet: "On prête à la Banque l'intention d'avoir voulu réagir en prenant cette mesure, encore une fois très légitime, contre la situation assez fréquente d'industriels et de commerçants laissant dormir à l'étranger le produit de leurs exportations, au lieu de le rapatrier. Ils remplacent ainsi la partie de leur fonds de roulement qui reste inutilisée à l'étranger, en tirant des traites commerciales que la Banque escompte, suivant son rôle. L'élévation du taux d'escompte aura pour effet de rendre plus onéreuse cette pratique et favoriserait ainsi dans une certaine mesure le rapatriement des avoirs individuels à l'étranger".

Il est évident que l'élévation du taux de l'escompte par un institut d'émission a de très nombreuses répercussions et qu'une décision de cette importance dans les circonstances actuelles témoigne d'intentions très nettes d'agir en vue de préserver le marché contre les conséquences du désordre des changes.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que ce n'est pas une mesure technique isolée, si importante soit-elle qui peut produire une amélioration durable. La France ne sortira des difficultés actuelles que par une politique d'ensemble de restauration, du crédit de l'Etat.

Le bilan de la banque indique par ailleurs une diminution de 200 millions sur les avances de l'Etat, diminution qui ne peut être que du meilleur effet pour le change.

BONS EFFETS DE L'EMBARGO SUR LE BETAIL

Les fermiers anglais repeupleront leur cheptel avec des bestiaux canadiens.

ACHAT DE 5,000 TAURES

Enfin l'embargo qui frappait le bétail canadien dans les ports de Glasgow, Dundee, Cardiff et d'Avonmouth, à cause de la fièvre aphteuse qui sévit en Grande-Bretagne, vient d'être définitivement levé. Vu cependant que l'épidémie a fait récemment son apparition dans les comtés de Cheshire et de Lancashire, les ports de Birkenhead et de Manchester restent encore fermés. Les fermiers de ces comtés font des démarches pour faire admettre les bestiaux canadiens et importer 5,000 taures pour reprendre leur capital. Les exportateurs canadiens ont d'autant plus raison de se réjouir de cette nouvelle que l'embargo les atteignait financièrement de la plus injuste façon, car les bovins et autres animaux qu'ils destinent à l'exportation sont indemnes de toute infection, la fièvre aphteuse n'existant pas au Canada.

Tout n'est pas toutefois couleur de rose sur le marché britannique. La grève des docks (débardeurs) qui bat son plein depuis plus d'une semaine a paralysé le déchargement et le transport des viandes gelées en Ecosse. En conséquence, les prix du boeuf et des autres animaux de boucherie ont augmenté de ½c à 1c la livre. le boeuf écossais se vendant à raison de 12c à 14¼c la livre, et le boeuf irlandais, de 11c à 12c la livre. Il n'y a pas eu de vente de boeuf canadien en Ecosse au cours de la semaine dernière ni sur le marché de Birkenhead. A Londres, les arrivages de boeuf abattu ont été peu considérables, ces jours derniers, en conséquence les prix ont évolué à la hausse. Les côtés de boeuf de choix irlandais se sont vendus de 20¼c à 22¼c la livre.

ARRIVAGES ET VENTES SUR LE MARCHE LOCAL

La tempête de neige qui a sévi partout le Canada et désorganisé les services de transport, la semaine dernière, a eu sa répercussion sur le marché de Montréal et celui de Toronto. En cette dernière ville, la demande pour l'exportation a été plus vigoureuse par suite de la pénurie de l'offre, ce qui a fait monter de 25c par 100 livres le prix des bovins d'engrais. Les exportateurs ont payé $7.35 à $8.50 les 100 livres les bouvillons de poids lourds, et $6.75 à $7.25 ceux de poids plus légers, savoir de 1400 livres environ. Les vaches de poids lourds ont été payé de $6.75 à $7.75 les 100 livres. La levée de l'embargo va faire renaître l'activité du commerce d'exportation.

Les arrivages au marché de l'est de Montréal durant la semaine finissant le 23 février courant, se sont établis à 457 bovins, 60 moutons et agneaux, 1,308 porcs et 422 veaux. Les ventes consistaient, le 25, en 408 bovins, 35 moutons et agneaux, 530 porcs et 280 veaux.

Au marché de l'ouest de la ville, les arrivages au cours de la semaine dernière comprenaient 1,080 bovins, 60 moutons et agneaux, 1,530 porcs et 600 veaux. Les ventes du 25 courant ont porté sur 140 bovins, 4 moutons et agneaux, 560 porcs et 150 veaux.

Les cotes sont les suivantes, par 100 livres: bouvillons, $5 à $7; taures, $4.75 à $6; vaches de boucherie, $2.75 à $5.25; taureaux, $3 à $4.50; boeufs pour mise en conserves, $1.50 à $2.50.

Moutons, $6 à $6.50, agneaux, $11.50.
Veaux, $9 à $10.50.
Porcs, $8.50 à $9.

L'encombrement du marché aux bestiaux, à la fin de 1923, a causé une baisse considérable des prix. Les conditions de vente de ce produit ne se sont pas encore améliorées sensiblement. En même temps qu'ils souffraient de la dépression du marché aux bestiaux, les fermiers de l'Ouest n'ont pas été plus favorisés dans la vente de leurs produits de basse-cour. En effet, les cultivateurs occidentaux ont pratiqué, depuis deux ou trois ans, l'élevage du dindon, et les prix qu'on leur a offerts, cette année, au Canada comme à l'étranger, ne sont pas encourageants. Cependant, un grand effort a été fait dans l'exportation des volailles, dont on a expédié 142,376 unités en 1923, contre 125,328 en 1922.

En novembre, il y eut diminution marquée du nombre des bestiaux de un an et plus exportés aux Etats-Unis. Au cours des douze mois finissant en novembre dernier, 158,781 bêtes ont été expédiées aux pays étrangers. On en expédiait 211,851 durant la même période de 1922. Mais l'année 1923 a été plus fructueuse par la valeur en somme de $9,577,730 contre $7,542,028 en 1922.

LE MARCHE DES CEREALES

Winnipeg, 26. — Le marché du blé est paisible. Les nouvelles sont plutôt rares et elles n'ont guère influé dans un sens ou dans l'autre. Après avoir débuté entre les prix de la veille et ¼ de cent en baisse, les cours ont faibli. L'option de mai a bien résisté pendant une bonne partie de la séance et le marché local a manifesté plus de fermeté que Chicago. En fermeture d'hier, les options de mai et d'octobre étaient en baisse de ¼ de cent, juillet ⅜ de cent.

Les nouvelles des ports de mer disent que le commerce d'exportation a été très faible, en fin de semaine, et que la demande n'était pas bonne,

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A MONTREAL

Actions	Valeurs	Max.	Min.
225	Abitibi	64	64
10	Asbestos pfd.	58	..
65	Atl. Sugar	19½	19½
16	Bell Telephone	128½	..
340	Do. Rights	4⅝	4½
5,180	*Brazilian	53¼	52⅝
118	B. C. Fishing	15¼	15¼
410	B. E. Steel	6	5¾
460	Do. 1st pfd	57½	57
305	Do. 2nd pfd.	16	15¾
30	Brompton	41	..
1	Can. Car	38	..
75	Do. pfd	89½	89½
435	Can. Cement	†88⅝	88
70	Do. pfd.	†106	106
25	Can. Converters	84	84
1	Can. Cottons	90	..
890	C. G. E. pfd.	54	54
33	Can. Ind. Alcohol	28	28
60	Can. Steamship pfd.	42	42
3	Can. Woollens	7	..
10	Do. pfd.	37	..
175	Con. Smelting	37	37
12	Cuban Cane Sugar	9	..
126	*Detroit Ry.	65	64⅞
2	Dom. Bridge	78	..
42	Dom. Canners	34	34
15	Do. pfd.	89	87
10	Dom. Coal pfd.	78	..
10	Dom. Steel pfd.	72⅛	..
25	Illinois Traction	77	..
6	*Lake of Woods	175	..
65	Laurentide	92	92
68	Lyall	16	15
5	Maple Leaf pfd.	91¼	..
109	Mont. Telegraph	80	150
161	Mont. Power	157	157
480	Nat. Breweries	53	53
3	*Ogilvie pfd.	118¼	..
24	Quebec Power pfd.	92	..
70	Sou. Can. Pow.	54½	54½
15	Sherwin Williams	106½	..
87	Shawinigan	126⅛	126
130	Spanish River	106	107⅞
116	Do. pfd.	114	114
80	Steel of Canada	79	77½
25	Do. pfd.	103¼	..
75	Twin City	65	64
80	Wayagamack	42	42
9	Winnipeg Ry.	27¾	..
5	Do. pfd.	81	..
10	Woods Mfg	30	..

BANQUES

21	*Commerce	184	184
12	Molsons	154	153½
8	*Union	106	..

OBLIGATIONS

$ 500	Can. Cement	102½	..
1,000	Can. Loan 1925	101	..
2,100	Do., 1931	101.05	101
200	Do., 1937	102.50	..
1,450	Vic. Loan 1924	100.80	100.76
2,400	Do., 1927	102.85	102.85
2,100	Do., 1933	105.25	105.25
7,000	Do., 1934	102.85	102.65
2,100	Do., 1937	107.37	107.37
500	Renewal 1927	101.17	.....
500	Do., 1932	102.20	.....
1,100	Refunding 1928	100	.....
900	Do., 1943	97.95	.....
2,500	M. Tram. Debs.	80½	80½
10,000	Quebec Ry.	62⅝	62⅛
4,000	Wayagamack	78½	78½

HORS-LISTE

2,000	Argonaut	.55	.54
100	Beigo	78⅝	78⅝
15	Do. pfd.	92	..
100	Cooksville	14½	14½
35	Do. pfd.	46¼	46¼
15	Eastern Eng.	26¾	26
350	Hollinger	11.75	11.70
20	Illinois Pow. Pfd.	91	..
200	Indian	.31	.31
100	Keeley	2.52	2.52
2,100	Mont. and Ont.	.22	.21
642	Mont. Tram. Pows	8	8
10	Nat. Brick	12½	12
50	Nipissing	6.50	6.50
200	Rouyn	.41	.41
80	Saguenay	28	‡.25
1	So. Can. Pow. pfd.	91	..

*Ex-dividende. †Nouv. Max. ‡Nouv. Min.

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
10	Atl. Sugar	19½	
250	Tel. Rgts	4½	4⅜
25	Abitibi	64¼	
380	B. E. Steel	6	5⅞
30	Do. 1 pfd	57	
4,249	Brazilian	53⅛	52
108	B. C. Fish	15⅛	
5	Bell Tel.	128½	
15	Burt. F. N.	131½	
140	Can. Bread	73	
20	Do. pfd	97½	
25	Can. Cement	86	
5	Can. St. L.	42½	
26	C.P.R.	182½	
12	City Dairy	180½	
3	Con. Gas	166	
85	D. Canners	33	32⅞
7	D. Stores	26	
18	D. Steel pfd	73	
88	Goodyear pfd	80	79⅞
5	M. Leaf pfd	91	
5	Pac. Burt.	101	
28	Do. pfd	38	
5	Int. Mill. pfd	94½	
5	Twin City	64	
9	Winnipeg Ry	28	
12	W. C. Flour	103	100

MINES

1,200	Conlagas	68	67½
10	Dome	18.00	
40	McIntyre	17.25	
4,000	Trethewey	9	8⅞

BANQUET ET BONS

3	Commerce	183¾	
4	Royal	214	
2	Can. Perm.	185	
$8,000	V. L., 1924	100.85	
1,000	V. L., 1927	102.95	
5,500	V. L., 1933	105.30	105.20
700	V. L., 1934	102.25	
200	Renw., 1043	99.75	
1,000	Sao Paulo	88	

HORS-LISTE

600	Keeley	2.51	2.50
75	Holly	11.85	11.80
4,500	M. & O. Mines	22	20
500	T. Hughes	1.25	
1,000	Nighthawk	95	
5,200	Goldale	35⅛	31½
4,350	T. Oakes	72½	
2,300	Clifton	8¼	8
100	L. Shore	3.59	
2,000	Indian	31	
20	Mutual Oil	12¾	

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
800	Allis-Chalmers	45½	45¼
300	Allied Chemical	68¼	67½
400	Am. Agri. Chemical	12⅛	12
5,200	Am. Beet Sugar	42⅝	40⅝
500	Am. Bosch Magneto	34⅛	34
8,300	Am. Can.	114¼	112½
1,500	Am. Dr. Syndicate	9⅛	8¾
300	Am. Hide & Leather	11⅛	11⅛
1,700	Do. pfd.	59¾	58
2,600	Am. Inter. Corpor.	23	22¼
200	Am. Linseed	19¼	19⅛
1,200	Am. Locomotive	74	73⅛
200	Am. Ship & Com.	14½	14⅜
2,800	Am. Smelting	62	60⅜
700	Am. Steel Foundries	38	37⅜
1,800	Am. Sugar	58	56¾
400	Am. Sumat. Tob.	22½	21¾
300	Am. Tel. & Tel.	129⅝	129⅛
1,000	Am. Woollen	73½	72¾
12,600	Anaconda Copper	39⅛	37⅞
300	Atchison	99¼	99¼
9,200	Atlantic Gulf & W.I.	19	17⅞
7,900	Baldwin Loco.	123	121½
1,200	Baltimore & Ohio	56½	55
600	Bethlehem Steel	58⅝	57½
400	Brooklyn Man. Tran.	15¾	15
5,600	California Petrol	25⅝	25⅛
500	Canadian Pacific	147⅞	147¼
300	Central Leather	16½	14¾
1,000	Cerro de Pasco	47	46½
3,400	Chandler Motor	36⅞	36⅛
6,900	Chesapeake & Ohio	70	69¼
600	Chicago M. & St. P.	19¼	19⅛
2,000	Do. pfd.	23½	23⅛
1,000	Chicago Rock Island	24⅝	23¾
3,900	Chile Copper Co.	28¼	27⅝
1,300	Chino Copper	18⅞	18⅜
1,600	Columbia Gas	36¼	35¼
2,000	Con. Gas	64	63
1,400	Continental Can.	51⅜	50½
400	Corn Products	175½	174½
8,000	Corden Oil	35⅛	34¾
700	Crucible Steel	63⅛	63
200	Cuba Cane Sugar	16⅛	16⅛
2,500	Do. pfd.	89½	89½
13,400	Davison Chem.	53¼	50⅞
600	Delaware & Hudson	112¾	112½
400	Endicott J.	63¾	63
4,600	Erie Railroad	25⅛	24½
3,200	Do. 1st pfd.	31½	30½
4,400	Famous Players	65⅜	64½
800	Freeport Texas	10¾	10
1,400	General Asphalt	40⅝	39¼
200	General Cigars	91¼	91
1,000	General Electric	207⅜	206¼
4,700	*General Motors	14⅞	14⅜
700	Goodrich	23⅝	22¾
500	Granby Mining	16⅛	16
900	Great Northern pfd.	67½	67⅛
500	Great Northern Ore.	29	28¾
2,900	Gulf States Steel	82¼	80¾
3,600	Houston Oil	73¼	70⅞
5,000	Inspiration Copper	25⅜	24¼
400	Internat. Nickel	13	12⅞
200	Int. Merc. Marine	8⅛	8⅛
1,200	Do. pfd.	31¾	30
300	Internat. Paper	36⅞	36¼
200	Jones Bros. Tea	22½	22¼
2,100	Kelly Springfield	26½	25⅞
3,800	Kennecott Copper	37⅛	36⅝
600	Lehigh Valley	69⅜	69¼
1,100	Mack Truck	85⅝	85¼
2,900	Marland Oil	37⅛	36¼
4,800	Middle States Oil	5½	5¼
1,100	Missouri K. & T.	11⅞	11⅜
400	Missouri Pacific	12⅛	12
900	National Enamel	32	31¾
300	Nevada Consol Copper	13¾	13⅜
800	New Haven	19⅜	18⅞
500	N.Y. Air Brake	40⅝	39½
2,100	New York Central	100½	100
1,900	Norfolk & Western	106⅛	107½
300	Northern Pacific	64	63¼
200	Owens Bottle	44	44
15,000	Pacific Oil	55	53⅝
4,500	Pan Amer. Petrol	48¼	46¾
9,700	Pan.-Pete.-B.	46⅞	45⅛
1,400	Pennsylvania R.R.	43½	43¼
1,100	Père Marquette	43⅛	42⅝
200	Philadelphia	45	44¾
5,900	Philips Pete	39	37⅞
800	Pierce Oil	3½	3⅜
200	Pierce Arrow	10½	10⅜
1,600	Prod. and Ref.	38¾	35⅛
300	Public Ser. Corp. N.J.	43	42¾
200	Pullman	120⅛	120
2,600	Punta Sugar	64¼	62¾
3,400	Pure Oil	25⅞	24¼
400	Reading	55½	55¼
2,000	Republic Iron & S.	57½	56⅜
900	Royal Dutch	54½	53⅞
8,500	Shell Union Oil	18⅞	18¼
2,300	Sears Roebuck	90½	89¼
200	Simmons Bed	22½	22⅜
3,100	St. Louis & S.F.	23	21¾
1,800	St. L. S. W.	38⅞	37¾
6,200	Sinclair Consolidated	23	21⅝
300	Skelly Oil	25¾	25
2,200	Southern Pacific	88½	88
88,700	Southern Railway	49⅝	48⅛
2,700	Do. pfd.	72⅛	72
2,200	Stand. Oil, N.J.	39⅝	38⅞
5,700	Stand. Oil, Cal.	63⅞	62⅝
900	Stromberg Cr.	77⅛	76
23,400	Studebaker	101⅛	99¼
2,400	Texas Oil	43⅝	43
1,200	Tobacco Prod. Co.	63	62½
800	Union Pacific	131¾	131½
300	United Fruit	194	193½
400	United States Smelters	22½	22
7,000	U.S. Indust. Alcohol	76¾	75
1,800	U.S. Rubber	37	36
16,700	U.S. Steel	104⅞	103½
1,900	Utah Copper	66¾	65½
800	Vanadium Steel	31	30¼
400	V. Carolina Chem.	6⅞	6⅜
3,500	Wabash "A"	43¾	42¾
1,300	Westinghouse	62¼	62
400	White Motor	57	56⅜
2,100	Willys-Overland	12	11¾

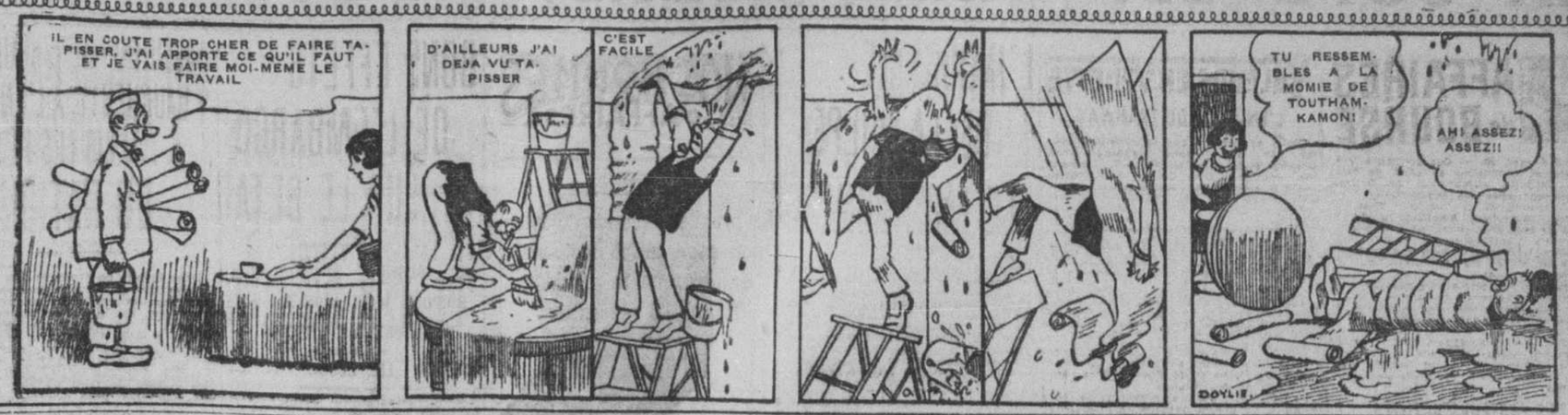
OBLIGATIONS INTERNATIONALES

$16,000	Canada (1926)	5%	100	99⅞
13,000	Canada (1929)	5½%	101¼	101⅛
5,000	Canada (1931)	5%	99¾	99¾
30,000	Canada (1952)	5%	101⅛	100
29,000	Bordeaux	6%	77	76½
23,000	Lyon	6%	77½	76½
18,000	Marseille	6%	77¼	76½
24,000	Soissons	6%	78	77½
17,000	Seine	7%	82	81½
80,000	Japon	4½%	97⅛	97
20,000	Japon (2e série)	4½%	97⅛	97⅛
32,000	Japon	4%	80¼	80
12,000	U.K.	(1929) 5½%	107¼	106⅜
8,000	U.K.	(1937) 5½%	101¼	101
	France	(1941) 7½%	94½	..
	France	(1945) 8%	96½	..

*Ex-dividende.

10	Int. Pete	20¾	
60	B. A. Oil	36½	36¼
45	N. S. Car	14	
25	Press. Metal	23½	
5	Shawinigan	125⅜	
3	C. Woollens	63¾	
10	Do. pfd	36¾	

MARIUS — EN AMATEUR



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Saint-Michel

Boulevard Saint-Laurent, lot No 10-380, terrain 23.6" x 110, Ernest Lamarche à Abraham Albert, $1800.—42375.

Quartier Préfontaine

Rue Bourbonnière, Nos 645 à 645, lot No 18-500 et 501, terain 22.6" x 78 chacun. Henri Benoit à Cyrille Piché, $10,000.—42376.

Quartier Saint-Paul

Rue De Razilly, vacant, lot No 3912-480. La Cie des Terrains de la Banlieue de Montréal à Wilfrid Fontaine, $666.66.—42354.

Rue De Razilly, vacant, lot No pte 3912-473, pte 3912-474, terrain 20 x 80. R. Vandemenibroecke à Annie Lafleur épse J.-Albert Côté, $1,000.—42356.

Quartier Ahuntsic

Boulevard Gouin Ouest, No 338, lot No pte 275, terrain superficie 216000. Antonio Prévost et D. Racine exqualité à L.-O. Sauriol, $5,500.—42426.

Boulevard Gouin Ouest, No 338, lot No pte 275, terrain superficie 21600. L.-O. Sauriol à Alfred Racine, $5,500.—42427.

Boulevard Gouin Ouest, No 338, lot No pte 275, terrain superficie 216000. Alfred Racine à Financial Loan & Realty Ltd, $6,500.—42429.

Quartier Ville Marie

Rue St-Paul ouest, No 220, lot No 12, terrain 17.6" et 18.6" x 31.6". Chs. Schacher et autres à Harry Rabin, $12,250.—42509.

Quartier St-Denis

Avenue Mont-Royal Est, Nos 689 à 691, lots Nos 330-35, pte 330-34, terrain 38 x 100. Samuel Thibaudeau à Alcide Sénécal, $27,500.—42521.

Avenue Massue, bâtisses, lot No 325-211. Révérend J.-H. Caillé (droits) à Claire Coaillier et autres, $470.40—42450.

Quartier St-Jean

Rue Henri-Julien, Nos 2131 à 2133, lot No ½ S. E. 8-74, terrain 26 x 110. Harry Darabaner à Merenda Bourassa, $16,500.—42510.

Quartier St-Michel

Rue Esplanade, Nos 2221 à 2228, lot No pte S. E. 11-486, terrain 25 x 96. Harry Crohen à Sharja B. Lazarowitz, $9,500—42514.

Montréal Est

Rue Notre-Dame, vacant, lot No pte 185. Le Shérif de Montréal à J.-Edouard Jeannotte et J.-B. Pigeon, $390.—42436.

Vacant, lots Nos 93-86 à 106. Le Shérif de Montréal à Lawrence A. Wilson, $100.—42435.

Quartier Papineau

Rue Dorion, Nos 932 à 986, lot No 1225-95, terrain 23 x 75. James Devlin à L. E. Ducios, $6,000.—42453.

Quartier Mont-Royal

Rue Northmount, vacant, lot No 25-624. Le Shérif de Montréal (sujet au retrait) à Chs. Laurendeau, $275.—42439.

Rue Northmount, lot No 25-626. Le Shérif de Montréal (sujet au retrait) à Chs. Laurendeau, $276.—42440.

Quartier Bourget

Rue Bordeaux, Nos 762 à 766, lot No 1223-74, terrain 17 x 84. Mérida Bourassa à Harry Darabaner, $3400.—42520.

Verdun

Rue Pacifique, Nos 112 à 116A, lot No 2402-80, terrain 3[illegible] x 110. Louis Fortin à Zénon Lefebvre, $8000.—42483.

Rue Pacifique, Nos 92 à 100, lots Nos 2402-77-2, 2402-78-1, terrain superficie 3866. Rebecca Bercovitch épse A. N. Landry à Benjamin Kert, $1.00 et considération.—42506.

Quartier Delorimier

Rue Cartier, Nos 1746 et 1748, lot No 153-178, terrain 23 x 70. Aurore et Evelina Gingras à Alma Gingras vve A. Gingras, $6500.—42494.

Rue Bordeaux, Nos 1985 à 1987A, lot No 161-338, terrain 25 x 86. Elie Mayer et autres à J.-Achille Bellebois. $10,000.—42480.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue Madison, vacant, lot No 102-128. Le Shérif de Montréal (supt au retrait) à W.-P. Brass. $300.—42457.

Avenue Hampton, Nos 191 à 195, terrain 24 x 84. Jean-Baptiste Dubuc à P. Gabriel Charlebois et uxor. $13,500.—42502.

Quartier St-Jean-Baptiste

Avenue Laval Nos 406 à 408, lot No 18-1269, terrain 20 x 70. Jack Goldberg et A. Bernsky à Louis Lipsey. $5450.—42461.

Rue Colonsale, Nos 511, 513, lot No 1-14, terrain 26.2" x 70. Esther Stein, épse Paul Katz à Henry Lautman et F. Fraddins. $3000.—42510.

Quartier Prefontaine

Rue Valois, Nos 275 à 285, lot No 22-61 et 62, terrain superficie 5686. V. et H. Bernier à F.-A. Blain. $15,000.—42469.

Quartier Mercier

Rue Louis Veuillot, vacant, lot No 21-1417 à 1419, terrain 25 x 84 chacun. Alfred Levesque à Frank-J. O'Rourke. $1800.—42470.

Rue Boyce, vacant, lot No 28-374, terrain 24 x 90. Jos.-P. Gaudet à Joseph-William Greffe. $300.—42481.

Quartier Ahuntsic

Avenue des Belges, vacant, lot No 2630-233, terrain 25 x 76. Arthur Milletto à Alp.-Napoléon Bélanger. $600.—42471.

Quartier Saint-Edouard

Rue Saint-Hubert, Nos 2473 et 2475, lot No 7-445. Philomène Dupuis, épouse N. Bourbonnais à Marie-Yvonne Bourbonnais. $5,400.—42527.

Rue Saint-Valier, Nos 1264 à 1272, lot No 8-790; terrain 24 x 101. Jules Labelle à Succession O. Lamothe, épouse E. Léonard. $14,500.—42492.

Quartier Rosemont

1ère avenue, vacant, lot No 189-1095; terrain 25 x 90. D.-Hardy Boisseau à Léon Nevraumont. $300.—42449.

Quartier Saint-Paul

Rue Eadie, vacant, lot No 3929-261. Le shérif de Montréal (sujet au retrait) à Cie des Terrains Suburbains de Montréal. $250.—42423.

Rue Rielle, Nos 95, 97, lot No 3387-2; terrain 16 x 77. Arthur Boulard à Fra.-Barbeau et A. Barbeau. $3,600.—42455.

Rue Hurteau, No 516, lot No 3616-331. William Duranceau à Georges Davis.

TROIS-RIVIERES DOIT CONTRACTER UN EMPRUNT

Trois-Rivières, 25.—Le conseil municipal, à une séance spéciale, vient de décider, à l'unanimité de faire un emprunt de $335,000 pour régler les affaires de la "Page Wire Fence Co. Ltd", et de l'"Eureka Shoe Company", compagnies en liquidation et dont la ville avait garanti les obligations.

Le montant des obligations de la "Page Wire Fence Co.", garanties par la cité lors de leur émission, est de $200,000, plus $88,000 d'intérêts et $12,000 de frais judiciaires. L'émission de l'"Eureka Shoe Company" se monte à $25,000 avec $750 d'intérêts et $9,250 de frais judiciaires et autres frais et déboursés pour la conservation de la garantie de la Cité, soit en tout $35,000.

Comme le tardeau sera très lourd et obérera considérablement les contribuables de la cité, demande sera faite au lieutenant-gouverneur en conseil d'emprunter la somme de $335,000 à trente ans au lieu de dix ans, tel que le veut la loi.

La motion demandant l'autorisation d'emprunter a été proposée par M. l'échevin Edouard Langlois, avocat, président du comité des finances, appuyée par l'échevin J.-B. Loranger.

Un règlement sera soumis au peuple pour ratifier l'emprunt, et si le règlement est rejeté, une taxe devra être levée immédiatement sur les propriétés de la cité pour obtenir le montant de $335,000.

Ceci met fin à de longues procédures qu'avait occasionnées l'affaire de la "Page Wire Fence". La "Sun Trust Company", de Montréal, comme fiduciaire, avait intenté une action au montant de $200,000 contre la cité de Trois-Rivières, réclamant ainsi le montant des obligations de la "Page Wire Fence", en liquidation, obligations que la cité avait garanties. La cité avait plaidé collusion entre la "Sun Trust Company" et la "Page Wire Fence Company", prétendant que la "Sun Trust" au lieu de dépenser l'argent des débentures aux fins stipulées dans le règlement passé à cet effet, les avait payés collusoirement à certaines personnes sans cause ni considération, pour des fins ignorées, et sans profit pour la ville ni pour la "Page Wire Fence". La cause fut plaidée aux Trois-Rivières devant l'hon. juge Duplessis, mais sur les entrefaites, la cité des Trois-Rivières était condamnée par défaut par l'hon. juge Maclennan dans une cause d'Hébert contre la cité des Trois-Rivières, où Hébert réclamait le paiement de coupons d'intérêts sur certaines obligations de la "Page Wire Fence". La cité porta cette dernière cause en appel, ce qui amena l'hon. juge Duplessis à décharger le délibéré dans la cause qu'il avait devant lui, et plus tard la Cour d'appel maintenait le jugement de M. Maclennan.

Le contentieux paria alors de porter toute l'affaire en Cour Suprême, mais auparavant on crut plus prudent de demander l'opinion de Me Eugène Lafleur, C.R., de Montréal, et c'est cette opinion de Me Lafleur qui a décidé le conseil à demander l'emprunt de $300,000.

Voici ce que dit Me Lafleur: "Je ne vois aucune chance de réussir en Cour suprême et je considère que tous les moyens de défense soulevés par la Cité sont mal fondés pour les motifs donnés dans le factum de l'intimé en Cour d'appel. A la plupart de ces moyens, le demandeur peut opposer une fin de non-recevoir résultant de la garantie sous conditions donnée par la Cité.

"Quant à l'application de la loi de 1918, exigeant la soumission du règlement aux électeurs et son approbation par le lieutenant-gouverneur, (ce que la ville prétendait ne pas avoir été fait), ce serait donner à cette loi un effet rétroactif que de l'appliquer à l'acte de fiducie en date du 2 mars, étant donnée que la loi n'est entrée en vigueur que le 4 mars. La cité se base sur le témoignage de M. Nobert, le trésorier, pour établir que ce n'est pas le 2 mars que faire renvoyer la cause en Cour supérieure pour faire une preuve additionnelle. Dans l'exercice de sa juridiction, le juge en première instance a refusé une remise et sur une question de ce genre, la Cour suprême n'interviendra pas.

RU-BER-OID pour TOITURES!
50 SORTES DIFFERENTES
THE RUBEROID Co LIMITED
BUREAUX GENERAUX ET USINES A MONTREAL
"Les Premiers Fabricants de Toitures de Qualité"
MOULINS POUR FEUTRES ET CLOISONS A PORT NEUF P.Q.
26,23

$1850.—42472.

Rue Le Caron, Nos 228 et 230, lots Nos 3929-273 et 274. Pierre Menoche à Jos.-Timothée Perras. $1,500.—42491.

Quartier Maisonneuve.

Avenue William David, Nos 238, 300 et 302, terrain 26 x 96. Joseph Bernier à N. Rivet et L. Houle. $9,500.—42468.

Rue Lafontaine, vacant, lot No 4-256, terrain 23 x 101 9-10. Nicholas Bennett et autres à Ursa Toupin. $1780.80.—42467.

Rue Ontario, Nos 3026 à 3030, lot No 4-263, terrain 23 x 100. Cléophas-P. Aubin à Etienne DesGrosilliers. $8,600.—42468.

Rue Sicard, Nos 270 à 274, lot No 2-858, terrain 25 x 75. Louis Toupin à Ernest Pagé. $7,500.—42471.

Montréal-Nord

21ème Avenue, bâtisses, lot No 38-818 et 820, terrain 25 x 97. Alfred Nault à Albert Renaud. $3,600.—42441.

Avenue Belleville, lots Nos 38-487 et 488, terrain 80 x 71.3-10 et 68.4-10, superficie 4219. John-James Doran et autres à Cyrille Benoit. $150.—42501.

Quartier Villeray

Rue Boyer, bâtisses, lot No 490-90; terrain 25 x 70. Léon Nevraumont à Daniel Hardy Boisseau. $650.—42447.

Vacant, lot No 488-283. La Cie des Terres du Parc Amherst à Philippe L'Heureux. $1100.—42478.

Rue Boyer, No 3602, lot No 490-103. Ls. Desjardins à M.-Lse. Desjardins, épouse J.-E. Beaudet. $550.—42517

CIGARETTES
GUINEA GOLD
"Douces et Extra Fines"
20 POUR 25¢


UNE FAVORITE EN ANGLETERRE DEPUIS 30 ANS.

LES DEUX LIGUES DE L'OUEST JOUERONT POUR LE CHAMPIONNAT LES 10 ET 12 MARS

DEUX PARTIES AVEC LE TORONTO CETTE SEMAINE

Le résultat de cette série décidera lequel des deux clubs rencontrera l'Ottawa à la fin de la saison.

LES LIGUES DE L'OUEST

Le Canadien et le club Toronto qui sont à l'heure actuelle égaux pour la seconde place dans la ligue professionnelle de hockey joueront deux parties ensemble cette semaine. Demain soir, le Toronto viendra rencontrer le Canadien à l'Arena, et samedi, le Canadien jouera à Toronto avec le club de l'endroit. Ces deux joutes décideront pratiquement lequel des deux clubs se mesurera avec l'Ottawa dans la série finale pour le championnat.

Le Canadien a décidé de ne pas protester la partie de samedi dernier à Ottawa. Léo Dandurand a été informé par le président de la ligue que s'il protestait la partie, cette question serait réglée par les gouverneurs de la ligue. Or, le Toronto a tout intérêt à ne pas voir le Canadien gagner cette partie. Le Toronto et l'Ottawa voteraient donc contre le Canadien. Le vote du Hamilton est incertain. Le protet a donc peu de chances d'être gagné et, comme il faut que le protêt soit accompagné de $200, et que ce montant est perdu si le protêt est rejeté, le gérant du Canadien croit qu'il n'est pas avantageux de protester la partie. Le Canadien fera l'impossible pour vaincre le Toronto demain soir et pour le battre de nouveau samedi à Toronto.

Jack Adams qui n'a pu jouer samedi sera sûrement à son poste demain soir et sera un dangereux adversaire. Babe Dye est maintenant en grande forme et il aura besoin d'être surveillé de près.

Une dépêche d'Ottawa nous informe que Tommy Gorman, gérant du club de hockey de la capitale, ne veut pas entendre parler d'une série de neuf parties entre trois clubs. Le club Ottawa veut une série de douze parties entre quatre clubs, les deux champions de l'Ouest et les deux premiers clubs de la ligue locale. A moins que l'on n'ait une série de douze parties, le club Ottawa insistera pour jouer une série finale entre les deux premiers clubs de la ligue locale et une série entre le vainqueur de cette série et les champions de l'Ouest comme par le passé.

Calgary, 26. — E.-L. Richardson, président de la Ligue de Hockey de l'Ouest du Canada, a annoncé que la série de parties entre le Calgary et le deuxième club de sa ligue aura lieu les 5 et 7 mars. La première partie, entre les champions de l'Ouest et les champions de la Côte du Pacifique, aura lieu le 10 mars sur la Côte du Pacifique et la seconde le 12 mars dans l'Ouest.

Vancouvert, 26. — Frank Patrick, président de la Ligue de hockey de la Côte du Pacifique, a annoncé, hier soir, que les parties décisives pour le championnat de sa ligue seront disputées à Vancouver, lundi prochain, et le vendredi suivant, 3 et 7 mars.

LES SONS VAINQUEURS

Québec, 26.—Les Sons of Ireland ont défait le Trois-Rivières par 2 à 0. Composition des équipes:

Sons of Ireland		Trois-Rivières
Turgeon	buts	Lumière
Lonergan	défense	Béchard
Starkins	défense	Richardson
Pedneault	avants	Quenneville
Diman	avants	Neville
Laroche	avants	Desbiens
Gaudreault	substituts	Gagnon
McNaughton	substituts	Duval

LIGUE DES CHEMINS DE FER

Trois parties seront jouées ce soir au rond Victoria entre clubs de la Ligue des chemins de fer nationaux. Voici le programme:

Express vs Motive Power.
Bureau Général vs Terminal.
Département des Wagons vs Télégraphistes.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Nul	P. C.	Pts
Dépt. des Wagons	2	0	1	7	5
Motive Power	2	1	0	9	7
Télégraphistes	2	1	0	6	4
Bureau Général	1	1	1	8	3
Terminal	1	2	0	6	2
Express	0	3	0	3	0

ATHLETIQUE CANADIEN, 4; SAINT-ANTOINE, 1

Dimanche à l'Ecole de Réforme, l'Athlétique Canadien a battu le S.-Antoine par 4 à 1. La joute fut très rapide et intéressante, mais sans le jeu vraiment merveilleux du gardien de but du S.-Antoine, le score eut été beaucoup plus élevé, car il bloqua de toutes les façons une infinité de coups très difficiles. Au premier point de l'Athlétique tout se passa d'abord comme pour un point ordinaire, puis, tout à coup, Crevier, du S.-Antoine décida que c'était un "off-side" et il réussit sans trop de difficultés à mettre de son dire l'arbitre qui était un des premiers du S.-Antoine. Après des protestations, la partie reprit et le S.-Antoine ne put réussir à compter. S'il se sauva du blanchissage, ce fut par la malchance d'un joueur de l'Athlétique qui, en voulant éloigner la rondelle, la mit dans ses propres buts. Les joueurs du S.-Antoine savent cependant mettre un peu de rudesse dans leur jeu. Les points de l'Athlétique furent faits par Caron, Poirier, Dion 2.

L'Athlétique joue le mardi, vendredi et dimanche. Il lance un défi à tout bon club amateur entre autres: Bordeaux, Royal Nord, S.-Eustache, S.-Jérôme. Varennes. Inf. Albert Ostiguy, 2406 Boyer.

ATHLETIQUE CANADIEN, 6; CERCLE DOLLARD, 3

Vendredi soir, l'Athlétique Canadien et le Cercle Dollard ont joué une partie très intéressante. Le résultat fut incertain jusqu'au milieu de la troisième période, alors que l'Athlétique Canadien scora ses trois derniers points. Caron et S. Pigeon eurent chacun trois points à leur crédit. Le Cercle Dollard mérite des louanges pour son jeu, son ardeur inlassable à déblayer la patinoire à temps pour la partie et aussi pour son hospitalité. Le 2 mars, il y aura une partie revanche entre les deux clubs.

Noms des joueurs de l'Athlétique: A. Pigeon, F. Pigeon, Caron, Poirier, S. Pigeon, Dalbec, E. Lafièche, P. Lafièche, M. Dion, P. O'Shea, Bernier.

L'athlétique Canadien joue les mardis, vendredis et dimanches.

Il lance un défi à tout club amateur, entre autre: Bordeaux, Royal Nord, Excelsior, S.-Stanislas, Paramount. Inf. Albert Ostiguy, 2406 Boyer.

LE JEU DE DAMES

LES EQUIPES DE VILLERAI

Les deux équipes du Villerai ont vaillamment combattu, lors de la dernière séance hebdomadaire. Suit le résultat:

Equipe No 1.		Equipe No 2	
E. Hébert	1	C. Leblanc	0
A. Malo	0	E. Thibaudeau	1
N. Decoste	0	J. Tremblay	1
P. Viens	½	J.-A. Beauchamp	½
J.-C. Malo	½	B.-A. Berthelot	½
G. Valin	½	N. Larocque	½
J.-O. Lévesque	0	S. Fournelle	0
F. Sarrasin	1	E. Bélanger	0
Total	3½	Total	4½

REUNION DU MERCREDI

Les rencontres hebdomadaires du mercredi sont maintenant passées à l'ordre du jour chez nos damistes.

Demain soir donc, les équipes du Sainte-Marie, Villerai, Delorimier, Saint-Henri et Maisonneuve, se disputeront la victoire.

Que les amateurs assistent en nombre à ces amusantes soirées damiques et tous y gagneront.

No 52—Série: "LE MIROIR DES HOMMES"
Par M. E. Saint-Maurice, père.
Noirs—13 pièces.



Blancs—16 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

LE JEU D'ECHECS

TOURNOIS DE MONTREAL

A une assemblée du comité d'organisation du Tournoi de Montréal, tenue à l'A.A.A. Nationale, il a été décidé d'organiser, cette année, deux tournois, l'un pour le championnat de Montréal appelé "Tournoi Majeur" et l'autre, pour les joueurs des classes "B" et "C" appelé "Tournoi Mineur".

Tous les joueurs de première force, (enregistrés dans la "Ligue d'Echecs de Montréal" comme joueur de la classe "A") ou reconnus comme joueurs qualifiés, auront le droit de s'inscrire dans le "Tournoi Majeur" et tous les autres dans le "Tournoi Mineur".

Ces tournois commenceront le samedi, 1er mars prochain. Les droits d'entrée sont de $5.00 pour le "Tournoi majeur" et $3.00 pour le "Tournoi Mineur."

MM. S.-B. Wilson, 231 Elm Ave., Dr W. Winfrey, 61 rue Blenville, et A. Cartier, Casier Postal 495, sont autorisés à recevoir ces droits d'entrées, mais les chèques devront être faits payables à l'ordre du Dr W. Winfrey, le trésorier du Comité.

Il y aura une assemblée de tous les joueurs, mercredi, le 17 courant, à l'A.A.A. Nationale, pour discuter les règlements, préparer l'appariment, etc. Léon s'attend à ce que dix joueurs se mêlent s'inscrivent dans chaque tournoi; déjà les messieurs dont les noms suivent ont manifesté leur désir d'y participer:

MM. Harvey, Sawyer, Wilson, Falconer, Griffin, Dr E.-A. Robertson, Cartier, Blanchard, Winfrey, LeDaim et Davis, pour le "Tournoi Majeur" et MM. Gaudet, Lamothe, Schulman, Kenrick, Richard, W. Manseau, Jr., Bardorf, Sanders, Saunders, Michaels, Bourque, pour le "Tournoi Mineur".

NOUVELLE VICTOIRE DU CLUB S.-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 25. — Hier après-midi, le club de hockey de St-Hyacinthe a infligé une défaite au club de l'Institut LaRoche. Pendant la première période, le jeu a été rapide, les montées fréquentes, mais les défenses de chaque club étaient solides et ne permettaient pas d'approcher des buts; aucun point ne fut enregistré.

A la deuxième période, les joueurs locaux redoublèrent d'ardeur et les buts de l'Institut Laroche furent littéralement bombardés. Au milieu d'une mêlée, Paul Viger s'empara de la rondelle et la lança dans le filet, comptant un point pour le club local.

La troisième période ne laissa pas de doute sur le résultat de la partie. Les joueurs de l'Institut Laroche semblaient avoir perdu confiance; le jeu se fit presque continuellement devant leurs buts. Henri Viger, du club Saint-Hyacinthe, après une montée sensationnelle, lança la rondelle dans le filet, portant le score à 2 à 0.

Depuis l'ouverture de la saison, le club Saint-Hyacinthe n'a perdu qu'une seule partie et il a enregistré 41 points, alors que ses adversaires n'ont compter qu'une point.

A. O. A. DE MONTREAL ET A. O. A. DE QUEBEC

Jeudi soir, le 28 courant, à 11 heures, c'est-à-dire après la partie du National avec le Trois-Rivières, il y aura une joute de hockey qui promet d'être des plus intéressante, car, comme il existe entre ces deux équipes une ardente rivalité, la partie sera aussi excitante que possible.

Ces deux équipes ayant gagné une partie chacune, c'est jeudi soir que la valeur du meilleur club sera reconnue définitivement.

L'alignement des équipes sera comme suit:

Montréal		Québec
Charpentier	buts	Legault
Beauchamp	défense	Legault
Lanthier	défense	Chargentier
Cossette	ailes	Dumoulin
Gouëneau	ailes	Ménard
Collette	centres	Godbout

SAINT-EUSTACHE VS SAINTE-SCHOLASTIQUE

Saint-Eustache, 26.—La partie entre ces deux clubs qui devait avoir lieu le 21, a été remise à mercredi, 27 courant, à cause de la tempête de neige de ces jours derniers. Ce retard bien involontaire n'enlèvera pas l'intérêt de cette fameuse rencontre. Comme nous l'avons annoncé précédemment, l'équipe compte remporter une victoire décisive sur ses adversaires pour mettre fin à toute discussion et pour guérir nos voisins du Nord de leurs idées de lancer des défis.

Cette partie sera arbitrée par M. Labelle de Saint-Jérôme.

L'on nous informe que les représentants des clubs Laduite et Saint-Eustache cherchent à s'entendre sur l'organisation d'une rencontre qui aurait lieu tout prochainement.

CLUB BLUE SOX

Le bureau de direction du club de baseball Blue Sox tiendra son assemblée annuelle mercredi, 27 février, à 8 heures, au No 779 Marquette. Les officiers suivants sont priés d'y assister: R. Alix, Art. Jolivet, Arthur Lafortune, Cyrille Lussier et Alex. Payment.

J.-Leslie O'Breham, ancien secrétaire de la ligue de gouret des Forestiers Indépendants est prié d'entrer en communication avec Alex. Payment le plus tôt possible pour affaire importante. Information Main 4710, de 9 à 5 seulement.

LE NATIONAL L'EMPORTE SUR LE MONTAGNARD

Le National a défait le Montagnard d'Ottawa par 4 à 1 dans une intéressante partie disputée devant un millier de personnes environ, à l'Arena Mont-Royal. Les champions amateurs de la capitale ont certes joué une bonne partie et teins de leurs joueurs, Huart entre autres, sont des étoiles de première grandeur, mais néanmoins, le National a eu un avantage sensible pendant toute la durée de la joute, et sans le jeu brillant de Scott dans les buts et la malchance qui s'attachait aux joueurs locaux lorsqu'ils tiraient vers le filet, le score serait beaucoup plus élevé. Le National a en effet manqué une foule de beaux lancés par un ou deux pouces seulement.

La défense du National composée de Dave Campbell et de Brisebois a été infranchissable, tandis que la division d'attaque a joué une belle partie, exécutant de brillantes combinaisons et se lançant avec énergie à l'assaut de la forteresse des visiteurs.

Bien que fort contestée, la joute a cependant été amicale et l'arbitre Art Ross n'a pas infligé une seule punition

Composition des équipes:

National		Montagnards
Gervais	Buts	Scott
Campbell	Défense	Germain
Brisebois	Défense	Rhéaume
Dufresne	Centres	Huart
Valois	Ailes	Pratt
Lamarre	Ailes	Chouinard
Jacobs	substituts	Duggan
Lalonde	substituts	True
Wayland	substituts	Devenny

Première période.

1—National....Valois 3.00
Deuxième période
2—National....Valois 1.00
3—National....Valois 2.30
4—National....Lamarre 30
5—Montagnard....Huard 9.00
Troisième période
Aucun point.

CANADIEN DELORIMIER

Le Canadien Delorimier continue sa marche victorieuse. Dimanche, à l'Institution des Sourds-Muets, il rencontrait le Cercle Saint-Paul de la Croix et le battait par le score de 2 à 0. La partie a été brillante. Pas une punition n'a été infligée aux joueurs.

Canadien Delorimier		Cercle S.-Paul de la Croix
E. Lecompte	Buts	Hébert
L. Fournier	Défense	Beauchamp
M. Trahan	Défense	H. Rodgers
G. Lecompte	Avants	Charest
M. Blanchard	Avants	Dubois
H. Lecompte	Avants	Picard
E. Gauthier	Substituts	
L. Fontaine	Substituts	
L. Desrosiers	Substituts	

SOMMAIRE

Première période
C.-Delorimier—L. Fontaine . . 9 m.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
C.-Delorimier—L. Fontaine . . 12 m.

Arbitre, Réal Plouffe.

Après cette partie, au même endroit, le Canadien Delorimier s'est mesuré avec le Cantor, qui doit jouer à Saint-Eustache dimanche prochain. Après une lutte contestée du plus haut point, les deux clubs ont fait partie nulle de 3 à 3. Il faut noter que le troisième point du Cantor a été enregistré sur un hors-jeu, bien évident, qui malheureusement passa inaperçu des arbitres. Cette joute a été une belle exhibition de hockey et malgré la différence de poids entre les joueurs du Canadien et leurs fougueux adversaires, le Canadien a eu constamment l'avantage. Son jeu a été vraiment magnifique et son ensemble, aux moments critiques a été digne de professionnels. Aucune mention spéciale ne put être faite, car tous ont joué leur meilleure partie de la saison. Qu'ils continuent de cette manière, ils iront loin.

C.-Delorimier.		Cantor.
E. Lecompte	Buts	Turcotte
L. Fournier	Défense	McAvoy
M. Trahan	Défense	LeBel
G. Lecompte	Avants	Bisaillon
M. Blanchard	Avants	D. Brodeur
H. Lecompte	Avants	Bolleau
E. Gauthier	Substituts	A. Brodeur
L. Fontaine	Substituts	
L. Desrosiers	Substituts	

Première période

C.-Delorimier—H. Lecompte . . 5 m.
Cantor —Bisaillon . . 11 m.
Deuxième période
C.-Delorimier—H. Lecompte . . 10 m.
Troisième période
C.-Delorimier—H. Lecompte . . 9 m.
Cantor —D. Brodeur . . 13 m.
Cantor —LeBel . . . . 17 m.

Arbitre : Réal Plouffe.

Le Canadien donnera ce soir une partie revanche au S.-Stanislas, sur le terrain de ce dernier. Il invite ses partisans à l'encourager en grand nombre. Après cette date, le Canadien-Delorimier est libre. Inf. Gaston Lecompte, Bélair 2061F.

FETE DE L'EXCELSIOR

C'est ce soir qu'aura lieu le euchre annuel du club de hockey Excelsior. La fête aura lieu dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, 1237 Chemin de la Côte des Neiges. Les membres et les amis du club, ainsi que le public en général sont invités. Pas moins de 150 prix seront donnés aux gagnants de la partie de cartes.

HOCKEY A VARENNES

Le Varennes a pris une éclatante revanche de sa défaite du 13 janvier dernier alors que le Carillon le battait par un score de 3 à 1.

Le Carillon accordait, dimanche dernier, une partie de revanche aux Varennois qui sortirent victorieux de la rencontre par un score de 3 à 1.

La partie a été rapide, contestée et exempte de toute brutalité. Bien que le Varennois eût assiégé les buts des visiteurs la majeure partie du temps, le résultat a été incertain jusqu'à une couple de minutes avant la fin de la joute, alors que F. Séguin faisant une superbe montée, logea la rondelle dans les buts adversaires. La rondelle fut remise au jeu, M. Archambault s'en empara et à son tour et après maints détours compta le troisième point.

Le premier point a été enregistré dans la première période par Breton au moment où le gardien des buts venait d'écarter un coup d'Archambault.

Le point du Carillon fut fait par Lapensée sur une passe de Carbonneau à la fin de la deuxième période. Les étoiles des visiteurs furent Martineau, gardien des buts, R. Carbonneau et Lapensée.

Les Varennois n'a que des félicitations à l'adresse du Carillon pour sa bonne tenue sur la glace.

Le 2 mars le Varennes aura la visite de l'Excelsior Henderson, le 9 mars, de l'Underwood. Informations: E. Mongeon, Varennes.

LIGUE COMMERCIALE

Les clubs Ogilvie Flour Mills, Revenu de l'Intérieur et Laporte et Martin ont été les gagnants dans les parties de la Ligue Commerciale, jouées au patinoir Loyola. Equipes:

Ogilvie F. M. (4).		C. Steamship (2).
Lee	Buts	Payment
Hepburn	Défense	Anderson
Murray	Défense	Tobin
Cole	Avants	Cox
Hodges	Avants	Valler
Reilly	Avants	Harney
Brettingham	Substituts	Locke
Caryer	Substituts	Hughes
Barry	Substituts	Hockey

Shell Co. (0)		R. de l'Intérieur (3)
Brophy	Buts	Pazenteau
Davis	Défense	Grueson
Duggan	Défense	Kent
Jaillette	Avants	Lyons
Davidson	Avants	Lemieux
McGuigan	Avants	Lacoste
	Substitut	O'Brian

Robert Reford (1).		Laporte-M. (4).
Catton	Buts	Boisseau
Foran	Défense	Leclerc
Davies	Défense	Cabana
Stephens	Avants	Beauregard
Pitman	Avants	Chapleau
Simpson	Avants	Valois
Spittall	Substituts	Lapointe
Murray	Substituts	Cadotte
Baile	Substituts	Lereux

SEPT BOXEURS SONT MIS HORS DE COMBAT

La première séance du tournoi pour le championnat amateur de la province fourni 18 rencontres.

DU VRAI SPORT

Le tournoi de boxe amateur pour le championnat de la province s'est ouvert hier soir au Monument National. Le programme comprenait dix-huit combas. Sept concurrents ont été mis hors de combat. Le National et les Grenadiers Guards se sont partagés les honneurs de la soirée, leurs représentants rmportant chacun quatre victoires.

Au nombre des vainqueurs, citons: Blain, Desjardins, Beaubien, Gravel, Chabot, Rennie, McGowan et Volkert.

Un combat excitant a été celui entre Long et Dutil, du Sainte-Brigide. Dès le début, ce fut une avalanche de coups. Long n'évita la défaite qu'en s'accrochant à Dutil pour se protéger. La lutte reprit plus ardente et les deux hommes allaient en même temps au plancher. Long se releva plus tôt et, lorsque Dutil se fut remis sur ses pieds, il fit tomber sur lui une grêle de coups et l'étendit sur le carreau, hors de combat.

Blain et Jobin se sont fait une lutte charnée. Blain a gagné, mais non sans peine.

Desjardins, du Cercle Impérial Barlou, a remporté une victoire rapide, battant McNaught, indépendant, en une ronde. Beaubien, du Cercle Outremont, vaincu Bremner, indépendant, en deux rondes.

Il a fallu une ronde supplémentaire pour permettre à Diluio, du Sainte-Brigide, de battre Huneault, du Cercle Barsalou.

La soirée finale du tournoi aura lieu jeudi soir, au Monument.

112 lbs—S. Rennie, Guards, obtient la décision sur D. Spunt, Y.M.H.A.

112 lbs—G. Blain, National, obtient la décision sur R. Jobin, Sainte-Brigide.

112 lbs—Reifman, Y.M.H.A., obtient la décision sur Leithman, Verdun A.C.

118 lbs—G. Beaudin, National, obtient la décision sur F.-H. Lawrence, R.C.D., Saint-Jean.

118 lbs—F. Volkert, Guards, obtient la décision sur T. Gordon, University Settlement.

118 lbs—A. Gagné, Sainte-Brigide, obtient la décision sur A. Giguère, National.

126 lbs—A. Gravel, Impérial Barsalou, obtient la décision sur C. Audet, Sainte-Brigide.

126 lbs—J.-H. Walker, Guards, met Schwartz, Y.M.H.A., hors de combat en une ronde.

126 lbs—M.-A. McGowan, M.A.A.A., obtient la décision sur J. O'Connor, Verdun A.C.

126 lbs—Dillilo, Sainte-Brigide, obtient la décision sur F. Huneault, Impérial Barsalou, après une ronde supplémentaire.

135 lbs—G. Chabot, National, défait W. Edwards, Verdun A.C. en 1 ronde.

135 lbs—L. Long, Sainte-Brigide, met A. Dutil, Sainte-Brigide, hors de combat en une ronde.

135 lbs—J.-A. Hotte, Sainte-Brigide, défait L. Riverin, Sainte-Brigide, "knockout technique."

147 lbs—A. Heathfield, Guards, obtient la décision sur Dutton, R.C.D., Saint-Jean.

147 lbs—A. Desjardins, Impérial Barsalou, met A. McNaught hors de combat en une ronde.

160 lbs—Geo. Ash, National, met A. Corbeil, National, hors de combat en 2 rondes.

175 lbs—A. Beaubien, Cercle Outremont, met Bremner hors de combat en 2 rondes.

LIGUE DE QUILLES DES TABACS MACDONALD

HONEY SUCKLE

Mlle Goulet	94	98	84—	281
Mlle April	82	97	94—	273
Mlle Johnson	98	104	92—	294
Mlle Asselin	100	98	107—	305
Mlle Lapierre	99	84	99—	282
	468	481	476—	1425

FINE CUT

Mlle Soulière	78	113	95—	286
Mlle Martineau	96	94	139—	333
Mlle Barrier	95	68	75—	238
Mlle McGuattie	98	87	120—	305
Mlle Piché	93	97	88—	278
	459	464	517—	1440

INDEX

Mlle Boucher	101	113	96—	310
Mlle Pauzé	101	97	105—	303
Mlle Gélinau	85	89	69—	243
Mlle Desjardins	85	90	108—	283
Mlle Hébert	78	79	110—	267
	459	468	488—	1416

TWIST

Mlle Rose	98	104	89—	291
Mlle Saint-Germain	91	114	94—	299
Mlle Ouellette	97	76	110—	283
Mlle Pelletier	89	108	69—	266
Mlle Bourdelais	85	101	99—	285
	460	503	461—	1424

NAPOLEON

Mlle Fréchette	87	101	92—	280
Mlle Grégoire	118	91	89—	298
Mlle Cardinal	...	79	...	79
Mlle Rail	104	...	92—	196
Mlle Soulière	111	108	87—	306
Mlle Lamoureux	91	103	94—	288
	511	482	454—	1447

PRINCE DE GALLES

Mlle Gwinnell	101	88	126—	315
Mlle Goulet	90	90	87—	247
Mlle Causabon	94	89	83—	266
Mlle Lamoureux	83	117	89—	289
Mlle Jaouen	128	130	114—	372
	496	514	479—	1489

BRITISH CONSOLS

Mlle Piché	86	98	95—	279
Mlle Roy	89	90	92—	271
Mlle Lemarbre	93	104	129—	328
Mlle Rivet	95	95	86—	276
Mlle Boyle	106	101	125—	333
	471	489	527—	1487

PILOT

Mlle Couture	90	96	91—	277
Mlle Piché	96	94	89—	279
Mlle Lanory	82	88	108—	278
Mlle P. St-Michel	107	87	97—	291
Mlle J. St-Michel	107	101	101—	309
	484	464	486—	1434

CUT BRIER

Mlle Laing	107	102	109—	318
Mlle Tremblay	87	91	90—	268
Mlle Lebeau	88	87	91—	266
Mlle Thompson	89	120	118—	327
Mlle Muir	99	98	105—	302
	470	498	513—	1482

CROWN

Mlle Cyr	101	94	127—	322
Mlle Rivet	99	88	113—	300
Mlle Roy	99	98	106—	284
Mlle Dazé	87	97	113—	297
Mlle A. Cyr	99	93	94—	286
	476	460	553—	1484

LIGUE DE PETITES QUILLES

Tous les clubs désirant faire partie de cette nouvelle ligue, seront les bienvenus.

Plusieurs prix d'une haute valeur, ainsi qu'une magnifique coupe en argent offerte par un sportsman bien connu, seront donnés aux champions. Inf. au No 379, 16ème avenue. Rosemont. Téléphone Clairval 3227 le soir seulement.

LE DUFORT VICTORIEUX

Le club Dufort a battu le Verdun Y.M.C.A. par 2 à 0 dans une partie très contestée. Il reprend par cette victoire la première place dans la Ligue Intermédiaire de Verdun. Maintenant, il devra disputer les honneurs du championnat avec le Ferland.

Les deux clubs devront jouer deux parties et celui qui aura le plus grand nombre de points dans les deux joutes sera proclamé champion de la saison 1924.

La première partie de la série sera jouée vendredi au rond Rhéaume. Pour donner à tous la chance d'être présents, elle commencera à 9.15.

Il y aura aussi une autre partie qui commencera à 8 heures. Les clubs Verdun, Y.M.C.A. et Verdun A.C. se feront la lutte.

GRANDS PROJETS DE TEX RICKARD

New-York, 26.—Jack Dempsey sera tout probablement appelé à défendre son titre de champion à l'automne contre un autre boxeur de l'Amérique du Sud si les plans de Tex Rickard se réalisent.

Rickard a annoncé aujourd'hui qu'il a garanti à Quintin Romero-Rojas, du Chili, une bourse de $100,000 pour un combat avec Jack Dempsey, probablement en septembre. L'offre est faite à condition que Romero-Rojas triomphe auparavant de trois adversaires. Rickard en est venu à une entente complète avec le boxeur du Chili et il lui a câblé aujourd'hui, lui disant de s'en venir au plus tôt aux Etats-Unis.

Le promoteur américain a dit qu'il a offert à Romero-Rojas la même chance de conquérir la fortune et la renommée, qu'il a donnée l'an dernier à Luis Angel Firpo. Rickard a ajouté que les nouvelles qu'il a reçues de l'Amérique du Sud paraissent justifier la prédiction que le boxeur du Chili sera peut-être une plus grande sensation que Firpo, qui a réussi à avoir un match avec Dempsey, après avoir culbuté une foule de poids lourds de renom.

Rickard a annoncé en même temps qu'il n'a pas conclu d'arrangements définitifs pour un match revanche entre Firpo et Dempsey et qu'il rencontrera peut-être à faire rencontrer ces deux hommes si Rojas se qualifie pour un combat avec Dempsey.

Le promoteur de Madison Square Garden a reçu de Jack Kearns, gérant de Dempsey, l'assurance que le champion sera prêt à se mesurer avec le boxeur du Chili si ce dernier montre qu'il est un digne adversaire. D'après les plans de Rickard, Romero-Rojas se battra tout d'abord avec Fred Fulton ou Floyd Johnson, à Madison Square Garden.

S'il gagne, il se mesurera ensuite avec Jack Renault.

Il ne saurait être question d'un match éliminatoire entre Firpo et Romero-Rojas.

Le syndicat qui avait organisé un combat entre Firpo et Harry Wills pour le mois de juillet a pratiquement abandonné ce projet. Rickard qui avait offert $100,000 à Wills et $200,000 à Firpo, est encore prêt à leur donner ces montants, mais pas un sou de plus. Il est prêt à faire rencontrer ces deux hommes à Jersey City, en juillet, s'ils veulent accepter ses offres.

Buenos Ayres, 26.—On annonce qu'après son match du 7 mars avec l'Italien Erminio Spalla, Firpo se mesurera avec Al Reich, de New-York, à un festival de charité ici. La date de ce combat n'a pas encore été fixée. Reich est maintenant en route vers l'Argentine.

New Haven, 26.—Spark Plug Russell, de Newark, a obtenu la décision sur Jim Bones, de Bridgeport, à la fin d'un combat de 10 rondes.

Dans la semi finale, Eddie Corbett, de Bridgeport, a mis Joe Russo hors de combat en quatre rondes.

Rochester, 26.—K. O. Phil Kaplan, et Mike Dempsey ont fait un combat nul de six rondes, ici hier soir. Kaplan pesait 152 livres, et Dempsey, 155½.

FETE DU BOUCANIER

Le club raquetteur Le Boucanier recevait dans ses quartiers samedi soir les délégués de l'Union Canadienne des raquetteurs. Ils ont aussi fêté l'élection de leur président, M. C.-E. Paquette, à la présidence de la dite union.

Cette fête a été des plus intime. L'entrain et la camaraderie ont régné en maître. Plus de 125 personnes ont pris part à cette réunion.

Un petit goûter fut servi. Des discours très appropriés furent prononcés et l'on s'amusa ferme jusqu'aux petites heures.

Cette réunion fut un succès, et fait grand honneur aux organisateurs.

Les messieurs suivants ont adressé la parole: MM. C.-E. Paquette, nouveau président de l'Union; N. Olivier, président sortant de charge; A. Laliberté, ex-président de l'Union; P.-G. Mageau, ex-président de l'Union; J.-A. Savard, ex-président de l'Union et patron du club; E.-A. Charland, premier vice-président; J.-A. Massicotte, deuxième vice-président; E. Lefrançois, président de l'Union locale; capitaine Dandinault, patron du club; A. Charbonneau, fondateur du club. Tous les délégués au nombre de 50 avaient accepté l'invitation du Boucanier.

Liste des personnes présentes: Boucanier: MM. C.-E. Paquette, président; A. Charbonneau, A. Surprenant, premier vice-président; R. Dion, deuxième vice-président; W. Boismenu, E. Gravel, A. St-Georges, A. Beauchamp, N. Charbonneau, C. Tremblay, L. Pageau, G. Charbonneau, A. Guertin, E. Rousseau, V. Avard, A. Lamarche, R. Leclaire, M. Paquette, R. Paquette, J.-L. Chartrand, P. Beauchamp, E. Gougeon, O. Gagné, M. Belisle, A. Lauzon, O. Levac, M. Trembay, mascotte; H. St-Georges, A. Tremblay, D. Gagné, L. Dufresne, A. Dufresne, R. Béliveau, P.-E. Rouleau. Du Trappeur: MM. A. Gascon, président; R. Paré, R. Crevier.

Le Mardi-Gras, le club le Boucanier donnera une soirée-mascarade à la Palestre du National. De magnifiques prix seront donnés aux porteurs des costumes les plus originaux. Le public sera juge.

L'organisateur ne néglige rien pour faire de cette fête un succès. L'orchestre Joley Serenaders formé de sept musiciens, sous la direction de M. W. Labelle sera chargé de la musique de la danse.

Les amis du club sont invités à cette soirée.

COURSES A SAINT-JEAN

Saint-Jean, N.B., 26. — Charles Gorman, nouveau champion international et Joe Moore, ancien champion, ont obtenu le même nombre de points, 40, lors des courses en patins disputées ici hier soir. Sommaire des épreuves:

220 verges, senior—1, Charles Gorman, Saint-Jean; 2, Paul Fournan, New-York; 3, Joe Moore, New-York. Temps, 21 secondes.

Un mille, senior—1, Joe Moore, New-York; 2, Richard Donovan, Saint-Paul, Minn.; 3, Charles Gorman. Temps, 3.11-4-5.

440 verges, 18 ans—J. O'Neill Farrell, Chicago, 1; Willie Logan, Saint-Jean, 2; E. Snodgrass, Saint-Jean, 3. Temps, 44 4-5 secondes.



W. SMITH, de la M. A. A. A., ex-champion junior, qui a pris part aux courses en patins de Saranac Lake et du Lac Placide, dans les Adirondacks, et le seul patineur de Montréal qui a réussi à décrocher des prix à ces tournois internationaux.

QUI GAGNERA L'AUTOMOBILE DU NATIONAL?

Dans le but de procurer des fonds à l'Association pour lui permettre d'équilibrer son budget, les directeurs du National ont décidé d'organiser le tirage au sort d'une magnifique automobile Essex, modèle "Coach", à cinq passagers. Les directeurs espèrent par là réaliser une recette suffisante pour rétablir les finances de l'Association sans être obligés de faire un nouvel appel aux membres pour des souscriptions. La date du tirage a été fixée au premier juin et la vente des billets va se poursuivre d'ici là.

L'automobile qui sera tirée au sort est une superbe voiture dont le prix est de $1,700. On peut la voir exposée dans tous les magasins de la maison. Seront aussi formés au sein de l'Association. Le prix du billet est vraiment modique, un dollar ou six billets pour cinq dollars. A ce prix, il n'est personne qui ne voudra courir une chance de gagner une magnifique automobile d'une valeur de $1,700.

Le National compte sur le concours actif de tous ses membres ainsi que sur la bienveillance de ses amis et du public en général.

PARADE DES RAQUETTEURS DEMAIN SOIR

Ne pas oublier que c'est demain soir qu'a lieu la grande parade de raquetteurs organisée par le National, parade à laquelle il convie tous les clubs de l'Union locale. C'est une sortie avec dames. Corps de clairons en tête, on défilera d'abord par les rues Cherrier, Saint-Denis, Roy, de la Roche, jusqu'au Parc Lafontaine, où tout le monde chaussera la raquette pour une promenade à travers le parc. Au retour à la Palestre, il y



HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES

Lundi, Mercredi, Vendredi : 1 h. 30 p.m., à 2 h. 15 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal; 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 30 p.m., à 5 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
Mardi, Jeudi, Samedi : 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 15 p.m., thé musical du studio; 7 h. p.m., causeries; 7 h. 30 p.m., à 8.30 p.m., concert classique de l'hôtel Mont-Royal; 8 h. 30 p.m., à 9.15, artistes du studio de la "Presse"; 10 h. 30 p.m., à 11.30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
Dimanche : 4 h. 30 p.m., concert sacré du studio de la "Presse".

TELEPHONES: Main 5370 et le dimanche —Le soir, le samedi Main 1405

Concert de M. Frank Wright, cet après-midi, au poste C. K. A. C.—Ce soir, les orchestres du Mont-Royal.

Cet après-midi, à 4 heures, une audition spéciale sera transmise du studio du poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"). M. Frank Wright, qui chante cette semaine au théâtre Capitol, interprétera plusieurs chansons de son répertoire, s'accompagnant lui-même au piano. M. Wright est très populaire et ses succès devant les auditoires du Capitol promettent une audition radiophonique très intéressante.

Ce soir, le concert de l'orchestre Battle sera précédé du programme des contes d'enfants, qui seront lus de 7 heures à 7 heures 30.

L'ORCHESTRE BATTLE

A la demande de nombreux auditeurs, M. Rex Battle, directeur de l'orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal, a fait un choix des pièces suivantes pour son concert de ce soir, de 7 heures 30 à 8 heures 30 :

1. Ouverture, "Poète et Paysan", Suppé.
2. Valse, "Fascination", Marchetti.
3. Sélection, "Maid of the Mountains", Simson.
4. Solo de piano par M. Rex Battle : "Liebestraum", Liszt.
5. Fantaisie sur "Aida", Verdi.
6. Chant, a) Swanee's Smiles, Fred Hager.
   b) Carilion, Salvini.

L'émission du poste C.K.A.C. se terminera par une série des pièces de danse les plus populaires et des garnds airs de Jazz en vogue, qu'exécutera l'orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, dirigé par M. Joseph-C. Smith, l'un des conducteurs les plus connus en Amérique.

APPRÉCIATIONS

Nous recevons d'un auditeur éloigné, les appréciations suivantes :

"Messieurs, je possède un appareil "Westinghouse" à trois lampes, et il me fait plaisir de vous annoncer que, malgré le peu d'expérience que j'ai dans l'art de faire fonctionner cet appareil, j'ai très bien réussi à localiser le poste C.K.A.C., de la Presse, hier soir, jeudi.

Recevant votre journal tous les jours, j'ai pu suivre votre programme à partir de 7 heures p.m. jusqu'à 10 hrs p.m., et cela très distinctement, et très fort, malgré une tempête de neige, poussée par un fort vent de l'ouest.

Il ne faut pas oublier que je demeure à Saint-Pascal, c'est-à-dire 75 milles en bas de Québec.

"J'espère que ces quelques lignes seront de nature à vous encourager dans l'organisation de vos magnifiques concerts.

J.-A. PELLETIER, Saint-Pascal."

LE RADIO

PROGRAMME DU 26 FEVRIER
BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)

W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 400 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N.Y.) 2 h. p.m. à 6 p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 pm. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N.Y. General Electric Company)
380 mètres
11 h. 55 a.m.—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—8 h. p.m.—9 h. p. m.—10 h. p.m.—10 h. 50 p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg, Penn.
326 mètres
9 h. 45 a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—5 h. p.m.—8 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—9 h. 55 p.m.—11 h. 50 p.m.

POSTE W. E. A. F (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres
11 h. a.m.—4 à 6 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—9 h. p.m.—9 h. 45 p.m.—10 h. 30 p.m.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa)
484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—Midi 1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m. —6 h. 50 p.m.

POSTE C. F. C. F. (Marconi, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 p.m. à 9 p.m.

POSTE W. L. W. (Cincinnati, Ohio)
309 mètres
Heure centrale: 10 h. 30 a.m.—1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—4 h. p.m. Lundis et mercredis de 8 p.m. à 10 h. p.m.; mardis et jeudis de 8 h. p.m. à 12 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.)
405 mètres
2 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.

POSTE W. D. T. (New-York)
405 mètres
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. C. I. (Rockford Hillside)
360 mètres
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Chambre de Commerce)
(Chicago)—360 mètres (Heure centrale)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.)
337 mètres
11 h. 55 a.m.—5 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.

STUDIO POUR LE POSTE W. B. Z. SUR LE SYSTEME DE CELUI DE C. K. A. C.

Les amateurs ont remarqué, depuis quelque temps, l'augmentation de puissance des émissions du poste Westinghouse W.B.Z., de Springfield, Mass. C'est de ce poste que les artistes du poste C.K.A.C. de la "Presse" ont donné un concert annuel, l'an dernier, un concert exclusivement français qui fut si bien accueilli de nos voisins. Grâce au succès de ce concert, la compagnie Westinghouse put obtenir un studio à l'hôtel Kimball, de Springfield. Voulant transmettre de ce poste les auditions du centre intellectuel américain, la compagnie vient de faire construire une ligne de fils entre Springfield et Boston, environ 100 milles de longueur.

On est à construire, dans l'hôtel Brunswick de Boston, l'un des plus beaux studios des Etats-Unis, qui fonctionnera conjointement avec le "Boston Herald-Traveler" et sera connu sous le nom de studio Boston-Herald-Traveler-Westinghouse du poste W.B.Z. Les programmes favoris des amateurs, musique classique, musique de danse, jazz, causeries et items de théâtres y seront transmis.

C'est la première fois qu'un studio sera aussi éloigné de son poste de transmission et donnera des programmes réguliers. On a fait, depuis quelques jours des essais de la nouvelle installation, à Springfield, et les émissions ont été entendues dans des endroits très éloignés des Etats-Unis. Les trois compagnies intéressées dans le nouveau studio travaillent à sa complétion depuis environ deux mois. Une ère nouvelle dans le système de transmission aux Etats-Unis sera ainsi ouverte, sur le principe du studio du poste C.K.A.C. à l'hôtel Mont-Royal, et nos voisins sont assurés d'un accroissement de popularité aussi considérable que celui de la plus grande station canadienne.

SAINT-HONORE

Les conseillers suivants ont été élus : MM. Joseph Fournier, Hilaire Beaupré et Charles Gauvin. Les conseillers sortant de charge sont MM. Auguste Picard, Ernest Nadeau et Hilaire Michaud.

—M. Jos. Simard ouvre une épicerie.

Ne Négligez pas votre Peau

Mesdames—Un traitement de quelques jours avec les Petites Pilules de Carter pour le Foie fera plus pour nettoyer la peau que tous les traitements de beauté au monde. Un teint imparfait est causé par un foie paresseux.

Des millions de gens vieux, jeunes et d'âge moyen les prennent contre la bile, l'étourdissement, la migraine, le dérangement de l'estomac et pour le teint jaune, rempli de boutons ou de taches. Elles mettent fin à la constipation.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Petite pilule--Petite dose--Petit prix

LIVRE GRATUIT — BREVETS — AVIS GRATUITS
ADRESSEZ-VOUS
à nous en confiance, envoyez-nous croquis ou modèle de votre invention.
MANUFACTURERS PATENT CO., INC.
520 FIFTH AVE. NEW-YORK.
76-m.n.S

Chaque printemps, Mme Manson souffrait de bronchite. Comment elle fut soulagée.

"Il faut que ce soit un cas très avancé d'anémie, de nervosité, de neurasthénie, de bronchite chronique ou de débilité générale pour qu'après avoir pris six flacons de Carnol, suivant les directions, on ne puisse pas constater d'amélioration. Lisez le récit de Mme Manson:

"Mon amie, Mlle E. McKerroll, 399 rue King, Toronto, et moi voulons vous faire savoir tout le bien que nous pensons de Carnol. Nous sommes rendues à prendre notre sixième flacon et les résultats obtenus sont merveilleux. Il produit certainement les effets que disent les annonces et même davantage. C'est un véritable tonique reconstituant. Il m'a débarrassé d'une bronchite qui revenait tous les printemps. Nous avons pensé que ce témoignage non sollicité vous intéresserait; nous vous laissons libres de l'employer comme vous jugerez à propos. Il nous fait toujours plaisir de recommander le Carnol à tous ceux qui se sentent indisposés." — Mme Laura M. Manson, 1447 rue Dufferin, Toronto. 15-9

Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.

CARNOL LIMITED, MONTREAL

HEMORROIDES
ECHANTILLONS GRATIS
AEMORIDOOL
DU
Dr J. P. FREDERIC
Avec cette annonce, envoyez-nous votre nom et adresse et vous recevrez l'échantillon gratis.
Agence Franco Britannique,
1061B, rue S.-André, Montréal.
En vente chez tous les pharmaciens
6.9.13.16.19.21.26.29

GRATIS
Nouvelle liste revisée des postes émetteurs. Edition de poche.
Vous sera envoyée par la poste
Radio Limited
497, Square Phillips, Montréal.
109-8R

Il ne reste que 2 mois

Pour faire votre rapport sur le revenu

Notre brochurette "The Income Tax and the Individual" a été revisée et mise à date. Elle vous aidera à éviter les erreurs. Envoyée gratuitement sur demande.

THE ROYAL TRUST CO.
105 rue Saint-Jacques

OTTAWA REMPORTE TROIS TROPHEES

Samedi eut lieu le 13e concours annuel de la "Canadian Amateur Figure Skating Association", tenu au Winter Club, rue Drummond. Ce sont les concurrents d'Ottawa qui remportèrent les honneurs.

Le championnat des simples pour dames fut remporté par Mlle Constance Wilson, de Toronto; celui des doubles, par Mlle Elizabeth Blair et John Machado, du Minto Skating Club, d'Ottawa; celui des simples pour hommes, par M. John Machado, d'Ottawa; le trophée "Earl Grey" fut aussi accordé aux patineurs d'Ottawa.

LES FUNERAILLES DE Mme J.-B. SAINT-LOUIS

Les funérailles de Mme Jean-Baptiste Saint-Louis, née (Adélina) Armand dit Chartrand, ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Mgr Louis-Alexandre Dubuc a fait la levée du corps et a chanté le service, ayant pour assistants, MM. les abbés Roméo Mercure et Wilfrid Carbonneau. Dans le sanctuaire, on remarquait MM. les abbés Charles-René Kieffer, chapelain de l'orphelinat Saint-Arsène; Joseph Fortin, Alexandre Champoux, Donat Baliaie.

La chorale des élèves, sous la direction de M. Germain Lefebvre, a chanté la messe de Perosi. M. Raoul Paquet présidait à l'orgue. Les solistes furent MM. Arthur Primeau, le Dr Verschelden, Victor Desautels, Avila Blanchard, Joseph Lefebvre et J.-E. Poirier.

Conduisaient le deuil, MM. Albert, Arthur, Aldéric, Avila et Jean-Charles Saint-Louis, fils de la défunte; Armand, Albert, Arthur, Paul, Maurice et Fernand Saint-Louis, ses petits-fils; Alphonse Armand, son frère; Clovis Saint-Louis, son beau-frère, Alfred et Lucien Armand, le Dr Conrad Gendreau, Georges Saint-Louis, Joseph Labelle, Aldéric, Hercule, Télesphore et Odilon Malepart, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait MM. l'échevin Georges Vandelac, L.-N. Dupuis, J.-E.-A. Tison, J. Juteau, F.-A. Grothé, Edwin Hodge, Camille L'Heureux, O. Patenaude, Edouard Biron, N. P., Arthur Couture, Achille Cinq-Mars, A.-D. Dugal, P.-H. Giguère, Lionel Charbonneau, J.-A. Julien, Alphonse Hébert, major Aimé-P. Grothé, Alex.-Louis Grothé, Emile Lacroix, Théodore-Alphonse Grothé, Théodore-C. Grothé, abbé C.-R. Kieffer, J.-H. Lamoureux, L.-F.-Roy, Henri Kieffer, Dr R.-A. Desrochers, Adrien Grothé, Adélard Piché, Ernest Raymond, Fortunat Noiseux, J.-A. Sanche, Fred. et J.-M. Martineau, G.-A. et Léo. Champagne, Albert Taillefer, Dr Gaston Demers, J.-A. Rousseau, Dr Emile Kieffer, J.-A. Mantha, Albert Vincent, les RR. FF. Anselme et Albert, du Mont Saint-Louis; Philippe Lalonde, Eugène Poirier, Raoul Grothé, M.-L. Roy, Philias Desjardins, Euchariste Gascon, Laurent Lemoyne, Dr Magdaiger Mercier, Thomas Robillard, J.-A. Brossard, N.-U. [illegible], J.-B. Vermette, J.-P.-A. Valiquette, Alphonse Boyer, J.-A. Ouimet, C.-A. Marion, Ernest Pagé, Jean-Louis Demers, L.-C. Fortin, Emile Pigeon, Dr Edouard Millaire, G. Hémond, Omer Brosseau et autres.

Offrandes de fleurs : familles Albert et Arthur Saint-Louis, M. et Mme Avila Saint-Louis Mlles Angéline et Antoinette Saint-Louis, Aldéric et Jean-Charles Saint-Louis, M. et Mme P.-A. Grothé, M. Albert Taillefer, MM. et Mmes Wilfrid Charapagne et J.-N. Labelle, famille O. Patenaude, M. et Mme J.-H. Bédard, Mme J.-E. Boivin, Dr Gaston Demers, MM. et Mmes Maurice Roy, Anita Saint-Louis, Conrad Gendreau et Odilon Malépart, notaires Biron et Poirier, M. et Mme Joseph Lamoureux.

Offrandes de messes : Mlle Antoinette Saint-Louis, M. et Mme Jos.-N. Labelle, Mme veuve L.-N. Miller, M. Léopold Galibert, M. et Mme Avila Saint-Louis, Mlle Munro et Mme Charlebois, M. Léo Champagne, Mlle Dosithée Lalande, Mme J.-D. Plante, M. Jean-Charles Saint-Louis, Mlles Bureau, MM. et Mmes J.-A. Malépart et Armand Champagne, Mlle Angélina Saint-Louis, Mme Aristide Hétu, M. et Mme Hercule Malépart, M. Alex.-Albert Saint-Louis, Mlles A. et G. Lebeau et Jeanne Gaillbert, Mme Arthur LeBlanc, M. et Mme Clovis Saint-Louis, Mme J.-L. Kieffer, Georges Saint-Louis, M. et Mme J.-B.-A. Tison, Mmes Ferdinand Saint-Louis et Léon Archambault, Mlle Rose Saint-Louis, M. Armand Saint-Louis, le Dr J.-B. Derome, M. et Mme J. Allard, M. G.-A. Armand.

Bouquets spirituels : Mlle Fabiola Armand, famille Théo. Bérô, MM. Arthur, Paul et Maurice Saint-Louis, M. et Mme T.-A. Proulx, M. G.-A. Armand, M. et Mme A.-D. Armand, Marcelle et Jean Saint-Louis.

Lettres de sympathie : Société Saint-Vincent de Paul; Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine); Association des anciens élèves du Mont-Saint-Louis et autres.

FEU M. A. MAJOR

(Spécial à la PRESSE)

Williamstown, Ont., 26. — M. Adolphe Major est décédé à l'âge de 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les petits-fils du défunt: MM. Albert Latreille, Z. Major, C. Major, A. Leblanc, T. Damour, A. Lacroix, J. Brisson.

Le défunt laisse sa femme née Edessa Bray, autrefois des Cèdres, quatre fils, Joseph, Henry, Xavier et André; deux filles, Mmes Anicet Latrelle et Hart, de Montréal; cinq frères, Alphonse, de New-York, Joseph, du Michigan, Magloire, Fabien et Ambroise, de Williamston; son gendre, Anicet Latrelle.

LA BAIE

—Quatre cents cinquante enfants fréquentent les écoles de la paroisse.

—M. et Mme Conrad Lemire ont donné une réception en l'honneur de M. le notaire et Mme Georges Lemaire, de S.-David d'Yamaska. Présents MM. et Mmes Hermas Laperrière, de Pierreville, Georges Précourt et Alner Gouin.

—Mlle Dorilla Lacroix, de Nicolet, a passé ici quelques jours chez sa soeur, Mme Hector-M. Lemire.

—M. le notaire N.-U. Prechette et M. Arthur Proulx, sont allés à Québec, ces jours derniers.

—Mlle Antoinette Lemaire et son frère, M. Elphérie Lemaire, de S.-Bonaventure, sont venus ici en visite.

—MM. Georges-N. et Wilfrid Lemire sont allés à Drummondville, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Dupuis, de La Visitation, sont venus chez M. Israël Bergeron, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Blanche Côté, de Nicolet a passé une huitaine chez Mlle Blanche-Irma Proulx.

—M. et Mme Donat Leclerc ont reçu à une partie de cartes ces jours derniers. Parmi les personnes présentes: M. et Mme Théophile Roy, Nicolet, Mlles Alice Roy, Rita Noury, de Nicolet, Gertrude Lemire, Alice Jutras, Fleurette Proulx et Bernadette Jutras, MM. Charles Dubuc, Bruno Noury, Abraham Beaulac, de Nicolet, A.-B. Jutras, Jules-Edouard Lemire, Gaétan Proulx, Richard Leclerc et Camille Roy, de Nicolet. Au cours de la soirée il y eut chant et musique.

UN SECRET DE SANTE

Les médecins ont maintes fois déclaré que les neuf dixièmes des maladies humaines proviennent de ce qu'on ne se soucie pas assez d'assurer le fonctionnement régulier des intestins et l'activité du foie et des reins.

Il en résulte, dans l'organisme, une accumulation de poisons qui sont une cause de souffrances et donnent naissance à des maladies graves comme l'appendicite, le mal de Bright, le diabète, l'hypertension artérielle, etc.

Les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie sont idéales pour régulariser ces organes vitaux, parce qu'elles agissent directement sur le foie, les reins et les intestins et opèrent un parfait nettoyage de l'organisme.

Vous remarquerez que, bien que le prix des Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie ait été porté à 35 cents, la boîte contient maintenant 35 pilules au lieu de 25.

De même la Nourriture du Da Chase pour les nerfs est de 60 cents la boîte de 60 pilules, au lieu de 50 cents la boîte de 50 pilules. Edmanson, Bates & Co., Ltd, Toronto.

VIEILLE BOITE 25 Pilules — Les Pilules du DR-CHASE Pour Les Reins Et Le Foie — NOUVELLE BOITE 35 Pilules

UNE PILULE LA DOSE — UN CENTIN LA DOSE

Poisson Frais

"Qualité notre mot d'ordre"

SURTOUT, nous conservons l'excellente QUALITE du poisson frais Gatehouse, de sorte qu'il vous arrive dans le meilleur état possible. Dès l'instant que ce poisson est sorti de l'eau toutes les précautions sont prises pour lui conserver ce goût délicieux et exquis du poisson frais.

Essayez quelques-uns de ceux-ci : ALOSE MALE ET ALOSE FEMELLE STRICTEMENT FRAIS — FLETAN — HADOCK ET MORUE DE PORTLAND — EPERLANS — TRUITE DES LACS — HARENGS — POISSON BLANC — BLANCHAILLE — SOLES DE NEW YORK — SOLES ANGLAISES — TURBOT ANGLAIS — PETIT POISSON — MAQUEREAU — DORE — HUITRES FRAICHES A LA MESURE—HUITRES SUR DEMI-ECAILLE—HOMARDS VIVANTS — HOMARDS BOUILLIS — CISCOES — VERITABLE HARENG SEC ECOSSAIS.

5 téléphones: UPTOWN 903 reliant tous les rayons

HENRY GATEHOUSE & SON
350 rue Dorchester Ouest (près rue Université) Montréal.

"WATSON" MEUBLES EN ROTIN

Pour tout Foyer en toute Saison



IL N'Y a pas de foyer qui soit trop grand et il n'y en a pas qui soit trop petit qui ne puisse être embelli, rendu plus distinctif et plus confortable par les meubles "Watson" en rotin. Il y a des mobiliers "Watson" qui embellissent les résidences les plus luxueuses du Canada—tout comme il y a d'innombrables petits cottages qui sont égayés par un ou plusieurs de ces meubles très choisis.

Les meubles en rotin, tel que dessinés et construits à la fabrique Watson, ne sont plus considérés comme des meubles de "maison". Ils servent toute l'année et sont éminemment appropriés à la bibliothèque, au solarium, au living room et à la salle de repos—de fait partout où l'on désire le summum de beauté, de confort et de décoration.

Les meubles en rotin "Watson" sont vendus en mobiliers complets ou par pièce détachée, chacun portant sur une plaque en métal la marque de fabrique ce qui est votre garantie de la qualité et de la durée "Watson". Demandez à votre marchand de vous faire voir les produits "Watson" — et identifiez chaque article par la marque de fabrique ovale qui s'y trouve attachée.

Pas du Rotin Chinois

Seul le meilleur rotin américain coupé est employé dans les meubles Watson. Les dessins sont exclusifs et les combinaisons de couleurs sont remarquablement jolies et toujours de bon goût. Tous les matériaux sont ce qu'il y a de mieux et la main-d'oeuvre Watson égale en qualité les meilleurs meubles en rotin sur le marché.



The J. B. Watson Furniture Co., Limited
Kincardine, Ontario, Canada

Heures d'Achat chaque Jour 9 A.M. à 1 P.M. 2 à 6 P.M.

CASE

Le Magasin est Fermé tous les Jours de 1 à 2 P.M.

La Vente pour Cause de Fumée

Commence Mercredi à 9 a.m.

par une Grande Vente de Deux Jours de

Complets et Paletots

SEULEMENT

A cause de l'espace limité seuls des complets et des paletots seront vendus mercredi et jeudi

Vendredi et Samedi - Des Chemises seulement

Les annonces de la semaine prochaine paraîtront plus tard

Les complets et paletots dans les divers groupes de prix mentionnés plus bas étaient, avant les dommages causés par la fumée, sous tous rapports, des vêtements de la qualité Case car tous proviennent de nos assortiments réguliers. Chaque vêtement est légèrement endommagé par la fumée.

Les prix de la vente pour cause de fumée représentent de substantielles économies — une occasion d'acheter les meilleurs vêtements qui soient à moins — beaucoup moins — que le prix de gros régulier pour des vêtements ordinaires. Nos prix de la vente pour cause de fumée sont, dans chaque cas, environ la moitié de notre prix coûtant véritable.



PALETOTS

Ces paletots comprennent des paletots Burberry anglais, des gabardines Burberry, des paletots Crombie Society Brand, etc. Tout notre assortiment est comrpis sans réserve.

COMPLETS

Complets d'affaires, complets bleus, complets sportifs à quatre articles, habits de gala, habits de dîner, redingotes, tous sont compris sans réserve et sont en grande partie des marchandises de printemps venant d'être reçues avant l'incendie.

$11.85 Complets et paletots. Prix rég. $35.00

$18.85 Complets et paletots. Prix rég. $40.00

$28.85 Complets, complets tuxedo, paletots et gabardines Burberry. Prix rég. $55.00.

$38.85 Complets de la meilleure qualité, faits à la main. Pardessus en drap couverture, complets de toilette et de dîner. Régulier $65.00.

$44.85 Complets Sport 4 articles anglais, faits à la main, confectionnés par Burberry et Austin —Complets de dîner, redingotes et gilets, pardessus et paletots en tissus Crombie et Montenac par Burberry et Austin. Rég. $90.00.

La qualité de nos marchandises et la clientèle que nous servons font de cette vente une occasion que vous ne pouvez laisser passer.

Pas de crédit—Pas d'échanges—Pas de remises—Pas d'approbation—Pas de C.O.D.

507, rue Sainte-Catherine O. CASE Dans l'immeuble Drummond.

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 27 février 1894

Lord Aberdeen a assisté à l'installation officielle de M. le maire Villeneuve.

* * *

M. le recorder deMontigny, président de l'Union Allet, a reçu une heureuse nouvelle pour les Zouaves: l'induite du pape les exemptant du jeune du carême a été renouvelé.

* * *

Reprise de "Mam'zelle Nitouche", à l'Opéra Français, hier soir. Gros succès.

* * *

Les honorables Taillon, Hall, Casgrain, Flynn, Beaubien, Pelletier, Chapais, McIntosh, assisteront ce soir à la séance du club conservateur dans la salle du Monument National.

* * *

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Anne Philomène Bisaillon, épouse de H.-A. Lemieux, des Douanes de Montréal. Elle était la mère de huit enfants au nombre desquels sont Rodolphe Lemieux, avocat; Arthur et Gustave Lemieux, dentistes. Elle était aussi la soeur de M. F.-J. Bisaillon.

LE CHEMIN DE FER JUSQU'A MISTASSINI

(Du correspondant de la "Presse")

Roberval, 26—Une assemblée plénière de la Chambre de Commerce du Lac Saint-Jean a eu lieu, ces jours derniers. C'est la première tenue depuis l'élection du nouveau bureau de direction, ce qui fournit l'occasion au président, M. T.-L. Bergeron, d'exposer le travail de la Chambre l'an dernier et son programme pour les prochains douze mois. M. Bergeron constate d'abord que la Chambre compte tout près de 200 membres contre 150 l'an dernier. Au dehors, la Chambre de Commerce et, partant, le comté du Lac Saint-Jean, s'est fait mieux connaître par le congrès conjoint des Chambres de Commerce de Québec, de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

Depuis lors, deux autres délégations sont allées à Québec; la première pour rencontrer sir Henry Thornton, président des Chemins de fer Nationaux, et la seconde pour rencontrer le premier ministre; toutes deux dans l'intérêt du prolongement du chemin de fer au nord et à l'ouest de Saint-Félicien jusqu'à Mistassini au moins pour le présent. Les autorités ont reconnu la nécessité et l'urgence de ce chemin de fer. Cependant, cette cause n'est pas encore gagnée et la Chambre devra de nouveau rappeler à l'hon. M. Taschereau, et à Sir Henry Thornton, que le Lac Saint-Jean espère avoir ce chemin de fer dans un avenir rapproché. La population la plus immédiatement intéressée à ce projet vit dans l'expectative et c'est pour elle une question vitale, c'est-à-dire que si le chemin n'est pas construit prochainement, la colonisation sera complètement paralysée et non seulement la colonisation, mais l'agriculture se verra abandonnée aussi.

Voici la résolution qui sera envoyée au gouvernement provincial: "La Chambre de Commerce du Lac Saint-Jean satisfaite de l'accueil de la délégation, prend acte de la promesse formelle de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, d'accomplir tout ce qui sera en son pouvoir pour décider les autorités fédérales à prolonger le chemin de fer au nord et à l'ouest de Saint-Félicien jusqu'à Mistassini, et le prie de prendre dès la présente session, les mesures nécessaires pour permettre au lieutenant-gouverneur en conseil de convertir en argent les subsides en terre octroyés par la loi 10 George V, chap. 27, 1920; le priant en outre, si la chose est nécessaire pour assurer le prolongement immédiat de ce chemin de fer, de consentir aux autorités fédérales le subside spécial en argent qui a été attribué au Pacifique Canadien pour la construction du chemin de fer du Témiscamingue".

A la suite d'une demande de renseignements de la Chambre de Commerce d'Eustis, Floride, M. J.-H. Delisle suggère que le comté du Lac Saint-Jean publie une brochure illustrée donnant tous les renseignement voulus sur la région. M. l'avocat Lefebvre fait remarquer qu'il n'y a pas une seule petite ville des Etats-Unis qui n'a pas un système de publicité parfaitement organisé. Il reconnaît que le Lac Saint-Jean par ses sites admirables, ses forêts giboyeuses pourrait être d'un grand attrait pour le tourisme.

M. le curé Arn. Gaudreault, de Saint-Prime, sera invité, à la demande de M. Eudore LaCombe, à venir traiter devant la chambre de commerce la question de la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac. M. Boily, secrétaire, profite de cette circonstance pour rappeler un autre projet que la chambre de commerce entend promouvoir, aussitôt que les circonstances le permettront: celui du prolongement du chemin de fer de la Malbaie jusqu'à Chicoutimi.

La prochaine assemblée aura lieu à Saint-Félicien, sur l'invitation de l'ancien maire, M. Hilaire Dumas.

Assistaient à cette assemblée: M. T.-L. Bergeron, président; M. Henri Boivin, préfet de ce comté, J.-E. Boily, J.-H. Lalancette, J.-L. Langevin, E.-R. Truchon, Edouard Girard, J.-A. Fortin, N.P., Errol Lindsay, Eud. Lacombe, H. Dumas, Arthur Grenier, Eug. Boivin, David Néron, Adj. Bouchard, R. Boissonneault, T. Lefebvre, J.-H. Delisle, L.-A. Ratinville, Adélard Leclerc, J.-A. Gagnon, H. Bois, Joseph Giguère.

DANS L'ABITIBI

(Du correspondant de la "Presse")

Amos, 26. — La réorganisation de la chambre de commerce de l'Abitibi semble marquer le commencement d'une ère de prospérité dans notre région. Après dix années d'existence, l'Abitibi n'est encore connue que de rares cultivateurs du bas de la province. Dans les villes, il est peu question de cette région de colonisation. Un double but est visé: remédier aux inconvénients nombreux dus à l'éloignement de tous les grands centres et veiller sur les intérêts commerciaux de la région, faire connaître à toute la province les perspectives d'avenir, les richesses cachées du sol et du sous-sol.

La chambre de commerce de l'Abitibi réunit diverses chambres locales et est composée des industriels les plus en vue de la région. Dès la première assemblée plusieurs résolutions ont été adoptées, toutes d'un intérêt particulier.

Protection des forêts.—Une demande spéciale sera faite au ministre des terres et forêts en vue de fournir, surtout dans l'Abitibi, les moyens de combattre les feux de forêt qui chaque année font des ravages considérables dans les réserves forestières.

Navigation sur les rivières Harricana et Bell.—Les cours d'eau étant encore nos seuls moyens de communication rapide, on demandera donc au ministère des travaux publics, à Ottawa, la construction de quais, la continuation de sondages et creusages pour faciliter la navigation.

Le bois de pulpe. — Attendu que le commerce du bois de pulpe est la seule ressource du colon défricheur pendant près de cinq ans et que les nouveaux colons sont de plus en plus nombreux, la chambre de commerce approuve hautement l'attitude prise par les délégués de la région qui ont soutenu que l'embargo était nuisible à la prospérité de l'Abitibi.

Communications téléphoniques. — Le téléphone est pour nous indispensable et diverses compagnies desservent plusieurs localités. La chambre de commerce demande à toutes ces compagnies d'opérer un raccordement entre les lignes existantes. De plus, elle s'adressera au gouvernement pour qu'il aide à pousser le fil de Macamic à Rouyn; de St-Marc-de-Giguery à Malartic et de Senneterre à Amos.

Trains et postes.—On demandera instamment aux autorités de C.N.R. de nous fournir des trains tous les jours et des commis de malle sur chaque train, car, avec le système actuel, une lettre qui part de Macamic le vendredi n'arrive à Amos, que le mardi suivant.

Une seconde assemblée a été tenue le 15 février et d'autres résolutions ont été adoptées. Il sera proposé à la prochaine session fédérale la division de comté Témiscaming et Abitibi, car il est reconnu que des besoins des deux parties nécessitent une représentation séparée.

Raccordement du Canadien Pacifique avec le Transcontinental.—Une vive discussion a eu lieu sur ce point; il s'agissait pour quelques-uns de fixer le point de raccordement. On le voulait qui à Authier, qui à Macamic, qui ailleurs. Il a été résolu que le point de raccordement sera laissé à la discrétion des autorités du C.P.R. La demande consiste donc de pousser la voie ferrée du Lac des Quinze à aucun point du Transcontinental dans la région de l'Abitibi.

Route carrossable de Macamic à Rouyn.—Les découvertes minières dans les cantons d'ouyn et Destor nécessitent une route carrossable. On demandera au gouvernement de pousser cette route dans le plus court délai possible.

Formation d'un comité d'organisation pour célébrer le dixième anniversaire de l'ouverture de la région.

Le gravelage.—Les travaux de gravelage ayant été interrompus, la chambre de commerce a envoyé une délégation demandant la continuation des travaux dans les localités où le besoin se faisait le plus sentir. La délégation a été très bien reçue au ministère de la colonisation et est revenue avec l'assurance que les travaux seraient repris pendant un certain temps. Les délégués étaient MM. Jos. Desrochers, de La Reine, T.-A. Lalonde, d'Amos; J.-Alex. Saint-Onge, d'Amos; Jos. Fortin, de Saint-Marc; Ornace Naud, de Barraute; Omer Prévost, de Senneterre; Louis Goulet et J. Vézina, de Goulet.

M. Charles Harvey, de Barraute, a été nommé directeur et M. Maurice Bénard remplacera M. T.-A. Lalonde.

FONCTIONNAIRES CHEZ LE PREMIER MINISTRE

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 26.—Des représentants de diverses organisations de fonctionnaires ont rencontré le premier ministre, hier, pour lui présenter les vues du service civil touchant le fonds de pension, la revision des salaires, la permanence des positions et la reclassification.

FEU M. H. HUBERT

Du correspondant de la PRESSE)

Waterloo, 23.—M. Henri Hubert, est décédé à l'âge de 53 ans. Il laisse sa femme née Emélia Jolin, deux fils, Antonio, étudiant en médecine, à l'université de Montréal, et Roméo, comptable à la Banque d'Hochelaga, succursale de Shawinigan Falls, deux filles, Blanche-Alma et Anita.

Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le Dr J.-H. Larose et M. J.-O. Séguin, agissaient comme directeurs des funérailles. Les porteurs étaient MM. Léo Beauregard, R.-V. Belle-Isle, J. Bombardier, A. Boudreau, D. Girard, et Ed. Pinsonneault.

Les Chevaliers de Colomb, ayant en tête M. J.-H. Poirier, Grand Chevalier, escortèrent la dépouille mortelle. Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste assistaient aux funérailles, bannière en tête.

Conduisaient le deuil, Mme Henri Hubert, épouse du défunt, ses deux fils, Antonio et Roméo et ses deux filles, Blanche-Alma et Anita, Mme veuve Israel Hubert, Mme Jos. Jarvis, Mme Guillotte, MM. et Mmes Edmond Jolin, Adélard Jolin, Joseph Jolin, Ovila Jolin, D.-N. Jolin, Amédée Jolin, Edouard Jolin, Edouard Jolin, Emile Nadeau, M. T. Colteux, M. Emile Gauvin, le Dr J. Goyette, M. Moise Goyette, Mme veuve Aimé Hubert, MM. et Mmes Jos. Lafond, Domingue, Jos. Jeanneau, Mme Vandal, Mlle Z. Hubert, Mlle Antonine Jolin, Mme Bouchard, M. Amédée Berthiaume, Mlle Bouchard, M. Ovila Boivin, Mlle Armanda Jolin, Mme veuve Ed. Jolin, M. et Mme Alfred Jolin, M. et Mme Johnny Bessette, Mlles Lacroix, Chabot, M. Roger Audet, M. et Mme Oscar Deneault, M. Théo. Lamoureux, MM. Georges-H. Boivin, de Granby, député du comté au fédéral, le maire R. Déragon, de Waterloo, etc.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Brosseau et le service fut célébré par M. le chanoine E. Chartier, de l'université de Montréal assisté de M. l'abbé Lecomte, vicaire, comme diacre, et de M. l'abbé Goyette, de Saint-Joachim, comme sous-diacre. M. l'abbé Brosseau, du séminaire de Saint-Hyacinthe, célébra la messe à un autel latéral.

Le personnel et les élèves du couvent Maplewood assistaient au service. La chorale de Waterloo rendit la messe en partie. Après le libéra, MM. le notaire R.-R. Bachand et M. E.-H. Courtemanche chantèrent le "Crucifix" de Faure.

Fait de jus de fruits et de toniques

Fruit-a-tives

remédiera aux maladies de l'estomac, du foie, des reins et de la peau. 25c et 50c la boîte.

FRUIT-A-TIVES LIMITED, Ottawa, Can.

Ogdensburg, N.Y., — Londres, Ang., — Christchurch, N.Z.

ARRÊTEZ ces maux de tête et névralgie avec les PASTILLES DOMINION CBQ

REVOL REVOL REVOL REVOL

Le Remède Suprême pour se débarrasser rapidement d'une GRIPPE, FIEVRE, MIGRAINE, etc. Prenez quelques tablettes

REVOL

Insurpassables pour faire baisser la température.

REVOL est imprimé sur chaque tablette — 12 pour 25c — Exigez les Revol de votre pharmacien, rien de semblable ni d'aussi efficace.

REVOL REVOL REVOL REVOL REVOL REVOL

74-m.s.n

MERE!

'Sirop de Figues de la Californie'

Laxatif Recommandable pour le Bébé ou l'Enfant Malade



Vite mère! Même les bébés et les enfants constipés, bilieux, ou malades, souffrant de coliques aiment à prendre le véritable "Sirop de Figues de la Californie". Aucun autre laxatif ne règle les petits et délicats intestins si doucement. Il adoucit l'estomac et dégage les intestins et le foie sans coliques. Ne contient ni narcotiques ni drogues calmantes. Dites "Californie" à votre pharmacien et évitez les contrefaçons. Exigez le véritable "Sirop de Figues de la Californie" qui contient le mode d'emploi.

California Fig Syrup Co.
WINDSOR, ONT.



Fragments du vieux bloc
NR JUNIORS Petites NR

La tiers de la dose régulière. Faites avec les mêmes ingrédients, pralinées exactes pour les enfants et adultes.

Beurre Aujourd'hui!

Nous nous demandons si c'est le prix économique ou la qualité exceptionnelle qui constitue le mérite principal de ce beurre; dans tous les cas nous sommes certains que nous offrons à nos clients une véritable occasion, car ce beurre est délicieux.

BEURRE	
Beurre de crémerie frais, lb.	42c
Beurre Pasteurisé "Woodside", spécial, lb	47c
OEUFS	
La saison actuelle est toujours le meilleur temps de l'année pour les oeufs frais.	
Oeufs frais, premier choix —6000 douz. à, la douz.	50c
BOEUF	
Steak—exceptionnellement tendre, lb.	12½c
Devant, tendre, lb.	12½c
Ronde—la meilleure qualité Martin, lb.	23½c
Surlonge, la meilleure, lb.	28c
Faux-filet, lb.	30c
AGNEAU	
1000 beaux quartiers de devant d'agneau, lb.	15½c
Côtelettes d'agneau spéciales, lb.	20c
PORC	
Nous avons un gros approvisionnement de jeune porc frais à des prix dont la modicité vous surprendra. Longes, cuissots, épaules, côtelettes, etc.	
CATSUP	
Grosses bouteilles de catsup nouveau	25c
POIS, BLE-D'INDE, TOMATES	
Pois frais—grosses boîtes 2 pour	29c
Blé d'inde—grosses boîtes, 2 pour	33c
Belles tomates — grosses boîtes, 2 pour	33c
PATATES	
Belles patates — farineuses—10 lbs pour	25c
BACON ET JAMBON	
1000 côtés de délicieux bacon—au morceau	22½c
—Tranché	25c
JAMBON	
Le meilleur jambon fumé, dans la fesse, lb.	29½c
Entier ou moitié.	
Jambon Picnic, délicieux, lb.	18½c
PORC MARIN	
1000 beaux côtés de porc mariné, lb.	17½c
Jambon dans la fesse mariné, lb.	25c
Jambon Picnic mariné, lb.	16½c
THE	
Thé Dan-Jan—un produit exclusif de Martin, lb.	65c

A tous nos magasins, y compris notre grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 363 rue Ste-Catherine Ouest.

A. MARTIN LIMITED

THERMOGENE

MARQUE DEPOSEE

OUATE SECHE MEDICAMENTEE



"Il me réchauffe si bien, maman"

LE succès de nombre de vieux remèdes tenait du fait que leur principal but était d'engendrer la chaleur si nécessaire à l'organisme. La chaleur est l'essence même de la vie. La chaleur chasse la douleur et empêche la maladie.

Le THERMOGENE est de la chaleur sous une forme commode. Quand le THERMOGENE est appliqué à la peau il engendre une chaleur douce et bienfaisante qui pénètre à travers les tissus et les vaisseaux du sang jusqu'au siège même du mal—assurant ainsi une amélioration instantanée et un bien-être bienfaisant.

Ayez toujours un paquet de THERMOGENE à portée de votre main. Cette ouate sèche, médicamentée, peut être appliquée en une minute et est toujours prête pour l'usage, le jour comme la nuit.

Recommandé par les médecins et en usage dans les hôpitaux de toutes les parties du monde.



THE THERMOGENE COMPANY LIMITED
Hayward's Heath, Angleterre

Employez la Ouate Médicamentée Thermogène pour
Le Lumbago
Le Rhumatisme
La Névralgie
La Névrite
La Grippe
Les Maux de Gorge
Les Rhumes de Poitrine
La Bronchite

Agents exclusifs pour le Canada: HAROLD F. RITCHIE & CO. Limited. 10-18 rue McCAUL, TORONTO.

28 A

AU BON MARCHE LETENDRE, LIMITEE

625 St-Catherine Ouest Angle Metcalfe — EST 9771

Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. et le samedi soir jusqu'à 10 hres

1879 45ème 1924

ANNIVERSAIRE

Ce Grand Evénement se continue toute la semaine. Profitez bien des nombreuses occasions d'économiser qu'il vous offre.

Colliers de Perles—$1.45



Jolis colliers formés de perles indestructibles de grosseurs graduées. 24 pouces de longueur. Valeur ordinaire de $3.00. Notre prix de vente—$1.45.

Poudre Roger & Gallet .39

Valeur de .50

Délicieusement parfumée et de différentes teintes. Prix de vente, .39 la boîte.

—Allée centrale.

Manteaux de Printemps

Pour dames et jeunes filles

$10.95

Nouveaux modèles en drap polo, en flanelle unie rayée ou quadrillée, aussi autres tissus à la mode. Pleine longueur ou ¾. Les nuances sont variées et nouvelles. Appropriés pour jeunes filles de 16 à 20 ans et 36 à 44 de buste pour dames. Prix de vente $10.95

Un excellent groupe de **Tabliers** valant $1.59. Offerts à .95

Dans cet assortiment vous trouverez les nouveaux tabliers en satinette noire garnis de crétonne, et en crétonne garnis de satinette.

D'autres en chambral, combiné avec crétonne; ou tout en chambral.

Aussi tabliers couvre-tout en percale à rayures bleus et tabliers de garçes-malades, en coton blanc. Un seul prix demain, chacun 95

—Premier étage.

Sacoches Perlées

valant jusqu'à $10.00. Spécial . . . $5.95

Magnifiques sacoches françaises faites de perles de couleurs combinées de manière à former de riches dessins. Monture en corne. Notre prix de vente, chacune $5.95



Allée centrale.

Robes Blanches pour enfants de 3 à 6 ans

$2.95

(Valeurs jusqu'à $7.00)

Charmantes petites robes en voile uni ou brodé et quelques-unes en organdi, garnies de motifs de dentelle filet ou d'entre-deux.

Elles sont toutes de confection parfaite et de jolis modèles, elles sont légèrement défraîchies, mais le lavage leur rendra vite leur fraîcheur première. Notre bas prix exceptionnel demain, chacune $2.95

—Palais du bébé. —Premier étage.

TAPIS TAPISSERIE valant $1.50. La verge . . $1.25

Bon tapis d'escaliers, de dessins fleuris et orientaux; 27 pouces de largeur. Prix de vente anniversaire, la verge $1.25

TAPIS DE VELOURS

$2.45

Epais tapis de velours à dessins fleuris et fléchés; qualité très durable pour escaliers et corridors. 27 pouces de largeur. Prix de vente anniversaire, la verge $2.45

Bas pour Dames

valant $1.00. Prix de vente 45

Bas de cachemire noir tout laine avec haut élastique et pied renforcé. Pointures: 8½ à 10. Ils ont de légers défauts, mais ils valent beaucoup plus que notre prix de vente.

Aussi

Bas de soie artificielle de qualité intermédiaire (sub-standard) avec haut et pied mercerisés. Nuances: *gris, suède, sable, blanc* et *noir*. Pointures: 8½ à 10.



—Rez-de-chaussée.

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

72 (Suite)

—C'est bien cela. Voici les jardins. Il me paraît que certaine petite porte doit être là... Ça nous évitera de faire le détour par la rue ...Là, que disais-je? Voici la porte... Passez, belle dame.

Elle entra, méfiante. Devant elle s'étendaient des frondaisons que le vent du soir balançait. Son pas faisait craquer le gravier d'une allée. Au delà, c'était la nuit, et, peut-être la masse sombre d'un bâtiment sans lumières. Brusquement, Elvire comprit qu'elle était entraînée dans quelque aventure. Elle chercha du regard l'homme qui l'avait menée en cet endroit, mais il l'avait précédée, et, dans le silence, entendit une voix demander:

—Eh bien, chevalier, la dame est-là?

—Chevalier, répondit l'homme, voici la personne.

Une ombre se profila dans la ténèbre. L'espionne le reconnut aussitôt: c'était Lahaye Saint-Hilaire.

—Bonsoir la belle. Ne craignez rien. Par ici...

Il la guida, tenant la main tiède, et tremblante un peu qu'elle lui abandonnait. Les pensées les plus diverses se pressaient en elle. Bénévolement elle était tombée dans un nouveau traquenard du chouan. Ses précautions avaient été inutiles, comme vaine sa surveillance, puisque Lahaye Saint-Hilaire était à Rennes, en dépit de tout ce qui avait été fait pour l'y surprendre. Crier maintenant, donner l'éveil, à quoi bon? Il était dans un refuge préparé pour l'aventure, bien gardé, sur le qui-vive et maître de la situation. Se résigner était la seule chose à laquelle elle pût raisonnablement souscrire. Et, en silence, elle suivait l'audacieux ami qui par une si simple ruse, la faisait venir à lui. On poussa une porte basse, on descendit quelques marches, puis, au bout d'un étroit couloir, une seconde porte fut ouverte, et Elvire se trouva dans une chambre basse, voûtée, quelque cave arrangée et modifiée, sans doute, où brûlait, sur un escabeau, un quinquet de cuivre jaune. A un clou, le chapeau de Lahaye Saint-Hilaire était accroché, avec un spencer usé et un fouet de chasse.

—Chevalier, dit le chouan à celui qui amenait l'espionne, chevalier que je vous présente madame. Souventes fois vous m'en entendîtes parler: Madame Faucon.

L'autre s'inclina, galant et souriant:

—Le chevalier nous vanta trop vos charmes, madame, pour ne pas nous avoir rendu impatient de les admirer.

—Je vous présente le chevalier de Scecilion, ma belle, continua Lahaye Saint-Hilaire. Il est de notre compagnie et s'y entend à mener les affaires délicates. Vous en avez pu juger. Soyez-vous. Ici, nous sommes en paix.

Elvire s'assit, vaguement troublée. Au-dessus d'elle, au delà de la voûte basse, des pas résonnaient sur le carreau. Lahaye Saint-Hilaire prit le fouet de chasse suspendu au clou et en donna quelques coups de manche dans le plafond. Un instant après une vieille apparut à la porte de la cache. Aussitôt l'espionne la reconnut: c'était Anne Bouvet, la servante de la famille Lahaye Saint-Hilaire. Elle comprit qu'elle était dans la maison de la mère du chouan.

—Ma mère est-elle couchée, demanda le chevalier.

La vieille inclina la tête.

—Bien. Donne-nous une bouteille et des verres.

Ce fut exécuté aussitôt. La flacon débouché, le chouan trinqua à la santé de l'espionne. Elle toucha à peine au verre, attentive à ce qui allait se passer. Lahaye Saint-Hilaire, familier, les coudes sur la table, face au chevalier Scecilion qui, les yeux mi-clos, en amateur, dégustait à petits coups son verre, continua:

—Nous vous fûmes chercher à Vannes la belle, ces derniers jours. Il paraît qu'à Paris vous étiez allée demander des ordres? Un de nos amis vous a vue prendre l'air par ici. De là mon envie de vous voir. Ils doivent pester à Paris, hein?

—Ce n'est point un mystère.

—On vous a donné des ordres?

—Certes, et ma présence à Rennes en atteste. On vous croyait ici, je le sus et vous laissai la paix, imaginant que vous aviez à faire.

Calmement avec son beau sourire de trompeuse franchise, elle avait débité son mensonge. L'homme la regarda fixement, hésitant. Elle le devina en proie au doute.

—Vraiment, dit-il, vous me saviez ici?

Au hasard, elle riposta:

—Depuis deux jours, oui.

—Dès le soir de mon arrivée, donc?

—Certes.

Elle avait touché juste. Ce fut un bel atout dans son jeu. Le chevalier cligna de l'oeil vers son compère:

—Jolie recrue, hein, chevalier? C'est à la belle que nous devons déjà la capture de l'ami Pancemont.

—En vérité?

—Ne nous indiqua-t-elle point le jour du voyage de ce triste monseigneur à Monterblanc? Un doigt de vin, la belle?

—Je n'en userai pas.

—A la vôtre, chevalier! — Ils trinquèrent. — Et avec qui le ministère va-t-il nous donner à badiner?

—Je l'ignore. On vous recherche dans le Morbihan, je n'en sais pas plus, et sans doute, doit-il y avoir du neuf là-bas, car je reçus l'ordre de rallier Vannes.

—Quand?

—Au plus tôt.

—A merveille! Nous nous y retrouverons bientôt. Vous entendez, chevalier? Ceci décide de notre départ. Ce sera pour demain. Bien le bonsoir.

Cavalièrement il congédia ainsi son complice. Celui-ci comprit, baisa la main d'Elvire et fila par l'obscur couloir. On entendit son pas décroître et s'éteindre. Le chouan demeura seul avec la jeune femme.

—Nos affaires, la belle, dit-il, vont devenir sérieuses. Avant que de les reprendre, j'ai voulu revoir ici mon frère, saluer ma mère et prendre congé de ma famille, au cas de malheur. Je sais ce qu'il me demeure à faire et les événements me rappellent là-bas. J'y aurai besoin de vous, car...

Il s'arrêta, fit un geste évasif:

—Au reste, nous verrons.

Elle quitta le refuge de Lahaye Saint-Hilaire. A la porte du jardin, il la laissa aller, lui annonçant prochaine sa visite à l'auberge de la Garenne, à Vannes. Puis, derrière elle elle entendit tirer le verrou à la porte basse. Etourdie, l'esprit chaviré, elle regagna lentement son hôtellerie. Que devait-elle faire? Elle savait donc où se terrait le chouan, la cache où la police serait certaine de le saisir. En mettant sur pied les gendarmes, en cernant la maison de Mme de Lahaye Saint-Hilaire, on pouvait avant le matin, s'emparer de la personne du brigand. Elvire, mentalement, calculait les chances de la délicate et dangereuse opération, et en supputait les dangers.

Il n'y avait guère à craindre des habitants de la maison que cinq ou six hommes, en douceur, tiendraient en respect. Sur la cache de Lahaye Saint-Hilaire se porterait le grand effort. Cette fois on le tenait. Dieu merci! la nuit ne serait pas perdue!

Il fallait agir vite. Au chevalier de Scecilion, le chouan n'avait-il pas dit que le départ serait pour le lendemain? Donc, pas de temps à perdre. Et, aussitôt, le parti de l'espionne fut pris. Elle allait rapidement mettre le commissaire au courant des événements; une demi-heure après la troupe serait en marche et avant le matin levant, le brigand serait aux mains de la police.

Elle fit à la hâte son porte-manteau. L'affaire terminée, elle partirait à quatre heures du matin pour Paris, par la voiture du jour, apporter la bonne nouvelle au ministère. Elle escomptait la joie approbative de M. Desmarest et la satisfaction généreuse du ministre. Rapidement, elle fût prête et elle descendit l'escalier de l'hôtellerie. La main sur le pommeau de la porte, elle s'arrêta. Qu'était-ce donc? Régulièrement le bruit d'un pas lui parvenait, d'abord peu éloigné, puis proche, s'éloignant, derechef, revenant, recommençant, eût-on dit, la même promenade. Quelqu'un marchait sur le trottoir de l'auberge, devant la porte, la dépassant de quelques mètres, puis revenant sur ses pas. Cela dura cinq minutes, puis dix, puis la demie de l'heure. Et, le coeur battant à grands coups, Elvire écoutait la marche monotone de cet inconnu montant la garde de l'auberge.

Interdite, elle s'interrogeait. Qui donc demeurait là sur le trottoir? Ce ne pouvait être quelque passant le hasard, puisque la marche de l'inconnu se bornait à la longueur de la façade de l'auberge. On la surveillait donc? Dans ces conditions, sortir, c'était peut-être tomber dans un piège. Elvire se décida à remonter dans sa chambre, glissant avec douceur au long du vieil escalier de chêne poli. Elle se garda bien de battre le briquet, et, dans l'obscurité, elle entr'ouvrit la fenêtre et se pencha. En ce moment, le matin, blafard encore, commençait à pâlir aux confins de l'horizon.

Une bande rose glissait lentement au delà des toits plats aux tuiles rouges. Trois heures sonnèrent à un clocher vers la haute ville. L'espionne se pencha. En effet, devant l'hôtel, une silhouette montait la garde. Un carrick au dos, en bottes, une badine sous le bras, un homme faisait les cent pas sur l'anguleux pavé. De temps à autre, il s'arrêtait, avalait une pastille et levait le nez vers les fenêtres closes de la maison. Elvire n'eut nulle peine à le reconnaître; c'était le chevalier de Scecilion. Le pendard la surveillait! L'étonnement furieux de la jeune femme ne dura qu'un instant. Comment avait-elle pu croire Lahaye Saint-Hilaire aussi confiant en elle? L'homme ne multipliait-il pas autour d'elle les précautions et les méfiances? En revoyant le chevalier, quelques heures auparavant, dans le refuge de la maison de sa mère, il avait dû lui faire quelques signes d'intelligence. Le chevalier s'était mis à la piste de l'espionne et il la tenait là sous son regard aigu et vigilant. Si elle sortait, elle devait forcément le trouver devant elle. Alors, que dirait-elle? Comment expliquerait-elle cette sortie nocturne? Toute explication embarrassée devait donner l'éveil à l'homme qui ne manquerait pas de prévenir le chef, et, alors, adieu l'oiseau! Il regagnerait le large avec diligence. Un instant, Elvire eut l'idée de crier: "Au voleur! Au voleur!" d'ameuter l'auberge, la rue, de faire faire la chasse au chevalier de Scecilion. Et puis? Il décamperait au premier cri, et voilà tout, et, se doutant de la ruse, avertirait Lahaye Saint-Hilaire. Alors elle comprit qu'elle était prisonnière du chouan, que, traqué, chassé, poursuivi, il était puissant assez encore pour garantir sa sécurité, et protéger sa retraite. Et, anéantie, le coeur crevant en longs sanglots de rage elle s'abattit sur son lit, pleurant furieusement, mains crispées, cette occasion perdue que, peut-être, elle ne devait jamais retrouver.

Le jour, depuis longtemps était levé, quand, lasse, les paupières lourdes, l'espionne se réveilla. Le vêtement fripé, la bouche amère, le sel des larmes lui brûlant encore les yeux, elle se leva du lit où, comme une bête éperdue, elle avait goûté les quelques heures d'un fiévreux repos.

Son premier soin fut d'aller à la fenêtre. La rue, inondée d'un beau soleil de septembre, était déserte. Le chevalier de Scecilion avait disparu. Elle s'y attendait. Les deux chouans avaient dû quitter Rennes à l'aurore, suivant la décision de Lahaye Saint-Hilaire. A cette heure au trot de leurs bidets, ils regagnaient, sans doute, le Morbihan et la forêt où la troupe des brigands campait à les attendre. Le plan de l'espionne fut rapidement décidé.

(A suivre)

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 11

—Dans quelle partie de l'hôpital?

—Dans la chambre de Raoul Delorme.

—L'accusé était-il dans la chambre au moment de la signature?

—Non.

L'OPERATION DE RAOUL

—Qui vous a demandé de signer le testament comme témoin?

—Le R. P. Rhéaume, aujourd'hui évêque d'Haileybury.

—Etait-il dans la chambre de Raoul?

—Oui.

—Raoul était couché?

—Assis dans son lit.

—Quelles étaient les personnes présentes dans la chambre?

—Raoul, le R. P. Rhéaume et moi-même.

—Avez-vous vu l'accusé dans l'hôpital, vers la même heure?

—Oui.

—Où et quand?

—Un peu avant de signer le testament; il était dans le corridor.

—Le testament vous fut-il lu avant que vous le signiez?

—Si je me rappelle bien, Raoul lisait le document à voix basse, trop basse pour que je comprisse. Après l'avoir lu, il le signa. Je n'en compris pas la teneur.

—Avez-vous eu connaissance de l'opération subie par Raoul?

—Si je me rappelle bien, ce fut une opération pour l'appendicite.

MOMENT DE LA SIGNATURE

—Etiez-vous présent à l'opération?

—Oui.

—La signature fut-elle apposée l'avant-midi?

—Il me semble.

—L'opération eut-elle lieu l'avant-midi?

—Oui.

Par Me Germain. — Etes-vous en mesure de dire si vous avez signé le testament comme témoin le 5, le 6, le 7, ou le 8.

—Assez difficilement.

—Etant donné vos deux réponses à l'effet que le testament fut signé l'avant-midi et que l'opération eut lieu l'avant-midi, pouvez-vous dire si le testament fut signé avant ou après l'opération chirurgicale?

—Non.

—Les registres de l'hôpital peuvent nous renseigner sur la date de l'opération?

—Je le crois.

Le témoin est alors libéré de consentement par les deux parties.

ADMISSION RECIPROQUE

Me Calder: Votre Seigneurie, pour éviter le déplacement d'un témoin, soeur Saint-Eleuthère, d'Ottawa, la Couronne admet, pour les fins de la cause, que l'opération subie par Raoul à l'hôpital Général d'Ottawa en février 1921, fut subie le 7 février 1921, d'après les registres de cet hôpital.

Me Germain: La défense se déclare satisfaite que l'opération aurait eu lieu le 7 février 1921.

Mgr Rhéaume est le dernier témoin qui sera entendu, demain, au sujet du testament.

L'ASSURANCE DE RAOUL

M. O. Bibeau, député-protonotaire auprès de la Cour supérieure, "exhibe à condition que cette pièce soit remise au greffe de la Cour supérieure, après le procès", la pièce contenue dans le dossier No 1822 de la Cour supérieure, touchant une cause d'Adélard Tétreault contre la compagnie "La Sauvegarde" et constituée par l'original d'une police d'assurance-vie No 20, 121, pour un montant de $25,000, avec une quittance en date du paiement de la prime au premier janvier 1922. La pièce est produite sous la cote P6.

M. HENRI MOREAU

Me Calder appelle le caissier de la compagnie d'assurance La Sauvegarde et lui demande s'il était à l'emploi de cette compagnie, en 1921. A sa réponse affirmative, il lui pose les questions suivantes:

—Connaissez-vous l'accusé?

—Parfaitement.

—Quand l'avez-vous vu pour la première fois?

—C'était le 19 décembre. Il vint me parler à ma caisse. Comme il portait un paletot et une toque de fourrure, je ne pouvais me rendre compte, ne le voyant qu'à travers mon guichet, que c'était un prêtre. Il demanda à voir le gérant. Je lui répondis que c'était impossible, vu qu'il était souffrant et absent. Il réclama le directeur et je lui dis que l'on ne pouvait les voir que les jours d'assemblée de la direction. Il me fit alors remarquer qu'il voulait prendre une police de $25,000.

MENTION DE LA POLICE

A la mention d'une police de $25,000, je me rendis immédiatement au bureau du secrétaire, M. Narcisse Ducharme et, comme le client venait de me dire son nom, je prévins le secrétaire qui me dit de le faire entrer. J'ai tout simplement présenté le client. Le 26 décembre suivant, je recevais un chèque de $400 pour la succursale de la rue Sainte-Catherine est de la banque d'Hochelaga.

LA PRESENTATION

Me Alban Germain:

—Vous rappelez-vous en quels termes vous avez présenté l'accusé?

—J'ai tout simplement annoncé à M. Ducharme que ce client voulait prendre une police de $25,000. Il m'a dit: Faites entrer. C'est ce que j'ai fait.

LOUIS-NARCISSE DUCHARME

Le secrétaire de La Sauvegarde, M. L.-N. Ducharme, est alors appelé à rendre témoignage.

VISITE DE DELORME

Me Calder:

—Quand avez-vous vu l'accusé?

—Je l'ai vu pour la première fois le 19 décembre 1921. J'étais dans mon bureau et M. Moreau l'introduisit, en disant: l'abbé Delorme veut vous parler.

—Comment était-il habillé?

—Je ne m'en souviens pas. C'était la première fois que je le voyais. Il a commencé par me dire qu'il avait reçu notre carte de bons souhaits à l'occasion de son anniversaire de naissance et voulait nous remercier. Puis, il me fit part de son intention de faire assurer son jeune frère, qui avait de gros revenus, afin de lui enseigner la pratique de l'économie. Il s'est informé des taux pour des polices de cinq ou dix mille dollars.

—C'est bien cette police-ci?

—Oui, elle a été signée par moi le 31 décembre, jours de la livraison.

—Avez-vous eu d'autres entrevues avec l'accusé?

—Je l'ai vu quelques fois, mais pas d'autres entrevues.

AUX AYANTS DROIT

Me Germain:

—Vous pouvez constater qu'en cas de décès, la police devait être payée aux héritiers légaux et ayants droit?

—Oui.

—Pouvez-vous nous dire le montant de la prime?

—Pas exactement.

—C'est M. Moreau ou plutôt M. Marotte, votre actuaire qui est plus au courant des choses?

Le juge:

—M. Moreau est toujours à votre emploi?

—Oui.

Me Calder: Votre Seigneurie, voici un document qui était annexé à la police et bien que très apparent, n'a jamais été produit en cour. C'est l'extrait de baptême de Raoul Delorme. Cet extrait montre que le 4 octobre 1897, M. R. Rousseau, P.S.S., de Saint-Jacques, baptisa Raoul, fils d'Alfred Delorme, entrepreneur, et de Catherine Winter. Parrain, Eugène Bellefleur, charretier, et marraine, Marguerite Carbonneau. L'extrait est certifié par M. Henri Gauthier, P.S.S., curé de Saint-Jacques.

M. MAROT

Le témoin suivant est M. P.-B. Marot, actuaire de La Sauvegarde. Il déclare qu'il a vu l'accusé, la première fois, le 19 décembre, vers 11 h. 30 de l'avant-midi.

Me Calder:

—Vous avez écrit la police?

—Oui.

—Quelle a été la première négociation?

—Je fus appelé au bureau du secrétaire, qui me présenta l'accusé et celui-ci me dit: "Je vais vous répéter ce que j'ai dit à votre secrétaire: Je vous remercie d'avoir pensé à moi, en m'envoyant des bons souhaits. A mon tour de penser à vous et en retour dt vous proposer de prendre une police d'assurance. Mon petit frère qui a de gros revenus a tout intérêt à s'assurer pour apprendre l'économie. Quel est le prix pour une police de $5,000 ou $10,000?

Je lui dis que l'important était de savoir combien son frère pouvait disposer d'argent pour s'assurer. Il répondit environ $400. Je lui appris alors qu'il pouvait prendre une police de $20,000 et je lui suggérai même de faire un chiffre rond et de prendre une police de $25,000.

"Mon petit frère est à Ottawa en ce moment, dit l'accusé. Il sera ici à la fin du mois pour ses vacances et nous attendrons son arrivée à Montréal, pour terminer cette affaire".

Le 24 décembre, l'accusé téléphona que son frère était arrivé et nous apprit qu'il avait 24 ans et non 23 ans, comme il l'avait d'abord dit. Nous avons fixé un rendez-vous à 11 heures du matin. Tous deux vinrent. Le médecin fit un examen et trouva le jeune homme très fort.

—Raoul posa-t-il quelques questions, fit-il des objections?

—Avant l'examen, il me demanda à quoi pouvait lui servir cette police. Je lui expliquai qu'elle lui serait utile plus tard. C'est à ce moment que l'accusé m'apprit que Raoul avait $10,000 de revenus annuels. Je fis comprendre à Raoul tous les avantages de l'assurance et l'importance de mettre sa police payable aux ayant droit.

Le 31 décembre, l'accusé téléphona pour réclamer sa police afin de pouvoir en faire un cadeau de jour de l'an à son frère. J'allai la lui porter à son domicile, durant l'après-midi et je dis qu'il importait que je la remettre entre les mains de l'assuré afin de voir s'il était toujours en bonne santé, comme le veut la loi. Tout fut payé régulièrement.

Me Germain:

—Le chèque ci-annexé est de $500, mais est-ce bien le montant réel qui a été payé?

—Non, je n'ai pas à hésiter à le déclarer. Ce fut $400, car nous avons accordé un commission à l'accusé, à sa demande. Il insistait pour avoir un rabais, disant qu'il était coutume d'accorder une commission à ceux qui viennent s'assurer directement. C'est le montant qui a été déduit de la prime.

Le juge:

—Depuis combien de temps la compagnie avait-elle l'habitude d'envoyer des souhaits à ses clients, à leur anniversaire de naissance?

—Nous avions commencé l'année précédente.

—L'accusé avait dû en recevoir une l'année précédente. Pouvez-vous vous en assurer et revenir nous le dire?

—Je crois que c'est possible et je le ferai.

M. A. TRUDEAU

Le témoin suivant est M. A. Trudeau, barbier-coiffeur et débitant de tabac. Il est questionné par Me R.-L. Calder.

En décembre 1921 et janvier 1922, vous aviez un établissement, rue Dorchester?

—Oui.

—Près de la rue Saint-Hubert et non loin de la demeure de M. Delorme?

—Oui, près de là.

—Vous connaissiez la famille Delorme?

—Oui, un peu.

—Connaissiez-vous plus particulièrement Raoul?

—Non, je le connaissais comme les autres, il venait parfois chercher du tabac ou se faire faire les cheveux.

—Vous avez appris sa mort avec surprise?

—Certainement.

—Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois?

—Le jour des Rois, il était venu chercher un paquet de tabac.

—Portait-il un pardessus?

—Je ne crois pas.

—Etait-il simplement en habit?

—Oui, je le crois.

—Vous a-t-il parlé de ses affaires?

—Non, pas ce jour-là.

—Auparavant?

—Oui, en certaines occasions.

—Combien de temps avant sa mort?

—Le dimanche précédent, je crois.

—Vous a-t-il parlé de ses propres affaires?

—Il m'a dit qu'il avait hâte de sortir enfin du collège et autres choses semblables.

Me Calder demande alors à l'avocat de la défense s'il a des questions à poser et, sur réponse négative de Me Alban Germain, le témoin est renvoyé.

Mlle ROSA DELORME

Le notaire Adrien Bélanger est alors rappelé dans la boîte aux témoins et il produit cinq enveloppes contenant l'inventaire des pièces contenues dans les dossiers 503 à 508, inclusivement, que la Cour lui avait demandé.

A cause de l'absence de deux témoins, Me Calder, pour ne pas retarder la cause, s'excuse alors d'avoir à commencer immédiatement l'interrogatoire des membres de la famille Delorme, puis, il fait appeler Mlle Rosa Delorme.

—Vous êtes le soeur de l'accusé?

—Oui.

—Sa soeur propre, je crois?

—Oui.

—Raoul Delorme était votre demi-frère?

—Oui.

—Quand avez-vous appris la mort de Raoul?

—C'est le samedi, vers midi.

—Qui vous a appris cette nouvelle?

—C'est un homme qui est venu à la maison, un grand blond, je ne le connais pas, ce n'est pas un des détectives qui sont souvent venus après.

—L'accusé était-il là, à ce moment?

—Non, il était absent.

—Quand l'accusé est-il rentré chez vous ce jour-là?

—Vers 1 h. 30, je crois. Nous lui avons dit la chose mais il nous a dit qu'il le savait et qu'il venait d'identifier le cadavre, à la morgue.

—A quelle heure vous étiez-vous levée, ce matin-là?

—Vers 9 heures, le jour des Rois.

—Raoul était-il là à ce moment?

—Non, il n'y était pas.

—Vous êtes sortie?

—Oui, je suis allée à la messe de 10 heures.

—A quelle heure êtes-vous revenue à la maison?

—A peu près 11 h. 15. Je suis allée à la maison avant d'aller dîner.

La cause se continue.

CAUSERIE SUR W.-E. GLADSTONE

Suite de la page 3

dans toute son étendue et sa force. Il fut également écrivain à ses heures, mais, c'est toujours à la Chambre des Communes qu'il fut vu à son plus grand avantage.

Gladstone aima le voyage. En 1838-1839 ,on le voit passer l'hiver à Rome avec le cardinal Wiseman; il parcourt la Sicile et rencontre la veuve et les jeunes filles de sir Stephen-Richard Glynne. Il s'éprend de Mlle Katherine Glynne et l'épouse en juillet 1839. De son mariage naquirent 8 enfants dont 6 vécurent.

—En 1841, sous sir Robert Peel, Gladstone devint vice-président du Board of Trade. En 1842 de grandes réformes fiscales se firent au pays, dont la plupart furent dues à Gladstone. En 1844 il fit passer un bill de chemin de fer, établissant des trains à bon marché. De concours avec Peel, il fit sanctionner le rappel de la loi des grains, mesure qui lui coûta son siège électoral de Newark. En 1847 il fut élu l'un des représentants de l'Université d'Oxford et supporta au Parlement, le bill pour l'enlèvement des incapacités politiques qui frappaient les Juifs jusqu'à cette date. En 1852, Gladstone se révèla grand financier et attaqua avec talent et énergie, le budget de Disraëli, alors chancelier de l'Echiquier. Cette année-là même il devint lui-même chancelier de l'Echiquier sous le comte Aberdeen, poste qu'il occupa pendant quelque temps.

En 1865, il fut élu dans le comté de South Lancashire et à la mort de lord Palmerston, il devint chef libéral aux Communes dans l'administration Russel, tout en gardant le poste de chancelier. En 1866 lord Derby obtint le pouvoir, après la défaite de lord Russell, l'année suivante, grâce aux efforts et aux sages conseils de M. Bright et de Gladstone, passa devant la Chambre, le bill de réforme électorale, bill amené par les conservateurs. En 1868, Gladstone fut défait dans South Lancashire mais fut renommé pour la division de Greenwich. Dans ce nouveau parlement, Gladstone devint premier ministre et Disraëli dut démissionner. En 1869, il parvint à faire passer son fameux bill de la "séparation de l'Eglise et de l'Etat en Irlande."

La question irlandaise fut sa sa principale préoccupation. L'agitation de la ligue agraire lui causa également de nombreux ennuis. Sa politique étrangère, marquée par la défaite des Anglais, au Transvaal, l'abandon de Gordon au Soudan, le rendirent impopulaire et lord Salisbury le remplaça. Mais Gladstone reprit le pouvoir l'année suivante, 1886, pour la troisième fois. C'est alors qu'il présenta mais sans succès son bill sur le Home Rule. Après un deuxième ministère Salisbury, Gladstone forma son quatrième ministère en 1892. Cette fois son projet du Home Rule fut adopté après quelques légers changements devant la Chambre des Communes, mais la Chambre des lords tua le bill. Le 2 mars 1894, pour des raisons de santé, Gladstone démissionna et retourna dans la vie privée. Le 19 mai 1898, Gladstone mourait; la nouvelle de sa mort fut annoncée aux citoyens de Hawarden par le tintement de la cloche de l'église. Ses funérailles eurent lieu à ce dernier endroit.

Vingt-six années ont passé depuis. L'histoire contemporaine a jugé Gladstone avec justice. Le premier ministre d'Angleterre est toujours un homme éminent, mais Gladstone fut le plus grand parmi les premiers ministres de son époque. Sa carrière a fait dire à l'histoire qu'il a été l'avocat de la liberté, de la morale et de la religion.

LES FUNERAILLES DE M. MAURICE LAROSE

Les obsèques de M. Maurice Larose ont eu lieu ce matin, en l'église Saint-Louis-de-France, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé E. Belleville, et le service chanté par M. l'abbé L.-P. Larose, assisté de MM. les abbés Nap. Roy, comme diacre, et H. Gaboury, sous-diacre.

Conduisaient le deuil: MM. Anatole Larose, père du défunt, Léopold, Paul, Tancrède, Edmour, Aubert et Eugène Larose, ses frères; Tancrède Bienvenu, son beau-frère.

Dans le cortège on remarquait: MM. Joseph Lussier, Roméo Beaudry, L. Lalanne, Raymond Archambault, Nap. De Guise, Honoré et Henri Favreau, J.-M. Ferrague, J.-M. Beaumont, Albert Larose, S.-A. Larose, Jean et Jules Brunel, Dr J.-C. Poissant, O. Duclos, M. Favreau, P. Marchand, Ivon Favreau, A. Roy, J.-B. Beaudry, Marcel et Vianny Favreau, Henri Boudreau, Gustave Boudreau, J.-E. Fortin, Rosaire Fortin, T. Préfontaine, C.-P. Pabben, Roméo et Tancrède Bienvenu, J.-W. Simard, Alexandre Lacoste, J.-O. Ducharme, O. Durand, J.-C. Brien, Adrien Lefebvre, C.-F. Ferguson, Léonel Lavallée, E. Daoust, J.-A. Lamarche, A. Contant, Léon Gélinas, Léopold Gélinas, J. Dufresne, Maurice Lachin, Dr J.-H. Chartier, Dr J.-L. Guilbert, W.-F. Chevrier, J.-A. Turcot, Dr H. Lemieux, G.-A. Lemieux, J.-F. Durand, J.-H.-S. De Carufel, J.-H. D'Amour, Donat Perrault, Ernest Glard, Fernand Villeneuve, Jean Dupuis, F.-S. MacKay, Anatole Décarie, J.-H. Beaudry, F. Desjardins, Henri Geoffrion, J. Laporte, R. Lemieux, A. Bienvenu, O. Lemire, G. Valois, J. W. Caron, N.-E. Salvas, J.-F. Simard, J.-L. Valois, Dr A. Pinard, L.-P. Pelletier, E. Gariépy, J.-J. Bouchard, J.-A. Grou, maire de St-Laurent, Paul Letourneau, Emile Hébert, E. Pintal, M. Provost, M. Sicotte, F.-X. Pouliot, L.-P. Corbeau, Thomas Sutten, D. Lariel, Georges Villeneuve, L.-C. Mercure, H. Gérin-Lajoie, Dr Léon Gérin-Lajoie, J.-A. Saint-André, A. Lefebvre, J.-G. Léonard, J.-A. Chagnon, J.-E. Normandin, Francis MacKay, J.-M. Favreau, A. Ménard, Dr G. Dupont, Adélard Fortier, Louis Pratte, Ernest Lacoste, L. Favreau, R. David, Victor Tibaudier, R.-G. de Lorimier, A. Locas, Charles Emard, J.-A. Baron, J.-H. Rivais, Hector Ranger, E. Langlois, Le Saint-Pierre, J.-A. Parent, D. Baril, A. Brunette, A. Rémillard, I. Fegland, A. Arsgner, Léonce Beaudry, Dr Delvecchio, G. Bessette, Emile Labelle, Dr L.-P. Bélanger, R. Sylvain, E. Bonin, R. Boucher, L. Poirier, S. Normandin, P. Desforges, Victor Gaudette, Dr Nic. Fournier, Oscar Berthiaume, N. Laflamme, D.-F. Comeau, J.-C. Vachon, L. Zampini, N. Pilon, T. Robitaille, C.-N. Fortin, C. Godette, F.-A. Gauthier, A. Jacques, L. Bélanger, J.-B. Pylon, R.-A. Beauregard, A. Lefebvre, J.-R. Choquette, E. Jacques, R. Boucher, M.-A. Bérodeur et plusieurs autres.

Offrandes de fleurs: sa fille Suzanne; ses frères, Léopold, Edmond, Aubert et Eugène, M. et Mme Tancrède Larose, M. et Mme Roméo Beaudry, M. et Mme Maurice Favreau, M. et Mme Léopold Favreau, M. et Mme Odéon Duclos, M. et Mme Henri Geoffrion, M. Jean-Marie Larose, Mlle Carmen Bélair, Dr et Mme Edmond Rouleau, M. et Mme N.-G. Valiquette, M. et Mme G.-A. Marsan, M. et Mme R.-G. de Lorimier, M. et Mme D.-A. Lapointe, Dr et Mme Georges Dupont, col. et Mme A. Roy, M. et Mme A.-C. Donoghue, M. et Mme André-L. Dupont, H. Walter Ahern, M. Alex. Desmarteau, la famille C.-N. Portin, M. Victor Gaudet, M. Chs.-A. Roy, M. J.-Richmond Choquette, M. Louis Schsre, Jean Normandin, J.-N. Cayouette, J.-R. French, (Windsor), Roméo Charron, Lachute; les administrateurs intérimaires du district postal de Montréal et son personnel; le gérant et le personnel de la banque provincial, succ. 408 Rachel; les gérants et le personnel des succursales de l'ouest de Montréal; les administrateurs, officiers et employés de la banque Provinciale, le personnel de la banque Provinciale, 9 Place d'Armes, M. John Roy, Ed. Hurtubise, etc.

Offrandes de messes: Mme Maurice Larose, M. et Mme Anatole Larose, M. et Mme Paul Larose, M. l'abbé Léopold Larose, M. et Mme H. Lalanne, M. et Mme Tancrède Bienvenue, MM. Edmond, Aubert et Eugène Larose, M. et Mme Honoré Favreau, la famille Henri Favreau, M. et Mme Achille Bienvenu, M. et Mme Honoré Lincourt, M. S.-A. Larose, M. et Mme W. Goyette, Dr et Mme J.-B. Drouin, M. et Mme Ph. Marchand, M. et Mme Paul Bienvenu, M. et Mme Roméo Bienvenu, M. et Mme J.-W. Simard, M. et Mme Alexandre Lacoste, M. et Mme Robert Roy, sir Hormisdas Laporte, M. J.-E. J. Deslauriers, M. J.-E. St-André, M. et Mme Paul Favreau, les employés de Vlau et Verna, M. et Mme W. Laporte, M. et Mme Honoré Dansereau, l'hon. M. et Mme Honoré Mercier, le sénateur et Mlles David, M. Emilien Daoust, M. et Mme J.-A. Lamarche, M. et Mme Georges Villamure, M. et Mme René Paribeau, M. et Mme René Lemieux, M. et Mme J.-B. Beaudry, M. et Mme L.-H. Bisonnet, M. et Mme E. Deniger, M. et Mme Napoléon Collin, M. et Mme Emile Brunel, M. et Mme Frs. Desjardins, Dr et Mme Eugène Lemieux, M. et Mme J.-A. Turcot, M. et Mme Albert Thibault, M. et Mme Thomas Préfontaine, Dr et Mme O.-F. Mercier, M. et Mme E.-H. Bégin, M. et Mme Léon Gélinas, M. et Mme Oscar Durand, Mme B.-R. Décarie, M. et Mme Anatole Décarie, M. et Mme Léon Décarie, M. et Mme J.-H. Beaudry, M. et Mme Harry Gelbout, Dr et Mme J.-M.-E. Prévost, M. et Mme J.-E. Normandin, M. et Mme L.-J. Tarte, M. et Mme Emile Chaput, Monseigneur Garand, v.g., Ogdensburg; MM. les abbés J. Bellerose et A.-D. Charbonneau, Mmes du cercles littéraire, Mmes Corinne Deguise, M. G. Brennan et famille, J.-C. Contant, Guillaume Dupont, Antonio Robitaille, Albert Daoust, Jos. Demontigny, N. Chopin, D.-J. Lemieux, J.-A. Tremblay, les religieuses et les élèves de la paroisse Notre-Dame d'Ogdensburg, M. et Mme W. Goyette, M. S.-A. Larose, Dr Arthur Lemieux, Mlles Marie Lafontaine, R. Collin, Victoria Globensky, Alice Lajoie, Marguerite Simard, Berthe Hainville, Dr Henri Lemieux, MM. J.-A. Simard, Albert Jetté,Vic. Thibeaultier, Léon François Rouleau, D.-E. Painchaud, le personnel de chacune des succursales de la banque Provinciale du Canada.

Bouquets spirituels—La famille J.-N. Archambault et J.-N. Perreault, M. et Mme J.-R. Ferraque, M. et Mme M. Doucet, Mme Napoléon Bélanger et sa famille, Mlles B. et C. Brennan.

Télégrammes—Dr et Mme J. Myre, Central Falls; Jean-François Pouliot, Rivière du Loup, L.-E. Charron, banque Provinciae, Saint-Jean, N.B., Loiselville, Ont., Ford City, Windsor, Ont., Tecumseh, Ont., Sainte-Maachie, Qué.; Asbestos, Qué., Valleyfield, Rivière du Loup, Village Station, S.-Anselme, S.-Jean, N.B., North End Branch, Moncton, N.B., Campbellton, N.B., Danville, S.-Clet Saint-Lin Sainte-Rose Mantwaki, Masson, Yamachiche, Walkerville, Ont, succ. Wyandotte, Windsor, Ont. Succ. Rideau, Ottawa, Ont.

Témoignages de sympathie: familles Pierre Marc Larose, A. Pellegrino, M. l'abbé René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; le supérieur des Dominicains; M. l'abbé Saint-Jean, curé de la paroisse de Saint-Denis; M. l'abbé Nap. Roy, l'abbé Choquette, M. et Mme Hon. juge Pacaud, M. Hector Aubry, l'abbé Arthur Ricard, Dr E.-P. Benoit, Dr P. Del Vecchio, Paul Lacoste, Alex. Lacoste, Dr J.-A. Saint-Denis, Chas. Emard, Emile Beauchamp, Pierre Rolland, Lt.-Col. J. Chabalie, Emile Chaput, Dr C.-C. Warren, Dr J.-E. Racicot, Dr J.-L. Guilbert, Olivier Asselin, Alfred Fyen, Jean Baudouin, J.-Alex. Brossard, Henri Roy, A.-L. Deguire, Walter Clerk, C.-F. Ferguson, René Béranger, J.-A. Chagnon, J.-Henri Dubuc, Wilfrid Pauzé, Raoul Décary, J.-A. Contant, Arthur Vallée, Edouard Provencher, A. Nault, Léon DeFoy, Jacques Dutard, Léonce Lante, D. Gee, Mme Armand Chaput, Olivier Asselin, Israël Tarte, J.-H. Callié, P.-J. Valin, J.-M.-A. Provost, Ubald Prieur, W.-Lloyd Carkner, J.-A. Lanctôt, Alphonse Morin, Alfred Labelle, A.-W. Patenaude, F. Tremblay, A.-H. Masson, J.-E. Lemire, Arthur Lemieux, Eugène Lemaux, G. Dupont, Chas.-E. Demers, L. Gauthier, MM. Dr Arthur Beauchamp, H. Gérin-Lajoie, Roméo Gaudry, Alph.-E. Décarie, Louis Pratte, Dr J.-B. Prince, Henri-Pessis Bélair, J.-T.-R. Laurendeau, Alph. Milette, J.-A. Bacon, Eugène Poirier, Albert Dupuis, J.-E. Deslauriers, Dr Léon Gérin-Lajoie, J.-A. Arsenault, Albert Jetté, Léopold Fortin, Maurice Gingras, Lionel Lavallée, J.-E. Carpentier, Dr Noé Fournier, Maurice Demers, Geo. Laurence, F.-A. Gauthier, L.-C. Gaudry, J.-A. Lesard ,de S.-Scholastique; Mlles Marguerite Beaublen, Louis Carkner, Oulmet, Morin, Guilbert, Tarte, Doré, Lucienne Gauthier, Biron, Marcelle Sameon, Québec; Jehané Patenaude, Jeanne Panneton, Dalbec, Lanctôt, Lucille Wall, Germaine Morin, Marie Lafontaine, Jeanne Lafontaine, Eva Gauvreau, Eglantine Barré et Yvette Contant.

IL EST TENU RESPONSABLE

Le jury du coroner a tenu criminellement responsable de la mort l'Octave Sarrazin, l'inconnu qui a mis en mouvement le moteur électrique servant à faire fonctionner les cuves de charbon dans les champs du Canadien Pacifique à Hochelaga. C'est par suite de cette action que Sarrazin a été tué.

Octave Sarrazin travaillait pour le Canadien Pacifique. Ses fonctions consistaient à jeter du charbon dans des cuves qui le laissaient écouler dans les locomotives. Vers 1 heure, le 11 du courant, il était à sa besogne, quand les cuves se mirent à fonctionner, alors qu'il se trouvait dans un endroit dangereux. Il eut le corps horriblement mutilé et succomba bientôt à ses blessures.

L'enquête du coroner s'était ouverte le 12. Elle avait été ajournée, par suite de l'absence de témoins importants, pour l'éclaircissement de la cause. Le Dr R. Fontaine, médecin légiste, qui a pratiqué l'autopsie, a déclaré que la victime portait de nombreuses marques de violence.

UN OCTOGENAIRE

Suite de la première page

"Ma grand'messe promise est payée, et je suis heureux en ce jour, de m'acquitter totalement de ma promesse, en livrant à la publication ce présent témoignage signé par plusieurs membres de ma famille et autres personnes qui m'ont vu malade.

"Gloire au Sang de Jésus et reconnaissance à sa fidèle amante, la Très Révérende Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang!

"(Signé) Onésime Clermont, L.-R. Laflèche, ptre-curé; Mme A. Chamberland, Mme Philippe Clermont, Mlle Léonida Clermont, Mlle Elmyre Dorval, M. Eugène Clermont, Mme Eugène Clermont, M. Alphonse Mailhot, M. Armand Clermont".

NAISSANCES

AMIOT—A Valleyfield, le 21 février, l'épouse du docteur Gilles-R. Amiot, née Thérèse Gendron, une fille, baptisée Marie-Odette-Suzanne.

Parrain et marraine, Georges-Henri et Marie-Jeanne Gendron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Meloche, Montréal.

BEGIN—A Tétreaultville, le 23 février 1924, au No 697 St-Donat, à Monsieur et Madame Rolland Bégin, née Rose-Amande Lamontagne, une fille baptisée Marie-Claire-Rollande.

Parrain et marraine M. et Mme Louis Lamontagne. Porteuse, Mme Gédéon Bégin. 112-2

BERIAULT—Les Cèdres, le 23 février 1924, Monsieur et Madame Xavier Bériault, née Fabiola Thauvette, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Armand-Germain-Marcel.

Parrain et marraine, M. Armand Chartrand et Mlle Maria Bériault. Porteuse, Mme Antoine Thauvette, tante de l'enfant.

CHAREST—A Montréal, le 20 fév. 1924 à M. et Mme Arthur Charest, une fille baptisée Aurore-Marie.

Parrain, M. Napoléon Mainville; marraine, Mlle Aurore Mainville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Drolet.

NAISSANCES

DAGENAIS—A Montréal, le 22 février 1924 au No 38 Boyer, à M. et Mme J.-E. Dagenais, née Antonia Létourneau, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dagenais, grands-parents de l'enfant.

DEMERS—A Montréal, le 23 février 1924, 166 Maisonneuve, à M. et Mme Adrien Demers, un fils baptisé Joseph-René-Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme René Demers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme A. Michaud, tante de l'enfant.

DORE—A Rigaud, le 22 février 1924, à M. et Mme Roméo Doré, née Bernadette Saint-Denis, de Themens, Ont., un fils, Joseph-Jean-Pierre.

Parrain, marraine, M. et Mme William Saint-Denis, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme A. Doré, grand' mère de l'enfant.

GENDRON — M. et Mme Joseph-C. Gendron, née Juliette Brault, No 6A, rue Aylwin, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, Hubert, baptisé le 24 février 1924.

Parrain, marraine, M. Armour et Mlle Gilberte Brault. Porteuse, Mme J.-B. Gendron.

GINGRAS — A Montréal, le 25 fév. 1924, à Monsieur et Madame Emilien Gingras, née Laurette Roy, un fils baptisé Joseph-Réal-Doilard.

Parrain, M. Dollard Roy, oncle de l'enfant, marraine, Marie Lamothe. Porteuse, Mme T. Lafièche, grad'tante de l'enfant.

GRAVEL—A Saint-Lambert, le 25 février, à M. et Mme Emile Gravel, née Lucienne Sainte-Marie, un fils, baptisé Joseph-Aimé-Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. Aimé Gravel et Mlle Yvonne Sainte-Marie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Moquin.

LALUMIERE — A Montréal, le 22 février 1924, à M. et Mme Joseph Lalumière, née Valéda Gagnon une fille, baptisée Marie-Paule-Jacqueline.

Parrain, marraine, M. et Mme Joseph Lalumière, de S.-Dominique. Porteuse, Mme Pierre Gagnon, grand'mère de l'enfant.

MOQUIN—A Montréal, le 22 février 1924, à M. et Mme Gustave Moquin, 438 rue N-Goulet, un fils baptisé Joseph-Réoul-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Moquin, de Chambly Bassin, oncle et tante de l'enfant.

NADEAU—A Montréal, le 25 février 1924, 13 Lenoir, à M. et Mme Ernest Nadeau (Marie-Ange Deguire), un fils, baptisé, Joseph - Albert - Marie - Jean-Denis.

Parrain et marraine, M. et Mme Eugène et Ella Léonard, oncle et tante. Porteuse, Mlle Eugénie Nadeau, tante.

PELLETIER—A Montréal, le 22 fév. 1924, à M. et Mme Ernest Pelletier, un fils baptisé Jean-Guy-Olier.

Parrain et marraine, M. et Mme L.-B. Pelletier. Porteuse, Mlle Jeanne Pelletier.

SENECAL — Monsieur et Madame Arthur Senécal ont l'honneur de vous faire part de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Lucien-Léo, né le 10 février 1924.

Parrain et marraine, M. Léo Bolleau et Mlle Anna Théoret, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, garde Trudeau.

TURCOTTE—A Montréal, le 22 fév. 1924, à Dr et Mme Turcotte, de Mont-Joli, une fille baptisée Marie-Germaine-Huguette.

Parrain et marraine, Henri et Germaine Taigue, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Magnan.

PROCHAINS MARIAGES

GENDREAU-GAGNE.—Le 1er mars prochain sera célébré en l'église Saint-Henri le mariage de Mlle Emma Gagné, fille de M. Alfred Gagné, à M. Willie Gendreau, fils de M. Adélard Gendreau. L'heureux couple partira pour voyage.

GIROUX-PILON—Le 27 février prochain, sera célébré en l'église Saint-Edouard, à 8.30, le mariage de Mme vve Ernest Pilon, à M. P. Giroux. La bénédiction nuptiale sera donnée par l'abbé Daniel Charbonneau, neveu de la mariée. L'heureux couple partira pour Ottawa.

LAFLEUR-LEBLANC—Le 27 février prochain sera célébré en l'église Saint-Ange de Lachine à 6 hrs 30 le mariage de Mlle Elaine Leblanc, fille d'Albert Leblanc à M. Léo Lafleur, fils de M. Jos. Lafleur. Pas de faire part.

DECES

CAOUETTE—A Montréal, le 24 février 1924, est décédé à 42 ans, Lévis-Gustave-Olivier Caouette,

Funérailles le 27 courant, à 8 hrs a.m. à l'église St-Louis de France. 111-2

DESJARDINS — A Ste-Scholastique, comté des Saints à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Desjardins.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 25 courant à l'église paroissiale.

DESMARAIS—A Montréal, le 25 février 1924 est décédée à l'âge de 58 et 6 mois Mme Hector Desmarais, née Mary Archambault.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du No 109 rue St-Augustin à 8 hrs 30 a.m. pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 112-2

DUMOUCHEL—A Montréal, le 25 février 1924, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme J.-B. Dumouchel, née Rose-Delima Lemieux.

Funérailles mercredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du No 480A rue Alma, à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 111-2

FAUTEUX—A Montréal, le 24 février 1924, à l'âge de 68 ans, 8 mois, est décédée Doxis Filion,épouse de Ferdinand Fauteux.

Les funérailles mercredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du No 33 rue Ste-Marie à 8 hrs pour se rendre à l'église où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU — A Montréal, le 26 février 1924, à l'âge de 1 mois et 8 jours, est décédé Gérard, enfant d'Edgar Galarneau et Laura Godin, 1070 St-André. Funérailles privées jeudi le 28 courant.

GALIPEAU — A S.-Hila

LE MONUMENT A MGR LAFLECHE

Shawinigan Falls organise aussi une campagne de souscription.

UNE BROCHURE

(Du correspondant de la "Presse")

Trois-Rivières, 26.—Après Trois-Rivières, Shawinigan Falls organise une campagne de souscription pour l'érection d'un monument à Mgr Laflèche. Comme il a été établi en principe que tous les centres importants dirigeront, selon qu'ils l'entendent, leur campagne de perception, les membres du comité central du monument Laflèche sont allés à Shawinigan rencontrer les curés des paroisses de cette ville.

La délégation trifluvienne se composait de Mgr J.-E. Paquin, procureur de l'évêché, de l'hon. Dr L.-P. Normand, président, de M. le chanoine Louis Denoncourt, de M. G. Jourdain et de M. Philippe Bigué, c.r., secrétaire du comité administratif.

La réunion a eu lieu chez M. l'abbé Brousseau, curé de la paroisse Saint-Bernard. Les trois autres paroisses étaient représentées: la paroisse de Saint-Pierre, par M. l'abbé Emile Cloutier, celle du Sacré-Coeur, par M. l'abbé Ladouceur, et celle de Saint-Marc, par M. l'abbé J.-O. Baribeau.

Le comité trifluvien a remis le soin de la campagne à une assemblée qui sera absolument locale.

En même temps, le comité de publicité a tenu sa première réunion au séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. Il y fut question de la propagande à faire dans les journaux. On s'entendit sur la nécessité de faire un tract ou une brochure de seize pages, avec photographie de Mgr Laflèche, que l'on distribuera plus particulièrement dans le diocèse. La brochure sera rédigée par le R. P. Adélard Dugré, qui a bien connu Mgr Laflèche. Le comité a fixé à dix mille exemplaires le tirage de cette brochure.

Avant de terminer sa réunion, le comité de publicité a jeté les grandes lignes d'une campagne par le portrait de Mgr Laflèche qu'on répandra à profusion dans le diocèse.

Le Cercle catholique des Voyageurs de Commerce, de son côté, a constitué un comité spécial pour s'occuper de la perception dans la banlieue de Trois-Rivières et dans Sainte-Marguerite. Ce comité se compose de MM. J.-F. Trudel, Armand Godin, Raoul Boisseau, Elzéar Clément, Marcel Descôteaux.

La perception pour l'oeuvre du monument Laflèche a été fixée au 3 mars. La veille, les curés feront dans les églises un appel spécial à leurs ouailles. Pour faciliter la besogne des souscriptions, la ville a été divisée en vingt-trois arrondissements correspondant aux arrondissements électoraux. Chacun de ces arrondissements a été attribué à une association ou à une société. Il a été décidé que la perception se fera par enveloppe. Une enveloppe sera remise à chaque chef de famille qui devra y inclure sa souscription. Le travail des sociétés ou associations consistera à recueillir ces enveloppes et à visiter ceux qui retarderont à souscrire. On a constitué un comité de membres d'honneur qui comprend: président, Mgr F.-X. Cloutier; vice-présidents: l'hon. Jacques Bureau et l'hon. juge N.-L. Duplessis; membres: l'hon. sénateur Montplaisir, l'hon. J.-A. Tessier; le maire Bettez, le magistrat Marchildon, M. Arthur Desaulniers, E. Desrochers, R. Tourville, Bruno Bordeleau, L.-P. Mercier, L.-N. Ricard, tous députés des comtés de Champlain, Trois-Rivières, Saint-Maurice et Maskinongé, et Me Fortunat Lord, bâtonnier.

UNE COLONIE FERMIERE POUR LES EPILEPTIQUES

A l'assemblée annuelle du Montreal Industrial Institute for the Epileptics, hier après-midi, on a recommandé l'organisation d'une colonie fermière, située près de Montréal, pour les jeunes épileptiques qui sont refusés dans les écoles publiques. L'élection des officiers a donné le résultat suivant: président honoraire, le général sir Arthur Currie; président, le Dr A.-G. Morphy; vice-présidente honoraire, lady Drummond; vice-présidents, MM. Dr Gordon-S. Mundle, Colin-K. Russell et Armour Robertson; aviseur légal, M. W.-D. Lighthall; trésorier honoraire, J.-Dingham Molson; secrétaire honoraire, M. A.-H. Ryan; comité exécutif: Mme W.-D. Lighthall, Mlle Mary Phillips, Mme A.-G. Morphy, Mlle J. Ramsay et Mme Cecil de W. Reid.

CAMBRIOLAGE D'UNE MAISON A OUTREMONT

La police d'Outremont n'a pu encore mettre la main sur les cambrioleurs qui, samedi soir, entre 7 heures 30 et 9 heures 30, sont entrés dans la demeure de M. F. Empey, 536, avenue Champagneur, en l'absence des membres de la famille, et ont enlevé des bijoux et des fourrures pour un assez fort montant. Les voleurs ont arraché les barreaux de fer qui garnissaient le soupirail de la cave, et sont passés par l'ouverture.

QUAND LE PARLEMENT EST EN SESSION

Le nombre de ceux qui voyagent entre Montréal et Ottawa durant la session s'accroît d'année en année. La "Route nationale" donne un service par deux routes distinctes, des trains partant de la gare Bonaventure et de la gare du terminus du Tunnel à Montréal. Vous pouvez en prendre une pour l'aller et l'autre pour le retour, histoire de varier. Les jours de semaine, des trains quittent Montréal à 8.15 a.m., 4.00 p.m., 7.05 p.m. et 10.00 p.m., et le dimanche à 8.15 a.m., 7.05 p.m., et 10.00 p.m. Départ du terminus du Tunnel à 8.30 a.m., et à 3.30 p.m. tous les jours, et à 12.01 p.m. et 7.25 p.m. tous les jours sauf le dimanche. Service moderne sous tous rapports. (r)

VICTOIRE POUR LES AGENTS QUEBECOIS DE LA "CROWN LIFE"

Le banquet des agents de la compagnie d'assurance Crown Life a eu lieu hier à l'hôtel Queen's. Il avait été organisé par la compagnie pour célébrer la victoire de la succursale de la province de Québec, qui a gagné la coupe donnée comme enjeu pour le plus gros volume d'affaires durant l'année 1923.

Le gérant de la succursale de la province de Québec, M. Louis Bouvier, a remporté le prix des gérants et quinze de ses agents ont reçu diverses récompenses. M. R.-T. Couch, de Toronto, trésorier de la compagnie, a fait la distribution des prix. Il a annoncé que la compagnie se propose d'ouvrir un bureau à Québec, qui serait sous la juridiction du gérant provincial, M. Louis Bouvier.

L'orchestre Durocher a fait les frais de la musique.

NOTRE EXPORTATION CHEZ LES ETRANGERS

Les derniers cours de M. P.-E. Piché et de M. Doré, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ont porté sur le commerce d'exportation. Le premier s'est occupé tout particulièrement de l'exportation des pâtes de bois et du papier. Il a indiqué les quatre grands procédés qui donnent respectivement la pâte mécanique, la pâte au bisulfite, la pâte au sulfate, la pâte à la soude. Depuis cinq ans, dit-il, notre production de pulpe s'est accrue de 65 pour cent environ. En même temps, le chiffre de nos exportations subissait une hausse proportionnelle. On peut dire, de façon générale, que le Canada exporte les 30 pour cent de la pulpe qu'il fabrique. Quant au papier, voici, en pourcentage de la production, l'absorption par les marchés étrangers: papier à journal, 88 pour cent; papier d'emballage, 25 pour cent; carton, 22 pour cent; papier à livres, 4 pour cent.

M. Doré a parlé des documents nécessaires pour l'exportation et des méthodes de vente. Il a d'abord expliqué ce que doit être la demande de soumission, puis la soumission, la commande, enfin il a dit la nature des divers documents. Pour ce qui est des méthodes de remboursement, le conférencier a expliqué ce que sont la lettre de change et la lettre de crédit.

LES CHASSEURS CANADIENS

La garde des Chasseurs Canadiens a fait l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant: président: M. T. Daigneault, réélu pour la 3ème fois; 1er vice-président: M. Henri Beaupré; 2ème vice-président: M. Aldège Beauséjour; secrétaire archiviste et financier: M. J.-A. Boivin; représentant exécutif: M. J. A. Labelle; secrétaire correspondant: M. J.-D. Vaillancourt; censeurs: MM. J. Joannette, H. Beaupré, A. Grandmaison; sergent d'armes: M. Lucien Marcoux. La garde des Chasseurs Canadiens organisent plusieurs grandes marches, pour l'été prochain; notamment, une grande marche, du Bout de l'Ile à l'Assomption, pour le premier samedi de juin. La garde fera des marches d'endurance les mercredis soir et les dimanches après-midi, à partir du mois d'avril, et des prix seront décernés à ceux qui y auront pris part.

DELEGATION SOVIETIQUE SUR LE POINT D'ARRIVER

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 26.—Les délégués soviétiques russes sont attendus à Ottawa dans quelques jours. Ils viennent conférer avec le ministère du Commerce à propos des relations commerciales entre les deux pays. Cette délégation est en Angleterre depuis le mois de décembre, dans le but de négocier avec les autorités britanniques. Les délégués seront admis ici sur leurs passeports britanniques.

Ne souffrez pas d'hémorroïdes

Paquet échantillon du fameux traitement Pyramid contre les hémorroïdes maintenant offert gratis pour prouver ce qu'il fera pour vous.

Le traitement Pyramid contre les hémorroïdes soulage rapidement la démangeaison, les hémorroïdes saignantes ou protubérantes, agit comme un antiseptique, calme la



Pyramid est certainement bon et fait des merveilles si rapidement.

tension nerveuse, arrête la douleur, réduit l'inflammation, supprime les engorgements, vous remet sur pied, vous sauve facilement et rapidement du danger de l'infection et de l'opération. Faites venir l'essai gratuit et voyez comme c'est merveilleusement efficace. Et vous pouvez l'avoir dans toute pharmacie à 60 cents la boîte. Essayez-le gratis, d'abord.

COUPON D'ECHANTILLON GRATUIT
PYRAMID DRUG COMPANY,
637 Pyramid Bldg.
Marshall, Mich.
Veuillez m'envoyer un échantillon gratuit du Traitement Pyramid contre les hémorroïdes dans une enveloppe ordinaire.
Nom . . . . . .
Rue . . . . . .
Ville . . . . Province . . . . .

Elles le disent à leurs voisines

Les femmes disent entre elles comment elles ont été soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Woodbridge, Ont.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour les maladies féminines. Je souffrais de maux de tête, de dos, douleurs entre les épaules et sous les omoplates avec sensations douloureuses de chaque côté. Parfois, il m'était impossible de faire mon ouvrage et j'étais très souffrante. Ma belle-mère me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en achetai immédiatement. Il m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes que j'ai pris et le recommande à mes voisines." —Mme Edgar Simmons, R.R.2, Woodbridge, Ont.

Dans presque chaque ville de ce pays, il y a des femmes qui ont été soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, dans le traitement de maladies particulières à leur sexe, et il leur fait plaisir d'en faire part aux autres femmes. Donc, si vous souffrez aussi, pourquoi ne pas donner un essai raisonnable au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Ce célèbre remède, dont les ingrédients médicinaux sont tirés de racines et d'herbages, prouve son efficacité pour des cas de ce genre, depuis cinquante ans. Partout, les femmes rendent témoignage sur les effets merveilleux du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO.
COBOURG, ONT.



Suivez les lois de la nature

Si votre peau n'est pas aussi claire, aussi douce, aussi radieuse que vous le voudriez, c'est que vous violez les règles de la nature ou que vous n'employez pas la préparation qui convient le mieux à votre peau.

Le cold cream Parfait Daggett & Ramsdell est la première chose dont a besoin toute peau. Il nettoie la surface et les pores sans irritation. Il fournit les éléments nécessaires pour tenir votre peau délicate et jeune.

COLD CREAM PARFAIT
DAGGETT & RAMSDELL
"La sorte qui dure"

Employez la crème de qualité distinctive Daggett & Ramsdell au moins une fois par jour, pour nettoyer et embellir votre peau. Donnez-vous un massage avec la "D & R" pour activer la circulation. Vous obtiendrez graduellement cette fraîcheur et cet éclat de la rose que seule la nature peut donner à votre visage.

Manufacturé maintenant au Canada. En vente partout aux mêmes bas prix. En tubes de 10c, 25c, 50c. En pots de 2 oz., 35c, 4 oz., 50c, pots d'une demi-livre, 85c, pots d'une livre, $1.50.

Etes-vous encore entrain à 5.15?



Vous sentez-vous encore en bonne condition quand votre journée de travail est achevée? Votre vitalité dure-t-elle?

Votre famille reçoit-elle le même bonjour joyeux quand vous arrivez à la maison que ceux de votre bureau le matin?

Prenez un verre d'Abbey's tous les matins et conservez votre bonne humeur et votre vitalité toute la journée. 263

ABBEY'S

" Pour Santé Constante "

DUPUIS FRERES. Limitée DUPUIS FRERES. Limitée

Une Vente Phénoménale de Robes de Maison

en Guingan pour Dames

3500 Nouvelles Robes de Maison offertes à votre choix à Trois Prix d'un Exceptionnel Bon Marché





Nous ne croyons pas avoir jamais organisé une vente de robes de maison comparable à celle-ci. Une merveilleuse opportunité nous a permis d'effectuer un achat d'un surplus de stock de manufacturiers canadiens et américains à des prix qui nous permettent de vous offrir ces robes de maison à

.98 1.49 1.98

Ces prix couvrent à peine le coût du matériel.

Voyez l'Etalage de Nos Vitrines

Plusieurs vendeuses supplémentaires aideront à notre personnel régulier à vous assurer un service prompt et efficace.



Vous n'ignorez pas que le prix du guingan a été à la hausse depuis plusieurs semaines et est encore assez élevé à l'heure actuelle. — C'est ce qui rend encore cette vente plus attrayante. Le lot comprend 50 des plus jolis modèles que vous puissiez voir; tous sont d'un fini des plus soignés, ce qui ajoute encore à leur belle apparence.

Les tissus employés dans la confection de ces robes sont: guingan Kilbourne, Gladiator, Amoskeag et York, ainsi que nouveau chambrai de qualité choisie.

Garnitures des plus nouvelles et des plus attrayantes en organdi, paisley, galon ric-rac, broderie de petits oeillets, piqué blanc, etc.

Chacun des modèles est de la toute dernière nouveauté du printemps, dans un choix très varié des nuances les plus nouvelles et les plus populaires, entre autres: marine, vert Nil, rouge, bleu, brun, mauve, rose, chrysanthème, vert jade et noir; dessins quadrillés et à rayures, ainsi que nuances unies dans le plus bel assortiment que vous puissiez désirer.

Nous avons toutes les grandeurs 36 à 54.

Ne manquez pas cette rare opportunité de vous procurer une ou plusieurs robes de maison. Même si vous n'en avez pas besoin immédiatement, cela vous paiera d'acheter pour plusieurs mois à venir à d'aussi bas prix que

.98 1.49 1.98

56 ieme A BIENTOT NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE Dupuis Frères





Service Spécial

à la disposition de tous ceux qui ne peuvent se rendre faire leurs emplettes à nos magasins. TEL. EST 8000.

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Radio

Nous avons l'assortiment le plus complet de radios et accessoires que vous puissiez trouver à Montréal. Tous renseignements fournis avec plaisir.

DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée